■ la météo

Nuageux. Quelques percées de soleil. Doux. Max.: 40. Dimanche: pluvieux.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 273 | Montréal, samedi 25 novembre 1972 | 15 CENTS



La police de Francfort surveille étroitement l'avion d'Air Canada dans lequel un individu d'origine tchécoslovaque tient en otage une hôtesse germano-canadienne. Celle-ci, Margit Sommer, semblait, aux dernières nouvelles, causer amicalement avec son ravisseur. (Téléphotos AP et CP)

M. Jérôme Choquette annonce

Une nouvelle loi pour assurer l'intégration des forces policières

QUEBEC (PC) – Le gouvernement envisage de présenter un nouveau projet de loi visant à faciliter l'intégration des forces policières de l'île de Montréal à la Communauté urbaine.

C'est ce qu'a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, à la suite d'une intervention du député créditiste de Portneuf, M. Antoine Drolet.

M. Choquette a indiqué qu'il en était venu à cette conclusion à la suite de nombreuses rencontres qu'il a eues notamment avec le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Guy Marcil, et du président du Conseil de sécurité, le juge Jacques Coderre.

Nous ferons en sorte, a ajouté M. Choquette, que le bill 281 (intégration des forces policières) que nous avons adopté l'année dernière soit mis au point pour faciliter l'intégration de tous les corps policiers.

Rappelant qu'il était inhabituel qu'un ministre soit astreint à répondre à des questions touchant des projets législatifs du gouvernement, M. Choquette n'a pas donné d'autres précisions.

Le ministre de la justice a souligné que si les travaux législatifs le permettaient il présenterait également un autre projet de loi, visant à favoriser l'intégration du personnel de la protection civile à la fonction publique.

"Ainsi, il aurait la sécurité d emploi que le gouvernement reconnaît devoir appartenir à cette classe et à ce groupe d'employés", a ajouté le ministre.

Le député péquiste de Maisonneuve, M. Robert Burns, a signalé au ministre Choquette que dans la dernière livraison de la revue de la Sûreté du Québec, il avait remarqué des indications erronées "qui semblent être données sous forme de conseils aux policiers qui sont appelés à prendre les empreintes et des photographies".

M. Choquette a assuré le député qu'il s'occupait du problème soulevé et qu'il l'avisera des décisions qui ont été prises à ce sujet.

L'hôtesse d'Air Canada converse avec le pirate

Bonn n'envisage pas de répondre à l'ultimatum

FRANCFORT (AFP) – M. Knut Mueller, préfet de police de Francfort, a annoncé hier soir que les autorités ouest-allemandes n'envisagent pas de répondre aux exigences du maître chanteur inconnu qu'elles considèrent comme un déséquilibré et qui retient en otage une hôtesse d'Air Canada dans un avion de cette compagnie bloqué à l'aéroport Rhin-Main.

•

FRANCFORT (Reuter) – Le pirate armé qui détient en otage une hôtesse de l'air à bord du DC-8 d'Air Canada a renoncé à toutes ses exigences précédentes. Il réclame maintenant la libération des membres de la bande à Baader, groupe anarchiste en Allemagne de l'Ouest, a déclaré la police.

Dans une nouvelle note jetée de l'appareil, le pirate, dont la police pense de plus en plus qu'il s'agit d'un homme qui souffre de dérangement mental, a déclaré: "Je suis une victime de la persécution nazie et j'ai été dans un camp de concentration".

Les membres de la bande à Baader, dont les objectifs déclarés étaient la lutte armée contre le capitalisme, et qui s'étaient rendus célèbres au cours des trois dernières années par des hold-up et des attentats à la bombe, ont été arrêtés pendant l'été dernier. L'un de ses membres fondateurs, Horst Mahler, est actuellement jugé à Berlin-Ouest.

Un peu avant 23h, le pirate avait également jeté une autre note dans laquelle il déclarait vouloir rompre tout contact avec les autorités à l'extérieur.

Des policiers ont déclaré aux journalistes qu'ils avaient décidé d'utiliser une tactique nouvelle après qu'un psychologue les eut assurés que le pirate "avait manifestement besoin de croire que sa tentative avait réussi".

La police a déclaré par haut-parleur au pirate qu'il pourrait donner une conférence de presse en présence de correspondants de tous les pays et qu'il serait connu ainsi du monde entier.

Aucune réponse n'a encore été reçue, après cette dernière offre. Mais la police a demandé aux journalistes de tenir prêts leurs magnétophones et caméras dans le cas où le pirate accepterait.

Voir page 6 : Le pirate



Berlin-Est, observateur à l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) – A la suite d'une requête du ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande envoyée jeudi de Berlin, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a informé hier par télégramme M. Otto Winzer qu'il acceptait avec plaisir l'établissement d'une mission d'observation de la RDA auprès des Nations unies, et en particulier la désignation de l'ambassadeur Horst Grunert à la tête de cette mission. Celui-ci pourra disposer de toutes les facilités qui sont traditionnellement

Voir page 6 : Berlin-Est

M. Bryce Mackasey quitte le Cabinet

OTTAWA (d'après CP) – M. Bryce Mackasey, ministre de la main-d'oeuvre, a démissionné hier soir du cabinet libéral, à peine trois jours avant que le premier ministre, M. Trudeau, annonce la composition de son nouveau gouvernement.

M. Mackasey a déclaré qu'il avait pris cette décision pour des raisons d'ordre familial qui n'ont rien à voir au remaniement que le chef du gouvernement annoncera lundi.

Il a dit qu'il s'était d'abord proposé de communiquer sa décision au moment où le remaniement serait effectué, car il craignait que le fait d'en faire part plus tôt ne pût être interprété comme une manoeuvre. Il a ajouté qu'il siégera aux Communes comme député. "Et je serai vraiment présent en Chambre, a-t-il dit, je ne serai pas silencieux."

Le ministre démissionnaire a révélé que M. Trudeau lui a offert cinq portefeuilles différents.

"Mais ce qui importe surtout pour moi, c'est que je veux retourner à l'entreprise privée. A cause de la répartition des partis aux Communes, je me dois de rester."

M. Mackasey a donné l'assurance au cours d'un entretien avec un correspondant de la Presse Canadienne que sa démission n'est pas attribuable au remaniement ministériel. Il y a longtemps qu'il y songeait, estimant qu'après 10 années de vie politique il devait consacrer plus de temps à ses enfants dont les âges varient de sept ans à 28 ans.

Parlant de M. Trudeau, le ministre démissionnaire a déclaré: "J'ai été très près de lui. Je l'admire et je pense qu'il est le premier ministre qui convient au Canada."

Commentant les réactions de M. Trudeau à sa démission, il a ajouté: "Je ne pense pas qu'il ait été heureux de l'apprendre." Au sujet de la date à laquelle sa démission deviendra effective, M. Mackasey a précisé: "J'ai simplement dit au premier ministre que je ne voulais pas faire partie du Cabinet dont il annoncera la composition lundi. Je ne ferai pas partie de ce nouveau cabinet

Voir page 6 : Mackasey

Fusillade à Ville-Émard

par Jean-Pierre Charbonneau

Deux des quatre bandits qui venaient de commettre un hold-up dans une épicerie du quartier Ville Émard, ont été sérieusement blessés, en début de soirée, hier, au cours d'une fusillade avec les policiers de la Sûreté du Québec qui les attendaient à la sortie de l'établissement.

Les deux hommes dont la police n'avait pas encore révélé l'identité au moment de mettre sous presse, ont été atteints aux parties génitales alors qu'ils s'apprêtaient à monter à bord de leur véhicule.

Les deux autres voleurs étaient déjà à l'intérieur du véhicule lorsqu'a éclaté la fusillade et l'un deux a été atteint légèrement au dos par une balle, qui avait d'abord ricoché sur la paroi métallique.

Les quatre individus ont été capturés. Deux des blessés ont été conduits à l'Hôpital général de Montréal et l'autre a été admis à l'hôpital Reine Elizabeth. Trois heures après l'incident, la police signalait que les deux blessés sérieux étaient hors de danger.

Voir page 6 : Fusillade

Tête-à-tête imprévu au domicile de Le Duc Tho

PARIS (d'après AP et l'AFP) – Au moment où les B-52 américains accomplissaient leurs missions les plus importantes au-dessus du Vietnam du Nord depuis le début de la guerre – selon le haut commandement américain à Saïgon – les pourparlers secrets entre l'émissaire de M. Nixon à Paris, M. Henry Kissinger, et son vis-à-vis nord-vietnamien, Le Duc Tho, reprenaient hier à la résidence de ce dernier, à Choisy-le-Roi.

Aujourd'hui, les deux délégations doivent se rencontrer au complet. Peut-être même demain. Mais de sources françaises près du Quai d'Orsay on laissait entendre hier qu'il existe de sérieuses difficultés dans ces pourparlers sur un cessez-le-feu au Vietnam. Rien ne serait cassé toutefois et il n'y aurait pas de véritable "crise" au stade présent des discussions, faisait-on savoir peu après une rencontre qu'à eue en fin de journée M. Maurice Schumann, ministre français des affaires étrangères, avec M. Kissinger.

C'est M. Kissinger qui a lui-même annoncé au correspondant de la CBS à Paris qu'il rencontrerait Le Duc Tho aujourd'hui. Le reporter avait repéré l'envoyé spécial de M. Nixon et l'attendait à sa sortie d'une rencontre qui a duré une heure environ, à la maison de Le Duc Tho.

Depuis le début de la semaine, les deux hommes ont eu environ 20 heures de pourparlers, la plupart du temps dans une villa que possède le PCF à Gif-sur-Yvette.

La rencontre de Choisy-le-Roi n'était pas prévue, la délégation nord-vietnamienne ayant même annoncé que les discussions étaient suspendues vendredi. Le tête-à-tête de Choisy-le-Roi s'est tenu en dehors de la présence des principaux adjoints de M. Kissinger mais le chef de la délégation nord-vietnamienne, Xuan Thuy, y était.

Hier le porte-parole de la délégation du Nord-Vietnam à la conférence de Paris a publié un communiqué dénonçant l'intensification de la guerre par Washington et affirmant que ces actions

Voir page 6 : Tête à tête

■ au gré du temps

La solution

Exiger que tous les Canadiens parlent les deux langues officielles n'est pas cultiver une utopie. Cependant, pour gagner tous les coeurs à la noble cause du bilinguisme, il faut une motivation.

Un couple torontois a tenté une expérience exemplaire. Mr et Mrs X ont adopté un petit au biberon d'un hôpital de Québec. Immédiatement, les parents adoptifs – qui ne savaient pas un traître mot de français – se sont mis à son étude avec frénésie.

A quelqu'un qui s'étonnait de tant de zèle et de précipitation à apprendre la langue qui se parle à Québec, il lui fut répondu: "Dans quelques mois, notre bébé va commencer de parler, et il est essentiel pour nous de savoir le français si nous voulons comprendre ce qu'il va dire".

Albert BRIE

Les commissions scolaires, sur le plan financier, accroîtront leur autonomie

par Gérald LeBlanc

Dès 1973, les commissions scolaires jouiront d'une plus grande autonomie dans l'utilisation des subventions gouvernementales pour le fonctionnement des écoles et les achats de matériel scolaire.

Orateur invité au banquet officiel du 25e congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), qui se tient au Reine Elisabeth de Montréal, le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, a en effet annoncé, en guise "d'amorce d'une politique de décentralisation" deux mesures concrètes visant à donner plus d'autonomie aux commissions scolaires au chapitre du financement.

Rappelons d'abord que, dans le système actuel, les commissions scolaires tirent, en moyenne (la situation varie d'une commission à l'autre), leurs revenus de deux sources: 33% provenant des taxes perçues par les commissions, les autres 66% provenant de subventions gouvernementales.

Les mesures annoncées par M. Cloutier touchent cette deuxième source de revenu. Le ministre a d'abord promis une révision des règles budgétaires du ministère pour 1973-74. On viserait à fixer trois ou quatre grandes enveloppes budgétaires à l'intérieur desquelles les commissaires auraient pleine latitude pour l'attribution des sommes à dépenser.

Le tout n'est pas encore définitif mais il semble que les trois grandes enveloppes soient: les salaires du personnel, les autres services (équipement, administration, matériel scolaire, etc...) et les "services ad hoc" (comme le transport écolier qui varie d'une commission à l'autre et qui doit faire l'objet de subventions particulières).

A l'intérieur de la deuxième enveloppe, à savoir les services autres que ceux du personnel, les commissaires jouiraient de la latitude nécessaire pour affecter les sommes disponibles aux besoins prioritaires de leur commission.

La situation actuelle, où les dépenses sont fixées dans les détails pour chaque poste, oblige les commissions

Voir page 6 : Commissions

Le prix de la sécurité de M. Choquette

QUEBEC (PC) – M. Jérôme Choquette, ministre de la Justice, a tenu hier à donner sa version concernant les dispositions prises pour assurer sa sécurité personnelle, une affaire qui a défrayé la manchette des journaux cette semaine au Québec.

Il s'agit en somme d'un contrat intervenu entre son ministère et l'agence Investigation et Sécurité Canadiana Inc., de Montréal, au coût de $121,000. L'entente stipule que cette agence privée veille à la protection de la résidence de M. Choquette à Outremont, d'avril 1972 à avril 1973, en plus d'exercer une surveillance à ses bureaux de Montréal pendant quatre mois, à compter d'avril dernier.

Le propriétaire de l'agence est M. Israël Lefrançois, ancien associé de M. Alcide Courcy, qui faisait partie du cabinet Lesage au début des années 1960.

Ainsi, le ministre Choquette a énumé-

Voir page 6 : Le prix

Le promoteur du 'bloc québécois' critique durement René Lévesque

par André Bellemare

QUEBEC (PC) – A la lumière des résultats des élections fédérales du 30 octobre, en particulier de la poussée créditiste au Québec, les promoteurs d'un bloc québécois indépendantiste demeurent fermement convaincu qu'un tel mouvement aurait fait belle figure dans la lutte.

Un des principaux porte-parole du Bloc, Me Guy Bertrand, de Québec, blâme sévèrement aujourd'hui M. René Lévesque, président du Parti québécois, d'avoir mal évalué la situation le printemps dernier, en faisant avorter le projet de présenter des candidats indépendantistes au scrutin fédéral.

L'idée de la formation et de la présence d'un tel bloc québécois lors de la prochaine campagne électorale fédérale retient toutefois encore l'attention et ses instigateurs se réuniront dans un proche avenir pour prendre une décision.

Me Bertrand a été amené à donner son appréciation des résultats du dernier scrutin fédéral au cours d'un entretien.

D'après l'avocat de Québec, ex-candidat du PQ aux élections provinciales d'avril 1970, "les pseudo-stratèges du PQ" ont commis trois erreurs de jugement: ils ont sous-estimé la force créditiste, surévalué la vitalité du NPD-Québec et oublié que les Québécois aiment jouer le jeu des élections.

Un bloc québécois bien structuré, présentant des candidats sérieux et bénéficiant de l'appui du Parti québécois, aurait fait élire une quinzaine de députés et recueilli autour de 800,000 voix, estime Me Bertrand, qui ajoute que les indépendantistes ont perdu ainsi du terrain au profit du Crédit social.

Le PQ a tout simplement manqué le bateau pendant la dernière consultation

Voir page 6 : Bloc québécois

mini-loto TIRAGE : VENDREDI, 24 NOV.

63141 22 GAGNANTS DE $5000.
3141 176 GAGNANTS DE $ 500.
141 1782 GAGNANTS DE $ 100.

LOTO PERFECTA

16e COURSE, le 23 novembre 1972

ORDRE: $2,333.20 (48 PRIX)
DÉSORDRE: $100.60 (1113 PRIX)
VENTES TOTALES: $446,649.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
9	2	8	7

La réforme électorale

L'Unité-Québec regrette de ne pas posséder une carte plus détaillée

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) – L'étude de la nouvelle carte électorale proposée par la commission Drouin s'est amorcée lentement hier à l'Assemblée nationale.

D'une part, M. Gérard D. Levesque, ministre des affaires intergouvernementales, a fait l'historique des événements qui ont conduit cette année à la composition d'une nouvelle carte électorale. Cette carte porte notamment le nombre de comtés au Québec de 108 à 110.

Au nom de l'Unité-Québec, le député Jean-Noë Tremblay a ensuite expliqué les raisons qui motivent son parti à rejeter le projet Drouin dans son application, malgré son accord sur le principe d'un réaménagement des comtés électoraux.

Il a repris sensiblement les mêmes arguments qu'il avait présentés à la commission parlementaire qui s'est réunie cet été pour analyser à fond le projet Drouin déposé le 1er mars.

A la lumière des travaux de cette commission, l'équipe de Me François Drouin a retouché légèrement son projet avant de le transformer en pièce législative.

Cependant, M. Tremblay a suggéré au gouvernement de retarder l'étude du bill Drouin de quelques jours, le temps de préparer une carte détaillée qui donnerait aux députés une idée précise du nouveau découpage électoral: "Ce serait vraiment faire un travail de bénédictin que de tenter de délimiter les nouvelles circonscriptions à partir de cette mesure législative qui ne contient en somme que des données hautement techniques".

A cette suggestion, M. Lévesque a répondu qu'un porte-parole gouvernemental a effectivement demandé à Me Drouin de fournir à la Chambre une carte modèle accompagnant le projet de loi. Pour ne pas causer des dépenses inutiles, le président des élections n'a pas consenti à se rendre à cette demande, en précisant qu'il attendait une décision de l'Assemblée nationale avant de fabriquer la nouvelle carte électorale qui deviendra officielle.

Toutefois, il s'est engagé à donner avant lundi une esquisse qui illustrera dans les grandes lignes le projet de loi 62.

Avant de retirer sa suggestion de reporter l'étude de ce projet à une semaine, M. Tremblay n'en a pas moins sévèrement blâmé la commission Drouin d'avoir conçu la nouvelle carte en se basant uniquement sur le critère démographique.

A l'exception du comté des Iles-de-la-Madeleine, les 109 autres comprendront un électorat moyen de 32,000 personnes, avec une variante de plus ou moins 25%.

M. Tremblay a réitéré ses objections au travail de la commission Drouin, qu'il accuse d'avoir manqué d'imagination. Il aurait souhaité que d'autres critères aient été observés comme les facteurs socio-économiques et géographiques. Il estime que la diminution de représentation dans les comtés ruraux éloignés de la capitale risque d'engendrer un désintéressement de la part des populations.

Le Ralliement créditiste, qui faisait corps avec l'Unité-Québec à la commission parlementaire, reste également sur ses positions. M. Paul-A. Latulippe, député créditiste de Frontenac, a d'ailleurs observé en Chambre que les idées exprimées auparavant par M. Tremblay correspondaient en tous point à celles de son parti.

Le débat a été ajourné sur cette intervention. Il reprendra la semaine prochaine. Le premier ministre Bourassa compte sur l'adoption de cette mesure législative d'ici les fêtes, "la première dans l'histoire du Québec", dit-il.



Une trentaine de bâtiments de guerre norvégiens, sans compter des chasseurs à réaction et des avions anti-sous-marins participaient hier à la chasse au sous-marin fantôme dans une branche de Sognejord, dite Sogndals Fjord. Toutefois certains journaux manifestent quelque scepticisme quant à la réalité du submersible. On laisse entendre qu'il pourrait s'agir d'une mise en scène organisée par les militaires. L'OTAN plus précisément pourrait vouloir mettre à l'épreuve le dispositif de détection de la Norvège. (Téléphoto AP)

Le NPD de Colombie-Britannique tient un congrès de trois jours

VANCOUVER (PC) – Le Nouveau parti démocratique de la Colombie-Britannique inaugurait hier un congrès annuel de trois jours qui permettra aux militants d'évaluer les performances du premier ministre Dave Barrett depuis sa victoire électorale du 30 août.

Le principal sujet de discussion sera vraisemblablement la propriété publique. Les associations de comtés et les unités régionales ont formulé plusieurs recommandations, dont plusieurs portent sur une intervention du gouvernement dans le secteur privé de l'économie.

Toutefois, le premier ministre, tout en reconnaissant au congrès le droit de formuler des recommandations, s'est réservé le privilège de décider du sort des résolutions présentées.

Le congrès a débuté hier par un discours de M. Barrett dans les Salles luxueuses du Bayshore Inn.

Un vote à la direction provinciale du parti est prévu pour dimanche, mais il ne s'agira que d'une formalité, personne ne s'étant porté candidat à la succession de M. Barrett.

Le vote est obligatoire aux termes de la constitution du parti qui stipule que la direction du NPD doit être ratifiée en congrès annuel. L'assemblée élira aussi un président provincial, quatre vice-présidents et 10 directeurs.

M. Barrett devra asseoir son autorité quand il affrontera plusieurs résolutions radicales sur les expropriations dans le secteur public. Ces résolutions, si elles étaient approuvées, dépasseraient de loin les engagements pris par le gouvernement.

Au cours de sa campagne électorale, M. Barrett ne s'est engagé qu'à nationaliser la B.C. Telephone Co. Il a aussi manifesté le désir d'envisager l'expropriation d'autres industries comme Cominco Ltd dans le domaine des richesses naturelles, et de Westcoast Transmission, dans celui du pétrole.

L'Association du comté de Skeena a préparé une résolution demandant l'expropriation de toutes les entreprises de production et de distribution du gaz naturel.

Une autre entreprise mentionnée est la MacMillan Bloedel, la plus importante entreprise canadienne de produits forestiers. Les militants voudraient que le gouvernement la soumette à une nationalisation, de même que "les autres grands monopoles forestiers".

Au total, 69 résolutions portent sur l'environnement, 44 sur les affaires culturelles et les droits de l'homme, 42 sur l'éducation, 31 sur le travail, 25 sur la santé et 18 sur le bien-être.

D'autres résolutions touchent à des sujets divers. Par exemple, la délégation d'Esquimalt veut changer le nom de la province pour celui de "Colombie-Canadienne".

L'Association de Comox préconise de son côté une taxe qui permettrait la création de sentiers à l'usage des cyclistes et des piétons le long des grandes routes.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
tient une
Enquête publique
le dimanche 26 novembre 1972
de 1:00 hr à 6:00 hrs
sur les droits des
travailleurs non-syndiqués
EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL À DOMICILE
Services Sociaux St-Henri,
730, rue Laporte,
Montréal (Entre St-Jacques et St-Antoine)
Accès: Métro Atwater et autobus 90
Invitation à tous les citoyens

Stanfield à Montréal lundi

OTTAWA (PC) – Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield, fera lundi une première visite à Montréal depuis les élections du 30 octobre.

M. Stanfield prendra la parole devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal à cette occasion.

Le leader conservateur a déjà reconnu, au début de la semaine, à Edmonton, l'échec de son parti dans le Québec, lors du dernier scrutin et s'est dit résolu à se mettre à la tâche immédiatement afin de réorganiser ses structures provinciales de façon à obtenir des résultats plus satisfaisants à la prochaine élection qui peut être déclenchée dans un avenir plus ou moins proche.

Comment "se faire passer un sapin"

TORONTO (PC)–Dans le Toronto métropolitain, le sapin de Noël va coûter $1 de plus, prévoit l'Association des producteurs de sapins de Noël en Ontario.

On précise que le sapin de sept pieds, de bonne qualité, coûtera $7, au lieu de $6 comme l'an dernier.

La faute en incombe, dit-on, au coût plus élevé des terrains et de la main-d'oeuvre, à la diminution des exportations, à la lutte contre les insectes, à une température qui nuit à la récolte.



BOYCOTTER LES PRIX ET MOURIR!

NON, à COOPRIX VOUS TROUVEREZ
des produits alimentaires et non alimentaires à des prix coopératifs.
A COOPRIX, vous pouvez même équilibrer votre budget.

:cooprix:::

MONTRÉAL – CHARLESBOURG – RIMOUSKI – JONQUIÈRE

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

ELIE Marianne. Accidentellement le 22 novembre 1972 à l'âge de 22 ans, est décédée, Marianne Elie, fille de Gérard Elie et d'Aline Dansereau, soeur de François (époux de Nicole Chadillon), Michèle (Mme Jean Verdy), Louise (Mme Serge Cournoyer), Catherine, Antoine, Vincent, Christian, Pascal et Isabelle.
Les funérailles auront lieu lundi le 27 novembre. Le convoi funèbre partira de sa résidence No 636 rue Dunlop, Outremont pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10 a.m. heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons aux oeuvres de votre choix seraient appréciés.

SIMARD Albina. Au Pavillon Ste-Anne à Lachine, le 24 novembre 1972 à l'âge de 79 ans, est décédée Albina Godin, épouse de feu Albert Simard. Elle laisse ses enfants, Paul, Jacques, Cécile, Raymonde (Mme Victor Martin), Soeur Thérèse Simard, s.s.a., Marthe (Mme André Duquette), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 27 courant Le convoi funèbre partira des Salons Boudrias & Cormier Ltée, no 816 boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.


os de baleine
— pangnirtung

nous vous offrons les plus vastes collections d'art indien, africain et esquimau au canada

CENTRE D'ARTISANAT INTERNATIONAL
1452, RUE PEEL
TEL. 844-2537
Paul BOUVRETTE dir.-gen.

Réserve des Moines No 427-C
Cuvée Madame No 451-A
vins français à peu de frais
Agents: Importations Durand Ltée.
$2.00 CHACUN

La CSN contre-attaque

Le mouvement sécessionniste chez les chauffeurs d'autobus favorise la CTCUM

par Pierre Richard

A la veille de l'ouverture des négociations pour un nouveau contrat de travail, la tentative de créer un syndicat indépendant qui regrouperait les quelque 3,200 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro actuellement membres de la CSN, ne peut que faire le jeu de l'employeur, c'est-à-dire de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), ont affirmé hier les dirigeants du Syndicat des employés de transport de Montréal (CSN).

On sait que le président du Syndicat des employés de transport, M. Roland Fournier, et les membres de l'exécutif de la section des chauffeurs et opérateurs de ce syndicat, font présentement campagne pour mettre sur pied un syndicat, indépendant, affilié à aucune centrale syndicale, pour représenter les 3,200 chauffeurs et opérateurs de la CTCUM.

Les deux autres sections du Syndicat des employés de transport de Montréal, soit celle des employés de garage et de l'entretien (1,600 membres) et celle des caissiers (100 membres) ainsi que la majorité des membres de l'exécutif demeurent fidèles à la CSN.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Bernard Tessier, un des dirigeants du Syndicat du transport, a soutenu que le mouvement en faveur d'un syndicat indépendant est dirigé par la "clique du syndicat de boutique" auquel appartenaient les employés de la Commission de transport de Montréal avant leur adhésion à la CSN, en 1964.

"Les anciens officiers de la Canadian Brotherhood et Railways and other transport, avec l'appui de la CTCUM, tente de scinder le Syndicat du transport à l'approche des négociations de janvier prochain", a déclaré M. Tessier.

La collusion entre l'employeur et les sécessionnistes devient évidente, a affirmé M. Tessier, lorsque la CTCUM permet que 60 chauffeurs soient libérés pour faire du recrutement pour le nouveau syndicat sur les heures de travail alors que les représentants de la CSN en sont empêchés.

Il y a quelque jours, M. Fournier a déclaré que 2,400 des 3,200 chauffeurs ont déjà signé une carte d'adhésion au nouveau syndicat indépendant qui doit être créé sous peu. Les dirigeants du Syndicat du transport doutent des chiffres avancés par M. Fournier, car s'ils étaient vrais les sécessionnistes auraient déjà présenté une demande pour faire accréditer leur nouveau syndicat. Ils ont jusqu'au 12 décembre pour faire une telle demande.

Comment expliquer que "la clique" d'avant 1964" puisse avoir aujourd'hui le contrôle de la section des chauffeurs et opérateurs? Les dirigeants du Syndicat affirment que cette "clique" a été bannie de tous les postes en 1964 pour une période de trois ans, qu'au moment de la grève de 1967 elle a tenté de semer la division et qu'elle a réussi à reprendre le pouvoir en 1970. Quant au président Roland Fournier, ils soutiennent "qu'il s'est laissé corrompre par la clique".

Pour sa part, M. Fournier avait affirmé cette semaine que la principale raison qui est à l'origine du mouvement en faveur d'un syndicat indépendant, est le fait que la majorité des chauffeurs ne sont pas d'accord pour que la CSN utilise leur argent pour faire de l'action politique.

Les dirigeants du Syndicat du transport ont reconnu qu'ils avaient beaucoup de difficultés à rejoindre les chauffeurs pour les informer de leur point de vue et ont dit avoir l'intention de multiplier les rencontres au cours des prochaines semaines pour contrer le mouvement sécessionniste.

Le Syndicat du transport a aussi convoqué pour lundi soir prochain à l'auditorium Le Plateau une assemblée générale des membres des trois sections pour discuter des prochaines négociations et du fonds de pension; il sera

Voir page 6 : CTCUM

Deux enfants périssent dans un incendie

SUDBURY (PC) – Deux enfants ont péri et deux adultes ont été blessés, hier, dans l'incendie d'une maison de la banlieue de Sudbury. On n'a pas donné le nom des victimes.

L'incendie s'est déclaré vers 9 heures, après le départ de deux autres enfants pour l'école.

Les pompiers ont rapporté que le feu a pris dans le salon et que les quatre occupants se trouvaient à l'étage. La femme a sauté par la fenêtre, et l'homme est resté suspendu jusqu'à ce qu'un voisin vienne le libérer.

On a retrouvé le corps d'un bébé et d'un jeune enfant.

CP Air perd son permis de charter pour 6 jours

OTTAWA (CP) – La Commission canadienne des transports a trouvé la compagnie CP Air coupable de deux infractions aux règlements concernant les vols nolisés et a suspendu son permis nord-atlantique de "charter" pour six jours, à compter de minuit dimanche, le 26 novembre.

La compagnie n'a aucun vol nolisé à son calendrier pour la période s'étendant du 27 novembre au 2 décembre, mais la suspension de son permis fait qu'elle ne pourrait en avoir durant cette période.

En plus de CP Air, deux transporteurs britanniques ont été appelés, le 15 septembre dernier, à se présenter devant la Commission canadienne des transports pour se défendre contre des accusations de violation des règlements. Ces violations avaient été décelées l'été dernier par des inspecteurs de la commission.

Aucune décision n'a encore été prise concernant les deux transporteurs britanniques: Dan-Dair et Donaldson International. Pour ce qui est de Dan-Air, deux nouvelles accusations de violation des règlements concernant les vols nolisés viennent d'être portées.

CP Air a commis sa première infraction le 25 juillet, à l'occasion d'un vol nolisé Montréal-Amsterdam pour le compte d'un club de camping nommé Yverdon. Les passagers étaient censés être tous des visiteurs européens rentrant dans leur pays, mais les inspecteurs de la commission constatèrent qu'il y avait parmi eux 34 résidants du Canada.

Le lendemain, soit le 26 juillet, CP Air commettait sa seconde infraction à l'occasion d'un vol Bruxelles-Montréal pour le compte du même club européen. Les passagers étaient censés être tous des Européens devant rentrer dans leur pays via New York, mais la moitié d'entre eux, selon la commission, étaient des Canadiens rentrant d'Europe.

Les infractions dont la compagnie Dan-Air est accusée se rapportent à trois vols nolisés Vancouver-Londres, dont deux pour le compte de la Canadian Skibob Association et l'autre pour le compte du British Columbia Cricket Club.

Dans ce dernier cas, les inspecteurs constatèrent le 2 octobre que 23 passagers de retour n'avaient pas pris le vol qu'ils étaient censés avoir pris le 4 septembre pour se rendre à Londres; que nombre de passagers avaient quitté le Canada ou les Etats-Unis à des dates s'échelonnant du 28 mars au 10 septembre; que six organismes, autres que le club de cricket participaient au nolisement, et que tous les passagers, sauf trois, avaient des billets indiquant un départ de Vancouver le 4 septembre.

Le 2 octobre également, les inspecteurs de la commission constatèrent que la moitié des passagers d'un vol nolisé de Dan-Air à destination de Londres ne faisaient le voyage que dans un sens, tout en étant en possession de billets de retour émis par la même compagnie.

La commission a donné à Den-Air jusqu'au 27 novembre pour se défendre.

Les règlements canadiens exigent que les passagers d'un vol nolisé soient membres des organismes qui louent l'avion. Et lorsqu'il s'agit d'un voyage aller-retour, les mêmes passagers doivent se trouver sur les vols de l'aller et du retour.

En août, la commission des transports avait retiré à la compagnie suisse Balair l'autorisation d'effectuer des vols nolisés à partir du Canada, à cause de violations des règlements canadiens.

Les étudiants adultes protestent

La Fédération des étudiants adultes du Québec a protesté hier auprès du ministère de l'éducation contre sa décision de transférer de Laval à Montréal un cours de formation technique à l'intention de gens en chômage.

Une quinzaine d'étudiants adultes, en formation depuis 5 semaines, seraient touchés par la mesure. Ils étaient inscrits à un cours en technique du plastique et du fibre de verre donné par la Commission scolaire régionale Duvernay.

Si la décision de la direction générale de l'éducation permanente est appliquée, ils devront désormais se rendre au Centre Parthenais de la Commission des écoles catholiques de Montréal situé au coeur de la métropole.

Les étudiants, qui sont desservis par le Centre de main-d'oeuvre de Laval, déplorent d'avoir à se rendre à un endroit aussi éloigné, alors qu'auparavant les cours se donnaient à proximité de leur domicile. Ils craignent aussi des problèmes d'adaptation avec de nouveaux professeurs.

Le parachutage dont ils se disent victimes leur est d'autant plus pénible qu'ils n'en comprennent pas les motifs. Un porte-parole du ministère aurait invoqué des raisons d'argent dans sa réponse au conseiller technique de la Fédération, M. Jean-Marc Bernier. Ce dernier estime cependant que l'argument du ministère est absolument faux. La raison du transfert serait plutôt liée à un conflit de personnalités.

■ aujourd'hui

Au pavillon Ignace-Bourget du Cégep Bois-de-Boulogne, a lieu le congrès annuel de l'Association québécoise des professeurs de français sur le thème **"Le professeur de français, agent de changement ou gardien de musée?"**

●

A 9 heures, **défilé du Père Noël à ville de Laval** depuis le campus Pont-Viau (6e ave. et boul. de la Concorde) jusqu'au Centre Laval.

●

A 10h, au Grand salon du Centre communautaire de l'universtié de Montréal, **une messe sera célébrée à la mémoire de M. Alfonso Carderera,** ancien professeur titulaire au département d'études anciennes et modernes de l'U de M.

●

A 10h, à la Moot Court Room de l'université McGill, 3644 Peel, The Society to Overcome Pollution organise **un entretien avec M. Victor Goldbloom,** ministre de l'environnement.

●

De 13h à 22h, à l'école polyvalente Jeanne-Mance, angle Bordeaux et Rachel, le public est invité à **une exposition-vente d'objets d'artisanat** conçue par un groupe de personnes âgées à l'occasion du 10e anniversaire de la présence à Montréal des Petits frères des pauvres-Jeunesse et troisième âge.

●

A 19h, à la salle de Bal de l'hôtel Bonaventure, a lieu le **14e bal annuel de l'Alliance israélite universelle.**

●

A 19h, au 16 rue Saint-Sylvestre à Longueuil, le maire Marcel Robidas reçoit Mlle Monique Taillon, qui a reçu le titre de **"Miss Canada Culture".**

●

A 19h, à l'hôtel Ritz-Carlton, l'Association France-Canada offre **un dîner-gala "fête parisienne"** en présence de Mme Pierre-Auguste Messmer, épouse du premier ministre de France.

●

A 20h, au 1065 rue Pie-X, **soirée bavaroise** organisée par la chorale Saint-Pie-X.

●

A 20h, à la salle E-310 de l'université de Montréal, le Dr Aurèle Baulne est le conférencier invité de la Société de biologie de Montréal. Il traitera du **problème de la drogue et de ses implications sociales.**

●

A 20h, à la salle paroissiale Saint-Louis-de-France, 750 Roy est, a lieu **la partie de cartes annuelle** de l'Association des femmes célibataires.

●

A 20h30, à l'hôtel Berkeley, **soirée dansante et défilé de mode** organisés par la section Ski du Centre de l'Immaculé-Conception.

DIMANCHE

A 14h30, **manifestation en l'honneur du Christ-Roi** à l'église Notre-Dame.

●

De 13h à 18h enquête publique de la Ligue des droits de l'homme sur **les droits des travailleurs non syndiqués** (exploitation par le travail à domicile) aux Services sociaux Saint-Henri, 730 rue Laporte, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine.

●

A 15h, le ministre de l'environnement, M. Goldbloom, est conférencier à **la journée anniversaire du Decary Manor,** 5280 boul. Décarie.

●

A 18h, à l'émission Politique Atout de Radio-Canada, l'animateur André Payette reçoit **le ministre des communications, M. Jean-Paul l'Allier.**

Les grévistes de Nordair craignent la 'catastrophe'

Les 240 employés de la compagnie Nordair, en grève depuis le 14 novembre dernier, ont demandé hier au gouvernement fédéral de faire une inspection immédiate des avions de la compagnie "avant qu'une catastrophe ne survienne".

Dans un télégramme au ministre fédéral du transport, M. Don Jamieson, l'Association internationale des machinistes et travailleurs en aéroastronautique soutient qu'une inspection des appareils est urgente, parce que leur entretien est fait par du personnel de cadre.

Le Syndicat affirme que l'entretien des appareils est actuellement fait par 14 employés de cadre alors que le service normal requiert 240 personnnes. M. Victor O'Reagan a mis le public en garde contre le risque de défauts mécaniques à cause d'un entretien inadéquat.

Plus tôt cette semaine, la compagnie Nordair a obtenu de la Cour une injonction provisoire ordonnant au syndicat de limiter à cinq le nombre de piqueteurs en face des bureaux de la compagnie à l'aérogare de Dorval.

La compagnie s'est plainte de ce que le harcèlement pratiqué par les grévistes l'a obligée à annuler tous ses vols réguliers à l'exception de ceux vers le Nord du Québec et l'Arctique et des vols nolisés du week end vers le sud des Etats-Unis et les Caraïbes.

Aucun contact n'a eu lieu entre les parties depuis le 14 novembre dernier.

Examen psychiatrique pour le jeune Vietnamien

Un jeune Vietnamien, accusé d'avoir assassiné un de ses compatriotes à coups de hache mardi dernier, à Montréal, devra subir un examen psychiatrique avant toute autre procédure judiciaire.

Nguyen Nhan Phung, selon le Dr Auguste-Benoit Clément, doit être soumis à un examen psychiatrique. C'est le procureur du jeune homme, M. Robert La Have, mandaté par l'assistance judiciai-

Voir page 6 : Examen

Le juge Robert Cliche nommé médiateur au Cegep Saint-Hyacinthe

par Gilles Léveillé

Le juge en chef adjoint de la Cour provinciale, Me Robert Cliche, a été nommé médiateur, hier, dans le conflit qui oppose la direction du cegep de St-Hyacinthe aux professeurs et aux étudiants.

L'annonce de cette nomination a été faite par le ministre de l'éducation, M. François Cloutier. Elle suit de peu une rencontre entre les fonctionnaires de la direction générale de l'enseignement collégial et les représentants de la direction, des professeurs et des étudiants de cette maison d'enseignement.

Le mandat de Me Cliche consiste à aider les parties en cause dans le conflit à trouver elles-mêmes une solution. Dans le cas d'une impasse, le médiateur devra faire rapport au ministre, qui avisera des mesures à prendre.

Le nom de Me Cliche faisait partie d'une liste que des représentants de M. Cloutier avaient proposée aux différents groupes impliqués dans le conflit.

Selon les termes du télégramme expédié par le ministre au syndicat, la médiation de Me Cliche commencera lundi matin à 10h. Un porte-parole des professeurs, M. André Hubert, a fait état de l'étonnement de ses confrères devant ce délai de deux jours.

La journée d'hier à St-Hyacinthe a été marquée d'une manifestation dans les rues de la ville. Une marche a rassemblé près de 400 personnes, pour la plupart des professeurs et des étudiants, et s'est terminée au siège social du cegep, rue Bourdages.

A cet endroit, le président de la CSN, M. Marcel Pepin s'est adressé aux manifestants. Il a insisté sur les enjeux du conflit, à savoir l'amélioration de l'enseignement, au moyen d'une participation active des étudiants et des professeurs, et le combat à mener contre une équipe de dirigeants affichant un antisyndicalisme rétrograde.

M. Pepin a voulu aussi marquer par sa présence la solidarité de la centrale avec la Fédération nationale

Voir page 6 : Robert Cliche



M. Robert Cliche

■ les tribunaux

par Guy Deshaies

La théorie de la Couronne est insensée (F. Simard)

Francis Simard, condamné à la prison à vie pour le meurtre de Pierre Laporte, a déclaré, hier, devant la cour d'appel que la théorie de la Couronne voulant que M. Laporte ait été étranglé par les frères Rose et lui-même, le 17 octobre 1970, était fausse et insensée.

Simard, plaidant lui-même, devant cinq juges de la cour d'appel, sa requête pour faire casser le verdict et obtenir un nouveau procès, a rappelé le témoignage de deux jeunes filles qui ont déclaré que Paul Rose se trouvait chez elles depuis deux jours lorsque M. Laporte est décédé.

Or, d'après une déclaration que la police attribue à Simard mais qui n'est pas signée, ce dernier aurait affirmé que M. Laporte avait été étranglé par lui et les frères Rose.

De surcroit, Francis Simard a rappelé les propos de Me Fernand Côté, procureur de la Couronne au procès de Jacques Rose, qui a déclaré récemment en cour que M. Laporte avait tenté de s'enfuir des lieux de sa séquestration et qu'on l'avait retenu d'une façon telle qu'il était mort.

Mais les motifs d'appel de Francis Simard ont porté surtout sur l'attitude du juge à son endroit, sur les décisions du magistrat au cours du procès et sur ces conditions de détention.

En gros, Simard allègue qu'il n'a pas eu droit à une défense pleine et entière et que le juge a manifesté une attitude hostile empreinte de partialité.

Il rappelle que le juge Alphonse Barbeau lui a refusé une table pour écrire alors qu'il se défendait seul, qu'il n'a pas permis à son avocat-conseil, Me Pierre Cloutier, de prendre place avec lui, qu'il l'a interrompu alors qu'il présentait une requête légale à savoir que la cour décline sa juridiction, qu'il a injustement et sans droit condamné l'accusé à quatre reprises pour outrage au tribunal, etc.

Simard a déclaré qu'il n'avait pas le choix et que la seule alternative que le juge Barbeau lui avait laissée était de se taire.

Enfin, Simard reprend ses requêtes pour le déclin de la juridiction de la cour du Banc de la Reine et pour la récusation du tableau des jurés.

Debout devant les juges Montgomery, Brossard, Rivard, Tremblay et Lajoie, Francis Simard a ensuite dit que son langage était celui d'un Québécois et par conséquent le langage d'un étranger devant leur cour de justice. "Tant qu'il n'y aura pas de lois pénales québécoises, de tribunaux québécois et de justice québécoise, a-t-il prophétisé, les palais de justice continueront de cacher et de justifier les injustices faites en dehors des palais de justice et dont souffrent les Québécois".

C'est Me Jean-Guy Boilard qui a pris la défense de la Reine en arguant brièvement que Simard ne devait s'en prendre qu'à sa propre incurie puisqu'il avait choisi de se défendre seul et qu'il avait

Voir page 6 : Francis Simard

La cour d'appel est saisie de la cause O'Bront

par Jean-Pierre Charbonneau

Après plus d'un an d'attente, la Cour d'appel a enfin entendu, hier, la première des trois causes de l'affaire O'Bront, celle de la compagnie O'Bies Meat Inc., de Ville Saint-Laurent, contre laquelle les policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé ont obtenu à deux reprises la permission de perquisitionner les comptes bancaires.

Plus tôt cette semaine, soit mardi, le juge Albert Malouf de la Cour du banc de la reine a cassé et annulé les deux autres brefs de certiorari qu'avait obtenus le financier William O'Bront, en février 1971, O'Bront voulait empêcher les policiers, affectés au Bureau de recherche sur le crime organisé, d'exécuter des mandats de perquisition dans ses comptes bancaires et de deux de ses compagnies, les firmes Alouette Meat Inc. et O'Bies Meat Inc.

A la suite de l'émission temporaire de ces brefs de certiorari, plusieurs juges ont refusé de se saisir de la cause de O'Bies Meat Inc., choisie pour être débattue la première.

Finalement, le juge Roger Ouimet, qui avait lui-même émis les brefs de certiorari dans ce cas accepta de revenir sur sa première décision et d'entendre la cause. L'audition eut donc lieu au mois de septembre 1971 et à l'issue d'une journée de débat entre les procureurs de O'Bront, Mes Antoine Geoffrion et Harvey Yarcsky, et les procureurs de la couronne, Mes Jacques Dagenais et Pierre Sauvé, le juge décida d'annuler et de casser le bref qu'il avait émis à la demande de O'Bies Meat Inc.

Naturellement, la cause fut portée en appel, d'autant plus que le juge Ouimet lui-même avait recommandé que sa décision soit débattue devant la Cour d'appel.

Toutefois, les choses ont traîné en longueur depuis septembre 1971 et ce n'est que hier que la cause a été entendue. Entre-temps, outre les décisions du juge Malouf, la Cour d'appel a toutefois rendu une

Voir page 6 : O'Bront

Deux narcomanes se feront désintoxiquer en C.-Britannique

Deux narcomanes, déclarés coupables de possession de 20 grammes d'héroïne, ont été conduits au Centre de Matsqui, en Colombie-Britannique, pour y être désintoxiqués.

Cette institution pénitentiaire spécialisée dans le traitement des narcomanes, est la seule du genre au Canada. C'est à la demande de leur avocat, Me Nikita Tomesco, du reste, que Jean Meunier et Gilles Mercier, seront gardés à Matsqui durant les deux prochaines années.

C'est le 21 avril dernier que les policiers de la Sûreté du Québec s'étaient lancés à la poursuite d'une voiture suspecte sur la Transcanadienne et avaient capturé les deux hommes et les 20 grammes d'héroïne qu'ils venaient de payer $1,500 à un trafiquant.

Etant donné la grande quantité de drogue saisie ils avaient été accusés de possession dans le but d'en faire le trafic mais la preuve avait par la suite été faite que les deux accusés étaient à ce point adeptes de la drogue que cette quantité ne justifiait quant à eux qu'une simple possession pour usage personnel.

Le Dr Rubin Laurier, attaché au centre de détention de Montréal, a appuyé sans réserve la demande de Me Tomesco de confier les deux esclaves de la drogue à un centre spécialisé.

Fraude de $1,425,874: la province abandonne les procédures

Deux hommes d'affaires montréalais, MM. Harry Post et Oscar Gelfand, accusés d'avoir commis une fraude de $1,425,874 en 1960 ont vu, hier, leurs démêlés avec la justice prendre fin comme par enchantement et plus précisément par voie de "nolle prosequi".

Le procureur ad hoc de la Couronne dans cette affaire, Me Michel Proulx, a fait savoir au juge Jacques Ducros en effet que le procureur général de la province abandonnait les procédures contre MM. Post et Gelfand.

Ces derniers avaient été condamnés à quatre années de prison et à une amende de $35,000 en 1967 à l'issue d'un très long procès. Il avaient été libérés sous cautionnement et s'étaient adressés à la cour d'appel.

Entre-temps la cause a été remise des dizaines de fois d'où la longueur des délais dans cette affaire qui traîne depuis 12 ans devant nos cours mais qui n'empêche aucunement les accusés de vaquer à leurs occupations.

Le 24 février dernier, la cour d'appel du Québec ordonnait un nouveau procès mais encore là les délais se sont prolongés pour diverses raisons. Hier, le procès devait enfin s'ouvrir aux assises mais on a appris que les procédures étaient suspendues par le bon vouloir de la Reine.

Post et Gelfand, d'après l'acte d'accusation, auraient réclamé indûment des sommes des compagnies d'assurances après le mystérieux incendie de leur manufacture en 1960.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

CENTRE D'EXAMENS DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MONTRÉAL
Place Bonaventure, Étage E
2 Élysée
MONTRÉAL
Tél. 866-6551

- B.E.P.C. (BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE) : Clôture des inscriptions le 25 février 1973
- BACCALAURÉAT Clôture des inscriptions le 25 février 1973
- C.A.P. (CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE) : Clôture des inscriptions le 10 janvier 1973
- C.A.P.E.S. et AGRÉGATIONS : Clôture des inscriptions le 14 janvier 1973

éditorial

Une tradition qui n'a rien d'immuable

Au lendemain de l'élection du 30 octobre, on a pu lire dans la presse anglophone – phénomène assez inusité – quelques articles remettant en question le système électoral canadien.

Anthony Westell, par exemple, publiait dans le Toronto Star au début de novembre un article fort intéressant à ce sujet. Devant les disproportions parfois énormes entre la volonté exprimée par les électeurs des différentes régions et la répartition des sièges parlementaires entre les partis, le chroniqueur politique bien connu concluait presque à la faillite du système électoral canadien. Il se demandait carrément s'il ne faudrait pas envisager de le remplacer par un système plus apte à refléter fidèlement les diversités désormais permanentes du paysage politique canadien.

Or, cette façon un peu trop libre de réagir à l'élection du 30 octobre n'a pas eu l'heur de plaire à un certain "establishment" intellectuel anglo-canadien. Prenant la parole à son tour dans le Star du 20 novembre, l'historien Kenneth McNaught, de l'université de Toronto, affirme que, des commentateurs qu'il a lus, Westell est "peut-être le plus confus". A celui-ci, il adresse deux reproches majeurs, celui d'avoir osé constater que l'élection du 30 octobre a engendré un fouillis ("mess") et celui d'avoir suggéré que la représentation proportionnelle serait peut-être une formule intéressante pour le Canada. Sur chacun des deux points, McNaught rejette péremptoirement les conclusions de Westell. Parce que la force de la démonstration est en proportion inverse de celle avec laquelle les conclusions sont affirmées, on se demande si McNaught n'a pas été emporté en l'occurrence par un conservatisme instinctif qui n'a que peu en commun avec la réalité d'aujourd'hui.

•

Il serait facile, à partir des résultats des cinq dernières élections fédérales, de montrer que le système actuel a été largement responsable d'une représentation déséquilibrée des partis et des régions au sein du parlement. Mais comme la dernière élection fournit à cet égard un exemple plus actuel, limitons à celle-là notre examen.

En ce qui touche la représentation de chaque parti aux Communes, il se produit déjà, indépendamment des régions, des écarts sérieux. Ils sont cependant moins graves qu'à d'autres élections. Le parti libéral, par exemple, a obtenu 39% des suffrages: ce pourcentage correspond de très près à la proportion des sièges qui lui échoit aux Communes. Le parti conservateur, pour sa part, détient près de 40% des sièges au parlement; s'il n'en avait tenu qu'à son pourcentage de voix, il aurait dû se contenter de 40 sièges. Les partis les plus affectés par le système sont encore une fois les tiers partis: le NPD et le Crédit social, à ne s'en tenir qu'à leur pourcentage respectif de voix, auraient dû obtenir 45 et 20 députés respectivement. Ils n'en ont en réalité que 31 et 15 chacun. Il a été question d'une coalition libérale-néo-démocrate: sous un système de représentation traduisant fidèlement la volonté des électeurs, une telle coalition eut été beaucoup plus plausible.

Sérieux en eux-mêmes, ces écarts sont aggravés par les déséquilibres qu'a engendrés l'élection dans la représentation régionale des partis. Sur-représentés dans l'ouest où, avec à peine 40% des voix, ils décrochent 44 sièges sur 70, les conservateurs se retrouvent, par contre, avec une députation québécoise très inférieure à celle que justifierait leur pourcentage de voix. Des constatations semblables valent pour la représentation des libéraux dans les provinces atlantiques et dans l'ouest. A chacune des deux extrémités du pays, le parti de M. Trudeau sort de l'élection avec représentation parlementaire bien inférieure à celle qu'eut justifiée son nombre de voix. Le système devrait normalement contribuer à cimenter l'unité du pays. Il en fait ressortir cette fois les différences avec des disproportions qui les font paraître encore plus graves qu'elle ne sont peut-être en réalité. Plusieurs se voilent pudiquement la face devant ces résultats, refusant même de penser qu'ils pourraient être signe de divisions. Il ne leur vient pas à l'esprit que ces divisions fussent apparues moins graves sous un système de représentation moins susceptible d'arbitraire.

La théorie voulait jusqu'à maintenant que les écarts du système s'annulent en longue période, que les injustices subies par un parti à l'occasion d'une élection soient effacées par les avantages obtenus à l'élection suivante et que les maux infligés à des groupes particuliers soient amplement compensés par la grande stabilité qui en découlait dans le fonctionnement du gouvernement. La dernière justification est devenue passablement caduque depuis quinze ans. Depuis 1857, le Canada a connu sept élections générales; cinq ont donné des gouvernements minoritaires; une seule (celle de 1962) a vu un parti remporter plus de 50% des suffrages.

Quant aux deux premières justifications, elles ne résistent guère à l'examen. La contradiction la plus grave et la plus permanente provient à cet égard de l'expérience du parti conservateur au Québec. Même s'il a obtenu à chaque élection depuis 1957 un pourcentage de voix qui eut pu normalement lui donner une représentation parlementaire convenable au Québec, ce parti n'a réussi qu'une fois, au cours des sept dernières élections, à se donner un groupe parlementaire québécois quelque peu nombreux. Les responsables du parti ont certes commis des erreurs nombreuses qui expliquent largement ces échecs. Mais comment ne pas admettre que le système électoral est venu grossir démesurément les conséquences de ces erreurs?

•

Afin de remédier aux faiblesses d'un système qui donne des signes d'usure, Westell et quelques autres ont esquissé deux solutions possibles: la représentation proportionnelle et le gouvernement de coalition.

McNaught soutient que l'expérience canadienne ne plaide guère en faveur des gouvernements de coalition. Les exemples qu'il invoque à cet égard lui donnent raison. Au plan national, la seule expérience dont l'histoire fasse mention fut le gouvernement Borden de 1917: cette expérience fut faite dans des conditions trop exceptionnelles et donna lieu à des suites trop ancrées dans les mémoires pour qu'on ose l'invoquer. Au plan provincial, quelques expériences furent tentées, notamment au Manitoba et en Colombie-britannique: le parti plus faible en sortit généralement écrasé ou avalé par le parti dominant. On comprend, à la lumière de ce dossier, que le NPD de M. Lewis ne soit pas trop séduit par l'idée de coalition. Une vieille tradition incline plutôt les tiers partis à accepter les injustices dont ils sont souvent victimes, quittes à espérer que le hasard d'un système très propice aux accidents de parcours finira par jouer en leur faveur.

Lorsque McNaught soutient, par contre, que la représentation proportionnelle "serait complètement inacceptable au regard de notre tradition politique", on constate avec étonnement qu'il n'apporte aucun argument à l'appui de sa thèse. Veut-il dire que le peuple canadien, incapable de plus d'élévation, préférera toujours un système qui engendre les injustices décrites tantôt? Veut-il dire que l'essence même du régime parlementaire serait contredite par l'introduction de la représentation proportionnelle? Veut-il dire que les inégalités actuelles finiront pas se résorber d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin de toucher au système?

La représentation uninominale à un tour vient principalement du Royaume-Uni où elle continue, à la faveur d'un bi-partisme toujours solidement établi, à se révéler efficace. Rien n'assure cependant qu'elle soit la seule et la meilleure façon d'assurer la formation démocratique d'un parlement, surtout dans un pays que caractérisent d'importantes différences culturelles et géographiques. L'expérience de pays nombreux et dotés de solides traditions démocratiques enseigne au contraire que le régime parlementaire peut très bien s'accommoder de la représentation proportionnelle.

L'auteur de ces lignes a eu l'occasion ces derniers temps de voir à l'oeuvre le système allemand, qui est l'un des plus rigoureux qui soient en matière de représentation proportionnelle. M. McNaught voudra-t-il soutenir que la prochaine Diète allemande sera moins authentiquement représentative que le parlement canadien issu de l'élection du 30 octobre? On trouvera au sein de la première un équilibre, un dosage dans la représentation de chaque grand courant politique qui sera hélas beaucoup moins parfait dans le second. Serait-ce pécher contre notre "tradition" que de le constater froidement et sans passion?

•

La tradition politique canadienne n'a rien d'immuable. Les temps difficiles que nous traversons sont, pour les citoyens, l'occasion de s'interroger sur les institutions qui les régissent. La représentation proportionnelle fait partie de ces questions qu'au Canada, nous avons toujours refusé d'examiner avec le détachement voulu. Si l'on veut nous faire voir qu'elle ne serait pas efficace et désirable, il faudra le faire avec une autre méthode que celle du professeur McNaught. Celle-ci relève plus d'un dogmatisme stérile que du réalisme et de l'ouverture qu'on est habitué de trouver chez l'historien.

Claude RYAN



— Appelons cet endroit Mon Réal

lettres au DEVOIR

Un "deux" à la mémoire de Joseph Folliet

De 1958 à 1968, durant dix ans, membre de la Commission générale des Semaines Sociales de France et permanent à l'équipe nationale des secrétariats sociaux, j'ai partagé avec Folliet son action sociale et sa foi dans le mouvement que Marius Gonin appelait déjà catholicisme social.

Bavardant récemment avec un ami québécois, celui-ci me rappelait tout ce qu'il devait à ce mouvement et tout ce qu'un homme comme Folliet avait apporté à une certaine génération de Canadiens français.

Or, paradoxalement, le jour même où Gérard Lemieux rendait hommage à Folliet dans Le Devoir, je recevais une lettre du Président des Semaines Sociales de France adressée à tous les membres de la Commission générale leur signalant la situation précaire de l'institution. Université populaire itinérante, rassemblant chaque année des foules de plus de 4,000 personnes, les Semaines sociales n'échappent pas à la désaffection croissante du public à l'égard des grands ressemblements nationaux.

Les Semaines sociales repensent donc en profondeur leurs formules de travail. Mais, dans le court terme, la semaine sociale de l'été 73 qui doit se tenir à Lyon, la ville de Folliet, est compromise, faute de moyens financiers suffisants et le président termine sa lettre en demandant à chacun des membres de la Commission de mobiliser ses amis pour réunir au minimum 200 dollars.

La dernière fois que j'ai pu bavarder longuement avec Folliet, c'était à l'été 1970, au cours d'une semaine sociale, et il me demandait avidement des nouvelles du Québec dont il avait conservé un souvenir extraordinairement vivant. Il demeurait soucieux de la survie du Canada français et attachait beaucoup d'importance aux relations entre le Québec et la France. Quand je lui signalais quelques-uns des malentendus existant au coeur de ces relations, paraphrasant Oscar Wilde, il me répondit avec sa malice coutumière: "Pas étonnant qu'ils ne se comprennent pas, ils parlent la même langue."

Rapprochant les deux événements, la mort de celui qui fut l'apôtre des Semaines sociales en France et dans le monde et la menace qui pèse sur les Semaines sociales de France, j'ai rêvé un instant que tous les Québecois qui avaient reçu quelque chose de Folliet lui envoyaient un "deux" et qu'ainsi, au-delà des frontières et de la mort, se continuait le partage d'autrefois. Et j'ai revu le sourire heureux de mon ami Joseph, à l'abri de sa pipe légendaire.

René DIDIER
Montréal, le 20 novembre 1972

NDLR: Le Devoir servira volontiers d'intermédiaire pour ceux qui voudraient donner suite au voeu de notre correspondant.

Faut-il pleurer la défaite de Jean-Luc Pepin ?

Le Devoir s'est montré très tendre envers Jean-Luc Pépin depuis sa défaite électorale. Pourquoi? Lors de la crise faite sur mesure d'octobre, 1970, Pépin appuyait l'ordre établi sans réserve et a voté pour l'infâme loi Turner tandis que les créditistes, en troisième lecture, avaient le courage de voter contre. Il est bien possible que quelques électeurs québécois avaient le bon sens de s'en souvenir le 30 octobre – le député créditiste René Matte montrait clairement aux électeurs qu'il n'est pas prêt à laisser tomber dans l'oubli convenable toute cette odieuse affaire.

Il faut noter aussi qu'aucun créditiste n'assistait la semaine dernière à la rencontre clandestine de la haute finance américaine et de l'élite indépendantiste. Je comprends mal les théories du Major Douglas, mais le programme du parti n'envisage aucunement la vente à l'avance d'un Québec indépendant.

John D. GRUBE
Toronto, le 21 novembre 1972.

L'assurance des faibles

Après le congrès libéral, on peut dire que les libéraux ont: 1– un formidable complexe d'infériorité envers les Anglais, bien évident à voir la façon dont ils se sont "écrasés" en face d'eux, n'ayant pas le cran de leur imposer d'aller à l'école québécoise. 2– une extraordinaire capacité de lâcheté d'autre part, parce qu'ils n'ont pas peur de s'en prendre à toutes les autres minorités, Italiens incertains, Grecs égarés, Juifs inquiets, etc... En face de ces gens affolés et surtout désarmés, alors les libéraux se retrouvent matamores pleins d'assurance et de courage. Assurance et courage des faibles s'attaquent à plus faibles qu'eux-mêmes.

Les récentes élections fédérales ont montré qu'il y a deux solitudes opposées au Canada. Le congrès du Parti libéral montre qu'au Québec on retrouve ces deux solitudes en état d'affrontement larvé mais permanent: Les Québécois d'un côté, les Anglais de l'autre côté. Ces derniers ne lâchent pas facilement, d'autant que grâce à leur puissance économique et politique, ils annexent les immigrants et effraient les faibles et les complexés.

Il y a cependant de l'espoir; la vérité finit toujours par triompher. Il y a trois ans les gens du Mouvement Québec Français ont crié casse-cou et honte à propos du bill 63. Depuis 10 ans les indépendantistes disent aux Québécois qu'ils sont "capables" de faire leur destin et de gérer eux-mêmes le Québec. Les jeunes libéraux francophones viennent tout juste de comprendre (3 ans après des milliers de Québécois ordinaires) que le Bill 63 menait au désastre. Ils finiront par comprendre qu'un Québec indépendant ne sera pas la géhenne que leur peigne les Anglais et leurs colonisés, mais plutôt une nation normale, viable et prospère parce qu'en fin de compte les Québécois sont aussi "capables" que les autres peuples.

J. DUPONT
Montréal, le 21 novembre 1972.

Le "parrain" et le Vietnam

Quand Laurent Laplante écrit que l'on doit à la vérité de reconnaître "que l'effort militaire américain s'est considérablement amenuisé depuis l'entrée en scène du président Nixon" (Le Devoir, 9 novembre 1972), il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'une demi-vérité, pour ne pas dire une contre-vérité.

La vérité, toute la vérité, M. Laplante, demande que l'on n'oublie pas en même temps de mentionner que le nombre et l'intensité des bombardements américains en Indochine ont atteint leur apogée sous l'administration Nixon. Que jamais autant de destruction n'a été réalisé en si peu de temps sur un si petit territoire dans toute l'histoire de l'humanité.

Le fait que M. Nixon se retire de son bourbier ne doit pas nous faire oublier sa triste responsabilité dans les crimes qui ont été perpétrés dans le sud-est asiatique. Quant à ceux qui parlent de désengagement, c'est tomber dans le piège sémantique des idéologues du Pentagone. N'ayons pas peur des mots: il ne s'agit nullement d'un désengagement mais bien d'une défaite. La défaite d'un géant devant un petit peuple déterminé et tenace. La défaite d'une armée rongée par la corruption, la drogue, et le "fragging" (exécution d'officiers par des simples soldats écoeurés). Le peuple américain s'est donné l'illusion d'une victoire en réélisant son terne président.

Faut-il faire un rapprochement entre la victoire électorale de Nixon et l'étrange sympathie qui se développe en Amérique à l'égard du "Parrain" de Puzzo. Cette sympathie à l'égard d'un tueur bien intégré à la société, respectueux des valeurs éternelles, bon père de famille, pratiquant, qui entretient de bonnes relations avec les tribunaux, et la police et qui a le mérite d'être organisé et "réaliste"?

Que venait donc faire l'incorruptible Monsieur McGovern dans l'étrange galère américaine? Il s'est assurément trompé de porte: il n'y a pas de place pour les utopistes dans la patrie du docteur Welby. McGovern est un mauvais rêve que viennent de faire quelques marginaux (ceux que Hitler appelait les inadaptés sociaux).

Mister Nixon demeure bien en place. Let's get down to business now!

Robert JASMIN
Neuville, le 22 novembre

La leçon du 30 octobre

Dans mon patelin natal, en Beauce, un avocat intelligent qui a été bâtonnier général de la province, nous disait souvent, à nous les jeunes: souvenez vous qu'au Canada, l'hypocrisie est une vertu.

L'élection du 30 octobre nous apprend, une fois de plus, que dans ce pays, il n'y a qu'une politique acceptable par la majorité, c'est celle tracée par la majorité; d'ailleurs, M. Lyon M. King nous l'a dit.

Tous se souviennent de la défaite de M. Louis St-Laurent qui avait eu l'audace de soutenir la politique américaine contre l'Angleterre, dans la crise de Suez.

Sous une façade de largeur de vue et de "fair play", les Canadiens anglais sont les êtres les plus égoistement nationalistes que je connaisse.

Quoique très intelligent, M. Trudeau ne semble pas comprendre la psychologie qui actionne les actes de ses concitoyens de langue anglaise.

Cependant nous devons remercier M. Trudeau qui, par sa politique de bilinguisme, a permis à l'élément anglais du pays, de nous assurer qu'il n'y a pas de place pour deux nations différentes au Canada.

Emile CLICHE
Miami, le 19 novembre 1972.

bloc-notes

Le mémoire du maire de Montréal-Nord

Dans son mémoire au premier ministre Robert Bourassa, le maire de Montréal-Nord, qui est aussi vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine, voudrait que la prochaine subvention de Québec au budget de la police aille aux municipalités de banlieue et non plus à l'ensemble, c'est-à-dire à Montréal également. M. Yves Ryan explique que la banlieue a dû verser pour la police 23% de plus que la moyenne des deux dernières années et quatre fois plus qu'avant le partage des coûts, alors qu'au contraire Montréal bénéficiait d'un soulagement considérable.

Les Montréalais de la métropole même pourraient rétorquer que telle est bien l'ampleur de l'injustice qu'ils auraient dû supporter si enfin Québec n'avait imposé une certaine péréquation entre les villes de l'île. Une telle controverse risquerait cependant de masquer les problèmes, anciens et nouveaux, que pose le service de police maintenant régionalisé.

Montréal payait trop, et la banlieue trop peu. Il fallait donc partager les dépenses plus équitablement. Mais Québec a imposé sa péréquation sans s'interroger sur les méthodes administratives qui prévalaient à Montréal comme en banlieue au chapitre de la police. Il fallait partager les coûts, mais tous les coûts avaient-ils nécessairement un caractère métropolitain sujet à péréquation? Certaines dépenses, avant d'être réparties entre les villes, n'auraient-elles pas dû être réduites, voire supprimées grâce à une meilleure gestion de la police?

Sans même se poser ces questions, sous le coup de la grève du 7 octobre 1969, le gouvernement Bertrand a placé les villes de l'île dans un carcan dont elles sont toutes aujourd'hui prisonnières, et davantage depuis que la loi Choquette leur a enlevé le contrôle administratif de la police.

Le budget de la police, qui était de $63 millions en 1969, dont $50 millions pour la seule ville de Montréal, sera l'an prochain de $97 millions. Il ne subit cette année qu'une hausse légère. Reste qu'entretemps, – cependant que la métropole, massivement aidée par la banlieue et Québec, trouvait encore moyen de majorer les taxes, – la banlieue devait payer une note supplémentaire beaucoup plus lourde que prévue.

A la fois pour aider la CUM à partir sur un bon pied et pour encourager la banlieue en réduisant son fardeau de départ, Québec a déjà versé d'importantes subventions. Elles n'ont cependant pas suffi, et certaines villes, pour éviter de surtaxer leurs contribuables, ont dû recourir à cette hérésie budgétaire que Québec a condamné à Anjou, qui consiste à amortir sur 5, 10, 15 ou 20 ans des dépenses qui auraient dû être honorées dans l'année courante!

Si Québec verse $3 ou $5 millions en subvention cette année, il serait équitable que la banlieue en profite à l'exclusion de la métropole. Non pas que la première a déjà trop payé ou la seconde trop reçu, mais parce que Montréal a bénéficié d'un soulagement considérable, alors que la banlieue a été soumise à une majoration injustement rapide.

Il faut donner aux contribuables dont l'effort a été le plus mis à contribution un répit à défaut d'une solution complète au problème de la fiscalité municipale. La banlieue ne doit pas se dérober devant les coûts de Montréal dont elle partage la note. Ses contribuables cependant ne doivent pas être pénalisés parce que leur concitoyens de la métropole n'ont pas pu ou su freiner l'escalade du budget policier.

C'est au Conseil de sécurité, maintenant, que le budget de la police, et donc les hausses de traitement et les augmentations de personnel, sont décidés. Le Conseil de la CUM n'a pas le pouvoir de refuser ce budget ou de l'amender, mais ses représentants au Conseil de sécurité, MM. Niding, Lynch-Staunton et DesMarais portent avec les représentants du gouvernement de Québec la responsabilité politique des coûts de police. A cet égard le Conseil que préside le juge Jacques Coderre devrait avoir la décence de défendre son budget, sinon devant les maires, du moins devant les contribuables. Le maire Ryan traite publiquement une question éminemment publique. Qu'attend le Conseil de sécurité pour en faire autant?

Jean-Claude LECLERC

L'information qui manque

Le dernier congrès général annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'en est pris à l'information que reçoivent (ou ne reçoivent pas) les citoyens au sujet des services publics. La Société a même voté une résolution à ce sujet: elle y demande aux pouvoirs publics de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour mieux renseigner les citoyens.

La réaction survient au moment même où le ministère québécois des Communications est, une fois de plus, secoué par des départs spectaculaires. Elle montre bien que l'information gouvernementale demeure un besoin permanent et qu'on ne saurait en faire son deuil une fois pour toutes. A cet égard, la SSJB de Québec fait voir un plus grand réalisme que M. Stanfield pour qui les péchés d'Information-Canada sont sans rémission. La requête de la SSJB de Québec rappelle au gouvernement, par-delà les innombrables accidents de parcours qu'a connus au Québec l'Office d'information et de publicité, que le public continue à réclamer son dû.

Depuis deux ans, le ministère québécois des Communications n'a cessé de perdre du terrain sur le plan de l'information. D'autres dossiers, comme ceux du câble communautaire, des satellites et des bureaux de renseignements régionaux, ont progressé quelque peu. Celui de la diffusion d'une information gouvernementale honnête s'est embourbé. Les ministères, mal servis par des services de coordination qui ne recevaient pas eux-mêmes de quoi fonctionner, ont préféré reprendre en mains leur information. On est donc revenu à la situation que les gouvernements précédents avaient tenté de corriger en créant un mécanisme de coordination, c'est-à-dire à une parfaite indépendance d'une vingtaine de services d'information différents. A cela s'ajoutent les innombrables services d'information des corporations publiques qui, depuis l'Hydro-Québec jusqu'à Loto-Québec, se moquent éperdument de toute coordination de l'information.

Cette balkanisation, qui s'est perpétrée sous le signe fallacieux d'une pseudo-déconcentration, joue nécessairement contre le public. Certes, les différents ministères doivent garder la haute main sur l'information qui les concerne, mais le public, lui, ne doit pas rebondir d'un bureau à l'autre avant d'obtenir une information. Il faut, de toute évidence, que les différents ministères et services gouvernementaux présentent au Québec une image cohérente: la chose est impossible tant et aussi longtemps que chaque service plaide égoïstement sa cause et se moque totalement de ce que l'autre ministère transmet au public. De la même manière, le public doit pouvoir s'adresser pour tous ses besoins à un service unique qui, lui, se chargera de trier les demandes et de les acheminer au service qui y peut quelque chose.

Depuis que le ministère des Communications s'est replié à l'intérieur de frontières plus étroites, la coordination en prend pour son rhume. Il n'est pas certain que la résolution votée par la SSJB de Québec découle d'un état de chose tout récent, mais elle illustre fort bien le problème qui existe déjà et qui ne peut que s'aggraver. Comme aucun organisme gouvernemental de grande envergure n'a le mandat de diffuser l'ensemble de l'information gouvernementale, chaque ministère se tire d'affaire de son mieux. Chacun tente d'obtenir du "temps gratuit" des postes de radio et de télévision, chacun crée ou recrée sa petite revue et son journal des em-

Suite à la page 6

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE : 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

2) Les responsabilités de réforme du système actuel

par GUY SAINT-GERMAIN

Bien que la grande majorité des citoyens reconnaissent les mérites de la liberté de choix, il est évident cependant que le public ne continuera à la désirer en matière d'assurance automobile, qu'à la condition qu'il soit convaincu que nos affaires sont conduites d'une façon équitable et efficace (...)

Tarification et équité

Un aspect de nos activités, souvent critiqué, concerne la multiplicité des classes en matière de tarification automobile. La conclusion est vite tirée que le système est de ce fait coûteux à administrer.

Nous devons au contraire affirmer que la multiplicité des classes est le résultat direct des exigences de l'équité dans la répartition des pertes subies en matière d'accidents d'automobile et qu'elle n'entraîne pas de coût additionnel.

Dans le système actuel, le véhicule de répartition de ces pertes est la prime d'assurance automobile. Dans un système de responsabilité basée sur la faute, l'équité dans la répartition existe, dans la mesure où la prime reflète le coût des dommages dus à la faute d'individus ou de classes d'individus. Le mode actuel de tarification comportant des territoires, des classes selon l'âge et le statut matrimonial des conducteurs dans le domaine de la responsabilité civile, des groupes selon la valeur des véhicules en matière de collision, et des dossiers de conduite, sert de ce fait les exigences de l'équité.

D'ailleurs même si les classes sont nombreuses, la plupart des assurés tombent dans un nombre de catégories très restreint et l'utilisation de l'ordinateur en rend la manipulation très facile. Rappelons ici que lors d'un sondage récent 73% des conducteurs canadiens qualifiaient une prime uniforme d'injuste à l'égard des bons conducteurs.

Jeunes conducteurs

Les jeunes conducteurs de moins de 25 ans ont à rencontrer des primes exceptionnellement élevées. Nous savons tous que les statistiques sont impitoyables à leur égard: causant proportionnellement plus d'accidents (et plus dispendieux) leurs primes sont proportionnellement plus élevées.

Je sais bien qu'en Saskatchewan, sous la Régie d'Etat, les jeunes conducteurs se voient verser des subsides par les moins jeunes mais je crois, que si la Régie demandait l'avis de ces derniers, elle aurait tôt fait d'accepter notre mode de tarification.

En effet, la très grande majorité des citoyens aujourd'hui reçoit un revenu qui, si on est chef de famille, ne laisse que très peu de place à la générosité dans l'administration du budget. Pourquoi les 28 - 40 ans avec charge de famille ou étant à se préparer à y faire face, se verraient-ils dans l'obligation de verser des subsides à des jeunes de moins de 21 ans, assez fortunés par ailleurs (réellement ou non) pour acheter et entretenir une voiture, dont le luxe est bien souvent supérieur à ce que peut se permettre un responsable de famille à revenu moyen?

Si nous devons, en toute justice, continuer à exiger des jeunes le coût des sinistres dont ils sont responsables, il m'apparaît cependant injuste que nous continuions la pratique actuelle de construire dans leur prime un montant pour frais d'administration et de commissions par la méthode procentuelle. Nous devrions immédiatement reconsidérer la tarification des jeunes et n'inclure dans leur prime que des frais d'administration et de commission moyens, ce qui allègerait leur fardeau.

Flottes synthétiques et "mass merchandising"

En traitant de l'équité dans la tarification, il nous semble opportun de dire quelques mots des flottes synthétiques et du "mass merchandising". (...)

Au Québec, aucune disposition statutaire n'empêche cette méthode de mise en marché qui est largement utilisée.

L'observation du fonctionnement de ces plans, dont l'appel est directement proportionnel à la diminution des taux, est injuste pour les assurés n'ayant pas accès à un tel plan, est perçu comme tel par eux et mine indubitablement la confiance du public dans la validité de nos statistiques.

Ce n'est pas par hasard que les Régies d'Etat ne l'utilisent pas. Et tout parallèle entre l'assurance-vie et accident-maladie est faux au départ, du seul fait qu'ils ne sont pas obligés d'assurer qui que ce soit, alors que nous sommes engagés à couvrir tout détenteur de permis.

En matière d'assurance automobile, à cause de son caractère obligatoire, tous nos efforts et tous nos moyens financiers devraient avoir comme premier objectif de mettre notre produit à la portée de tous, aux meilleurs prix possibles, établis en fonction d'une statistique la plus certaine possible, sans consentir de privilège à qui que ce soit.

Insolvabilité des assureurs

Au Québec, ces dernières années, nous savons tous que quelques compagnies d'assurance ont failli malgré les services d'inspection des départements provincial et fédéral des assurances. L'assurance a une telle importance dans la vie des citoyens qu'il nous semble nécessaire de prévoir un mécanisme de protection du consommateur dans ce domaine.

Dans le contexte social actuel, une faillite d'envergure serait un coup très dur à l'industrie des assurances au Québec. En s'inspirant de la législation s'appliquant aux sociétés de fiducie, un fonds spécial à caractère provincial, qui assurerait une garantie minimale à tous les assurés en cas de faillite de leur assureur, pourrait être créé et alimenté par une contribution prélevée à même la taxe de 2% déjà perçue sur les primes d'assurance.

Revenu de placement et profitabilité

Les critiques de notre industrie se laissent facilement aller à des estimations mirobolantes des revenus de placements perçus par les compagnies d'assurance automobile et nous accusent d'en cacher l'étendue. En fait, n'importe qui peut n'importe quand consulter les rapports annuels des surintendants fédéral et provincial et obtenir toute l'information requise. Non seulement y trouveront-ils le montant des argents ainsi perçus mais encore la nature des placements et la ventilation de nos dépenses d'administration.

Il est vrai que nous n'avons pas jusqu'ici tenu compte de cet apport de revenus dans l'établissement de la tarification automobile car nous ne prévoyions qu'un profit de 2½% dans la prime. Ce profit, s'il se matérialisait, joint au revenu de placement, pouvait normalement nous assurer un rendement raisonnable sur les fonds engagés. Si les taux se révélaient inadéquats et qu'il en résultait une perte technique, le revenu de placement contribuait à combler le déficit.

Nous n'avons aucune objection à ce que le revenu de placement fasse partie de la formule de tarification mais il est bien évident qu'il faudra alors prévoir, dans la prime, une marge de profit supérieur à 2½% de façon à générer un rendement sur le capital investi semblable à celui obtenu dans les autres genres d'activités. Nous voyons facilement qu'il n'y a pas de mystère ici.

Néanmoins l'intérêt du public pour cette question de la profitabilité de l'assurance automobile est tel que nous devrions trouver un moyen de la calculer sur une base annuelle, pour l'ensemble des compagnies et d'en livrer l'analyse aux média d'information.

Le public

(...) Nous avons besoin tout de suite d'un programme de relations publiques défini à partir de la réalité québécoise (...) Ce nouvel effort de relations publiques devrait à notre avis prendre la forme suivante:

- création d'une sorte de bureau de dépannage où les assurés seraient incités par une campagne d'information appropriée, à acheminer leurs demandes de renseignement et les plaintes de toute nature qu'ils peuvent entretenir à l'égard de leur assureur (...).
- programme publicitaire soutenu tendant d'abord à élever le niveau d'information du public sur les aspects élémentaires des contrats d'assurances, du règlement des sinistres, et de la tarification automobile. Les aspects positifs de nos activités devraient être également soulignés, et les idées fausses du public identifiées et redressées.
- programme de relations publiques soutenues nous permettant de faire valoir nos points de vue d'une façon systématique, le plus souvent possible et auprès du plus grand nombre possible (...)

La responsabilité sans faute

Et j'en arrive enfin à la question de la réforme du système actuel de compensation en matière d'accidents d'automobile, c'est-à-dire au débat sur l'indemnisation sans égard à la responsabilité basée sur la faute.

Quatre remarques préliminaires s'imposent. D'abord, malgré les affirmations de certains de nos critiques, l'industrie des assurances n'a aucune sorte d'intérêt dans le maintien du système actuel de compensation et n'en a pas davantage dans aucun des systèmes qui ont été proposés. Nous sommes prêts à opérer n'importe quel plan, mais nous croyons à cause de l'expérience pratique et des données que nous possédons pouvoir aider à l'élaboration des plans de rechange.

Deuxièmement, bien que certains avocats de l'indemnisation sans égard à la responsabilité en matière de dommages corporels et matériels affirment des possibilités de réduction des primes de l'ordre de 30%, il nous faut dire bien haut qu'aucune étude sérieuse n'a été faite sur le sujet au Québec. Il existe au contraire des indications laissant croire que la prime ne varierait aucunement ou diminuerait très peu pour ceux qui achètent déjà la garantie collision alors qu'elle augmenterait subitement pour les 35% de Québécois qui ne l'achètent pas, les uns et les autres se voyant par ailleurs contraints à absorber un déductible de $50 ou $100 dans tous les cas de sinistres.

De plus, la plupart des discussions et projets de réforme du système actuel origine des Etats-Unis où les conditions de fonctionnement sont différentes.

Au Québec, le système actuel de responsabilité basée sur la faute (1053, code civil) sans exclusion pour les personnes transportées, joint à la responsabilité absolue (dans le domaine de la limite obligatoire $35,000) édictée par la Loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile, à la notion juridique de responsabilité conjointe et solidaire en matière délictuelle ou quasi-délictuelle (art. 1106 code civil), à la création du Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile et, à l'obligation pour le défendeur trouvé responsable de payer les frais légaux du demandeur, et les intérêts à compter de la date de l'assignation, assure aux victimes d'accidents d'automobile une mesure de compensation que nous n'hésiterions pas à qualifier de supérieure à tout ce qui est disponible en pareil domaine en Amérique du Nord.

Cette très grande qualité de compensation disponible au Québec en matière d'accident d'automobile, est d'ailleurs une des causes les plus importantes du niveau élevé des primes d'assurance-automobile.

Devant les cours

Enfin, le système actuel est souvent critiqué parce qu'il congestionne paraît-il les cours de justice. Il n'y a pas de données pour confirmer cette proposition. En réponse à une affirmation du ministre fédéral de la Justice Otto Lang à l'effet que l'élimination des causes d'accident d'automobile diminuerait le fardeau des tribunaux de 50% ou 60%, le BAC a effectué une recherche dans la région de Toronto pour arriver à la conclusion qu'environ 15% seulement des litiges entendus concernaient les accidents d'automobile.

L'expérience du Groupe Commerce à ce sujet est la suivante. Pour l'année 1969, sur 20, 194 dossiers de sinistres automobile, 495 produisirent des procédures légales et environ 110 dossiers devaient aller jusqu'à l'audition. C'est-à-dire que les tribunaux devaient intervenir dans environ 0.5% de tous les sinistres réglés par nos compagnies.

Ceux qui sont tentés de s'étonner que des procédures soient produites dans 2.5% des cas de sinistres, comprennent rapidement cette réalité, quand on ajoute, que le montant total d'indemnité payé dans les dossiers de sinistres où une procédure est produite, équivaut à 25% des montants réclamés à l'origine. Le nombre de dossiers en litige est le résultat de l'inflation des attentes.

Ces remarques n'ont pour but que de corriger certaines erreurs de fait et ne constituent aucun plaidoyer en faveur du statu quo.

Les blessures corporelles

Dans le champ des blessures corporelles, le principe de l'indemnisation sans égard à la responsabilité ne saurait à notre avis être introduit entièrement sans faire violence à la philosophie de la très grande majorité des citoyens québécois et canadiens.

Les conditions actuelles de circulation n'empêchent pas, selon notre expérience, de déterminer les responsabilités. En conséquence, il nous apparaîtrait un déni de justice si des victimes innocentes étaient laissées sans compensation juste et raisonnable, dans le seul champ des accidents d'automobile, alors que les principes de responsabilité civile seraient retenus dans tous les autres champs.

Nous croyons cependant que les indemnités prévues par la garantie d'assurance individuelle devraient être rendues obligatoires, prioritaires et revisées de façon à les établir à un niveau tel, que tous les sinistres actuels inférieurs à $5,000 puissent être réglés par le biais de cette garantie.

Le législateur devrait de plus se pencher sur la question des paiements pour "souffrances et douleurs".

D'une part, ces indemnités sont difficilement définissables scientifiquement et d'autre part, les standards moraux de notre société conduisent indubitablement à un abus de ces indemnités. A défaut d'une élimination totale de ces paiements, une formule pour les limiter à une proportion du coût total des soins médicaux requis par la victime devrait être retenue.

Tous les autres cas de blessures corporelles et de perte de la vie devraient continuer d'être réglés selon les critères prévus au code civil.

Les dommages matériels

Dans le champ des dommages matériels, il est à notre sens beaucoup plus difficile d'en arriver à une conclusion. Certes nous voyons tous les avantages techniques de l'introduction du principe de l'indemnisation sans égard à la responsabilité, en termes de relations directes assuré-assureur, possibilité d'utilisation de la tarification pour promouvoir la fabrication de véhicules sécuritaires et résistants, et d'un meilleur contrôle sur l'évaluation des sinistres probablement à un coût légèrement inférieur.

Cependant, il nous faut souligner qu'au Québec l'effet combiné de primes très élevées et de revenu per capita proportionnellement inférieur, a créé une situation différente de celle de l'Ontario. Ainsi le pourcentage de véhicules assurés pour collision par rapport au nombre de véhicules assurés en responsabilité civile n'est que légèrement supérieur à 50% dans tous les territoires hors Québec et Montréal.

Si l'on accepte la conclusion qu'un système d'indemnisation sans égard à la responsabilité ne puisse pas être introduit sans que les non-détenteurs de collision ne paient davantage, à moins d'introduire en même temps un savant système d'avenants faisant appel au principe de la faute dans certains cas, nous aboutirions à une situation où un fort pourcentage de Québécois devraient payer plus cher tout en jouissant de garanties additionnelles.

C'est là notre seule source de préoccupation. Mais nous croyons suffisamment aux avantages que représente un changement de système, pour affirmer qu'il est nécessaire d'entreprendre dès maintenant une analyse détaillée des coûts et des modalités de changements possibles. Si le système d'indemnisation sans égard à la responsabilité ne devait pas être retenu pour des raisons d'ordre économique, nous suggérons qu'un système de grille de responsabilité prédéterminée inspiré de l'IDA française pourrait être analysé.

(...) Voilà les points sur lesquels nous devons agir le plus tôt possible avec le plus d'effort possible, afin d'éviter que l'assurance automobile ne devienne, une autre fois, un ballon politique qui fasse fi du rapport remis récemment à l'Organisation mondiale de la santé (Dr. J.D.J. Harvard), où on prévoit que dans un avenir rapproché, nous réussirons à tuer, chaque année, sur les routes 250,000 personnes et à en blesser 10 millions d'autres. (...)

L'assurance automobile au Québec représente pour nous tous un défi important. Le dénouement de ce problème aux ramifications nombreuses, complexes et lourdes de conséquences, s'il devait intervenir, tout en nous permettant de sauvegarder les principes de bases essentiels au dynamisme de nos activités, représenterait pour nous tous une grande victoire, qui, comme tout autre succès, ne fera que nous permettre d'affronter les problèmes que l'évolution des choses, des humains et des sociétés nous posera demain.

Nommé juge de la Cour du bien-être

QUEBEC – Le ministre de la justice du Québec, Me Jerôme Choquette, C.R. annonce la nomination de Me Jean Arsenault au poste de juge à la Cour de bien-être social pour le district judiciaire de Gaspé et de Bonaventure. Cette nomination entre en vigueur dès maintenant.

HURTUBISE HMH / RADIO-CANADA
380 ouest, rue Craig, Montréal 126 / 849-6381

Eugène Cloutier
Au Chili

L'expérience que tente Allende est courageuse. Son échec serait une petite tragédie non seulement pour le Chili mais pour le monde.

On lira dans cet ouvrage, le texte de l'important interview que le Président du Chili, M. Allende, a accordé à Eugène Cloutier.

Un livre brûlant d'actualité

Co-édition Hurtubise HMH / Éditions Ici Radio-Canada $3.50

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
ÉDUCATION PERMANENTE
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
SESSION HIVER 1973

ANGLAIS	101, 201, 301, 401, 901, 905	GÉOGRAPHIE	940, 942
		HISTOIRE	951, 938
ANTHROPOLOGIE	900, 902	HISTOIRE DE L'ART	203
ARTS PLASTIQUES (Org. picturale)	101, 201, 301, 401	MATHÉMATIQUE	103, 105, 111, 307
		PHILOSOPHIE	201, 301, 401, 218, 325, 403
ARTS PLASTIQUES (Org. spatiale)	102	PHYSIQUE	111
BIOLOGIE	301, 921	PSYCHOLOGIE	101, 201, 210
CHIMIE	111	SCIENCE POLITIQUE	940, 942
ÉCONOMIE	920, 921, 924	SOCIOLOGIE	960, 961
FRANÇAIS	102, 202, 302, 940, 938, 414		

15 DÉCEMBRE 1972 (inclusivement): DATE LIMITE POUR LA DEMANDE D'ADMISSION
8-9-10 JANVIER 1973: INSCRIPTIONS POUR LA SESSION D'HIVER DE 19 h à 20 h 30 (à l'exception des cours d'éducation physique ci-dessous annoncés)
22 JANVIER 1973: DÉBUT DES COURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Pour plus de renseignements demandez la brochure des cours d'enseignement général au:* **Secrétariat pédagogique.

COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ADULTES
GOLF - TENNIS - BADMINTON - CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - GYMNASTIQUE SPORTIVE - GYMNASTIQUE RYTHMIQUE - TREMPOLINE.
SEMAINE DU 15 JANVIER 1973: DÉBUT DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE
** Pour plus de renseignements demandez la brochure des cours d'éducation physique au:*
Service de l'éducation permanente
Collège Édouard-Montpetit,
945, Chemin Chambly,
Longueuil, P.Q. — Tél. 679-2630

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

AUTO-ÉCOLE?
De préférence
LAUZON

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ:
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

Pour Noël 1972, offrez-lui le monde... des métiers d'art!



Pour Noël, cette année, lui offrirez-vous un bijou original? une gravure? une écharpe tissée? une sculpture sur bois? une poterie? . . . Dévoilez-lui en même temps le secret de sa fabrication! **Initiation aux métiers d'art du Québec** vous apporte la clef du monde artisanal . . . Dans cette nouvelle collection illustrée, nos artistes les plus reconnus vous expliquent leurs techniques selon une formule souple et originale. Chaque métier d'art est illustré au moyen de 40 photographies en couleurs, disponibles sous la forme d'un dépliant ou d'un jeu de diapositives. Une brochure explicative, réalisée avec la collaboration de l'artiste, complète chaque ensemble. Six titres sont déjà parus, une vingtaine d'autres paraîtront prochainement.
Les ensembles de la série **Initiation aux métiers d'art du Québec** sont en vente dès maintenant dans les librairies et les boutiques d'artisanat ou, sur commande, chez Formart. Vous pourrez venir les consulter à votre guise au Salon des Métiers d'art, Place Bonaventure, kiosque Formart, du 8 au 23 décembre. Entrée libre.

Initiation aux métiers d'art du Québec
Formart, inc.
211 Saint-Sacrement
Montréal 125

	Brochure et dépliant $3.95	40 Diapositives $21.00
La peinture à l'huile/*Léon Bellefleur*	☐	☐
Le bas-relief polychrome/*Mario Merola*	☐	☐
La gravure sur bois debout/*Janine Leroux-Guillaume*	☐	☐
La peinture acrylique/*Guy Montpetit*	☐	☐
La poterie/*Gaétan Beaudin*	☐	☐
L'émaillerie/*de Passillé-Sylvestre*	☐	☐

Aussi disponibles (ancienne édition):
40 diapositives et brochure explicative $23.95

La coulée à cire perdue/*Bernard Chaudron* ☐
La reliure/*Pierre Ouvrard* ☐
La céramique/*Maurice Savoie* ☐
La linogravure/*Robert Wolfe* ☐
La sérigraphie photomécanique/*Pierre Ayot* ☐
Le tissage de basse-lisse/*Lucien Desmarais* ☐
La ferronnerie d'art/*Jarnuszkiewicz et Michel* ☐
La sculpture sur bois/*Léo Gervais* ☐
La lithographie/*Albert Dumouchel* ☐

Nom
Adresse
Ville
Ci-inclus la somme de
Chèque ☐ Mandat-poste ☐

suites de la première page

FUSILLADE

Le hold-up est survenu vers 17h50: trois des quatre bandits ont pénétré à l'intérieur de l'Epicerie Martel située au 5661 rue Eadie, armés de revolvers. Les cagoulards ont obligé la propriétaire à leur remettre une somme d'argent indéterminée après l'avoir rudoyé quelque peu.

Selon la police, les bandits n'ont pas récolté la somme qu'ils espéraient trouver dans cet établissement qui abrite aussi un bureau d'immatriculation des véhicules moteurs.

A leur sortie de l'épicerie, quelques instants plus tard, les bandits devaient être surpris par un ordre de reddition, lancé par le sergent-détective Lisaczech, de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec, qui, avec quelques hommes, attendaient les voleurs.

Ceux-ci ont ignoré l'ordre du policier et la fusillade a débuté. Les deux bandits qui n'avaient pas eu le temps de monter à bord de leur automobile ont été touchés sérieusement tandis que les deux autres complices démarraient en trombe. Toutefois, leur fuite devait être brève puisque l'automobile heurta, quelques pieds plus loin, un poteau téléphonique, le conducteur ayant été atteint au dos.

LE PRIX

ré les nombreuses raisons qui justifient, dit-il, le contrat qui le lie à l'agence de M. Letrançois.

Le ministre de la justice du Québec, en raison de ses fonctions et des responsabilités qu'il assume au sein du gouvernement, reçoit de façon constante des menaces de toutes sortes.

● A cause de cet état de chose, la Sûreté du Québec, responsable de la sécurité des biens et des personnes, oblige le ministre de la Justice à se prévaloir des mesures de sécurité nécessaires dans les circonstances;

● Cette sécurité peut être assurée par la SQ ou par des agences de sécurité reconnues. A cet égard, les agents de la SQ sont occupés à des fonctions que commandent leurs qualifications professionnelles et il serait sans doute inopportun de les affecter uniquement à des fonctions de surveillance.

M. Choquette observe d'ailleurs à ce sujet qu'il est à la fois plus économique et plus pertinent de confier ces tâches de surveillance à des agences privées, ce qui libèrent de ces fonctions les agents de la SQ.

Il évoque également la "session d'étude" tenue en avril dernier par les employés de la Sûreté provinciale à Drummondville. Le ministère, dit-il, n'avait d'autre alternative que de faire appel à une agence privée au moment du débrayage des officiers de la SQ.

Dans son communiqué de presse, M. Choquette poursuit ainsi l'énumération des motifs justifiant le choix d'une agence de sécurité privée:

● L'agence de sécurité Investigation et Sécurité Canadiana a été agréée, après enquête par les autorités de la Sûreté provinciale;

● Le ministre de la Justice a accepté les services de cette agence parce qu'elle répondait aux critères de qualifications exigées et, à cause de la nature du service fourni, il avait pleine confiance dans le personnel de cette agence et dans l'intégrité de cette entreprise;

Quant au coût de $121,000, il précise que ce contrat annuel a été adopté par le Conseil du Trésor, à la suite de négociations menées par le ministère de la Justice.

Ces négociations, selon M. Choquette, ont entraîné une diminution de $4.50 à $4.25 l'heure, le salaire versé aux agents de sécurité. Pour remplir ces mêmes tâches, compte tenu de la convention collective des policiers provinciaux, la SQ devrait mobiliser 19 agents au salaire annuel de $11,600.

En se basant sur les données du ministre, il en coûterait environ $75,000 de plus aux contributions si la surveillance était du ressort de la Sûreté.

Pour conclure sur cette affaire, qui a d'ailleurs eu des rebondissements à l'Assemblée nationale, M. Choquette affirme que "la publicité faite autour de ces mesures sécuritaires ne peut avoir d'autre résultat que de compromettre l'efficacité des dispositions prises à cet égard".

COMMISSIONS

scolaires a dépenser dans certains secteurs l'argent qui serait beaucoup mieux utilisé ailleurs. En simplifiant un peu, disons qu'une commission, n'ayant aucun besoin de balance de laboratoire mais possédant un besoin criant de fichier, doit quand même acheter les balances sous peine de perdre une partie de ses subventions.

Ce domaine des achats touche justement la deuxième mesure annoncée par M. Cloutier qui a promis de changer "la procédure détaillée et peut-être même un peu tâtillonne" établi par le ministère aux chapitres des achats et des immobilisations.

Actuellement, non seulement les commissions doivent-elles choisir telle sorte de matériel plutôt que telle autre (par exemple des chaises en bois et non en métal) mais elles doivent encore faire approuver "à la pièce" les achats de matériel scolaire.

En annonçant ces mesures M. Cloutier a dit qu'elles constituaient l'amorce d'un effort de décentralisation visant à donner plus de pouvoir aux commissions scolaires.

"Après une première phase de centralisation rendue nécessaire par l'anarchie de notre système scolaire, a-t-il ajouté, le temps est maintenant venu d'entreprendre une phase de décentralisation."

Les mesures annoncées répondent d'ailleurs à des préoccupations grandissantes des commissaires d'école et de leur fédération.

"La commission scolaire comme gouvernement local", constitue d'ailleurs un des thèmes majeurs du congrès qui regroupe plus de 2,000 participants dont 1400 commissaires d'école.

Prononçant, hier matin, la conférence préparatoire au travail en atelier sur ce thème, Madame Agnès Reeves, a même évoqué la possibilité de la disparition des commissions scolaires.

"Quant j'ai commencé à réfléchir sur ce sujet, a-t-elle dit, je me suis demandé si la commission scolaire actuelle était vraiment un gouvernement local ou si elle n'était pas plutôt devenue un local du gouvernement."

"Coincées entre les exigences syndicales, les demandes de plus en plus pressantes des parents et les contrôles du gouvernement provincial, les commissaires s'interrogent sur la réalité de leur autonomie et de leur responsabilité. Les plus pessimistes d'entre nous parlent même de la disparition des commissions scolaires à plus ou moins longue échéance."

Mme Reeves a invité les commissaires à se prévaloir intégralement des droits que leur laisse la législation actuelle mais également à suggérer des plans concrets attribuant des pouvoirs accrus aux commissions scolaires.

Réunis en plénière ce matin, les délégués au congrès feront la synthèse du travail en atelier sur les trois sous-thèmes du congrès: le droit prioritaire des parents en éducation, la commission scolaire comme gouvernement local et le nouveau rôle du commissaire d'école.

On abordera également aujourd'hui la question de la révision des statuts de la fédération. Un groupe de délégués, particulièrement de la commission scolaire de Chambly, se promet de presser la fédération afin qu'on n'éteigne pas le mouvement de démocratisation amorcé depuis un an.

Les choses ont en effet changées à la FCSCQ depuis le temps où M. Fernand Lefebvre y régnait en roi et maître et où la visite à Montréal pour les congrès constituait une récompense accordée aux commissaires.

MACKASEY

et je ne reviendrai pas sur ma décision."

Décision difficile, a encore dit M. Mackasey qui a ajouté: "Mais je suis soulagé de l'avoir prise."

M. Mackasey est âgé de 51 ans. Il représente la circonscription de Verdun aux Communes depuis 10 ans. Il était membre du cabinet depuis février 1968, d'abord comme ministre sans portefeuille sous le premier ministre Pearson, puis comme ministre du travail de juillet 1968 jusqu'au 28 janvier dernier, date à laquelle il a assumé le portefeuille de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

En même temps que la main-d'oeuvre, M. Mackasey avait conservé la responsabilité du programme d'assurance - chômage, relevant précédemment du ministère du Travail.

A ce dernier poste, il a été au coeur de nombreuses controverses avant et durant la campagne électorale.

Le nouveau programme d'assurance-chômage, plus généreux, et les critères d'immigration ont été critiqués au cours de cette campagne.

Après l'élection, M. Mackasey a attribué des pertes libérales surtout au taux élevé de chômage. Il a déjà critiqué les politiques gouvernementales qui, selon lui, contribuaient au chômage.

BLOC QUÉBÉCOIS

populaire et son anti-campagne s'est soldée par un échec, sauf peut-être dans le recrutement de nombreux nouveaux membres, soutient encore Me Bertrand.

"On a ri de nous quand nous avons prétendu que le Crédit social serait plus fort que le NPD, même dans Montréal.

"Je suis déçu que des gens que vous connaissez (allusion à M. Lévesque) ne commencent pas à réaliser que c'est nous qui avions raison", poursuit l'avocat.

De fait, le parti de M. Réal Caouette a augmenté le nombre de ses suffrages de 358,000 ou de 16 à 23 pour cent le 30 octobre par rapport à l'élection de 1968; de 30,000 à 130,000 dans la région métropolitaine seulement.

Maintenant que les créditistes semblent avoir réussi une percée dans Montréal et établi des assises un peu partout au Québec, il faudra que les indépendantistes luttent pour les déloger et reprendre la faveur de ces gens, selon Me Bertrand.

Ce recul sur le champ de bataille électoral par le mouvement indépendantiste, estime Me Bertrand, est l'aspect le plus désolant "des erreurs de jugement" des dirigeants du PQ qui avaient une occasion unique de combattre le régime fédéraliste dans ses retranchements.

"Cette façon de procéder est commune à tous les pays du monde qui aspirent à l'indépendance mais nous, au Québec, préférons rester dans notre petit coin et attendre qu'Ottawa veuille bien nous permettre de quitter la Confédération", a souligné Me Bertrand.

Celui-ci reproche aussi amèrement au PQ et à son président de ne pas avoir fourni la chance aux Québécois de voter en accord avec leurs convictions.

Au Québec, les libéraux, conservateurs et néo-démocrates ont perdu des voix et les contestataires n'ont pu se prévaloir d'un autre choix que celui d'accorder leur appui au Crédit social, a expliqué Me Bertrand.

Or, ajoute-t-il, si des candidats du Bloc avaient été en lice, ils auraient pu canaliser le mécontentement et permettre en même temps aux indépendantistes de voter selon la logique et leur conscience.

M. Caouette, pour sa part, a admis qu'un bon nombre de péquistes ou de nationalistes ont accordé leur préférence à son parti.

"Ca aurait été la victoire du respect de l'opinion des gens et non celle de la prostitution parce que, faute de mieux, beaucoup de Québécois ont été forcés de se prostituer pour exercer leur droit de vote.

"Le PQ avait misé fortement, semble-t-il, sur l'abstention des Québécois mais là encore les pseudo-stratèges ont complètement ignoré que les Québécois aiment beaucoup jouer le jeu des élections", souligne encore Me Bertrand.

C'est au début du printemps dernier que, prévoyant des élections fédérales pour le mois de juin, un groupe d'indépendantistes se sont réunis secrètement pour étudier les possibilités de jeter les bases d'un parti politique séparatiste sur la scène fédérale.

Outre Me Bertrand, le député indépendant de Joliette aux Communes, M. Roch LaSalle, MM. Fernand Alie, ex-président provincial des conservateurs, Pierre-Louis Guertin, François-Albert Angers, président de la fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, notamment, avaient assisté à une réunion.

L'idée avait été rejetée par M. Lévesque qui, au contraire, utilisa tout son prestige pour faire avorter le projet en expliquant que les militants indépendantistes devaient orienter toutes leurs énergies vers la prise du pouvoir à Québec, et pas ailleurs.

A l'époque, les partisans du Bloc fixaient trois objectifs à leur mouvement: la défaite du régime Trudeau; la protection de l'indépendance du Québec et la relance de la lutte de libération nationale par l'ouverture de nouveaux fronts.

Dans leur esprit, "il n'y a pas de souveraineté au Québec sans l'intrusion vigoureuse des souverainistes québécois au Parlement canadien".

Au sujet des créditistes, M. Guertin écrivait en décembre 1971 que "seul un bloc présent partout peut empêcher le renforcement important de leurs positions, prévu comme issue inéluctable du prochain scrutin (celui du 30 octobre dernier).

"Le développement du mouvement créditiste, avec tout ce qu'il charrie d'hérésies politiques, d'opposition farouche à toute forme de changement, ne présage rien de bon pour le Parti québécois.

"Toutes les nouvelles positions conquises risqueront d'attacher aux créditistes, pour longtemps, une fraction importante du corps électoral québécois dont le PQ a besoin pour prendre le pouvoir".

LE PIRATE

Au cours de la nuit, le maître-chanteur inconnu est devenu nerveux. Il a réduit de trois heures la durée de son ultimatum, en ramenant l'expiration de 9h. à 6h. (heure de Montréal).

L'homme, ajoute-t-on, a menacé de se faire sauter avec l'appareil d'Air Canada et l'hôtesse de la compagnie qu'il détient en otage depuis douze heures si ses exigences ne sont pas satisfaites.

●

FRANCFORT (CP-AFP) – Un homme de petite taille et dans la cinquantaine, a profité hier d'une alerte, semble-t-il, pour monter à bord d'un DC-8 allongé d'Air-Canada et détenir une hôtesse en otage, sous la menace d'un revolver et de bâtons de dynamite. Que veut-il? Que le gouvernement ouest-allemand lui livre l'étudiant Lubomir Adamica, le pirate tchécoslovaque qui a abattu un pilote de la Slovair en juin dernier, afin qu'il puisse aller le livrer à son tour à la justice de son pays, à Prague.

Selon M. Dieter Gramatzki, chef d'escale d'Air Canada à Francfort, les 22 passagers inscrits pour le vol Francfort-Shannon-Montréal avaient déjà pris place dans le DC-8 d'Air Canada lorsqu'une femme vint avertir l'équipage qu'elle avait repéré un homme de type méridional lui paraissant suspect. Or, après que le commandant eut renvoyé les passagers dans l'aérogare pour fouiller l'appareil, un individu ayant l'allure d'un membre d'une équipe d'entretien pénétra dans la cabine, montra à M. Gramatzki un petit paquet rouge et blanc en disant qu'il s'agissait de dynamite, sortit un revolver et obligea tout l'équipage à quitter l'avion.

L'individu ne garda en otage que l'hôtesse Margit Sommer, 31 ans, une germano-canadienne née en Tchécoslovaquie et dont les parents demeurent à Munich.

La police rapporte que l'individu a griffonné ses demandes sur quatre bouts de papier qu'il a laissés tomber de l'avion. Il veut qu'avant 9 heures ce matin (heure de l'Est) on lui livre l'étudiant en question ou bien 20 ressortissants tchécoslovaques qui purgent des sentences d'emprisonnement en Allemagne de l'Ouest pour espionnage.

L'hôtesse détenue en otage a laissé tomber une note de l'avion, elle aussi, pour dire que tout allait bien et qu'elle avait eu une "conversation amicale" avec le pirate.

A Munich, l'état-major de crise a été convoqué, tandis que l'aéroport de Nuremberg, situé entre Francfort et la capitale bavaroise et vers lequel deux détournements d'avions tchécoslovaques ont déjà eu lieu a été mis en état d'alerte.

Il est à noter que les autorités ouest-allemandes – qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques avec Prague – avaient refusé de livrer les auteurs du détournement de Waiden, et donc Adamica à la Tchécoslovaquie qui les avait réclamés. Bonn avait alors assuré que la justice ouest-allemande prévoyait les peines les plus sévères pour les auteurs de détournements, quels qu'ils soient.

Le procureur de Waiden, qui a mené l'enquête sur le détournement dans lequel est impliqué Adamica, a indiqué hier que cette enquête était close et que l'acte d'accusation serait déposé au début de décembre. Adamica, qui est incarcéré à Nuremberg, risque une peine minimum de dix ans de prison pouvant aller jusqu'à la réclusion à perpétuité, alors qu'en Tchécoslovaquie il pourrait encourir la peine de mort.

M. Walter Scheel, vice-chancelier et ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est arrivé peu avant minuit à l'aéroport de Francfort pour s'informer sur place de la situation. Il devait être rejoint peu après par M. Hans-Dietrich Genscher, ministre de l'intérieur.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que les 21 passagers du vol 807 pourront quitter Francfort ce matin, par le vol 482 de Lufthansa, et ils arriveront à Montréal à 15 heures.

Les passagers qui devaient monter à bord du vol 807 d'Air Canada à Shannon prendront le vol 871 d'Air Canada qui part aujourd'hui de Paris pour Montréal et Toronto. Ce vol fera escale à Shannon et arrivera à Montréal plus tard que l'heure prévue qui était 15:55.

En plus de Mlle Sommer, l'équipage du vol 807 comprenait: le capitaine Hugh Bolton, le premier officier Reg Russell, le second officier Arnie Cheshire, le navigateur J.A. Andy Fullum, tous de Toronto, le chef de cabine Werner Maeckelberg et son assistant Jean LaMarsh, les hôtesses Elizabeth McLaughlin et Georgette Deschênes, de Montréal.

Mlle Sommer avait été embauchée à Paris en 1967 par Air Canada et demeure à Montréal depuis ce temps. Elle avait quitté la Tchécoslovaquie très jeune et reçut son éducation en France.

C'est la quatrième fois qu'un avion d'Air Canada tombe entre les mains de pirates. En septembre 1968, un Viscount fut détourné de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, par Charles Lavern Beasley qui se livra au moment d'une escale à Montréal. En novembre 1971, un DC-8 d'Air Canada fut détourné par Paul Joseph Cini que l'équipage parvint à maîtriser et à livrer à la police à Calgary. Le 26 décembre dernier, un DC-9 d'Air Canada fut détourné de Thunder Bay, Ontario, sur Cuba, par Patrick Dolan Critton.

TÊTE-À-TÊTE

sont révélatrices, quant à son absence de désir de régler pacifiquement le problème vietnamien.

La déclaration dénonce d'autre part les prétextes "indéfendables" pour retarder la signature de l'accord de paix, invoqués par les Etats-Unis.

Cette déclaration intitulée: Réponse du porte-parole de la délégation du gouvernement de la RDV aux correspondants de presse sur la situation au Vietnam, ne fait aucune allusion aux informations publiées par Le Monde sur de graves dissensions qui auraient éclaté au sein du gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien (voir reportage en page 7).

Le paradoxe veut qu'en cinq jours, les Américains aient perdu neuf appareils de l'aéronavale au Vietnam. De source américaine à Saïgon, l'on signalait hier midi que les principales cibles des superforteresses américaines ont été les dépôts militaires à proximité des villes côtières de Vinh et de Dong Hoi. Les Américains prétendent détruire ainsi le gros des munitions apportées depuis le Laos et le Cambodge pour mieux mener l'offensive vietcong au sud du Vietnam.

Le porte-parole de la délégation américaine aux pourparlers de Paris, David Lamberston, a refusé de commenter le communiqué de la délégation nord-vietnamienne.

Il est aussi à noter que M. Kissinger, avant de rencontrer Le Duc Tho hier matin, ne semble pas en avoir prévenu son entourage à l'exception du général Alexander Haig. Par cette visite impromptu à Choisy-le-Roi, M. Kissinger pensait déjouer la vigilance des journalistes. Peine perdue. La même équipe de la chaîne CBS qui avait éventé la cachette de Gif-sur-Yvette, ralliait Choisy-le-Roi.

A Washington, la Maison-Blanche, en confirmant que M. Kissinger et M. Le Duc Tho avaient eu hier un entretien exceptionnel aux environs de Paris, faisait savoir que les négociations de paix au Vietnam se poursuivraient pendant le week-end.

M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche, a expliqué que l'entretien était exceptionnel dans la mesure où il ne s'était pas tenu à Gif-sur-Yvette comme c'était le cas depuis que les pourparlers secrets sur le Vietnam ont repris lundi et dans la mesure où il a été limité à M. Kissinger et son adjoint, le général Haig, du côté américain, et à M. Le Duc Tho et M. Xuan Thuy, du côté nord-vietnamien.

Le président Nixon, qui a quitté hier la Maison-Blanche avec sa famille pour aller passer un week-end privé à New York, se maintiendra en contact constant avec M. Kissinger à Paris, a dit le porte-parole. Des moyens de communications appropriés ont été installés au Waldorf Astoria où séjournera la famille présidentielle.

M. Ziegler s'est refusé à fournir la moindre indication sur l'évolution des conversations de M. Kissinger avec les représentants du Nord-Vietnam. Il a qualifié de pures spéculations les informations de provenance de Paris selon lesquelles les pourparlers de paix auraient rencontré des difficultés qui expliqueraient leur prolongation au-delà des trois ou quatre jours originellement prévus par M. Kissinger pour ce qui devait être l'ultime session avant la signature d'un accord.

BERLIN-EST

accordées à l'ONU aux Etats qui ont des missions d'observation auprès de l'organisation internationale.

Selon le porte-parole de l'ONU, M. Waldheim s'est déjà mis en contact avec M. George Bush, représentant des Etats-Unis, et celui-ci a exprimé l'opinion que l'émission de visas d'entrée aux diplomates est-allemands par le gouvernement américain en tant que pays hôte ne soulèverait pas de difficultés. Selon le porte-parole américain, aucune requête officielle de visas n'avait encore été reçue de Berlin à la délégation américaine hier matin.

Le gouvernement finlandais a reconnu hier la qualité d'Etats indépendants aux deux Allemagnes.

Cette décision a été prise au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet. Elle intervient à la suite de la déclaration faite dimanche dernier par M. Ahti Karjalainen et selon laquelle Helsinki a décidé le principe de la reconnaissance de la RFA et de la RDA.

L'Italie est prête pour sa part à reconnaître la République démocratique allemande, a déclaré hier à l'agence ANSA M. Giuseppe Médici, ministre italien des affaires étrangères, mais le gouvernement italien attend pour le faire que les neuf autres pays européens soient également prêts à effectuer cette formalité.

On rappelle que la République fédérale allemande a une mission d'observateurs permanente auprès de l'ONU à New York depuis octobre 1952.

Par ailleurs, le porte-parole de l'ONU a annoncé hier que le directeur de l'Office européen de l'ONU a Genève, M. Guicciardi Winspeare, invitera la République démocratique allemande à participer, comme elle en a fait la requête, à la dernière semaine de la conférence internationale en cours sur le mouvement des containers. Cette invitation devient possible depuis que la RDA a ratifié, hier matin la constitution de l'UNESCO, déposée au Foreign Office à Londres.

Etant membre d'une institution spécialisée de l'ONU, l'UNESCO, la RDA, conformément à la formule dite de Vienne, peut maintenant être invitée aux conférences internationales tenues sous l'égide des Nations unies.

Outre la République fédérale allemande et, bientôt, la République démocratique allemande, les Etats suivants, sans être membres de l'ONU, ont des missions d'observation auprès du siège de l'organisation internationale à New York: la Suisse, la République du Vietnam (Vietnam-Sud), la République de Corée (Corée du Sud), Monaco et le Vatican.

En RFA entre-temps, le ministre-président chrétien-social (CSU) de Bavière, M. Alfons Goppel, qui assume en ce moment la présidence du Bundesrat (2ème chambre de la RFA) a annoncé hier qu'il s'attend à des résistances à la ratification du traité fondamental entre la RFA et la RDA de la part des représentants des Laender.

Les points d'achoppement seront, selon lui, la reconnaissance de fait de la RDA, qui interviendrait selon lui par la ratification du traité, ainsi que la différence de citoyenneté pour les ressortissants de la RFA et de la RDA et le commerce entre les deux Allemagnes.

O'BRONT

Suite de la page 3

décision favorable aux policiers, cet été, dans une cause similaire faite dans la même enquête spéciale.

Hier, en Cour d'appel, Me Geoffrion a de nouveau tenté de démontrer que la dénonciation policière était trop vague et permettait au dénonciateur d'éviter des accusations de parjure si éventuellement il était démontré qu'il s'était trompé. Il a expliqué, de façon imagée, que le détective en charge de l'enquête, a dénoncé une fraude fiscale alors qu'en raélité "il voulait poursuivre un chien sans licence".

Me Geoffrion a aussi souligné qu'il n'avait pu interroger le dénonciateur pour prouver que celui-ci avait d'autres buts que celui énoncé dans la dénonciation. Il a enfin plaidé que la dénonciation était non conforme aux exigences du code criminel.

En réplique, le procureur de la Ville de Montréal, Me Jacques Dagenais, a fait siennes les décisions récentes du juge Malouf statuant qu'une cour supérieure ne pouvait enquêter à son tour sur les motifs de la dénonciation acceptée par un juge de paix. La seule tâche de la cour supérieure est de s'assurer que le juge de paix n'a pas outrepassé sa juridiction.

La Cour d'appel a pris le tout en délibéré.

ROBERT CLICHE

Suite de la page 3

des enseignants du Québec (CSN) dont les professeurs du cegep de St-Hyacinthe font partie.

Le conflit du cegep porte à l'origine sur le désir des étudiants de voir reprendre l'atelier des services aux étudiants et réinstaller ses animateurs, Mlle Madeleine Jacques et l'abbé Gilles Chauvin. Par la suite, sont survenus des démêlées entre la direction et les professeurs. De ce côté, le conflit est marqué par la suspension de six professeurs et des poursuites judiciaires contre deux dirigeants de leur syndicat.

Des représentants des étudiants auraient rencontré la direction, hier, mais sans que beaucoup de progrès puisse être accompli. Les professeurs, quant à eux, insistent sur la nécessité de trouver une solution globale à l'impasse, c'est-à-dire un règlement qui satisfasse à la fois les étudiants et les pro-enseignants.

Les deux dirigeants du syndicat des enseignants visés par les procédures judiciaires, MM. André Gaudreau et André Racine, doivent comparaître en cour à St-Hyacinthe le 6 décembre. Une accusation de voies de faits simple sur la personne de M. Marcel Ratté, le directeur du service aux étudiants, pèse sur eux.

A la suite d'une assemblée du syndicat des professeurs du cegep de St-Hyacinthe, tenue jeudi, il a été décidé de maintenir les demandes syndicales, notamment la réinstallation des professeurs suspendus. Les enseignants ont décidé d'entreprendre des journées d'études, s'il le faut, pour obtenir satisfaction.

FRANCIS SIMARD

Suite de la page 3

adopté une attitude de nature à lui valoir des condamnations pour outrage. Me Boilard s'est employé ensuite a réfuter les arguments relatifs aux requêtes en droit portant sur la juridiction de la cour de première instance et sur le tableau des jurés.

Les juges de la cour d'appel attendront les répliques écrites de M. Simard après quoi ils examineront le dossier pour disposer de ce pourvoi.

EXAMEN

Suite de la page 3

re, qui a demandé, hier matin, que le Dr Clément, attaché au ministère de la justice, fasse un premier examen du sujet.

Il reviendra en cour le 15 décembre prochain pour savoir s'il est apte à subir son procès.

Il s'agit de l'issue dramatique d'une querelle qui serait survenue entre plusieurs Vietnamiens partageant le même logis, rue Aylmer. La police, semble-t-il, peu familière avec l'esprit asiatique des principaux témoins, n'aurait pas réussi à démêler toute l'affaire. Hier, plusieurs Vietnamiens avaient pris place en cour des comparutions.

CTCUM

Suite de la page 3

sans aucun doute question au cours de cette assemblée de cette tentative de créer un syndicat indépendant.

Notons qu'en 1970, une proposition de désaffiliation de la CSN avait été battue par un vote en assemblée générale. Les tenants de la désaffiliation ont donc décidé de procéder par une autre voie, soit celle de la création d'un syndicat indépendant.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

ployés du ministère, chacun découvre de nouvelles manières d'abreuver en information les "pupitres" des journaux.

Il ne saurait en être autrement puisque le ministère des Communications, avant même que le bill 37 soit adopté, a déjà fait disparaître l'ancien OIP. Attaqué de l'extérieur par les ministères qui revendiquent leur autonomie sur le plan de l'information, lui-même enclin à surveiller de plus près et même à domestiquer politiquement l'information qui lui reste, le ministère des Communications n'a plus les ressources nécessaires à sa tâche.

Paradoxe assez cruel, la résolution de la SSJB de Québec tombe du ciel au moment où le ministère des Communications est, à toutes fins pratiques, mis en tutelle.

Laurent LAPLANTE

Garneau est optimiste quant au coût des Jeux

QUEBEC (Le Devoir) – Le projet des jeux Olympiques de 1976 à Montréal ne devrait pas entraîner de dépenses accrues de Québec et d'Ottawa. C'est du moins l'opinion du ministre des finances de la province M. Raymond Garneau.

Interrogé à l'Assemblée nationale, hier matin, par M. Gabriel Loubier, chef de l'Unité-Québec, ainsi que par M. Jean-Noël Tremblay (UQ-Chicoutimi), M. Garneau a déclaré qu'il était au courant des sommes que requérrait la tenue des Jeux mais il n'a pas voulu donner de précisions à ce stade de la question.

Il a toutefois laissé entendre que l'entreprise olympique était réalisable. Le ministre a refusé de dire si oui ou non le Québec participerait à son financement.

D'autre part, M. Garneau n'a pas écarté la possibilité qu'une loterie spéciale soit instituée, afin d'aider à défrayer les Jeux. Il a d'ailleurs souligné, à propos du coût, qu'il avait obtenu, lors de nombreuses rencontres avec les autorités de la ville de Montréal, une évaluation de la somme d'investissement nécessaire à l'entreprise. Il est cependant trop tôt, selon le ministre, pour en dire plus long.

"Cependant, a poursuivi M. Garneau, d'ici un mois environ, nous serons en mesure de dévoiler ces chiffres au public. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été jugé opportun de les publier, parce qu'il y a des demandes de soumissions qui seront faites sur un certain nombre de projets à réaliser."

"Il est très difficile de divulguer ces chiffres, car nous voulons permettre qu'une plus juste concurrence soit faite au niveau des entrepreneurs intéressés à répondre aux appels d'offres qui seront lancés par le Comité d'organisation des jeux Olympiques," a-t-il continué.

En réponse à une question de M. Tremblay, le ministre des finances a affirmé que ce seront "les entrepreneurs québécois qui seront les mieux placés pour répondre aux appels d'offres".

M. Garneau a dit de plus que la possibilité d'instituer une loterie pour aider au financement des Olympiques '76 avait été analysée sous tous ses angles. De cette analyse, trois mesures avaient été considérées.

La première, selon le ministre, serait d'organiser une loterie spéciale dans le seul Québec. Cette initiative pourrait rapidement être mise sur pied.

La deuxième mesure viserait à recourir à la collaboration de toutes les provinces canadiennes. Néanmoins, il a avoué que ce ne serait pas une tâche facile d'obtenir le consentement de toutes ces unités administratives.

La troisième formule consisterait à intéresser le gouvernement canadien à organiser une loterie à la grandeur du Canada.

"Je ne suis pas en position de donner des indications sur l'évolution du dossier en ce qui concerne l'état actuel du financement. Je sais que Denver a refusé les jeux Olympiques et que Vancouver demande d'être l'hôte de relève, ce qui crée un nouveau problème", a précisé M. Garneau.

"En effet, comme les deux olympiades auront lieu en 1976, s'il y avait une loterie nationale pour Montréal, il s'agirait de ne pas oublier que Vancouver pourrait recourir à la même source de financement. Ce sont tous ces problèmes additionnés qui ont fait qu'il n'y a pas eu de décision finale prise à ce sujet", a conclu le ministre québécois.

Ex-ambassadeur égyptien condamné à 10 ans de prison

LE CAIRE (AFP) – Le général Mohamed Moheb Abdel Cafar, ancien ambassadeur d'Egypte, a été condamné hier à dix ans de travaux forcés pour espionnage au profit d'un pays occidental coopérant avec Israël, annonce l'agence du Moyen-Orient.

L'ancien ambassadeur était accusé d'avoir porté atteinte à la sécurité de l'Egypte en fournissant des informations militaires, politiques et économiques à un officier d'un service de renseignements étranger qui se présentait comme membre d'une ambassade au Caire.

L'accusé, qui a été arrêté en mai dernier, était à l'époque le président du club sportif de Maadi.

Selon Le Monde

Épreuve de force entre révolutionnaires vietnamiens

PARIS (AFP) – Une faction extrémiste de l'armée nord-vietnamienne a tenté le 10 novembre, d'éliminer par la force les dirigeants du GRP partisans d'une négociation équitable, affirmait hier en première page le quotidien parisien "Le Monde" sous la signature de son correspondant permanent en Asie du sud-est Jean-Claude Pomonti.

Selon le correspondant du Monde, qui cite une source digne de foi et très bien informée, le campement occupé au Sud-Vietnam par les principaux dirigeants du FNL et du GRP sud-vietnamiens a été attaqué le 10 novembre, au petit matin, par un peu plus d'un millier de dissidents commandés par le général nord-vietnamien Le Vinh Khoa. Les têtes politiques de la révolte étaient, selon le journal, MM. Vo Chi Cong, président du Parti révolutionnaire du peuple du Sud-Vietnam, Tran Bach Dang, membre du présidium du comité central du FNL, et Vo Van Mon, membre du comité central du FNL.

La délégation du GRP à la conférence de Paris a démenti hier catégoriquement les informations du "Monde" selon lesquelles une unité nord-vietnamienne se serait rebellée et aurait tenté d'éliminer les dirigeants du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire sud-vietnamien favorables à la négociation.

D'après le journal du soir, cette rébellion aurait été écrasée après deux jours de combats à l'ouest de Saïgon. Cette information est entièrement sans fondement, a déclaré un porte-parole du GRP à Paris.

Le Monde précise que les rebelles, (trois bataillons) partisans d'une lutte à outrance qui aurait été prônée à Hanoï par le secrétaire général du parti communiste nord-vietnamien M. Le Duan, ont réussi à s'emparer après deux jours de combat du campement du FNL et du GRP implanté à l'ouest de Saïgon sans toutefois parvenir à capturer les dirigeants révolutionnaires sud-vietnamiens.

Ceux-ci, toujours selon la même source, se seraient tout d'abord repliés dans une zone de sécurité située à deux kilomètres à l'intérieur d'une forêt pendant que les éléments assurant la garde du campement retardaient la progression adverse. Cette résistance ne pouvant être que d'une efficacité limitée en raison de la disproportion des forces en présence, les responsables du FNL et du GRP se seraient ensuite repliés plus loin, en Landrover, en jeep et même à bicyclette, dans des conditions apparemment difficiles. M. Nguyen Huu Tho, président du FNL, aurait été blessé au mollet et, affaibli par une forte hémorragie, transporté à dos d'homme par ses gardes du corps.

La situation se serait retournée par la suite en faveur des instances légales du front par suite du refus du général FNL Tran Nam Trung, ministre de la défense du GRP et chef de l'armée de libération, de rallier le mouvement rebelle.

Deux des dirigeants extrémistes sud-vietnamiens qui, selon Le Monde auraient participé à un coup de force contre le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Vietnam sont des leaders politiques influents:

Vo Chi Cong, le plus important d'entre eux, est le chef du Parti Populaire Révolutionnaire (PPR), qui est le parti communiste du Sud-Vietnam, et n'est pas officiellement présenté au sein du GRP. Vice-président du praesidium du Front National de Libération du Sud-Vietnam (FNL) il est né en 1911 dans la province de Quang Nam (centre Vietnam). Il adhéra dans sa jeunesse au Vietcong (Parti communiste annamite) et se signala dans les années 1930-35 par son dynamisme révolutionnaire, au sein du front anti-fasciste. Condamné aux travaux forces à perpétuité en 1940, il participa après la libération en 1945 à la révolution d'août (après la capitulation du Japon). Il fut ensuite désigné comme commissaire politique au sein du Front National de Libération (créé le 20 décembre 1960), et président du PPR.

Tran Bach Dang, membre du praesidium du FNL, dirige au sein de cette organisation la commission information-culture-éducation. Né en 1926, il adhéra en 1948 au Lin Viet, Front national unifié succédant au Vietminh créé par Ho Chi Minh. En 1954, il fut secrétaire du bureau permanent de cette organisation de masse et trois ans plus tard rédacteur en chef du Nhan Dan Mieu Nam (le quotidien du peuple du Sud-Vietnam), feuille clandestine ronéotypée.

Vo Van Mon ne semble pas avoir occupé un poste important au FNL dont il était membre du comité central. C'était un ancien membre de la secte des Binh-Xuyen, au sein de laquelle il portait le grade de lieutenant-colonel (démantelée en 1955).

La peine de mort par contumace aurait été prononcée contre Von Van Mon tandis que Vo Chi Cong et Tran Bach Dan recevaient des peines de 20 et 10 ans de camp de concentration.

Au Laos

Louang Prabang est encerclée

LOUANG PRABANG, (AFP) (Par Jean-Jacques Cazaux) – La contre-offensive gouvernementale déclenchée sur le front nord de Louang Prabang pour dégager les abords (15 km) de la capitale royale laotienne, semble rencontrer quelques difficultés et les observateurs sur place estimaient hier que la ville est d'ores et d'éjà complètement encerclée.

La route Numéro 13 qui mène à Vientiane a été fermée par décision du haut commandement, à une vingtaine de kilomètres de la ville et le trafic routier a été interrompu entre les deux capitales du royaume. Au nord, le groupe mobile 14, héliporté, est maintenant isolé dans les montagnes. Les 700 hommes de ce groupe avaient été héliportés pour tenter de prendre en tenaille les forces Pathet Lao-nord-vietnamiennes, mais la résistance n'a pas permis aux soldats gouvernementaux de percer les lignes communistes et certains éléments ont dû même reculer en certains endroits.

D'autre part, d'importants mouvements de troupes Pathet Lao ont été enregistrés au nord-est de Louang Prabang et des roquettes de 122 mm ont été repérées à une dizaine de km de la ville, ce qui laisse penser que la capitale royale pourrait être encore une fois la cible des artilleurs adverses. Au sud, trois bataillons ont été aperçus dans une région située à une vingtaine de kms de la ville.

Le pont aérien entre Louang Prabang et Vientiane a été intensifié pour tenter de résoudre le problème créé par la coupure des voies de communications et celui de l'afflux de réfugiés, chaque jour plus nombreux.

Peron convoque la presse

BUENOS AIRES (AFP)– L'ex-président Peron donne aujourd'hui à 13h.gmt (10 h. locales) une conférence de presse, apprend-on à Buenos Aires.

Seuls les correspondants étrangers accrédités en Argentine et les journalistes qui l'ont accompagné pendant son voyage de retour, le 17 novembre, sont convoqués.

Hier l'amiral Isaac Rojas, l'un des chefs du soulèvement qui renversa Juan Peron, en 1955, a qualifié la présence en Argentine de l'ancien chef de l'Etat d'odieuse.

L'amiral en retraite, qui fut vice-président de la République, tout en étant considéré comme l'un des chefs de file de la tendance dure dite "gorille" au sein de l'armée, s'est ainsi exprimé, dans une déclaration à la nation télévisée et radio-diffusée. Il a ajouté: le ciel de la patrie s'est encore obscurci avec l'ombre sinistre du tyran qui est arrivé attiré par les erreurs inconcevables de la politique nationale. Il est revenu, aussi démagogue qu'avant, jouant la farce grotesque de l'enfant prodigue (....) avec les mêmes desseins, ou pires encore, sur un fond de perversité insondable.

Tandis que l'ancien vice-président enregistrait sa déclaration, à son domicile, quelque 300 personnes distribuaient à proximité des tracts déclarant notamment: les Gorilles sont toujours là.

L'OUA souhaite des pressions accrues

ADDIS ABEBA (AFP) – Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Nzo Ekangaki, a lancé hier un appel aux puissances occidentales afin qu'elles fassent pression sur le Portugal pour l'amener à entériner les décisions de l'ONU et à négocier sans délai l'indépendance de ses territoires africains.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général a clairement laissé entendre d'autre part que pour l'OUA les seuls représentants authentiques des populations de ces territoires sont les mouvements de libération qui y combattent. L'OUA, a-t-il ajouté, est consciente des problèmes qui se posent au gouvernement portugais et se tient prête à lui fournir toute l'aide voulue pour faciliter l'ouverture de pourparlers avec les mouvements concernés. Si le Portugal cependant refusait de céder aux instances de l'ONU et de l'OUA, l'Afrique n'aurait d'autre recours que de poursuivre et d'intensifier la lutte armée contre le Portugal. M. Ekangaki a souligné enfin que le problème demeurerait entier si Lisbonne décidait de remettre le pouvoir à des gens qui ne seraient pas véritablement représentatifs des peuples concernés.

Le quotidien portugais Epoca, organe du parti au pouvoir, a commenté, hier, la résolution votée mercredi par le Conseil de sécurité, enjoignant au Portugal d'ouvrir un dialogue avec les représentants des mouvements de libération dans les territoires portugais d'Afrique. Il affirme que cette résolution est simplement un de ces textes démagogiques et inutiles dont l'ONU s'est montrée le producteur inépuisable.

Le journal de Lisbonne écrit que la résolution a été votée uniquement pour satisfaire la majorité vociférante qui domine à l'ONU, que son texte ne peut être pris au sérieux étant donné l'accumulation d'incongruités qu'il contient. Il déclare également que les seules parties vraiment intéressées sont les populations elles-mêmes de ces territoires qui considèrent que leur seule vraie garantie d'indépendance réside en leur participation à l'unité portugaise. Le journal qualifie enfin de trio de criminels les leaders qui réclament l'indépendance et conclut: lorsque seront retombées les poussières de folie et que les pays auront atteint la maturité indispensable pour ne pas accepter d'être les simples jouets d'ambitions impérialistes, ils seront les premiers à se féliciter de la résistance portugaise.

Sur le front cambodgien

PHNOM PENH (AFP) – Les Etats-Unis viennent d'accorder une nouvelle aide de soixante-dix mille tonnes de riz à la République Khmère.

Un accord en ce sens a été signé hier à Phnom Penh entre l'ambassadeur américain Emory Swank et M. Chhan Sokhum, ministre des affaires étrangères khmer par intérim.

En septembre dernier, quelques jours après le pillage des stocks de riz à Phnom Pehn, les Etats-Unis ont également offert au gouvernement khmer trente mille tonnes de riz pour lui permettre de faire face à la grave pénurie des denrées alimentaires.

Avant la guerre, le Cambodge exportait environ trois cent mille tonnes de riz par an; il lui faudrait cette année en importer au moins cinq cent mille tonnes pour nourrir sa population.

Les forces fidèles à Norodom Sihanouk continuent de couper la Nationale deux qui relie la capitale à Takéo. Hier encore, un général khmer, Dien Del, est tombé dans une embuscade et a perdu plusieurs soldats, blessés ou tués.

D'inquiétants mouvements "ennemis" ont été enregistrés autour de Kompong Som, l'unique port de mer du Cambodge, à 230 km de Phnom Penh. Selon les services de renseignements khmers, l'ennemi prépare un raid contre les installations portuaires.

La rixe sur le Kitty Hawk

PEARL HARBOR (d'après l'AFP) – Des marins du porte-avions Kitty Hawk viennent pour la première fois de donner une version officieuse des incidents raciaux survenus sur ce bâtiment le 12 octobre dernier. Dans cette bataille à coup de couteaux, de chaînes et de fourchettes, 46 marins furent blessés (une centaine de "combattants" y ont été impliqués).

Le navire est arrivé mercredi en rade de Pearl Harbor mais les reporters en étaient tenus à l'écart. Quelques marins ont toutefois donné anonymement des renseignements voulant que des Marines armés de matraques aient finalement rétabli l'ordre, perturbé selon eux par une mission de combat trop prolongée, ce qui avait accru le stress de tous les membres d'équipage.

Les rixes à bord du Kitty Hawk et du Constellation font présentement l'objet, à San Diego, d'une enquête confiée à trois membres du Congrès américain.

A Pearl Harbor, un porte-parole de la Marine a déclaré que trois des 25 Noirs inculpés dans l'affaire du Kitty Hawk avaient été relâchés et que deux autres, reconnus coupables, étaient dans des cellules, à bord du bâtiment. Le procès d'un autre marin noir se poursuit tandis que les 19 autres prévenus ont été envoyés à San Diego cette semaine.

L'incident qui aurait déclenché les désordres, le 12 octobre, se serait déroulé à un mess, où un marin noir demanda deux sandwiches et n'en reçut qu'un. Des marins de race blanche ont déclaré que plusieurs douzaines de marins noirs ont alors pris à partie les membres d'équipage de race blanche.

Pour les très grands froids... voici la haute mode Arctique signée Antartex



Il y a 17 ans déjà nous fournissions Sir Edmund Hillary et les explorateurs de l'Arctique et de l'Antarctique en peaux chaudes aussi bien qu'en tapis de couchage pour leurs randonnées au pôle Nord et au pôle Sud.

Aujourd'hui les Macdonald, une famille d'Ecossais pure laine ont non seulement une usine, mais 12 boutiques de vente directe disséminées aux 4 coins du monde. De Saville Row à Manhattan, nous sommes connus pour nos créations exclusives, nos modèles et notre collection haute mode.

Au Canada nous avons ouvert, rue Sherbrooke, notre premier magasin où nous présentons tous nos derniers modèles les plus en vogue.

Vous y trouverez nos vêtements, dessinés et confectionnés par nous à partir de peaux brutes et des meilleurs cuirs tannés écossais que nous avons sélectionnés. Nous pouvons de plus dire que notre confection est impeccable. Tous nos vêtements sont munis de chainettes renforcées laiton . . . pour nous, chaque menu détail compte, même nos boutons sont créés et teints pour nous.

Un vêtement signé par nous, c'est un investissement durée, c'est un investissement beauté, c'est encore et surtout un investissement chaleur . . . et un vêtement imperméable.

Venez nous rendre visite.

Nous avons tout ce qu'il vous faut . . . même des chapeaux en mouton, des pantoufles, des gants, des bottes, des couvertures . . . tout pour ceux qui aiment passer une nuit dehors par les grands froids.



Modèle no 3, présenté par William Macdonald

Commandez notre catalogue en couleurs 1973 $1.00 port payé

antartex SHEEPSKIN SHOPS

1624 rue Sherbrooke (coin Guy). Tél. 935-4142

OFFRE-TOI UN TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE SANS FRAIS D'INSTALLATION

COMMANDE DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISE $9.00

Pourquoi courir au téléphone? Tu pourrais en avoir un à portée de la main!
Il y a du bruit autour de toi? Tu pourrais être tranquille dans une autre pièce!
Il y a longtemps que tu veux un téléphone de plus dans la maison?
Un appareil ordinaire, un téléphone Contempra ou un téléphone Princesse te seront sûrement utiles! Les frais d'installation sont supprimés en novembre; il n'y aura ensuite qu'à payer les frais applicables au genre d'appareil que tu auras choisi.
Ça n'est vraiment pas de quoi déséquilibrer ton budget.
Profites-en, appelle le bureau d'affaires de Bell Canada.

Novembre...un mois pour toi

BELL CANADA

Bell Canada

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir: **670-6748** J.N.O.

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

VILLE MONT-ROYAL, aide ménagère fiable, expérimentée et bien élevée, pour famille canadienne-française, 2 enfants de 3 et 6 ans. Avons femme de ménage. Salaire et conditions à discuter. Bienvenue ex-religieuse. Tél.: **342-0279.** 27-11-72

AIDES DOMESTIQUES DEMANDEES

Couple professeurs peut offrir bon chez-soi à personne fiable pour s'occuper enfant 1 an et entretien appartement 5½; logée, nourrie, $150. par mois. Tél.: **259-3389.** 27-11-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél. **276-9067.** 1-1-73

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT ET ACCESSOIRES modernes et antiques. Bref, tout ce que contient une résidence. Visible de 2 à 9 p.m. jeudi et vendredi (23-24 novembre) au 10,180 Garnier 25-11-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour **331-0251** soir **667-0774.** J.N.O.

ACHATS ANCIENS, meubles de style, vieux livres et tableaux canadiens, bronzes, horloges grand-père, etc. Tél.: jour: **727-7390,** soir: **279-6566.** 1-12-72

ANTIQUITES A VENDRE

BAHUT en pin, chapeau de gendarme, armoire-commode en pin, table à barrière en cerisier d'automne, chaises, etc. Tél.: **soir 1-584-2631** 27-11-72

ANIMAUX A VENDRE

VILLAGE CANIN DU QUEBEC ENRG. Importations françaises: chowchow, labrador, bergers allemand, belge, écossais, des Pyrénées, braque, setter anglais, terrier, grand pyrénéen. Tél.: **665-4757, 581-3333.** 27-11-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées, sun-deck.

Visites après 3:00 P.M.

3½ - $170.
Tél. 273-4451
J.N.O.

CENTRE-VILLE: grand 1½, non meublé à sous-louer, $120. chauffé. Piscine, sauna. 3440 Durocher. Tél: entre 7-8:15 a.m. et 5-6 p.m. jour: **653-0936.** 27-11-72

COTE DES NEIGES, Rockhill, Penthouse, 2 chambres, luxueux, sous-location/nouveau bail, tapisseries, laveuse-vaisselle. Soir, fin de semaine **342-1229.** 27-11-72

OUTREMONT, 1763 North, haut de duplex, 6½ pièces, foyer, garage, très propre, $160 plus chauffage, libre mi-décembre. Tél.: **731-5970.** 27-11-72

COTE-DES-NEIGES, rue de la Peltrie, 2½, joliment meublé, tapis mur à mur. $90. chauffé. Tél.: après 6 p.m. **342-9753.** 27-11-72

APPARTEMENT A PARTAGER

DECELLES et Côte Ste-Catherine. jeune homme partagerais appartement avec autre jeune homme. Appeler samedi, dimanche **731-4075.** 27-11-72

ARTICLES A VENDRE

Mobilier de Salon, Style contemporain, 2 morceaux, neuf, sofa 4 places et 1 fauteuil. $175. Tél.: **525-9449** (après 5hres p.m.) 28-11-72

AUTOS A VENDRE

FORT CHAMBLY AUTOMOBILES: 2575, Bourgogne, Chambly, Tél: **658-6623,** Dépositaire Volvo-Fiat, vente – pièces, – service. Prix en-dessous de toute compétition, soit pour automobiles ou accessoires. 16-12-72

RENAULT 16, 1968, verte, manuelle, cause auto de compagnie. Tél.: **524-7090.** 27-11-72

TR-6, 1970, décapotable avec toit rigide, pneus d'hiver radiaux, AM-FM, Tél.: jour **878-9871,** soir: **731-5288.** 27-11-72

MERCEDES, 1966, Diesel 200, parfaite condition. AM-FM, intérieur cuir, 39,000 milles, particulier Tél: **933-9904** 27-11-72

VOLKSWAGEN, 1970, familiale, parfaite condition, 35,000 milles, pneus d'hiver et rechange neufs. $1,500. Tél: soir: **677-4057.** 27-11-72

CHAMBRES A LOUER

AHUNTSIC, grande chambre, pour dame ou demoiselle, endroit tranquille, pension si désirée, près métro. Tél.: **388-5469 – 387-6887.** 27-11-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux, Tyrol, 5½, chauffé, foyer de pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, télévision. Prix réduits semaine, fin de semaine - novembre au 10 décembre, seulement. Tél. **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 1-12-72

CHALETS A LOUER

SUTTON: chalets, décor rustique, foyer, tout confort, prix raisonnable. Tél.: **1-538-5060** 27-11-72

ESTEREL: chalet suisse à louer, 4 chambres à coucher, tél.: **366-6802.** 27-11-72

CHALETS A LOUER

LAC CACHE: Comté Labelle, chalet été-hiver, toutes commodités, foyer, meublé, bord de l'eau, terrain 40,000 p.c. Ski à proximité. Tél.: **666-6879.** 27-11-72

ST-SAUVEUR, 17 Hochard, 2 chalets, 2 et 3 chambres, tapis, foyer, près pentes de ski, visible fin de semaine. Tél.: **1-227-3728.** 27-11-72

LAC VINGT-SOUS, St-Adolphe d'Howard, 5 pièces, foyer de pierre, sur chemin déblayé par la municipalité près centres de ski. Tél.: **473-4340.** 27-11-72

ST-SAUVEUR: chalets suisses, 2 et 3 chambres à coucher, tout équipé, foyer, face pentes de ski. Tél.: **1-227-3305.** 27-11-72

LAC BROME, luxueux chalet tout confort, doit être visité pour être apprécié à sa juste valeur. Tél.: **738-3742,** fin de semaine **1-243-6278** 27-11-72

CHALETS A VENDRE

LAC GUINDON: Vue exceptionnelle sur Lac Guindon, magnifique chalet de 6 pièces, 3 chambres à coucher, piscine extérieure. A peine 40 minutes de Montréal. Pour visiter appeler Hélène Gagné, **672-6450 ou 671-7353.** Immeubles Westgate, courtiers. 27-11-72

MAGOG: Plage Southière, chalet hiver-été, 4 chambres à coucher, salon, cuisine, foyer, $16,000. Tél.: **819-843-5632** 27-11-72

DEMANDES D'EMPLOI

INFIRMIERE licenciée, avec expérience possédant dactylo, recherche emploi à temps complet dans bureau de médecin ou clinique médicale. Communiquer à **733-4276.** Appel sérieux seulement. 27-11-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage entreposage. **725-2421.** 27-11-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. **388-2137, 669-2547.** 3-1-72

PLOMBERIE, chauffage, réparons tout trouble, spécialité calorifère, rénovation de sous-sol, à bas prix. Tél.: **336-2252.** 18-12-72

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondation, creusons cave, enrayons eau des murs. Assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: **642-4077.** 29-11-72

ENTREPRENEUR GENERAL: menuiserie, gyproc, peinture. Ouvrage garanti. Tél.: **352-3969** 28-11-72

FEMMES DEMANDEES

SECRETAIRE RECEPTIONNISTE BILINGUE pour bureau d'avocats centre-ville, 2 ans d'expérience, expérience légale un atout, dactylo rapide, dictaphone, salaire selon qualifications. Ecrire à Case 351, Le Devoir. 28-11-72

VENDEUSE BILINGUE

20-30 ans. Bonne présentation. Boutique d'importations françaises. Références exigées. Européenne bienvenue.

Boutique Elle
849-5973 2-12-72

SECRETAIRE BILINGUE avec expérience légale, demandée. Bonnes conditions de travail. Tél.: **878-9871.** 27-11-72

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE

demandée par centre de recherches multidisciplinaires. Expérience minimum de 5 années dans domaines connexes. Salaire $150 semaine.

Envoyer curriculum vitae à:
Case 349, Le Devoir
27-11-72

SECRÉTAIRE BILINGUE

Département publicité et relations publiques.

Écrire au:
Directeur des relations publiques,
Edith Serei Cie Ltée,
5311, Ave., du Parc,
Montréal.
27-11-72

PROPRIETES A VENDRE

FRANK NORMAN ouvert aux visiteurs Laval sur le lac

Nous vous offrons l'occasion de visiter 4 maisons magnifiques à Laval sur le Lac.

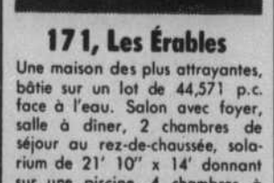
Dimanche 2-4 p.m.

Nous espérons avoir le plaisir de votre visite.



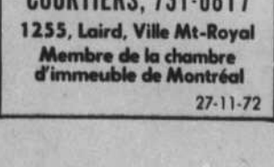
31, Les Cèdres

Maison unique, bâtit avec des matériaux de haute qualité. 3 foyers, chambres à coucher spacieuses, piscine Val Mar. Il faut la voir pour l'apprécier. Cette maison exceptionnelle vaut deux fois le prix demandé. Doit vendre. E. Ermacora, tél. 735-0744.



55, Les Cèdres

Bâtit sur un lot de 50,000 p.c. ce magnifique bungalow offre tout le luxe désiré, 4 chambres à coucher. Salon et salle à dîner spacieuses et séparés. Grand patio avec Bar-B-Q permanent. Prix: $57,500. L.H. Wood, tél. 738-1077.



20, Les Tilleuls

Grande maison à paliers multiples. 4 chambres à coucher, 2½ chambres de bain. Salle de séjour avec foyer, vue sur un patio-cabana et une piscine Val Mar. Cette maison peut-être occupée immédiatement ou plus tard suivant le désir de l'acheteur. Michel Lucas, tél. 342-2632.

171, Les Érables

Une maison des plus attrayantes, bâtie sur un lot de 44,571 p.c. face à l'eau. Salon avec foyer, salle à dîner, 2 chambres de séjour au rez-de-chaussée, solarium de 21' 10" x 14' donnant sur une piscine, 4 chambres à coucher, 2½ chambres de bain, garage double et un bain sauna. Faut voir. Paule D. Charest, tél. 737-6431.

COURTIERS, 731-6817
1255, Laird, Ville Mt-Royal
Membre de la chambre d'immeuble de Montréal
27-11-72

HOMMES DEMANDES

COMPTABLE - CONTROLEUR

Concessionnaire automobile. Expérience et références requises.

S'adresser à:
Jean-Marie Viau
866-5024
691-1242
27-11-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

On demande un premier commis pour librairie de détail. Expérience indispensable. Un second avec solide culture générale et expérience de la vente. Hommes ou femmes. Librairie Ménard, 222 est, Ste-Catherine. 27-11-72

JEWISH GENERAL HOSPITAL
DÉPARTEMENT de RADIOLOGIE

Plusieurs postes disponibles pour des R.T. diplômés.

Prière de se présenter entre 10 a.m. et 4h. p.m. au:

Bureau du personnel
3755, chemin Côte
Ste-Catherine
28-11-72

LOGEMENTS A LOUER

Quartier Côte-des-Neiges, cottage semi-détaché, 7 pièces meublées chauffées: janvier-septembre ($225.) ou janvier-mai ($250). Tél.: **737-9298.** 27-11-72

BERRI et SHERBROOKE, vue magnifique sur la montagne, 14e étage, 3½ moderne, piscine intérieure, sauna, etc., métro au sous-sol, toutes taxes comprises $206. Tél: **843-7193.** 27-11-72

MENUISERIE-EBENISTERIE

FABRICANT tout article en bois sur commande, résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: meubles canadiens, Louis XIII. Rénovations intérieures. Estimation gratuite. Tél:**766-9937.** 27-11-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., les lettres. Tél.: **288-2332** de 3h. à 8h. p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

St-LAMBERT: Parc Préville, beau cottage de 4 chambres à coucher, au même niveau construit sur grand terrain boisé, une cinquantaine d'arbres, salle de lavage et salle de famille au premier plancher, foyer au salon, salle à dîner, MLS. Suzanne Palmer, **672-6450** ou **672-7876.** Immeubles Westgate, courtiers. 27-11-72

OUTREMONT: 624 Stuart, coin Bernard, totalement redécoré, 8 pièces, 4 chambres à coucher, fenêtres aluminium, 1½ salle de bains et cuisine modernisées et planifiées, broyeur, foyer naturel, 3 balcons, salle de jeu, tapis mur-à-mur, cuisinière électrique, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, autres suppléments, stationnement avec prise. Chauffage: $200. Toutes taxes seulement $750. Comptant minimum. Propriétaire **274-0221.** 27-11-72

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT

Duplex détaché, 8 pièces, 7½ pièces, garage double, facile d'accès en toute saison, terrasse, occupation immédiate. Prix $43,000. Pas d'agent.

Tél.: 279-2031

Les lundi, mardi et mercredi soirs 29-11-72

POINTE-AUX-TREMBLES

Sur le fleuve, charmant collate en brique, architecture et décoration intérieure uniques. Alliage parfait de chaleur et de confort: 2 foyers, 3 chambres, 2 salles de bain. Prix $30,000. "Vous cherchez la maison de monsieur Tout l'monde? Prière de vous abstenir!". Pour informations:

Lise D. Ferland - 581-3790
LES IMMEUBLES WESTGATE
courtiers
254-6085 27-11-72

OUTREMONT
Cottage détaché

4 chambres à coucher, plus boudoir au rez-de-chaussée, salon et salle à manger, jolie salle à déjeuner et offrant grande salle familiale à côté de la cuisine moderne, incluant buanderie et "powder-room". Propriété nouvellement décorée avec goût. MLS.

Mme Fortin - 934-0514
ISABELLE LAFRENIÈRE INC.
courtier
482-1381
"Notre intuition féminine vous aidera"
27-11-72

PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER

OUTREMONT: près d'écoles, collèges, cottage détaché, 8 pièces, fenêtres aluminium noir, sous-sol fini pin noueux, cuisine planifiée, tapis. Occupation immédiate. Tél.: **731-7005** ou **336-1931.** 30-11-72

CHATEAUGUAY HEIGHTS, cottage détaché, spacieux living, foyer naturel, salle à manger, 4 chambres au 2e, 2 salles de bain, grande propriété boisée. A louer $200. par mois ou à vendre. Tél: 691-6311. 29-11-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

VENDRAIS ou ECHANGERAIS propriété, bon revenu. Conditions faciles. Pour renseignements s'adresser: 6652 Christophe-Colomb de 1 p.m. à 10 p.m.. 29-11-72

TAILLEURS

DROLET TAILLEUR SPECIALITE
Habits et costumes sur MESURES
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532** 27-11-72

TERRAINS A VENDRE

LONGUEUIL: terrain commercial en L, borné par St-Charles, St-Jacques et Ste-Elisabeth. 22,-700 pieds carrés. Bureaux, magasins ou appartements. Tél.: **274-4449.** 27-11-72

SI VOUS DÉMÉNAGEZ CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

PORT DE MER

AU METRO LONGUEUIL

Prestige, élégance et luxe à la portée de tous sur les bords du St-Laurent.

3½, 4½, 5½

À partir de $163, $219 et $266



BUREAU DE LOCATION AU 101 PLACE CHARLES LEMOYNE
SEMAINE: 10 h. 00 a.m. à 9 h 00 p.m.
SAMEDI: 10 h 00 a.m. à 6 h 00 p.m.
DIMANCHE: 11 h 00a.m. à 5 h 00 p.m.

679-6010 28-11-72

PLACE du CERCLE

ACCÈS DIRECT AU MÉTRO
APPARTEMENTS de 1½ - 3½ - 4½
Luxueux penthouses 5½



LE LOYER COMPREND:
- Cuisinière et réfrigérateur électriques.
- Toutes taxes payées par le bailleur.
- Piscine intérieure chauffée, sauna.
- Gymnase, terrasse-soleil
- Garage souterrain.
- Boutiques au rez-de-chaussée.
- Salle de réception à votre usage.
- Antenne télé centrale.

LOCATION: 3555, rue Berri — suite 305
Ouvert de 10 h. à 22 h.
samedi et dimanche — 10 h à 18 h.
Tél.: 849-2663
849-5365
27-11-72

l'Eminence (OUTREMONT)

L'IMMEUBLE RÉSIDENTIEL PAR EXCELLENCE POUR CEUX QUI CHERCHENT UNE PAISIBLE EXISTENCE.

Toutes les commodités les plus modernes.

SITUATION PRIVILÉGIÉE:
Au centre d'Outremont, au pied du mont Royal, à l'intersection du chemin de la Côte Ste-Catherine et du boulevard St-Joseph, à quelques minutes seulement du centre de Montréal.

APPARTEMENTS:
D'UNE OU DEUX CHAMBRES À COUCHER
POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
271-1541
195 Chemin de la Côte Ste-Catherine (angle Boul. St-Joseph)
Semaine: 11 h. à 21 h.
Samedi - Dimanche: 11h. à 18h.
27-11-72

PROPRIETES A VENDRE

Comment vivre le bonheur chaque jour de l'année?



En faisant, lors de l'achat de votre maison le meilleur choix possible, c'est-à-dire, une maison "tout électrique" **Novelec.**

Novelec

Une maison doit être un endroit où il fait bon vivre; pour profiter pleinement de cette atmosphère il faut choisir votre maison en tenant compte de l'ambiance que son mode de chauffage crée. Vous ne pouvez faire meilleur choix en optant pour une maison NOVELEC alimentée uniquement à l'électricité. Les canalisations sont adéquates et permettent l'utilisation d'une quantité d'appareils électriques sans risque de surcharger les circuits; de plus, le chauffe-eau CASCADE est là pour satisfaire le moindre de vos besoins. N'est-ce pas que la maison NOVELEC est synonyme du confort bien d'aujourd'hui? Lors de l'achat de votre maison, exigez qu'elle soit certifiée NOVELEC.

La Ligue électrique du Québec

26-11-72

L'HÔPITAL DOUGLAS
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION, BILINGUE

- Doit être compétente en sténographie, en dactylographie et avoir un sens de l'organisation.
- L'expérience antérieure est essentielle.

Les candidates intéressées doivent s'adresser au:

Directeur du Personnel,
Hôpital Douglas,
6875, Boul. LaSalle,
Verdun 204, P.Q.
766-8511
27-11-72

AUXILIAIRE FAMILIALE

L'Agence:
Service Social du Saguenay (Côte-Nord)

Territoire couvert:
Tadoussac à Blanc Sablon (région #9) (inclus Gagnonville et Shefferville)

Population desservie:
Environ 110,000 h.

Poste disponible immédiatement:
Une (1) auxiliaire familiale

Endroit
Hauterive

Description des fonctions:
Disponible sur demande.

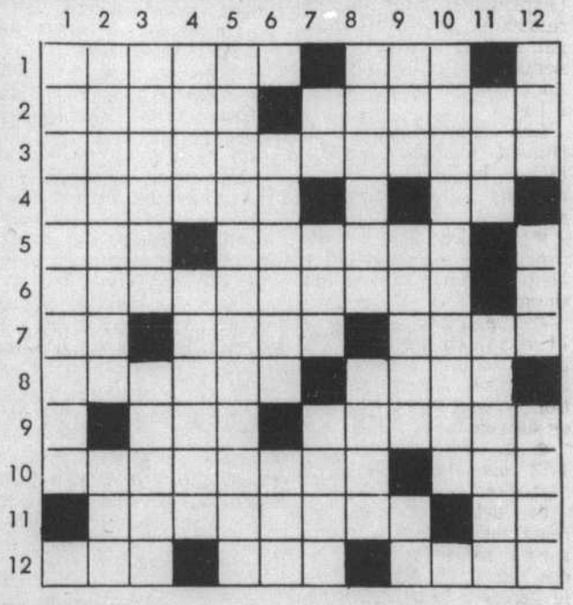
Qualifications requises:
1) 9ième année de scolarité
2) Posséder une attestation de cours d'auxiliaire familiale reconnue par le Ministère de l'Education.

Conditions de travail:
Rémunération basée sur les échelles en vigueur dans les agences. Bénéfices marginaux.

Toute demande devra être adressée avant le 1er décembre 1972 à:

Monsieur Jean-Marc Roy, m.s.s., t.s.p.
Directeur Général
Service Social du Saguenay
768 rue Bossé
Hauterive (Cté Manicouagan)
Téléphone: (418) 589-2013
27-11-72

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Rendis mordant (fig.) – Un sens.
2 – Particulier à un lieu. – Imaginer.
3 – Personne dont le métier est de faire des tours d'adresse ou d'équilibre acrobatique.
4 – Bruit confus. – Du dialecte provençal.
5 – Au golf, petite cheville. – Pièce d'eau dans laquelle on conserve du poisson vivant.
6 – Caractère de ce qui est étroit.
7 – Pronom personnel. – Percevoir par le moyen des yeux. – Tuyau cylindrique.
8 – Nous trompons. – Papa.
9 – Rivière de France. – Vertébré ovipare.
10 – Qui présente trois dents. – Indubitable.
11 – Qui a l'aspect du tissu glandulaire. – Tellure.
12 – Personne sotte. – Les tiens. – Gros nuage épais.

Verticalement

1 – De façon alerte.
2 – Faire la cour à quelqu'un. – Rayon.
3 – Enlever l'écume. – Fort tendu.
4 – Ligne quelconque. – Qui a la forme d'un oeuf.
5 – Déposent des alluvions.
6 – Inflammation de l'iris. – Patriarche biblique.
7 – Plomb. – Animal mou. – Inventeur d'appareils pour les ascenseurs (1852).
8 – Enduit vitreux dont on couvre certains objets pour les protéger de l'action de l'air. – Partie de l'extrémité de la jambe.
9 – Sans inégalités. – Suis une action en justice. – Dans.
10 – Appareils expulsant l'eau dont est imbibée une matière.
11 – Et le reste. – Personne très belle.
12 – Unité d'aire pour les surfaces agraires. – Biographie. – Substance concentrée dans l'urine.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	■	F	A	C	T	U	R	E	R
2	U	R	C	E	O	L	E	■	R	E	C	U
3	B	O	■	T	U	I	L	E	■	N	O	E
4	E	M	P	O	R	T	E	M	E	N	T	■
5	S	A	I	N	■	A	B	I	M	E	■	C
6	C	T	E	N	A	I	R	E	S	■	F	A
7	E	I	D	E	R	■	A	R	■	V	A	R
8	N	S	■	M	E	N	T	■	O	U	I	R
9	C	E	L	E	■	O	I	E	S	■	M	O
10	E	■	I	N	F	E	O	D	E	R	■	S
11	■	M	O	T	■	U	N	I	R	O	N	S
12	V	I	N	■	G	D	■	T	A	C	H	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

en bref

● NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) – Les cinq membres permanents du conseil de sécurité ont proposé hier que la réunion du Conseil de sécurité sur la Namibie se tienne à huis clos.

Si les dix membres non permanents sont d'accord, le conseil se réunirait lundi, comme prévu, en l'absence de journalistes et de public.

Seul un communiqué serait publié à l'issue de la séance.

Le Conseil de sécurité ne se réunit que très rarement à huis clos, lorsqu'il estime qu'un débat public serait plus nuisible qu'utile.

● GENEVE (AFP) – La deuxième séance de Salt 2 – la nouvelle série de conversations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques offensifs – a duré 1 hre exactement, comme la séance d'ouverture, une heure et trente cinq minutes.

La troisième séance de Salt-2 aura lieu mardi prochain au siège de la délégation soviétique auprès des Nations unies. On croit savoir, de source américaine, que la présente session de cette série de conversations américano-soviétiques est consacrée à l'établissement d'un plan de travail pour les sessions ultérieures.

● DAKAR (AFP) – M. François Tombalbaye estime que la subversion armée ne peut plus triompher au Tchad. Le chef de l'Etat tchadien a émis cette opinion dans une interview accordée au directeur politique du quotidien sénégalais Le Soleil.

Le Soudan, a-t-il déclaré, fait maintenant la guerre au Frolinat (Front de libération nationale du Tchad), la Libye lui tourne le dos, le Niger, le Nigéria et le Cameroun ferment leurs frontières aux bandes rebelles. A l'intérieur même du Tchad, le Frolinat en tant que tel n'existe pas, a ajouté M. Tombalbaye.

Le président de la République a d'autre part affirmé que la situation financière du Tchad est assez délicate.

● BUDAPEST (AFP) – La première livraison de pétrole soviétique à la Hongrie par le pipeline amitié II est arrivée à la raffinerie de Szaszhal-Ombatta hier à midi, annonce l'agence MTI.

Le tronçon hongrois de l'oléoduc Amitié II, long de 298 kms, permettra la livraison de 3,5 millions de tonnes de pétrole l'année prochaine, et sa capacité finale, atteinte vers 1975-76 sera de 10 millions de tonnes.

La raffinerie de Szaszhalombatta, qui a été terminée récemment, permet le traitement de 3 millions de tonnes de pétrole brut par an.

Accord Tokyo-Moscou

TOKYO, (AFP) – L'Union soviétique et le Japon sont parvenus à un accord sur l'exploitation commune des ressources en pétrole et en gaz naturel du plateau continental des îles Sakhaline, annonçait-on officiellement hier à Tokyo.

Les grandes lignes du document commun, adopté à l'issue de huit jours de discussions à Tokyo, sont les suivantes:

● Les deux pays coopéreront pour la prospection et l'exploitation du plateau continental.

● Le Japon fournira à l'Union Soviétique un crédit pour l'achat d'équipements nécessaires à cette prospection et supportera la moitié de son coût.

● Le Japon fournira en 1973 une station de forage "off-shore".

Les délégations ne sont en revanche pas parvenues à un accord sur le montant total des crédits à accorder par le Japon. L'URSS a demandé une somme totale de 230 millions de dollars. Les discussions à ce sujet reprendront au début de 1973 à Moscou.

La délégation soviétique, conduite par le vice-ministre du commerce extérieur, M. N.G. Osipov, quitte en principe Tokyo demain.

Pleine égalité, demande la Roumanie

La réunion d'Helsinki franchit le cap de la bataille de procédure

HELSINKI (AFP) – Une référence faite par la Roumanie aux "alliances militaires" a provoqué hier une courtoise mais vive réplique soviétique, à la réunion européenne d'Helsinki, à l'issue d'une journée où l'on entrevoit la fin, pour la semaine prochaine, des batailles de procédure. Cette réunion vise à préparer le terrain à une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

rope.

L'intervention roumaine a pris place dans le débat qui a suivi l'exposé, par le président finlandais Toetterman, des points de procédure sur lesquels des chances d'accord rapide apparaissaient.

Les huit points d'accord possible, et deux points d'accord plus lointain, complétés par les divers amendements présentés, feront l'objet d'une proposition de M. Toetterman, qui sera remise dès aujourd'hui aux 34 délégations et servira de base aux débats, lors de la reprise de la réunion lundi matin.

Un porte-parole officieux des Etats-Unis a laissé entendre hier que son pays serait favorable à la procédure du vote unanime sur les questions importantes.

Alors que M. Toetterman définissait le premier des huit points susceptibles, selon lui, d'être adoptés par un consensus, celui de l'égalité des participants, en se référant à "une égalité et une indépendance complètes des participants", M. Valentin Lipatti, chef-adjoint de la délégation roumaine, et qui s'est révélé cette semaine comme l'un des grands ténors de la réunion, a proposé plus de précision.

Tous les Etats participants, a-t-il déclaré en proposant un amendement dans ce sens, participent en tant qu'Etats indépendants et souverains, dans des conditions de pleine égalité, et indifféremment de leur appartenance ou non à des alliances militaires.

La délégation soviétique, quelque peu irritée depuis deux jours par l'individualisme roumain, réagit sans tarder. Le bien-fondé juridique des derniers membres de phrase de l'amendement roumain est contestable, a estimé M. L. Mendelevitch, numéro trois de la délégation soviétique, devant un forum soudain très attentif. Il ne s'agit pas de mener ces débats en termes de bloc à bloc. D'ailleurs, a-t-il ajouté, l'URSS participe à des alliances militaires, et nul ne peut dire qu'elle n'est pas indépendante.

Les Roumains ont maintenu malgré tout les termes de leur amendement, dont la présentation a provoqué hier, de l'avis des observateurs la première escarmouche en deux jours de bataille procédurière.

Les huit points recensés par le président Toetterman, sur lesquels existent de fortes chances d'accord, ont été généralement reconnus acceptables par tous dans le fond, mais pas toujours dans la forme (comme l'a montré l'incident soviéto-roumain sur le point un). Il s'est agi notamment de l'adoption du consensus comme système de vote, de l'absence de comptes)-rendus officiels, du caractère non-public des séances, de la création par consensus de groupes de travail, de la gestion par des Finlandais du secrétariat et des services techniques, tous ces arrangements étant d'ailleurs adoptés et ne pouvant être modifiés que par consensus.

Les deux points à propos desquels un large accord ne s'est pas encore dessiné sont, de l'avis de M. Toetterman, la question de la suppléance du président, et celle de la publicité qui doit être donnée aux débats.

M. Toetterman a été chargé de présenter ces dix points dans un texte tenant compte des divers amendements que leur présentation a suscités hier. Son texte sera examiné aujourd'hui dans les ambassades par les 34 délégations et servira de base au débat qui reprendra lundi.

Les observateurs escomptent généralement que, sur la base de ce texte, qui représente une synthèse des plans français et roumain, les questions de procédure seront réglées dans les tout premiers jours de la semaine, permettant ainsi à la réunion d'entrer dans le vif du débat.

Madrid: lettre de prêtres ouvriers

MADRID (AFP) – Une trentaine de prêtres ouvriers de la région de Madrid ont récemment adressé une lettre aux évêques de la conférence épiscopale espagnole, où ils affirment que les droits humains les plus élémentaires sont foulés aux pieds en Espagne, et revendiquent le droit de s'engager politiquement, a-t-on appris hier de source ecclésiastique.

Les signataires de cette lettre affirment que ceux qui revendiquent ces droits humains sont poursuivis ou en prison et accusent l'Eglise d'avoir vendu sa liberté évangélique et prophétique pour un succulent plat de lentilles:

Traitement des prêtres, enseignement officiel de la religion, caractère confessionnel de l'Etat, et divers autres privilèges. L'Eglise, ajoutent-ils, a été utilisée avec sagesse par le régime, on en est arrivé à proclamer qu'être catholique et Espagnol est une même chose. A tenter de nous faire croire que les intérêts du trône et de l'autel sont les mêmes, et leurs ennemis identiques. Cette option politique, affirment-ils, nous paraît grave et désastreuse.

Nous ne croyons pas, ajoutent-ils, en une Eglise pure, en une Eglise aseptique, aérienne, au-dessus du bien et du mal, en une Eglise qui doit être désincarnée et refuser tout engagement afin d'être universelle. La neutralité n'est qu'une apparence. Ne pas être aux côtés du peuple opprimé est maintenir une coupable complicité avec les oppresseurs.



Dans les bureaux des Editions du Jour avait lieu récemment le lancement de "L'Ogre de barbarie" de Pierre Billon que l'on voit sur notre photo. Il s'agit d'un ouvrage édité en co-édition avec la maison Robert Laffont de Paris. Un roman qui ne se prend pas pour un autre, un son de cloche qu'on n'a pas souvent entendu. (Publireportage)

Moyen-Orient

La tension croît sur le Golan

Trois jours après le violent engagement sur les hauteurs du Golan, de nombreux incidents se sont déroulés jeudi soir et hier entre forces israéliennes et syriennes de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu.

Selon les autorités de Beyrouth, un sérieux accrochage a eu lieu durant la nuit du 23 au 24 novembre entre une patrouille israélienne et un groupe de fédayine dans la région de Nahal Hatzbani. A Tel-Aviv, un porte-parole a annoncé qu'un soldat israélien et de nombreux fédayine avaient été blessés au cours de cet accrochage, à proximité des lignes israélo-libanaises, à l'intérieur du Liban. Selon des informations parvenues à Saida, déclare-t-on à Beyrouth, les pertes des fédayine palestiniens s'éleveraient à deux tués et six blessés qui ont été évacués par hélicoptère de la zone des combats.

Toujours selon les autorités de Beyrouth, quatre membres d'un commando israélien ont été tués et six autres blessés lors d'une attaque israélienne, au cours de la nuit de jeudi à hier, contre le FPLP – commandement général au sud de Rachaya.

Sur le plan diplomatique, on apprend, du Caire, que les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, de l'URSS et de la Chine populaire ainsi que le chargé des intérêts américains dans la capitale égyptienne ont envoyé un rapport à leurs gouvernements respectifs sur les détails de leur rencontre, jeudi soir, avec M. Mohammad Hassan Zayyat, ministre égyptien des affaires étrangères. Ce rapport fait suite à une déclaration de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, selon laquelle les récents incidents au Proche-Orient ont été plus sérieux que ceux qui s'étaient produits le 9 novembre et constituent une nette aggravation de la situation.

Hier l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Itzhak Rabin, est arrivé en Israël pour consultations. Il a déclaré à la presse qu'il ne pensait pas que la politique américaine au sujet du Moyen-Orient serait modifiée.

MacStiofain comparaît

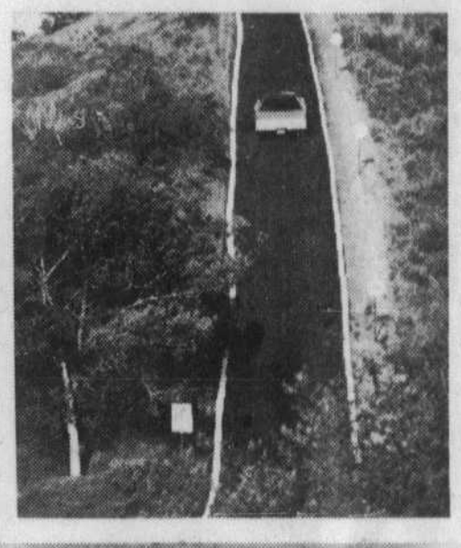
DUBLIN (AFP) – Chancelant, épuisé par six jours de grève de la faim et de la soif, le chef d'état-major de l'IRA provisoire, Sean MacStiofain, a comparu hier devant le tribunal spécial de Dublin pour répondre du délit d'appartenance à une organisation illégale.

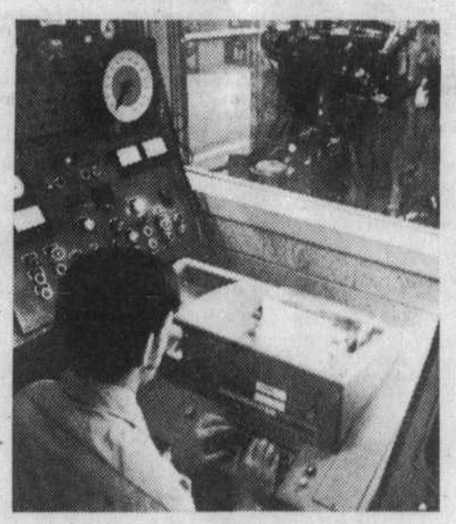
M. MacStiofain, qui avait été arrêté à l'aube de dimanche dernier, est arrivé au tribunal en titubant. Il n'a pris depuis son arrestation aucun aliment solide, ni absorbé le moindre liquide. Interrogé par le président du tribunal, M. Griffin, il a répondu d'une voix à peine audible. Comme le président lui demandait s'il acceptait que l'audience se poursuive dans l'après-midi, M. MacStiofain a répondu: si les débats doivent se poursuivre longtemps encore, vous n'aurez plus d'inculpé (il aurait perdu 15 livres depuis son incarcération).

Une suspension d'audience a été décidée pour permettre la transcription d'une interview que le chef de l'IRA avait accordée samedi dernier à la radio-télévision irlandaise, et dont le contenu pourrait apporter la preuve formelle de son appartenance à l'IRA, organisation interdite en Irlande du Sud comme du Nord.











Améliorer sans cesse, c'est de tradition chez Buick.

Cette tradition a produit notamment les innovations suivantes. La suspension avant AccuDrive qui assure une excellente stabilité de roulement même sur les routes cahoteuses. Le système de freinage résistant qui permet de s'arrêter sûrement et progressivement. Les nouveaux pare-chocs avant et arrière améliorés. Les grands sièges entièrement en mousse de forte épaisseur qui assurent un confort et un soutien parfaits. Buick offre un grand nombre d'autres innovations invisibles à l'oeil nu comme le pavillon à double paroi. Par contre, vous apprécierez le silence de roulement et l'impression de solidité de la carrosserie qui en sont le résultat. Toutes ces innovations ont été créées et éprouvées pour la LeSabre 1973. Car améliorer sans cesse, c'est de tradition chez Buick.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE

Le sedan hardtop LeSabre.

La Buick LeSabre 1973.

Certains des équipements représentés ici sont offerts en option, moyennant supplément.

Les ceintures ne sont efficaces qu'une fois bouclées.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 11

MÉDECINS DEMANDÉS

Omnipraticiens demandés pour la région d'Abitibi-Ouest.

Possibilité d'avoir leurs bureaux dans les locaux de l'hôpital.

Privilèges accordés en médecine, pédiatrie, obstétrique.

Faire demande au :

Directeur médical ou directeur général,
Hôpital St-François d'Assise
La Sarre, Abitibi-Ouest.
Tél. : 819-333-2311

ASSURANCE

Une importante compagnie du Québec a présentement deux postes à offrir:

SURINTENDANT DES AGENCES

Poste:

Promotion de la vente d'assurance-vie au sein de la section des courtiers dont il aura la responsabilité. Il devra également voir à augmenter son équipe particulièrement dans la région de Montréal.

Requis:

Solide expérience dans la vente d'assurance-vie auprès des courtiers.

GÉRANT DE DIVISION

Poste:

Bâtir et diriger une équipe de représentants en assurance-vie et assurances générales à Montréal.

Requis:

Solide expérience à succès dans l'assurance-vie.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae (confidentiel) à:

Case 1906, Le Devoir, Montréal

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN
OFFRE D'EMPLOI
2 CONSEILLERS D'ORIENTATION

POSTES

A) A l'éducation des adultes
B) Au niveau secondaire

FONCTIONS

A) Travailler au niveau des adultes en counseling d'orientation.
Participer au comité d'équivalence scolaire.
Évaluer des étudiants lors de leur inscription.
Travail d'information auprès des adultes.
B) Travailler au secondaire en counseling d'orientation.

QUALIFICATIONS

Posséder une licence en orientation scolaire et professionnelle.
Etre membre de sa corporation.

TRAITEMENT

Selon la politique administrative et salariale du personnel professionnel.

Les personnes intéressées voudront bien joindre leur curriculum vitae à leur demande d'emploi et adresser le tout au:

Directeur des services du personnel,
70, rue Elizabeth,
Sorel, P.Q.
(514) 742-2781

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSEIL DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX
DE L'OUTAOUAIS
CSSSO

LE POSTE

Administrateur expérimenté pouvant animer et coordonner l'ensemble des activités régionales touchant tous les services de santé et services sociaux.

RESPONSABILITÉS DU POSTE:

Animation
— Agir en tant que promoteur, surveillant et animateur des activités du Conseil;
— Participer à la préparation et à l'exécution de projets suscitant l'intérêt de la population pour les services de santé et les services sociaux;
— Favoriser une participation accrue au fonctionnement et à l'administration des établissements;

Coordination
— Exploiter les meilleurs moyens d'accroitre l'efficacité des services et les adapter aux politiques en vigueur;
— Assurer la collaboration des établissements aux projets régionaux menant à une meilleure utilisation des services dans la région;
— Conseiller les établissements dans l'élaboration de leurs programmes respectifs;
— Systématiser les moyens de communication entre le public, le Conseil, les établissements et le Ministère.

Administration
— Diriger et coordonner l'administration du Conseil;
— Préparer à l'intention du Conseil d'Administration un plan d'organisation annuel ainsi que les règles et procédures administratives;
— Participer à la préparation du rapport annuel au Ministère;
— Assumer la responsabilité de la gestion courante, contrôler la qualité du travail et en assumer la supervision;
— Présenter les rapports périodiques requis par le Conseil d'Administration;

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire en sciences administratives ou en sciences de l'homme.
— Connaissance de la région de l'Outaouais.
— Expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

INSCRIPTION:

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à l'adresse suivante:

M. Jean Bernard Guindon,
Conseil de santé et de services sociaux
de l'Outaouais (CSSSO),
C.P. 98,
Hull, Qué.

Avant le 15 décembre 1972.

INGÉNIEURS PLANIFICATEURS DE PROJETS

Une importante firme de consultants, très active sur le marché international offre d'intéressantes possibilités de carrière à des spécialistes de la planification.

Nous recherchons des planificateurs familiarisés avec l'utilisation des réseaux basés sur les systèmes de gérance appliqués au contrôle de la conception et des phases de construction de projets nucléaires, hydro-électriques, pétro-chimiques et autres.

3 années de pratique sont nécessaires dans l'utilisation du CPM/PERT ou autre système de réseau établi pour le contrôle des projets.

Nos employés actuellement assignés à ces tâches sont avisés de la présente annonce.

Envoyer son curriculum vitae à

Case 1916,
LE DEVOIR

BANQUE ROYALE
TRADUCTEUR-RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ

— **Fonctions:**
Traduction de l'anglais au français
Révision
Rédaction et correction de textes français

— Emploi stable, salaire et avantages sociaux intéressants.

— **Lieu de travail:**
Place Ville-Marie.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

J.P.G. Laferrière
Responsable de l'emploi
La Banque Royale du Canada
Service du personnel
6e étage
Place Ville-Marie, Montréal, Québec

SERVICE D'ÉDUCATION POPULAIRE À MONTRÉAL

Offre d'emploi

POSTE:

DIRECTEUR DU SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

FONCTIONS:

1- Développe des politiques générales quant à l'obtention de fonds, de ressources et de matériel de la part d'organismes privés ou gouvernementaux.
2- Élabore une politique générale de publicité dans les mass-média et organise cette publicité.
3- Voit à ce que l'organisme soit représenté lors d'événements sociaux (congrès, journées d'études, etc.)
4- Assume toutes autres responsabilités pouvant lui être confiées par le directeur général.

EXIGENCES:

- Bilingue
- Plus de 25 ans
- Scolarité universitaire (ou l'équivalent)
- Expérience pertinente à la fonction
- Capacité de travail en équipe

TRAITEMENT INITIAL:
Selon l'expérience et les qualifications.

Toute demande devra être faite par écrit en fournissant un curriculum vitae avant le 4 décembre 1972 à 17:00 heures à:

Case 1911, Le Devoir, Montréal

COLLÈGE AHUNTSIC

Service du personnel

Offre d'emploi

POSTE À POURVOIR:

ANIMATEUR EN RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION

(poste professionnel)

ATTRIBUTIONS:

Service-ressource d'aide à l'enseignement.

Donner aux professeurs la possibilité d'intensifier la rigueur de leurs méthodes pédagogiques (définition et précision des objectifs et des moyens destinés à leur atteinte), par divers services: animation, documentation, consultation, observation et expérimentation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Formation universitaire en sciences humaines, de préférence en sciences de l'éducation.
— Connaissance approfondie des outils conceptuels utilisés en éducation et pédagogie: psychologie, sociologie, docimologie, taxonomie des objectifs, psychométrie, etc. . . .
— Connaissance approfondie et expérience du milieu de l'éducation, tout particulièrement du niveau collégial et de ses structures et processus pédagogiques.
— Aptitudes particulières à remplir une fonction personne-ressources non directive: écoute, souplesse, animation de groupes, analyse de situations, travail en équipe.

TRAITEMENT:

Selon les normes du ministère de l'éducation.

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard lundi, le 4 décembre 1972, à:

Collège Ahuntsic,
Service du personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal 353, Qué.

(Le personnel du Collège est au courant de cette offre de services).

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT:

Responsable des résidences

FONCTIONS PRINCIPALES:

- diriger une équipe d'animateurs et de surveillants
- administrer le budget des résidences

QUALIFICATIONS REQUISES:

- avoir complété des études de niveau collégial
- avoir de l'expérience dans un milieu d'éducation

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'Education

CANDIDATURES:

PAR ÉCRIT, avant le 1er décembre à l'adresse suivante

M. Georges-E. Bouchard
C.E.G.E.P. de Matane
616, St-Rédempteur
Matane, Qué.

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu
CEGEP

recherche les services d'un

PROFESSEUR EN BIOLOGIE

de préférence à temps complet pour l'enseignement de

biochimie métabolique et **microbiologie**

Qualification:

De préférence un diplôme universitaire de 2ième cycle.

Entrée en fonction:

Janvier 1973.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 1er décembre 1972 à:

Jules Roy,
Secrétaire général,
Collège St-Jean-sur-Richelieu,
C.P. 310,
St-Jean, Qué.

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE INC.

EXPERTS-CONSEILS

DEMANDENT

DESSINATEURS EN GÉNIE CIVIL

Les candidats doivent posséder de 5 à 7 années d'expérience dans les domaines suivants:
Béton de structure et dans les centrales hydroélectriques de préférence.

DESSINATEURS EN GÉOLOGIE ET MÉCANIQUE DES SOLS

Les candidats doivent posséder de 5 à 7 années d'expérience dans les domaines de la géotechnique et de la mécanique des sols reliés aux structures hydrauliques.

LES CANDIDATS DOIVENT ÊTRE BILINGUES

Travail à Montréal

TRAITEMENT: à être déterminé suivant l'expérience et les aptitudes du candidat.

Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

Service du Personnel
Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc.
4200 Ouest boul. Dorchester
Montréal 215, Qué.

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Centre de Santé Mentale pour Enfants et Adolescents comprenant 700 lits avec Services Externes

recherche

Un Directeur des Services Auxiliaires

Qualifications:

— Détenir une maîtrise en administration hospitalière ou un diplôme en génie civil.
— Posséder une expérience pertinente dans le milieu hospitalier, particulièrement au niveau des Services Auxiliaires.
— Avoir de l'esprit d'initiative et un sens inné des relations humaines.

Attributions:

— Organiser et surveiller le fonctionnement des opérations de buanderie, lingerie et de l'entretien ménager.
— Entretenir et assurer le fonctionnement et l'inspection des terrains, édifices et équipements conformément aux lois et aux règlements.
— Assurer l'organisation, le fonctionnement et la surveillance de tous les systèmes de communications.
— Assurer l'élaboration et la mise en application de plans de sécurité, d'urgence.
— Superviser le Service Alimentaire et voir au bon fonctionnement de la cafétéria et du casse-croûte.

Traitement:

Le salaire sera établi en fonction des qualifications et de la compétence du candidat choisi, selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae

a/s Directeur Général,
Hôpital Rivière-des-Prairies,
7200, boul. Gouin est,
Montréal 476.

L'Hôpital Hôtel-Dieu

recherche une

COORDONNATRICE POUR SON SERVICE DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

La candidate doit rencontrer les exigences suivantes:
— baccalauréat en nursing ou diplôme universitaire en hygiène publique;
— expérience du travail en milieu scolaire;
— expérience administrative.

Faire parvenir toute offre de services à:

Direction du personnel,
Dossier 49,
Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke,
580 sud, rue Bowen,
Sherbrooke, Qué.

ASSOCIATION CANADIENNE DES BIBLIOTHÉCAIRES DE LANGUE FRANÇAISE
ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonctions

— Assumer la responsabilité des publications
— Assurer la liaison et l'animation de quelques comités
— Préparer des documents de recherche pour le Conseil de direction
— Prendre la responsabilité du centre de documentation de l'Association
— De façon générale, assister le secrétaire général.

Formation et expérience

— Formation universitaire en bibliothéconomie ou dans des disciplines connexes
— Expérience dans l'édition de textes
— Expérience de travail (environ 3 ans) dans une bibliothèque, une maison d'édition ou tout autre organisme de cette nature
— Connaissance du milieu de l'édition, des bibliothèques et des centres de documentation.

Aptitudes

— Habileté à travailler en équipe ou en comité.
— Capacité d'écrire une langue absolument correcte en français
— Aptitude à consulter, résumer et interpréter des documents de recherche
— Possibilité de travailler en soirée ou durant les fins de semaines à l'occasion.

Salaire

— Négociable
— Avantages sociaux: ceux accordés généralement dans le secteur public.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 décembre 1972 à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'ACBLF
360, rue Le Moyne
Montréal 125.

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Sainte-Foy

requiert des candidatures

Le poste:

Responsable de l'option techniques d'inhalothérapie.

La tâche:

Sous la responsabilité du chef de département des Techniques de laboratoire médical et d'inhalothérapie:

— conseille le chef de département lors de la planification des prévisions budgétaires, du recrutement des nouveaux professeurs, de l'élaboration des politiques de l'option;
— assure le contact avec les associations professionnelles;
— assume la responsabilité de la formation clinique des étudiants;
— assume une charge d'enseignement.

Les qualifications:

— Diplôme de techniques d'inhalothérapie.
— Expérience de 5 années dans le milieu hospitalier.
— Bonne connaissance du milieu hospitalier québécois.

Le traitement:

Selon les normes du ministère de l'éducation du Québec.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, avant le 1er décembre 1972, aux soins de:

M. Jacques Mercier,
Directeur du personnel,
Collège d'enseignement général
et professionnel de Ste-Foy,
2410, Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, (Québec).

Université du Québec à Chicoutimi

AGENT DE GESTION FINANCIÈRE

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du directeur des finances:

— devra s'occuper de tout ce qui concerne les dépenses et les revenus pour les budgets de fonctionnement, d'investissements et de recherche;
— devra produire les états financiers mensuels, les rapports d'investissements mensuels et autres rapports comptables;
— sera appelé, à l'occasion, à remplacer le directeur des finances.

EXIGENCES:

— Diplôme en administration ou en comptabilité (C.A., C.G.A., R.I.A.).
— Une expérience dans les systèmes comptables et de gestion.

TRAITEMENT:

À discuter selon l'expérience et la scolarité.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er décembre à:

Directeur du personnel
Université du Québec à
Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)

Une entrevue avec Mme Elizabeth Bing, pionnière de l'accouchement sans douleur

par Renée Rowan

Cinquante pour cent des hôpitaux américains acceptent maintenant la présence du père dans la salle d'accouchement. Avec les années, les médecins ont dû se rendre à l'évidence: mieux les couples sont préparés à la naissance d'un enfant, plus le travail du praticien en est facilité.

Mari et femme étant mieux renseignés, sachant d'avance dans les moindres détails ce qui va se produire et ce qu'on attend d'eux, le climat est moins tendu, il n'y a pas de panique. Le médecin doit répondre à moins de questions. La femme, de son côté, est davantage prête à collaborer avec le médecin.

Celle qui parle avec autant de conviction est Mme Elisabeth Bing, pionnière aux Etats-Unis de la méthode d'accouchement psychoprophylactique Lamaze, maintenant connue dans le monde entier. Mme Bing est à New York ce que Trude Sekely fut à Montréal: l'initiatrice de l'accouchement avec le moins de douleurs possible grâce à des exercices physiques et de respiration en s'appuyant sur la théorie de conditionnement de Pavlov.

Invitée du Montreal Chilbirth Education Association, elle donnera une conférence ouverte au public, ce soir, à 20h, dans la salle de rencontre de l'Union des étudiants de McGill, au 3480, rue McTavish.

Originaire de Berlin, Mme Bing a étudié la physiothérapie à Londres où elle se familiarisa avec la méthode d'accouchement naturel du Dr Read qui commençait alors à faire son chemin en Angleterre.

Venue travailler à New York, Mme Bing rencontra Mme Marjorie Karmel, auteur du livre "Merci, Dr Lamaze". Alors à Paris, Mme Karmel avait eu son premier enfant en suivant la méthode du célèbre médecin français.

Intriguée par cette méthode d'accouchement avec le moins de douleurs possible, Mme Bing s'y intéressa à son tour. "C'est une méthode beaucoup plus active que celle du Dr Read", explique-t-elle.

ration enseignent à la femme à contrôler tout son corps de façon à diminuer les douleurs. La méthode requiert l'entière participation du père.

Trop longtemps, on a écarté le père de cette expérience la plus importante dans la vie d'une femme et qui doit aussi l'être pour le couple. On a toujours tenu le père à côté, comme un spectateur. "Il a un rôle très important à jouer au moment de l'accouchement, souligne Mme Bing, un rôle masculin, celui d'entraîneur, celui qui doit encourager sa femme et l'aider à accomplir un acte dans lequel il doit se sentir impliqué tout autant qu'elle. C'est l'affaire du couple et non seulement de la mère."

C'est pour cette raison qu'à la clinique privée que dirige à New York Mme Bing, la présence du couple est requise pour la série complète du cours d'entraînement à la méthode d'accouchement avec le moins de douleurs possible. Bien sûr, on ne refuse pas les femmes seules, mais on préfère que le conjoint y soit.

Contrairement à ce qui est souvent le cas ici, le cours ne débute qu'à la fin du 7e mois de la grossesse. C'est suffisant, dit Mme Bing. En six leçons, on arrive à maîtriser la méthode et à contrôler suffisamment son corps et sa respiration.

Quand le cours s'étend sur une période de plusieurs mois, il est plus difficile de maintenir l'intérêt du couple jusqu'à la fin et c'est pourtant dans ces dernières semaines que c'est le plus important."

Pour faciliter la présence du couple, les cours se donnnent en soirée en grande partie, mais il y a aussi quelques cours dans la journée. Mme Bing donne également des cours au Flower and Fifth Avenue Hospitals de New York.

Elle est l'auteur de deux ouvrages: "The Adventure of Birth" et "Six Practical Lessons for an Easier Childbirth". Un troisième devrait paraître d'ici le printemps prochain. Il s'agira cette fois d'un album photographique qui aura pour titre "A Birth in the Family". Ce sera, dit-elle, tout le film d'un accouchement, mais aussi des exercices et des images de l'aide que peut apporter le mari comme "entraîneur".

Mme Bing est co-fondatrice de l'American Society for Psychoprophylaxis in Obstetrics. Elle a elle-même formé plusieurs professeurs pour donner les cours selon la méthode Lamaze. Une soixantaine de couples qui ont suivi ses cours se sont, depuis un an environ, formés en association et se rencontrent maintenant au rythme d'une fois par mois pour étudier des sujets qui touchent l'éducation du tout jeune enfant.



Une question se pose, fillette : comment le père Noël pourra-t-il trouver une place pour ton jouet dans sa poche ? (Téléphoto CP)

Sous la menace du décret

La CEQ en appelle aux parents

Sous le coup du décret limité du 15 octobre dernier, menacés d'un décret plus large le 15 décembre prochain, les enseignants membres de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) ont décidé de porter leur cause en appel devant les parents.

Au cours d'une conférence de presse, M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, a rendu public le mémoire que son groupe a présenté aux commissaires gouvernementaux chargés de recueillir le point de vue des parties avant la préparation du décret du 15 décembre prochain qui tiendra lieu de convention collective pour les enseignants québécois.

La CEQ fera parvenir un exemplaire de son mémoire à toutes les commissions scolaires ainsi qu'à tous les comités de parents et comités d'école.

M. Charbonneau a déclaré: "Nous ne craignons pas le jugement des parents sur notre attitude en négociation, pourvu qu'ils aient les faits en mains. Peut-être que la voix des parents alliée à celle des enseignants pourra ébranler l'indifférence et le mépris de ces gens coupés de la réalité qui gèrent le système scolaire à coups de directives et de décrets".

Le président a, par ailleurs, mis en garde les représentants des parents contre une tentative de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) de les domestiquer; ainsi, M. Charbonneau a noté que la FCSCQ avait invité à ses frais à son congrès de fin de semaine dernière tous les présidents de comités de parents.

Selon le président de la CEQ, seule une alliance entre les professeurs et les parents peut redonner la vie au système scolaire québécois. Pour redonner la vie à l'école, a-t-il souligné, il faut beaucoup de monde, il faut des animateurs, des tuteurs, des chefs de groupe au secondaire, il faut des spécialistes à l'élémentaire, il faut des classes non surchargées, de l'équipement et un cadre humain.

C'est parce que le gouvernement et la FCSCQ ont refusé ces moyens de redonner la vie à l'école, c'est parce qu'ils ont refusé d'accorder aux enseignants des conditions de travail décentes, que les enseignants ont refusé de signer une convention collective le 15 octobre, a affirmé M. Charbonneau.

"Refuser de signer était le seul geste à notre disposition pour signifier une fin de non-recevoir aux propos méprisants qu'ont tenus pendant plus d'un an certains technocrates du ministère de l'éducation, en complicité avec l'arrière-garde vengeresse de la FCSCQ", a plaidé le président de la CEQ.

M. Charbonneau a insisté sur le fait que la lutte des enseignants profite à toute la collectivité québécoise et que les enseignants ont trop souvent l'impression de porter seuls la responsabilité du progrès scolaire.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 10

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
requiert les services d'un(e)
TECHNOLOGISTE MÉDICAL (E)
- Connaissances générales dans un laboratoire d'hôpital.
- Salaire, selon années d'expérience.
- Bénéfices marginaux reconnus.

Adressez votre demande à:
Hôpital des Sept-Îles,
a/s Directeur du Personnel,
45 rue Père-Divet,
Sept-Iles, P.Qué.

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION
recherche un
EDITEUR
pour son programme de publications scolaires
Fonctions:
Recherche de manuscrits, étude du marché.
Qualités requises:
Connaissance du milieu scolaire québécois, prêt à voyager dans la province, 14 années de scolarité, bilingue.
Envoyer un curriculum vitae détaillé à:
Case 1912, Le Devoir, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN
recherche du PERSONNEL ENSEIGNANT
dans les matières suivantes:
1 professeur de chimie (Sec. IV et V)
1 professeur d'anglais (Sec. I et II)
QUALIFICATIONS
De préférence, être légalement qualifié (les candidats non légalement qualifiés sont aussi invités à poser leur candidature).
TRAITEMENT
Selon la scolarité et l'expérience.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer sans tarder avec:
M. Normand Héon,
Agent de gestion du personnel,
70, rue Elizabeth,
Sorel, P.Q.
(514) 742-2781

AVOCAT OU NOTAIRE
POSTE:
Sous l'autorité du directeur, le candidat choisi aura l'entière responsabilité du service du contentieux de la Succursale d'une importante société de prêts hypothécaires, à Montréal.
TRAVAIL:
Consiste principalement dans le contrôle et la vérification des rapports sur titres de dossiers hypothécaires provenant de différents notaires. Responsable de la réalisation des prêts après approbation des dossiers. À l'occasion, devra également donner avis légaux sur problèmes relevant du domaine de l'immeuble.
CANDIDAT:
Bilingue - compétence et solide expérience légale dans le domaine se rapportant au poste offert.
TRAITEMENT:
Proportionnel à la compétence et l'expérience.
Faire parvenir curriculum vitae et références au plus tard le 5 décembre 1972
Case 1915, Le Devoir, Montréal
Toute réponse sera traitée confidentiellement

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX
recherche
POSTE:
UN PROFESSEUR À TEMPS PARTIEL POUR ENSEIGNER LA RELIGION
LIEU DE TRAVAIL:
École Polyvalente Lavigne à Lachute.
SALAIRE:
Selon la convention collective actuellement en vigueur.
QUALITÉ REQUISE:
Être légalement qualifié.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'un dossier complet, le plus tôt possible, à l'adresse suivante:
Commission scolaire régionale
Dollard-des-Ormeaux
Services du personnel
300, rue Longpré
St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q.

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118
recherche les services de
- **Hospitaliers(ères)**
- **Assistants(es)-hospitaliers(ères)**
- **Infirmières psychiatriques**
- **Infirmières autorisées pour médecine générale.**

Faire parvenir demande par écrit au :
Directeur du personnel,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

OFFRE D'EMPLOI
Professeur (temps plein) en bibliotechnique

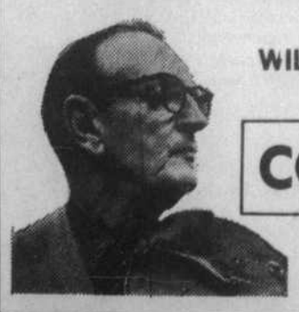
matière	catalogage
exigence	baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie
traitement	selon la convention collective
entrée en fonction	mi-janvier
début des cours	5 février

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er décembre 1972 au
Directeur
Service du personnel
Collège de Maisonneuve
3800 est, rue Sherbrooke
Montréal 406

RÉSIDENCE ST-LAURENT INC.
édifice de 240 appartements pour personnes retraitées
demande
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Qualifications:
— Bilingue
— Infirmière licenciée ou équivalent
— Diplôme en administration d'hôtellerie ou équivalent
Traitement:
Environ $15,000 selon qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae:
M. Jean Nicolas Perrault,
Président
Résidence St-Laurent Inc.,
115, boul. Deguire,
Saint-Laurent 380, Qué.

L'Agence Service Social de Joliette
recherche les services de
— **deux conseillers sociaux**
à l'Assomption
— **deux conseillers sociaux pour l'adoption**
à Joliette
— **un travailleur social au scolaire**
à Joliette
S'adresser à:
Directeur des services professionnels,
C.P. 400,
Joliette, Qué.
Tél.: 514-756-1671

CENTRE VAL-ESTRIE
OFFRES D'EMPLOI
Internat de rééducation pour garçons de 9 à 16 ans de la Région no 5.
POSTES OFFERTS
1) Chef-éducateur :
Exigence : Diplôme en Psycho-Éducation.
Expérience : de 2 à 5 ans.
2) Éducateur à la vie de groupe :
Exigence : Diplôme en Psycho-Éducation ou Dec en Éducation Spécialisée.
Expérience : de préférence.
— Entrée au travail après entente.
Faire parvenir vos demandes d'application à :
Bertrand Badeau, ps.-éd.,
Directeur de la vie de groupe,
C.P. 180, Waterville, P.Q.
Tél.: (819) 837-2426

Orchestre de Chambre McGill
Directeur musical: Alexander Brott

Soliste
WILLIAM PRIMROSE
Alto
COMPLET
Lundi soir
4 déc. - 8:30 p.m.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS. Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

ASSOCIATION DES ENDETTÉS D'ÉTUDE
Pour vous inscrire, prière d'envoyer vos noms, adresse et une description de votre situation d'endetté à l'A.C.E.F. de Shawinigan, 517 de la Station, Shawinigan, au soin d'Andrée Hamel, responsable du dossier. Renseignements confidentiels. À suivre.



Région de Trois-Rivières
PARENTS
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre l'agent-distributeur
Guy Bistodeau
à Pointe-du-Lac,
377-3498

GARDERIE
DU CEGEP DE MAISONNEUVE
- ouverture en janvier
- enfants de 1 mois à 5 ans
- service de 7 h 30 à 18 h
- frais de $4.00 par jour
- centre de jour sécuritaire, à but éducatif et social.

Pour renseignements:
Madeleine Beaupré,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Tél.: 254-7131, poste 129

CHEZ LES ALOUETTES

Etcheverry démissionne pendant qu'Albrecht reste

Sam Etcheverry, l'ancien as-quart-arrière, a démissionné comme instructeur des Alouettes de Montréal de la ligue Canadienne de football. La nouvelle a été annoncée, hier après-midi à l'Autostade, lors d'une conférence de presse à laquelle il n'assista pas. D'autre part, on a révélé que J.I. Albrecht conserverait le poste de directeur-général que Red O'Quinn occupait au début de la saison.

Sam Berger, propriétaire de l'équipe montréalaise, a dit qu'il avait accepté la démission qu'Etcheverry lui avait remise avant-hier.

"En ce moment, nous n'avons donc plus d'instructeur-chef et nous nous devons d'en trouver un immédiatement", a dit Berger. "Nous avons de nombreux candidats tant au Canada qu'aux États-Unis".

Rejoint au téléphone après la conférence de presse, Etcheverry a déclaré qu'il était content "que tout soit fini". Il a expliqué: "J'ai certainement déjà connu ce qu'est la tension mais jamais d'une façon aussi extrémiste que cette année. Je n'ai pas, actuellement, de projets définis. Il est un peu tôt pour y penser". On sait qu'avant de revenir au football comme instructeur des Alouettes, il avait été courtier en obligations.

C'est de 1952 à 1960 qu'Etcheverry se signala comme quart-arrière avec le club montréalais, ses principaux receveurs de passes étant justement Red O'Quinn, Hal Patterson et Joey Pal. Il revint momentanément au football comme instructeur des anciens Rifles de Québec de l'ancienne ligue Continentale.

Etcheverry a dit qu'il s'était entendu à l'amiable avec Berger à propos de son contrat qui se terminera à la fin de 1973. Il n'a pas voulu dire s'il regrettait amèrement la tournure des événements et s'est contenté de préciser qu'il avait l'intention de rester à Montréal.

C'est en 1970 qu'Etcheverry remplaça Kay Dalton comme chef-instructeur. En même temps, Berger engageait O'Quinn comme directeur général et Albrecht comme chef-dépisteur. C'est en 1969 que Berger acheta les Alouettes. A sa première saison, Etcheverry mena les Alouettes à la conquête de la coupe Grey contre les Stampeders de Calgary. Mais l'an dernier, le club ne put se qualifier pour les éliminatoires après avoir perdu son dernier match de la saison régulière contre Ottawa.

Cette saison, les Alouettes terminèrent en 3ème place devant Toronto avant de perdre en éliminatoire contre le même club Ottawa, non sans avoir farouchement lutté auparavant.

En trois ans, Etcheverry a enregistré 21 victoires, 25 défaites et 1 partie nulle.

Berger a dit que le choix du successeur d'Etcheverry serait la responsabilité d'Albrecht mais que, toutefois, "j'aimerais avoir mon mot à dire". Deux noms semblent favorisés en ce moment, ceux de Walt Michaels, des Jets de New York, et de Sam Rutigliano, des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre, deux clubs de la ligue Nationale.

Lorsqu'on lui demanda si Leo Cahill, l'instructeur congédié du Toronto, était candidat, Berger a répondu: "Je n'ai rien contre le style flamboyant de Cahill mais je crois que c'est la direction du club, non l'instructeur, qui a pour tâche d'attirer les amateurs".

Berger a récemment engagé Jim Koerner, autrefois avec le club St-Louis de la ligue de soccer Nord-Américaine, comme gérant d'affaires. On sait que les Olympiques de Montréal, qui appartiennent aussi à Berger, font partie de cette ligue de soccer.

Berger a encore précisé que les adjoints-instructeurs Fred Wallner et Gene Gaines, aussi joueur, avaient toujours leur poste, pour le moment. "Il est évident que le nouveau chef-instructeur aura quelque chose à dire à propos de ses adjoints", a-t-il déclaré. Lorsqu'on lui demanda si Bob Ward avait perdu toute chance de succéder à Etcheverry après être parti l'été dernier en disant que ce dernier était "incompétent", Berger a répliqué: "Non, je ne dirais pas que Ward a brûlé tous les ponts".

Albrecht a admis qu'il avait parlé à Ward mais n'a pas voulu indiquer la date.

Berger a expliqué qu'il avait quitté Etcheverry en bons termes. "Nous regrettons tous les deux la tournure des événements. Sam a honnêtement travaillé pour moi et il est un homme dont l'intégrité est sans reproche".

Le propriétaire des Alouettes a aussi laissé entendre qu'il était possible que l'équipe retourne jouer à l'Autostade l'an prochain plutôt que de retourner au stade McGill. "Nous sommes toujours à McGill", a-t-il ajouté, "mais mon rêve est d'avoir un stade couvert qui, aussi, offrira toute la place voulue pour le stationnement".

Berger détient actuellement des baux avec les deux stades.

Miller et Fezler en tête

HILTON HEAD ISLAND, C. du S., (PA) – Johnny Miller, gagnant il y a cinq jours en Nouvelle-Zélande, a joué six sous la normale, hier, à l'omnium Héritage pour ainsi se placer en tête après deux jours de compétition. Le jeune Miller, 25 ans, n'est toutefois pas seul en première position. En effet, le non moins jeune Forrest Fegler, 23 ans, totalise 136, le même compte que Miller. Don Iverson, un autre joueur de deuxième année dans le circuit américain, a joué 69 et vient au troisième rang, derrière les deux meneurs avec 137, un coup de plus que Miller et Fezler.

Une pléiade de golfeurs, présentent une carte de 139, dont Bobby Nichols, Homero Blancas et Lou Graham. Deux Canadiens, Wilf Homenu et George Knudson, ont réussi à se qualifier pour les rondes finales en jouant 145 au moins, compte demandé pour obtenir ce privilège. Par contre, deux autres près du Canada n'ont pu faire mieux que 146 et 153 soit Ben Kern et Gary Bowerman. Bob Erickson, meneur après 18 trous, n'a pu faire mieux que d'inscrire un désastreux 75, ce qui le place à cinq coups des meneurs.

C'est Johnny Miller, qui a pris la vedette hier. En effet, sur les premiers neuf trous, il a inscri un incroyable compte de 30.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Notre sélectionneur a connu le succès en deux occaisons, hier soir, il est venu à un chev...al près de prévoir l'exacta. Sa fiche est maintenant de 253 gagnants en 1,006 courses, pour moyenne de 25.1%.

Voici ses pronostics pour les programmes de la fin de semaine:

CE SOIR

1ère course: 1-Manana (2); 2-Superman Mir (6); 3-Boss Allen (5).
2ème:1-Annie Topfield (5); 2-D.C. Blackstone (9); 3-Dreamful Mir (6).
Paris doubles suggérés: 2-5, 2-9, 6-5, 6-9.
3ème: 1-Adios Dillard (1); 2-Plutus (4); 3-Supreme Yankee (3).
4ème: 1-Two Mountains Ding (2); 2-Express Harry (3); 3-Tami (9).
Quinielas suggérées: roulette 2-3-9.
5ème: 1-Golden Able (2); 2-Speedy Satan (4); 3-Deo Herbert (1).
6ème: 1-Headmaster (8); 2-Dr. Irish Adios (7); 3-Cindys Lady (5).
Quinielas suggérées: roulette 5-7-8.
7ème: 1-McDido (4); 2-Scot Flicka (7); 3-Bay of Bengal (3).
8ème: 1-Dominion Ned (1); 2-American Pines (6); 3-Laurien B. Sam (5).
Quinielas suggérées: roulette 1-5-6.
9ème: 1-Old Soldier (4); 2-Hawaian Mir (5); 3-Cookie Mir (2).
10ème: 1-Madge Magic (2); 2-Steady Penny (9); 3-Belle Wilson (6).
Exactas suggérées: 2-9 et 9-2.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1-Confused Mir (5); 2-Wyncrest Tom (2); 3-Sockit To Me (6).
2ème: 1-Marcella Lobell (1); 2-Now Hear This (8); 3-Left Field (3).
Paris doubles suggérés: 5-1, 5-8, 2-1, 2-8.
3ème: 1-Armbro Kevin (5); 2-Born Free A. (2); 3-Romford Hanover (6).
4ème: 1-John Watts (7); 2-Cherry Frosting (9); 3-Robert All Bris (4).
Quinielas suggérées: roulette 4-7-9.
5ème: 1-Oneida Jessie (6); 2-Pec (3); 3-Davey S. Hall (1).
6ème: 1-Nechako Pride (2); 2-Hasty K. (1); 3-Pay Meadow (3).
Quinielas suggérées: roulette 1-2-3.
7ème: 1-Beau Regard (1); 2-Armbro McKee (8); 3-Flying Rumor (5).
8ème: 1-Sangria (1); 2-Battle Sharp (4); 3-Norman Drummond (5).
Quinielas suggérées: roulette 1-4-5.
9ème: 1-Hall Scott (5); 2-Bret Flicka (3); 3-Pacefast Pick (1).
10ème: 1-Rob Ron Ern (1); 2-Mikes Jimmy Lynn (2); 3-Bux Mont Pride (3).
Exactas suggérées: 1-2, 1-3.



AH ! CES FANTAISISTES CHEVAUX ANGLOPHONES ! Sur la photo du haut, c'est "Kelly's Four" qui s'écrase à quatre pattes à la piste Kempton Park près de Londres pendant que le jockey John Player, lui, trouve le jeu un peu rude. Sur celle du bas, "The Despot" se repose les quatre fers à l'air après avoir raté un obstacle à la piste anglaise de Plumpton. Son jockey, Andy Nixon, semble en faire autant ! (Téléphotos PA)

LES SPORTS À LA PIGE

GEORGE CHUVALO, le vétéran champion canadien des boxeurs poids lourd, pense à prendre sa retraite depuis au moins 5 ans. Mais les événements (des matches lui valant de bonnes bourses) l'en empêchent constamment. Ainsi, lorsqu'on a appris, hier, que le champion du Commonwealth britannique, Dany McAlinden, avait reçu l'ordre de défendre son titre d'ici le 31 mai prochain, Irv Ungerman, gérant de Chuvalo, a dit que son protégé est de toute évidence le candidat no 1. "Cela fait 10 ans que nous attendons l'occasion", a précisé Ungerman. Un représentant du comité des championnats britanniques de boxe a d'ailleurs déclaré que Chuvalo aurait probablement la préférence. L'autre candidat sérieux est Joe Bugner mais celui-ci, déjà détenteur du championnat, l'a perdu contre Jack Bodell l'an dernier. Le règne de Bodell fut de courte durée puisqu'il perdit le titre contre McAlindean, au début de l'année, celui-ci le mettant hors de combat dès la 1ère ronde. D'autre part, dans la catégorie des poids moyens, Donato Paduano, de Montréal, est considéré comme deuxième aspirant au titre détenu par Tony Mundine, d'Australie, derrière Bunny Sterling, de Grande-Bretagne. Le champion Mundine, lui, devra mettre son championnat en jeu devant un de ces deux aspirants avant le 3 mai prochain. Chez les mimoyens, le titre est vacant et sera attribué à l'issue du combat qui doit avoir lieu entre Clyde Gray, de Toronto, et le Ghanéen Joe Tetteh le 28 février.

***

JIM ROUNTREE, qui fait partie de l'organisation des Argonauts de Toronto de la ligue Canadienne de football depuis 15 ans, dix comme joueur et cinq comme instructeur-adjoint, s'est dit intéressé à prendre la succession de Leo Cahill comme chef-instructeur de l'équipe torontoise. Rountree a dit qu'il avait eu un entretien à ce sujet avec le directeur-général John Barrow et que ce dernier ne l'avait ni encouragé, ni découragé. Par ailleurs, Gord Ackerman et Frank Johnston, deux autres adjoints d'un Cahill congédié, ont dit qu'ils avaient à leur tour été remerciés de leurs services.

***

CHUCK EALEY, le brillant quart-arrière-recrue des Chats-Tigres de Hamilton, a été nommé sur les 30 bulletins de vote ayant pour but de choisir l'Equipe d'As de la section Est de la ligue Canadienne de football, a-t-on révélé hier. En fait, pas moins de 10 joueurs du club Hamilton ont été choisis, sept à l'offensive et trois à la défensive. Ealey a été le seul choix unanime bien que Dave Buchanan et Garney Henley n'aient été respectivement qu'à un et deux votes d'une telle unanimité. Toronto a placé 6 joueurs sur l'équipe de 26, Ottawa et Montréal en ayant chacun 5. Les deux noms supplémentaires au club de 12 joueurs d'attaque et de 12 joueurs défensifs sont le résultat d'égalité aux postes de flanqueur défensif (Jim Corrigall et George Wells) et de flanqueur rapproché (Tony Gabriel et Peter Dalla Riva). Les Alouettes choisis sont: Ike Brown, Moses Denson, Dalla Riva et Ed George à l'offensive; et Mike Widger, à la défensive.

***

IAN MacDONALD, de la Gazette, a été élu président du chapitre montréalais de l'Association des journalistes de baseball d'Amérique lors de l'assemblée annuelle du groupe tenue au Cercle des journalistes de Montréal. Il succède à Jean-Paul Sarault de Montréal-Matin. Les autres directeurs élus sont: André Rousseau, Journal de Montréal, vice-président; Larry Fredericks, agence UPI, secrétaire; Pierre Ladouceur, La Presse, trésorier; Glenn Cole et Chrys Goyens, Presse Canadienne; Jean Aucoin, Montréal-Matin; et Gerry Arbic, Journal de Montréal.

***

HARRY SINDEN, instructeur de l'équipe du Canada lors de la série de hockey contre la Russie a accepté d'être à la table d'honneur du dîner des Célébrités Sportives vendredi le 15 décembre à l'hôtel Reine Elisabeth. On sait que Sinden est maintenant directeur-général des Bruins de Boston de la ligue Nationale.

***

DAVE SKRIEN, le chef-instructeur des Roughriders de la Saskatchewan, a déclaré qu'il n'avait aucune préférence quant au club que son équipe rencontrera en finale nationale lors du match de la coupe Grey, le 3 décembre à Hamilton. Il a rappelé que son club avait été battu par Hamilton en 1967 et par Ottawa en 1969 et que, par conséquent, son équipe avait une revanche à prendre sur les deux finalistes de l'Est qui joueront, demain après-midi, le 2ème d'une finale de 2 matches total-des-points. On sait qu'Ottawa a pris une avance de 19-7 la semaine dernière. Depuis leur création en 1910, les Roughriders de la Saskatchewan ont participé 11 fois au match de la coupe Grey et n'ont triomphé qu'une seule fois, soit en 1966 alors qu'ils avaient vaincu Ottawa 29-14. C'est à la mi-temps de la rencontre de demain, incidemment, qu'auront lieu les finales canadiennes de la coupe Spalding, une compétition réservée aux jeunes joueurs de football du pays. Les finalistes sont Michael Laforest (Moncton) et Rodney Murray (Winnipeg) chez les 11 ans; Tony Iezzi (Montréal) et Joe Tworek (St-Albert, Alberta) chez les 13 ans; et David Lewis (Trenton) et Robert Lelieveld (Winnipeg) chez les 15 ans.

***

ROBERT ROUSSEAU, commissaire général et président des Jeux Olympique 1976, s'entretient tous les dimanches à 4h. 35 p.m., avec le commentateur sportif Claude Mouton au poste CKAC.

***

HAROLD HENNING a pris une avance de 5 coups en 1ère place du championnat des golfeurs professionnels de l'Afrique du Sud après la 3ème ronde, jouée hier à Johannesbourg. Le régulier Henning a un total de 208 et est suivi de quatre joueurs ayant 213, dont Gary Player et Cobie LeGrange. Le pittoresque Doug Sanders, des Etats-Unis, était le meilleur parmi les étrangers avec un total de 217. Bill Tape, de Kitchener, Ont., qui était en 2ème place après les premiers 36 trous, a joué une désastreuse ronde de 82, hier, et se retrouve avec un total de 221.

***

BOBBY ALLISON, qui a remporté $271,395 cette saison dans les épreuves pour voitures de série, a été désigné comme le pilote automobile américain de l'année par un jury de journalistes spécialisés. Avec 519 voix, le Californien de 35 ans s'est adjugé le prix annuel de $7,500 devant George Follmer, vainqueur du Challenge Can-Am sur Porsche (14 voix); Mark Donohue, gagnant des 500 milles d'Indianapolis (12) et Joe Leonard, champion de l'USAC pour la 2ème année consécutive (10 voix). Allison rejoindra Follmer et Donohue, l'an prochain, au sein de l'écurie de Roger Penske pour lequel il pilotera notamment une McLaren aux 500 milles d'Indianapolis et une Porsche dans la Canam.



LA VOILÀ ! Lord Grey, cousin du quatrième comte de Grey qui l'offrit, montre la coupe Grey que les champions de l'Est (Ottawa ou Hamilton) et les champions de l'Ouest (Saskatchewan-Regina) de la ligue Canadienne de football se disputeront dimanche le 3 décembre prochain. (Téléphoto PC)

Bobby Orr en vedette: Boston blanchit Atlanta

ATLANTA (AP) – Bobby Orr, a compté une fois et aidé à deux autres reprises pour conduire les Bruins de Boston à une victoire de 4-0 sur les Flammes d'Atlanta, dans la seule partie à l'affiche, hier soir, à la ligue Nationale. C'était la cinquième victoire consécutive pour les Bruins, et la deuxième défaite de suite pour Atlanta.

Mike Walton a tout d'abord ouvert le pointage, après seulement 35 secondes de jeu, ce qui devenait suffisant pour assurer le triomphe aux Bruins, qui s'approchent ainsi, à trois points des Rangers de New York et de la troisième position de la division est de la ligue.

C'est l'excellente recrue, Greg Sheppard, avec son dixième de la saison, sur des passes de Bobby Orr et Terry O'Reilly, qui a compté le deuxième but des Bruins. En fin de premier tiers, Orr enleva tout espoir aux Flammes, avec son cinquième filet de la saison. Don Marcotte compléta le pointage vers la fin du match, un but sans aide.

Dans l'Association mondiale, il y avait beaucoup d'activité hier soir, alors que huit clubs étaient à l'oeuvre. Grâce à une poussée de cinq buts dans la deuxième reprise, les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont déclassé les Oilers de l'Alberta 7-2. Un but de Gerry Pinder, a procuré un gain de 3-2, sur les Sharks de Los Angeles, dans un autre match de l'association Mondiale, ce but est survenu après 4:44 minutes de jeu en période supplémentaire. Par ailleurs, mené à l'attaque par Bobby Hull, les Jets de Winnipeg ont défait les Nordiques de Québec. Hull a compté et récolté une passe une fois. Dans un autre match, le dernier, le Minnesota a défait les pauvres Blazers de Philadelphie 6 à 4.

1ère période
1 – BOSTON: Walton (10). Orr 0:35
2 – BOSTON: Sheppard (10). O'Reilly 3:37
3 – BOSTON: Orr (5). Sheppard, Marcotte 15:16
Aucune punition.

2ème période
Aucun pointage.
Punitions: Cashman B 3:55, Banc des Flammes d'Atlanta 8:10.

ASSOCIATION MONDIALE

Crusaders 3, Sharks 2

1ère période
1 – LOS ANGELES: Heiskala (4). Niekamp, Young 8:44
2 – LOS ANGELES: Young (8). Odrowski, Serviss 5:56
Punitions: Young LA 6:16 et 16:01.

Jets 3, Nordiques 2

1ère période
1 – WINNIPEG: Bordeleau (8) 2:19
2 – WINNIPEG: Gratton (3). Hull, Swenson 10:23
3 – WINNIPEG: Hull (7). Swenson, Ash 14:01
Aucune punition.

2ème période
4 – QUEBEC: Rouleau (2). Guindon 9:55
5 – QUEBEC: Gendron (6). Parizeau, Tremblay 10:46
Punitions: Golembrosky Q 15:10, Desjardins Q 18:05.

Whalers 7, Oilers 2

1ère période
1 – ALBERTA: Perkins (4). Anderson, Baird 1:10
2 – ALBERTA: Perkins (5). Wall 2:27
3 – N.-ANGLETERRE: Caffery (9). Selby 9:30
4 – N.-ANGLETERRE: Webster (14). Caffery, Pleau 17:00
Punitions: Ley NA 11:16, Selwood NA 14:03, Falkenberg A 10:50, Ahern NA 18:14.

2ème période
5 – N.-ANGLETERRE: Selby (2). Williams 6:26
6 – N.-ANGLETERRE: Earl (3). Dorey, Danby 11:32
7 – N.-ANGLETERRE: Green (6). Ley, Pleau 12:15
8 – N.-ANGLETERRE: Ahern (5). Sarrazin, Williams 15:00
9 – N.-ANGLETERRE: Pleau (12). Ley, Sheehy 17:40
Punitions: Walters A, majeure, 2:36, Webster NA, majeure, 2:36, Benzelodk A 3:03, Hamilton A 5:14, Baird A 11:09, Selwood NA 11:09.

3ème période
Aucun pointage.
Punitions: Green NA 9:19, Ley NA 12:48.

Lancers par:

Alberta:	11	10	10	– 31
N.-Angleterre	13	18	13	– 44

Gardiens: Smith (NA); Norris et Brown (A).
Assistance: 4,105.

La Palestre à Scranton

Les athlètes de la Palestre Nationale seront très actifs en fin de semaine dans plusieurs disciplines sportives où seront disputées d'importantes compétitions. Les équipes de ballon-volant senior hommes et femmes se rendront à Scranton, en Pennsylvanie, pour participer à l'omnium de ballon-volant des Etats-Unis qui groupera les meilleures équipes américaines et canadiennes.

A Granby, il y aura deux tournois de judo au niveau provincial. C'est aujourd'hui qu'auront lieu les compétitions pour les ceintures vertes et bleues, et l'instructeur de la Palestre, Vincent Griffo, a inscrit les judokas suivants: Dans les moins de 139 lbs, Bernard Cyr, Hervé Lavoie, Claude Poirier. Dans les moins de 154 lbs, Denis Tremblay et dans les moins de 176 lbs, Michel Savard.

Egalement à Granby, demain, aura lieu un autre tournoi provincial pour les ceintures noires, celui de "La Coupe Molson". La Palestre sera représentée par Gaétan Lavoie, dans les moins de 139 lbs, Vincent Griffo, dans les moins de 176 lbs, et Jean-Pierre Burdet dans les moins de 205 lbs.

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Hopeful Dart (3) et Star Alan (4): $63.50
1ère quiniela: Bodbbalou (1) et Charlies Pride (6): $18.00.
2ème quiniela: Miss Sharpshooter (2) et Uncle Mon (4) $14.10.
3ème quiniela: S.T David (4) et Smoky George (3): $17.40.
Exacta: Fridays Painter (9) et Lonesome Valley (1): $65.20.
Pari mutuel: $560,815.
Assistance: 7,611

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
MONTREAL	14	2	5	89	46	33
RANGERS NY	14	0	1	85	56	29
BOSTON	12	7	2	94	72	26
BUFFALO	8	6	7	60	59	23
DETROIT	9	7	2	63	56	20
VANCOUVER	7	12	2	68	83	16
TORONTO	6	10	3	52	60	15
ISLANDERS EY	3	14	1	41	88	7
Ouest						
MINNESOTA	10	7	3	60	53	23
LOS ANGELES	10	9	3	80	74	23
PITTSBURGH	11	9	1	83	65	23
CHICAGO	10	8	2	69	61	22
PHILADELPHIE	10	9	2	72	72	22
ATLANTA	9	11	3	48	68	21
ST. LOUIS	4	9	5	43	61	13
CALIFORNIE	3	14	4	53	86	10

Hier soir
Boston 4, Atlanta 0
Montréal à Vancouver
Ce soir
Californie à Toronto
N.Y. Islanders à Pittsburgh
Philadelphie à Détroit
Chicago à St-Louis
Minnesota à Los Angeles
Demain après-midi
Minnesota à Vancouver
Demain soir
Montréal à Chicago
Toronto à N.Y. Rangers
N.Y. Islanders à Buffalo
Philadelphie à Boston
Californie à Détroit
Pittsburgh à Atlanta

ASSOCIATION MONDIALE

Est	g	p	n	bp	bc	pts
CLEVELAND	12	5	1	79	51	30
N.-ANGLETERRE	12	6	1	80	61	25
QUEBEC	10	9	1	66	61	25
NEW YORK	10	10	0	87	71	20
OTTAWA	8	9	1	69	79	17
PHILADELPHIE	4	15	0	55	87	8
Ouest						
WINNIPEG	14	10	1	89	77	29
ALBERTA	11	10	1	72	75	23
MINNESOTA	11	7	1	64	62	23
LOS ANGELES	9	13	1	70	84	19
HOUSTON	8	10	1	59	67	17
CHICAGO	4	12	1	44	54	9

Hier soir
N.-Angleterre 7, Alberta 2
Minnesota 6, Philadelphie 4
Winnipeg 3, Québec 2
Cleveland 3, Los Angeles 2 (prolongation)
Ce soir
Alberta à New York
Chicago à Philadephie
Demain
Québec à Winnipeg
Los Angeles à New York
Alberta à Ottawa
N.-Angleterre à Minnesota

LES POINTEURS
(parties d'hier soir non comprises)

	B	P	Pts
Esposito, Boston	14	18	32
Lemaire, Montréal	17	14	31
Gilbert, Rangers	12	18	30
Goring, Los Angeles	13	16	29
Bucyk, Boston	8	21	29
Backstrom, Los Angeles	13	15	28
Hull, Chicago	13	14	27
Berry, Los Angeles	13	14	27
Perreault, Buffalo	8	19	27

Football

LIGUE CANADIENNE
Demain après-midi
Ottawa à Hamilton
(2ème match d'une finale de deux, total des points: Ottawa mène 19-7).

LIGUE NATIONALE
Demain après-midi
Buffalo à Cleveland
Cincinnati à Chicago
Denver à Atlanta
Green Bay à Washington
Los Angeles à Nouvelle-Orléans
Philadelphie à Géants N.Y.
Houston à San Diego
Kansas City à Oakland
N.-Angleterre à Baltimore
Minnesota à Pittsburgh
Lundi soir
St-Louis à Miami, 9h.

À l'U.C.I., les représentations montréalaises ont été acceptées

GENEVE (AFP) – Réuni sous la présidence d'Adriano Rodoni, le congrès de l'Union cycliste internationale (UCI) a attribué à la Belgique l'organisation des championnats du monde sur route et sur piste 1975 (professionnels, amateurs et féminins) et à l'Espagne celle des championnats du monde de cyclisme de fond 1974. Le congrès a aussi enregistré les candidatures de la Suisse et de l'Allemagne de l'ouest pour la mise sur pied des joutes mondiales de cyclisme de fond respectivement en 1975 et 1976.

La deuxième édition des championnats d'Europe juniors aura lieu en Pologne, plus précisément à Varsovie, en 1974, les premiers championnats juniors d'Europe étant disputés, l'an prochain, à Munich.

Les différents rapports, ainsi que les calendriers internationaux établis par l'Association internationale des organisateurs de courses cyclistes et les fédérations des amateurs et des professionnels, ont été approuvés pratiquement sans discussion.

Tant le président Adriano Rodoni que le secrétaire Michael Jekiel ont tenu à adresser leurs félicitations à Eddy Merckx pour l'exploit qu'il a réalisé à la fin d'octobre à Mexico.

Le secrétaire Jekiel a en outre indiqué que le comité directeur de l'UCI avait accepté que les épreuves sur piste des championnats du monde 1974, qui auront lieu à Montréal, se disputent dans un vélodrome couvert. Les plans de ce vélodrome ont été présentés à la commission technique qui les a approuvés.

Au sujet des championnats du monde 1974, Raymond Lemay, président du comité d'organisation, a confirmé que les organisateurs entendaient tenir leur promesse de rembourser le 75 pour cent environ des frais de déplacement des coureurs.

En fin de réunion, avant la remise des diplômes aux champions du monde 1972, la Fédération de la Grande-Bretagne a présenté sa candidature à l'organisation des championnats du monde sur route et sur piste 1977.





CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

LE DEVOIR Montréal, samedi 25 novembre 1972 Cahier ARTS et LETTRES

GINETTE RENO

Une petite Québécoise tranquille est devenue l'amie de coeur des Japonais

par GISÈLE TREMBLAY

A quinze ans, elle produit un 45 tours qui circule au Japon. Cela s'appelait "Find me a boy" (Trouve-moi un garçon). C'était son premier enregistrement en anglais.

Aujourd'hui, neuf ans plus tard, elle revient tout juste de Tokyo avec le grand prix d'interprétation du Festival de la chanson et d'autres honneurs. Elle y a défendu, en anglais et parmi 46 participants de 37 pays, "I can't let you walk out of my life" (Je ne peux t'arracher de ma vie), une chanson du compositeur britannique Les Reed qui a signé déjà plusieurs succès tels "La dernière valse", "Les bicyclettes de Belziles", "Dalila".

Qu'est-ce que ça représente? Des récompenses tangibles d'abord, en argent et en espèces. Mais aussi des rencontres, de celles qui "ouvrent des portes", avec des gens importants du métier, venus d'Europe entière (Espagne, France, Belgique, Tchécoslovaquie, Allemagne fédérale...); et la possibilité de retourner au Japon pour y travailler dans un avenir très rapproché:

"Les gens venaient me voir, puis me disaient: on vous aime beaucoup, vous êtes une de nos préférées; puis ils me demandaient des autographes, toute l'affaire! Moi, ça m'a frappée, j'ai dit: c'est pas possible! c'est pas vrai!"

C'est que Ginette Reno n'est pas une inconnue là-bas. Elle a fait deux microsillons (chansons en anglais, pochettes en japonais) qui ont été mis en vente dans ce pays au cours des trois dernières années, et "ça marche très fort", dit-elle du ton le plus naturel.

"Les plus grosses ventes que j'ai eues, à date, c'est au Japon", ajoute-t-elle, et ceux des 22,000 spectateurs de ce festival qui l'ont approchée en témoignent: "Ils me connaissaient, ils avaient mes long jeux et me demandaient de les autographier. Ils me disaient que je leur touchais bien gros le coeur."

Alors que d'autres se seraient aussitôt gargarisés de l'expression "carrière internationale", Ginette Reno parle d'elle-même et de son travail avec une simplicité, une honnêteté qui forcent la sympathie:

"J'ai un but, je veux travailler, j'aime ça chanter, alors je voudrais chanter partout. Pour moi, je ne vois pas pourquoi j'arrêterais; je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas à étudier, à travailler de plus en plus, à vouloir ouvrir des portes, des frontières ici et là."

C'est ainsi qu'il y a trois ans, elle obtenait son premier grand succès au Canada anglais, avec une autre chanson de Les Reed, "Beautiful second hand man" (Un merveilleux homme d'occasion), qui a occupé la tête du palmarès pendant trois mois. De sorte que maintenant, au Canada, "c'est fait": elle doit y faire une tournée le printemps prochain.

La chanson de Tokyo, Les Reed l'avait écrite spécialement pour elle il y a deux mois, et elle l'a créée au festival. Résultat: une troisième place pour la chanson, une mention honorable et le premier prix d'interprétation pour Ginette Reno.

Ginette Reno se trouve donc, belle consécration de son travail tout azimut, à remporter la palme pour l'Angleterre devant Emmanuelle (en quatrième place chez les interprètes) qui représentait le Québec avec "La chanson de mon pays" (qui a obtenu la onzième place) de Luc Plamondon et François Dompierre.

"Je représentais officiellement l'Angleterre en tant que chanteuse canadienne", dit-elle, ce qui nous rend quand même un peu de cette gloire: "Pour moi, il n'y a pas de différence; j'ai toujours chanté dans les deux langues dès mon jeune âge. Il n'y a pas de différence: quand j'interprète une chanson, c'est parce que je l'aime au départ, que ce soit en anglais, en français, en italien..." ou en japonais, pourra-t-elle dire peut-être un jour!

Et la chanson québécoise? Ginette Reno reconnaît qu'en français, elle a surtout fait des versions, mais de plus en plus, précise-t-elle, elle demande des créations et attend qu'on lui en offre. Elle a interprété en spectacle des chansons québécoises, du Vigneault par exemple: "Sur disque, moins. Justement parce qu'il n'y avait pas d'auteur qui en écrivait pour moi. J'aimerais faire des chansons qui sont pour moi, qui me visent moi, ma nature, comment je suis vraiment, ce que je ressens."

Elle en a glissé un mot à François Cousineau: "Il va sûrement m'arriver avec quelque chose un moment donné." Et elle regarde aussi, à son tour, du côté du créateur de textes présentement le plus en demande, Luc Plamondon: "Je vais l'essayer parce que des gens me disent qu'il écrit personnellement pour l'interprète." Et elle se prend à songer à une chanson signée Luc Plamondon/François Cousineau.

Mais la demande presse car elle prépare un spectacle pour la Place des arts en mars: "Cette année, je me promets bien de faire des chansons canadiennes, c'est justement là où je voulais en venir tantôt: j'aimerais bien en avoir pour le mois de mars."

Quand on s'enquiert, toutefois, d'exigences nouvelles qu'elle pourrait s'imposer ou d'expériences nouvelles qu'elle pourrait proposer à son public, elle se rebiffe quelque peu, farouchement déterminée à se rester fidèle:

"Je n'en vois pas la nécessité. Je ne vois pas pourquoi j'arriverais demain matin et je ferais autre chose quand j'y ai cru pendant tant d'années. Là, je ne serais plus sincère envers mon public. Je ne parle pas des autres: s'il y en a qui veulent changer un moment donné, après cinq ou six ans de quelque chose, c'est leur problème. Mais moi, je vieillis, je mature, je constate que je deviens de plus en plus femme, alors je fais des choses plus profondes parfois, ça se ressent dans mes chansons avec les années: c'est pas un changement en fait."

Ginette Reno répète qu'elle a déjà son style, qu'elle n'a donc pas à s'en chercher, et c'est en parlant du "soul" qu'elle s'explique le mieux là-dessus:

"J'en ai fait beaucoup de "soul", j'en fais encore. "Soul", c'est "âme", c'est tout simplement ce que ça veut dire: chanter avec son âme, avec son coeur. C'est ce que je fais, je pense."

Même en français? "Oui. "L'homme blanc dans une église noire", c'était du "soul". C'est assez difficile à trouver des chansons comme ça. Quand je parle de chansons que j'aimerais qu'on m'écrive, c'est des chansons qui seraient un peu comme ça."

Finalement, Ginette Reno s'est fixé un double programme: être elle-même et "chanter partout".

Etre elle-même: "Moi, j'ai toujours dit que quelqu'un qui vient m'entendre chanter, s'il n'est pas fou le moindrement, en sortant il sait qui je suis, il me connaît, il peut me voir dans mes chansons."

Chanter partout... Au Japon: elle y a enregistré la chanson de Les Reed et le disque est sur le marché depuis quelques jours; elle y fera sans doute prochainement un nouveau voyage.

En Angleterre: elle y a fait plusieurs émissions de télévision. "J'ai fait beaucoup de choses en Angleterre et ils me connaissent par la télévision."

En France: elle a chanté à l'Olympia déjà avec d'autres artistes québécois dans le cadre du "Music-hall canadien" et elle attend que Bruno Coquatrix joigne le geste à la parole. "Il dit souvent qu'il aimerait bien ça que je vienne faire l'Olympia, mais il n'a pas encore appelé. Alors, si jamais il appelle, on discutera. Il en parle à tout le monde sauf à moi." En attendant, ses disques tournent à la radio.

Aux Etats-Unis: "J'ai eu des disques qui y sont sortis, j'ai eu des offres pour aller travailler ici et là, mais on attend encore un peu. J'aurais besoin d'un gros succès sur disque."

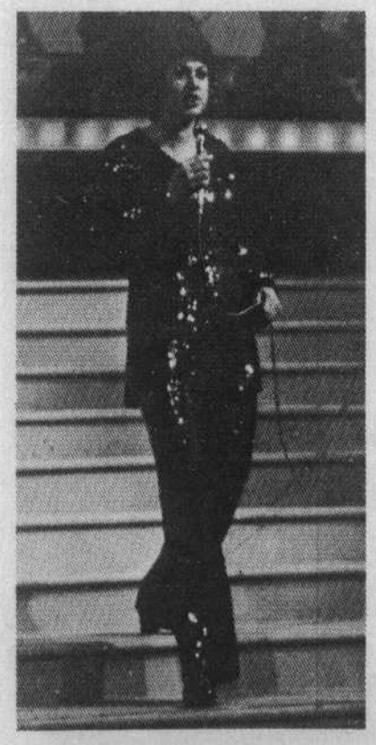
Au Canada anglais: un nouveau microsillon sera bientôt sur le marché, sans compter la tournée du printemps prochain.

Au Québec: un 45-tours ("Dans la vie tout s'arrange") et un microsillon ("Ombre et soleil") ont paru cette semaine; une émission télévisée d'une heure et demie avec Roger Whittaker sera à l'affiche des Beaux dimanches (canal 2) le 17 décembre; et la Place des arts en mars.

"J'aime ça chanter. C'est une façon pour moi de m'extérioriser, de me sortir de moi-même: il y en a que c'est en criant; il y en a d'autres que c'est en cassant des pots; eh bien, moi c'est en chantant. Quand je suis sur une scène, je me sens chez moi."



"J'essaie d'ouvrir des portes un peu partout..."



"Quand j'interprète une chanson, c'est parce que je l'aime au départ".



"Quand je suis sur scène, je me sens chez moi".



"Les plus grosses ventes que j'ai eues à date, c'est au Japon".

L'HOMME CULTIVE LIT
Les Nouvelles Littéraires
PARIS FRANCE
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITE CULTURELLE
60 cents - vente au numéro et par abonnements







Des "bad lands" à l'art cinétique

Le Groupe de la Place Royale explore des terres étrangères

par JACQUES THÉRIAULT

Depuis septembre, le Groupe de la Place Royale a quitté son vétuste et morne local de la rue Saint-Jacques pour s'installer au troisième étage du légendaire Monument national, rue Saint-Laurent. Après une année de cohabitation avec des hommes d'affaires pour qui l'argent n'a pas d'odeur, les danseurs doivent maintenant apprendre à vivre avec les relents de hot-dogs et de vieille graisse qui donnent le ton à ce quartier, jadis célèbre pour ses numéros de strip-tease et ses coups de feu.

Mais, il faut se rendre à l'évidence, les temps ont changé: le cinéma Verdi, l'Ecole nationale de théâtre, le nouveau palais de justice et le ministère des affaires culturelles du Québec ont actuellement pignon sur Saint-Laurent, au même titre que le Groupe de la Place Royale.

C'est Monique Aupy, la responsable de la danse au Conseil des arts du Canada, qui a eu l'idée de loger le GPR à la même enseigne que l'Ecole nationale de théâtre qui, de toute façon, n'utilisait pas l'étage supérieur du Monument national. Les dirigeants de cette institution ont tout naturellement accepté de donner asile aux danseurs qui rêvaient, depuis quelques années déjà, de posséder un lieu de travail qui soit avant tout fonctionnel. Ceux qui connaissent les dédales du Monument national savent qu'il n'a rien d'un palace, mais le GPR dispose dorénavant de deux studios, d'un atelier de décors servant aussi à la confection des costumes, de deux vastes bureaux et d'une petite pièce qui fait office de loge.

Une trilogie

C'est là que le GPR s'acharne présentement à roder et à fignoler le spectacle de danse qu'il présentera au théâtre du Monument national, le 30 novembre, ainsi que les 1er, 2 et 3 décembre prochains. Conçu sous la forme d'une trilogie, ce spectacle se déroulera sans entracte et groupera six danseurs: Peter Boneham, Jean-Pierre Perreault, Maria Formolo, Jeffry Judson, Francine Boucher et Anne-Marie Galant.

Comme le fait remarquer Jean-Pierre Perreault, "nous rêvions depuis longtemps de réaliser une seule grande oeuvre. Depuis notre dernier spectacle à l'Université Sir George Williams en mars, on a mis les bouchées doubles, on a travaillé comme des mercenaires".

Les trois volets de cette oeuvre, qu'on appelle simplement "Trilogie", sont signés Peter Boneham, Maria Formolo et Jean-Pierre Perreault. D'une durée approximative de trente minutes, chaque chorégraphie constitue une entité en elle-même, mais elles se complètent et se développent sur le modèle de la tétralogie de Wagner ou du quatuor d'Alexandrie de Durrell. Il ne s'agit donc pas d'une suite dans le sens habituel du mot, mais bien plutôt d'un travail de création nourri à la base de telle ou telle idée chorégraphique qu'il faut décortiquer, transcender, façonner à sa mesure et exploiter au maximum.

Dans le premier volet de "Trilogie", le Groupe de la Place Royale utilise un film que Susanne Swibold a réalisé l'été dernier au Dinosaur National Park en Alberta, une région désertique mais fascinante où les Indiens du temps jadis n'osaient jamais s'aventurer, de peur d'éveiller les mauvais esprits dissimulés dans les innombrables HooDoo's qui s'érigent sur ces terres (les "bad lands") avec la force des alignements de Kermario ou de l'île de Pâques.

"Ce film expose la facette réaliste de la chorégraphie de Peter Boneham, explique Perreault. Il illustre l'odyssée d'un homme qui marche dans un désert jusqu'à l'épuisement. Durant la projection, sur la scène, quatre danseurs s'attacheront à traduire ses visions, ses hallucinations, ses mirages.

"L'an dernier, Peter avait été impressionné par une exposition d'art chinois qu'il avait vue à Ottawa. Il avait été plus particulièrement fasciné par l'expression des visages des guerriers. Je ne dis pas que sa chorégraphie est d'essence orientale, mais on sent une certaine influence dans les mouvements des danseurs, dans leur façon de regarder ou de crisper la figure sous le coup d'une quelconque vision".

Pour ajouter une dimension à la chorégraphie, Paul Duplessis a imaginé une musique pour percussion et battements de coeur qui ne se veut pas seulement une illustration de la fatigue de notre "homme des HooDoo's", mais aussi un contrepoint sonore de toutes ses chimères.

Dans le volet suivant, Maria Formolo change le désert en des masses rocailleuses et sa chorégraphie fera écho à une musique électronique que Robert Leroux a conçue en utilisant des instruments à percussion.

"On dirait une cérémonie, note Perreault. La notion de temps est complètement abolie, comme si on assistait à un rite religieux dans un temple aux Indes. On ne comprendrait pas tout à fait ce qui se passe, mais cela ne nous empêcherait pas d'être littéralement magnétisés".

C'est Nora Hemenway qui a imaginé le décor de ce deuxième volet de "Trilogie"; c'est aussi elle qui a dessiné les costumes de ce spectacle de rentrée du GPR. Jusqu'à cet été, elle était attachée à la troupe comme danseuse, mais elle veillera maintenant à rehausser l'aspect strictement matériel des représentations.

"Physiquement parlant, explique Nora Hemenway, je ne pouvais plus danser. Mais je tiens à rester avec le groupe, à continuer à me rendre utile dans un autre domaine qui exige autant de discipline, de disponibilité, d'esprit créateur".

Enfin, Jean-Pierre Perreault signera la dernière chorégraphie qu'il a entrevue comme une étude de lumière, de transparence et de géométrie scénique.

"J'ai voulu, dit-il, revenir à la danse pure en faisant une synthèse des chorégraphies précédentes et en les épurant le plus possible. Ma structure est très claire, définie, et la musique que j'utilise sera encore plus définie".

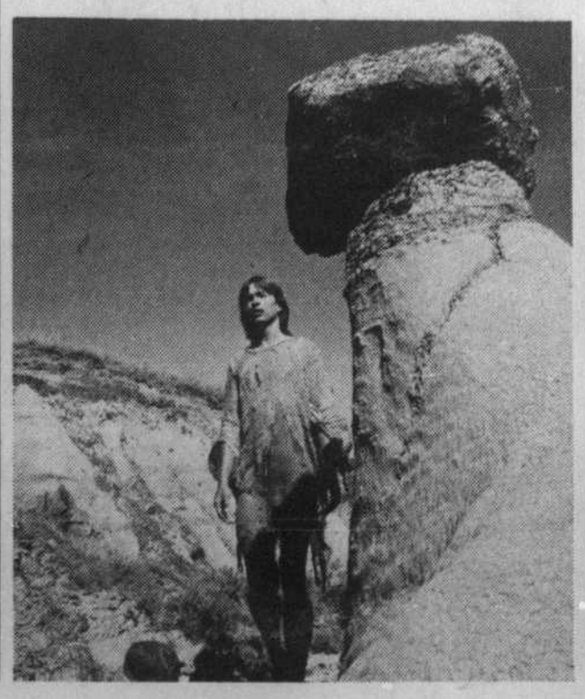
C'est une oeuvre pour piano, clavecin, percussion, soprano et mezzo-soprano que Perreault a commandée à John Plant. Question de trancher sur l'esprit des musiques précédentes. Question d'avoir la possibilité d'utiliser les instruments à discrétion – ne fut-ce qu'un seul à la fois.

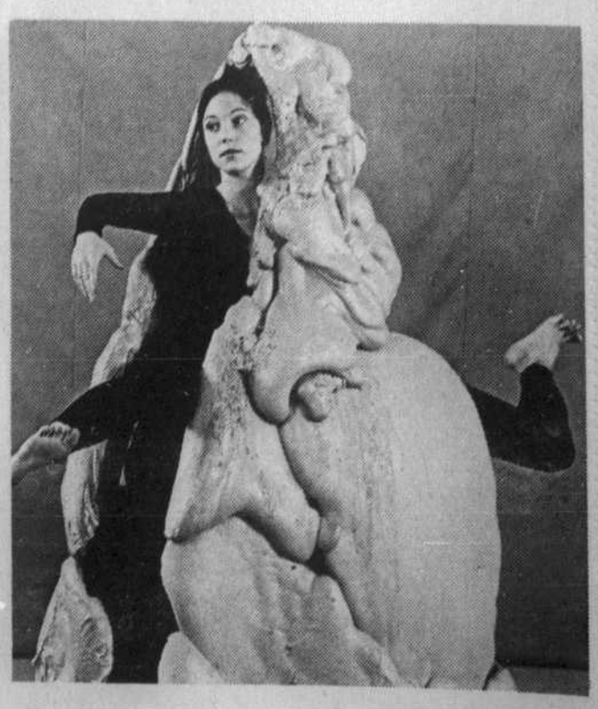
"Je ne voulais pas reléguer les danseurs au rang des machines, ajoute-t-il, mais ma chorégraphie est décidément plus visuelle qu'émotionnelle. J'ai senti le besoin de brosser un monde chorégraphique différent de celui de Peter ou Maria. Et je me félicite de mon esprit de contradiction, parce que nos conceptions réciproques forment finalement une sorte d'unité dans la diversité".

Durant cette chorégraphie, on dansera devant et derrière un panneau concave de plexiglass constamment bombardé d'effets lumineux. Deux mobiles, également en matière plastique transparente, pendront du plafond et complèteront ce dispositif scénique de Peter Gnass.

Somme toute, une "Trilogie" qui se présente d'ores et déjà comme un événement chorégraphique d'importance. Des "bad lands" aux effets cinétiques en passant par une secrète cérémonie, le Groupe de la Place Royale vient de dresser de nouveaux bastions. Qu'on ne se contente pas de regarder par le trou de la serrure: c'est malsain, et puis, on est tellement plus confortable sur un siège...

Ci-dessus, Jean-Pierre Perreault, Francine Boucher et Maria Formolo dans une scène du premier volet de "Trilogie"; ci-dessous, Jean-Pierre Perreault près d'un HooDoo du Dinosaur National Park en Alberta (à gauche) et Anne-Marie Galant dans un élément du décor de la deuxième partie. On note enfin, que Francine Boucher et Anne-Marie Galant feront leurs débuts avec le GPR.





demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX - FANTASTIQUES - CLASSIQUES - SUSPENSE

Prévert pour tous

Un promeneur émerveillé, avec son fusil à images!

par FRANÇOIS BOTT et ANDRÉ LAUDE

(Le Monde) – Revoilà Jacques Prévert. La mode l'avait oublié. Ce n'était pas même la dernière lanterne de ses soucis. Jamais il ne lui fit de clin d'oeil. S'il fait la cour à quelqu'un c'est à la vie; non pas à la mode qui flirte avec la mort.

Le revoilà, donc, avec des poèmes, "Choses et autres" (1) et "Hebdromadaires" (2) un livre sans étiquette. D'ailleurs, Jacques Prévert n'a jamais respecté aucune étiquette. Le cérémonial des bateleurs littéraires, ça n'est pas son monde. Qu'on lui propose un prix, il répond qu'il en désire un seul: "le Nobel de la poudre d'escampette". Il déteste la parade, le paraître: les gens importants l'importunent, "qui se font Dieu comme on se fait vieux".

Dans ses livres, dans "Choses et autres" encore, Jacques Prévert converse avec soi, au coin du feu de ses désirs, de ses amours, de ses colères. "Hebdromadaires" innove, qui se parle à deux voix. C'est une causerie flâneuse et buissonnière, entre le poète et André Pozner qui esquisse, dans les interludes, le portrait de celui-ci. Pozner questionne Prévert qui, en guise de réponse, questionne l'actualité, notamment celle des hebdomadaires. Questionneur ironique, cela va de soi. Il bat les cartes du temps qu'il vit, en y glissant des dames de coeur et des jokers d'humour, et les redistribue. Du jeu des mots, jeu des cartes, il fait surgir une autre logique, qui s'accorde à nos songeries. Il dénude les rois qui s'avouent dérisoires, et donne aux valets la clé des champs. En deux mots, Jacques Prévert "dévisage la vie".

Ce Jacques "Pré-toujours vert" qu'évoquait un jour dans une de ses chroniques de "l'Observateur" Michel Cournot. Ce Jacques Prévert, né le 4 février 1900 – avec le siècle – à Neuilly-sur-Seine, six ans avant que ne pousse son premier vagissement un certain Pierre Prévert, dont les fanatiques du "ciné" collationnent chaque propos, chaque image; ce Jacques Prévert, donc, voilà qu'il devient doucement, mégot après mégot, un classique de la littérature française, de la poésie universelle. "Je puis dire que "Paroles" a battu de loin dans ma petite librairie du quartier Latin le record de vente. J'en ai vendu plusieurs mètres cubes." Cette amusante constatation d'un poète-libraire nommé Pierre Béarn, des centaines de librairies pourraient la contresigner à travers le monde. Jacques Prévert est le poète le plus vendu, le poète populaire par excellence.

Un tel succès n'a pas été sans créer des malentendus. Si Prévert atteignait cette gloire que les peuples versatiles, oublieux et portés à la facilité avaient refusé à un René Daumal, à un Lautréamont, c'est qu'il convenait d'admettre que le poète de la "Crosse en l'air" ne pouvait prétendre à la dignité de ceux – astres multiples et différents – que nous venons de nommer. Pour parler clair, Prévert était coupable parce que célèbre, indigne parce que ses vers murmuraient sur les lèvres de l'étudiant, de la dactylo, "mineur" parce que connu de la majorité.

Et si ces jugements étaient à réviser? Et s'il fallait reconnaître aujourd'hui en Jacques Prévert un poète essentiel, un poète qui a fait plus que tout autre pour la poésie, pour ses aventures modernes, plus que mille plaquettes éditées confidentiellement de Nevers à Romorantin, de Lourdes à Plougastel-Daoulas? Et s'il était temps dorénavant de dire "Merci Jacques Prévert"? "Merci" à cet Hamlet locataire des miroirs, ce langagier des émotions capitales, cet anarchiste souriant, moqueur, "masqué", qui a coiffé d'un "bonnet noir" le dictionnaire de l'Académie?

Un piéton de Paris

Oui, il s'agit bien de remettre en situation un certain Jacques Prévert, poète, scénariste-dialoguiste, roi du collage, auteur de graffiti qui sentent la poudre, piéton de Paris et d'ailleurs, promeneur émerveillé et chantre des petits matins qui se lèvent sur la piétaille humaine recrue de fatique, de lassitude, de rêves différés. Car, quant même, Jacques Prévert s'enracine dans quelque chose qui n'a pas fini d'interroger les dormeurs que nous sommes pour la plupart, quelque chose qui sema la tempête et récolta de belles moissons de monstres et de merveilles: "le surréalisme". Ce Prévert-là, qu'un autre mousquetaire de l'époque, le noir Marcel Duhamel, ressuscite dans ses Mémoires, n'avait assurément pas la sévérité et la rigueur toute barrésienne qu'il était de bon ton d'afficher lorsque, au 42 de la rue Fontaine, on gravissait les marches qui conduisaient à l'antre-laboratoire, la caverne aux trésors où régnait André Breton.

Rue du Château, en revanche, on se "marrait". On pratiquait, comme une gymnastique quotidienne, la farce, le canular: "l'humour vert" au lieu de "l'humour noir". Rue du Château, on était indiscutablement "peuple". Loin de Mallarmé, dont on cachait les oeuvres complètes derrière des piles de "Fantômas", loin des graves discussions sur la poésie, on vivait l'instant, on enfilait les instants qui étaient des perles, et cela faisait un collier qu'on allait négligemment, le soir, passer au cou d'une belle Anglaise.

"La poésie de Prévert a valeur de témoignage car elle prend sa source dans la vie même."

L'amour subversif

D'accord, Prévert n'a pas évité la facilité pour dire ce bonheur d'être, ce miracle d'exister. Des pages entières valent d'être oubliées. Mais des dizaines de poèmes demeurent, qui célèbrent le chant vital avec une force de voix, une plénitude de gorge, une exaltation princière, une émotion tellurique, une certitude enfiévrée.

Prévert prend " au pied de la lettre" le langage, il joue avec, et du même coup il joue avec la réalité, dont les mots sont les reflets. Il s'attaque en même temps à l'ordre et au langage établis. Il fait le pont entre une tradition populaire qui remonte aux fatrasies du Moyen Age et la poésie surréaliste. Mille comptines attestent le génie inventif de cette parole populaire que Prévert a explorée jusqu'au tréfonds, et dont il se souvient quand il fait du suréalisme: "Un ouvreur de jésuites"; "un général de la Compagnie des huîtres". Il est nourri de cette "langue verte", ce parler qui fleurit sur le pavé (pavé qu'on bat pour la danse, pavé qu'on déterre pour la barricade). Son art se souvient de Villon, de Rabelais, de Marot et de tous ces drôles qui ont chanté aux carrefours des siècles leur petite chanson.

Tout le surréalisme appréhendé chez Breton, Péret, Crevel ou Tzara se trouve, à l'état brut, chez Prévert: "l'Amour du fou", par exemple. "Arcane 17" est sans conteste un "diamant", mais dix dialogues de films écrits par Prévert se hissent au niveau du chant bretonier. Qu'on retourne "voir" et "écouter" "les Visiteurs du soir", "les Enfants du paradis", "Sortilèges", "Lumière d'été". On aime autrement en France depuis que Jacques Prévert a apprivoisé la toile blanche des salles obscures. Et chez Prévert, comme chez le Bunuel de "l'Age d'or", l'amour est forcément subversif: il dynamite la cité, il fait sauter les menottes que les flics ont passé aux mains des fleurs. L'amour est porteur de possibles. Qu'il écrive un poème, un scénario, Jacques Prévert s'enracine dans un complexe d'émotions, de sensations, de désirs, qui sont ceux du grand nombre.

Comme François Villon...

Ces lignes, extraites du passionnant petit ouvrage d'Andrée Bergens sur le poète (3), résument exactement son "oeuvre", la plus spontanée qui soit. Prévert n'écrit pas des "livres". Simplement, tous les cinq ou six ou dix ans, il rassemble des poèmes, des collages, des phrases, des images, des soleils et des marées, des diables, et cela donne "Paroles", "Histoires", "Spectacle", "la Pluie et le Beau Temps", "Fatras", "Imaginaires", "Choses et autres". Les critiques littéraires parlent d'oeuvre. Et Jacques Prévert, au café du coin, rigole en compagnie d'un malfrat quelconque, d'un demi-sel ou d'un hippie fraîchement débarqué de Katmadou. Et c'est tant mieux.

Prévert, poète de la vie, de la vie immédiate, parle aux autres d'un monde palpable, vrai pour les hommes de la rue. C'est en cela qu'il est essentiellement populaire. Il parle aux gens de ce qui fait leur monde, leur vie de chaque jour. Il ne s'embarque pas pour les déserts de la Métaphysique. Il n'invite pas l'individu "encerclé", "otage" de cent nécessités, à se retirer dans la solitude, à méditer sur la vanité des choses. Dans un grand clat de rie, il dévoile la Vanité, le Désert, l'Absurde du travail quotidien, du "métro, boulot, dodo". Le Péché avec un grand "P", l'Eternité avec un grand "E", Prévert ne connaît pas. Certes, il y a chez Jacques Prévert un poète qui a franchi déjà maintes fois en pensée le Styx irrémédiable. Mais la réalité de la mort n'empêche pas de s'enivrer de la beauté d'une baigneuse à Cannes, d'un bon vin bu en compagnie de Picasso, de Man Ray, d'un moment passé autour d'une table, où la chaude, la virile amitié des êtres fait reculer les ombres. Pourquoi renier ce paradis possible au nom de la nuit qui attend son heure tapie derrière l'horloge? Prévert métaphysique, oui, comme François Villon, enfoui jusqu'aux épaules dans les plaisirs de l'existence, dans le giron de la fille des rues, dans le coeur d'une tulipe ensoleillée.

Révolte, amour, merveille, font bon ménage, un ménage à trois, donc anticonformiste, chez l'ami Prévert, chez "Frère Jacques". C'est par-



ce qu'on aime qu'on se révolte et qu'on voit la merveille. La merveille, c'est l'oiseau qui nage dans la mer, le poisson qui vole à travers le ciel, c'est Charles Fourier revisité, c'est Alice en chair et en os qui nous entraîne, un doigt sur la bouche. C'est le règne de l'image. L'image est essentielle aux peuples. Prévert n'est pas un abstrait. C'est un imagier.

On a médit des images de Prévert: d'un côté les "bons"; de l'autre les "salauds". S'il a l'air de simplifier, c'est pour mieux faire passer la leçon capitale: il y a des salauds qui font les ténèbres sur la terre, et les salauds haïssent toujours l'amour, la liberté, les écolières géniales, les vents et marées. Prévert, lui, se situe du côté des "étranges étrangers", du côté du nègre balayeur de rues, du Kabyle videur de poubelles, de la bonne espagnole qu'on mène à la baguette dans les "beaux quartiers". Pas de quartier pour les beaux quartiers cehz Prévert. Avec son fusil à images, à métaphores, il fusille joyeusement tout ce beau monde.

Un arbre langagier

Arbre langagier, Jacques Prévert donne des fruits en toutes saisons: des fruits rouges, saignants, des fruits verts acides qui brûlent les lèvres, des fruits noirs comme la colère.

Un jour un poète a dit "Il vaut mieux donner des raisons de vivre aux hommes que des raisons de mourir, c'est trop facile." Je crois que Prévert serait d'accord avec ce confrère. C'est pour la vie qu'il se bat. Il condamne, fustige le monde tel qu'il est. A celui-là il oppose un monde fondé sur l'épanouissement de l'individu. Un monde façonné par les désirs humains, par les folles passions restées au "logis". Un monde qui sait qu'il doit mourir, et que ce n'est pas forcément drôle, mais un monde qui veut aller au bout de la vie.

(1) Choses et autres. Gallimard. 305 p., 28F.
(2) Hebdromadaires. Ed. Guy Authier. Ce livre sera en librairie à partir du 15 novembre.
(3) Editions universitaires.

ferron éditeur

Vient de paraître

poésie Québec 1

PREMIER RECUEIL DE POÉSIE QUÉBEC

UNE NOUVELLE COLLECTION

Cette nouvelle collection, populaire par sa diffusion et son accessibilité présente quelques-uns de nos meilleurs poètes dans un cadre vivant: Photographie, biographie, réflection de chacun des poètes.

Dans le premier recueil, on lira quelques oeuvres de:

Louise Gareau des Bois
Maurice Soudeyns
André St-Germain
Paul Beaudoin
François D'Apollonia
Louise Bonin
Claude V. Gauthier
Louise Dulude Bennett
Philippe Des Roches
Gilles Beaulieu
Liliane Devieux Dehoux
Marcelle Gauthier
Gaétane Drouin Salmon
Michèle Tardif
Jacques Denis

EN VENTE PARTOUT $1.50
Distribué par Les Messageries du Jour Inc., 8255, rue Durocher, Montréal 303, tél. 274-2551

ferron éditeur

A PARAITRE JANVIER 1973
POESIE QUEBEC II

Cette offre s'adresse aux poètes intéressés à faire paraitre une dizaine de leurs meilleurs poèmes inédits.

A PARAITRE FÉVRIER 1973
CONTE QUEBEC I

Cette offre s'adresse aux auteurs intéressés à faire paraitre un ou deux contes inédits d'une dizaine de pages.

LES AUTEURS FERONT PARVENIR AU PLUS TÔT:

— manuscrit
— leur photographie
— notes biographiques
— adresse
— numéro de téléphone

FERRON ÉDITEUR INC.
C.P. 78, PLACE BONAVENTURE, Montréal 314



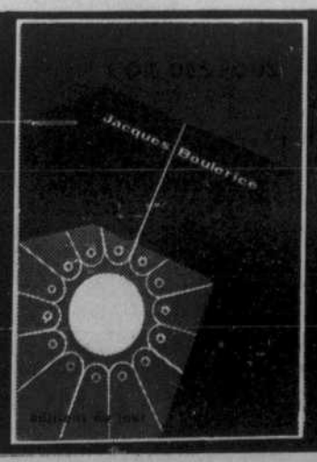
CHRISTINE ARNOTHY
un type merveilleux
roman
70.000 exemplaires
flammarion

LITTÉRATURE FRANÇAISE
Demandez notre catalogue de livres anciens, rares ou épuisés.
JEAN GAGNON
760, rue Saint-Jean, B.P. 653 H.V., Québec 4, P.Q.

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ VOTRE LIBRAIRE



EN VENTE PARTOUT
M.I.L.



VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
L'OR DES FOUS
POÈMES DE JACQUES BOULERICE
• Une poésie d'avant-garde... Des chemins neufs...
En vente partout au prix de $2.00 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

À force de chanter pis de parler ensemble...

par CLAUDE JUTRAS

Le cinéaste Claude Jutras recevait dernièrement le prix Victor-Morin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. A cette occasion, le lauréat prononçait une allocution dont nous reproduisons ci-dessous de larges extraits.



Je voudrais dire, d'abord, qu'il y a peut être 10 ou 15 ans, j'ai rencontré M. Victor Morin. C'était à l'époque où on réalisait une série de télévision à l'Office du Film qui s'appelait "Profils et Paysages", sur différentes personnalités québécoises. Monsieur Morin à ce moment-là avait 90 ans passé et je savais qu'il avait été un témoin vigilant (et par ailleurs bon vivant) de toute la réalité québécoise. J'étais allé chez lui faire une interview sur magnétophone (malheureusement pas sur caméra) et pendant 4 heures on avait parlé de toutes sortes de choses. Il m'avait raconté les soirées du Château Ramezay avec Nelligan porté en triomphe. Il m'avait raconté ses activités gastronomiques qui dataient de plusieurs années déjà. Je l'avais interrogé aussi sur des sujets qui m'intéressaient particulièrement c'est à dire l'évolution de la technologie. A propos de l'avènement de l'électricité, il m'a raconté comment à Trois-Rivières, où il vivait à l'époque, on avait tendu un fil au dessus de la rue principale entre deux grands magasins avec une ampoule suspendue. Les gens étaient venus la nuit pour lire le journal dans la rue. J'avais trouvé ça très émouvant. L'avènement de la radio aussi où il fallait chercher avec une pointe, sur une galène, pour qu'une voix venant de nulle part lui adresse la parole directement (c'était celle de Marcel Baulu, je crois) en lui disant "Bonsoir cher auditeur". Un moment donné, il a eu une remarque étonnante... qui l'était déjà, mais qui l'est encore plus aujourd'hui, vous comprendrez pourquoi. Il racontait une aventure qui lui était arrivée en précisant que ça se passait "... en mille neuf cent... (il cherchait) quatre-vingt..." Je l'interromps en disant "C'est impossible! – Ah oui – fait-il – excusez-moi. Je me mélange souvent dans les deux premiers chiffres. Je voulais dire mille huit cent quatre-vingt-trois". Je ne savais pas, en faisant ça, qu'un jour, je serais honoré... (parce que je le suis extrêmement) d'un prix qui portait son nom. Je profite de l'occasion pour prolonger sa mémoire, en espérant (bien sûr!) que son nom prolonge la mienne (...)

A pied? A joual?.. ou en Ski-doo?

Louis Harvey, dit "Grand Louis", de l'Ile aux Coudres... (vous connaissez?) ... placote avec son ami Alexis Tremblay. Il raconte le règne des anciens jours, et voilà comment il s'exprime. "J'avais une belle cariole, j'avais un beau grément, un beau joual... (1) ... tant pis, çà r'luisait partout... un beau fouette avec un pavillon... écoute un peu, j'étais amanché..."

Le voilà donc en chair et en os, ce fameux JOUAL, entouré de tout ce qu'il représente, les gréments avec. La question que je me pose est "Faut-il ou non parler joual?". Mais d'abord, faut-il appeler "joual" cette langue que (de toute façon!) nous parlons tous? C'est le frère Untel qui le premier s'en est servi (avec insolence il faut le dire) pour décrire le jargon de ses élèves. L'image était si claire, le mot si agréable à prononcer avec la bouche pleine de bouillie, sans même que les deux mâchoires se rejoignent "joual... joual..." Il était si nécessaire ce mot... On l'attendait depuis si longtemps... qu'il fut adopté instantanément, à l'unanimité, par tous les Québécois. Certains l'ont brandi comme un étendard. D'autres l'ont reçu comme un anathème (c'était leur problème). Ce seul phénomène d'implantation directe et spontanée nous éclaire beaucoup sur la nature même du langage qu'il désigne. C'est un langage **en continuelle évolution.** Nous étions alors (souvenez-vous en) au tout début de la révolution tranquille. Depuis ce temps-là y'a ben de l'eau qui a coulé sous la glace... les choses ont changé... et je me demande s'il ne faudrait pas remplacer le mot "joual" par un autre mot plus juste. Quand je dis "juste", je l'entends dans les deux sens: le sens "exact" et le sens équitable". Un mot qui représenterait notre langue sans auréole mais sans non plus aucun stigma. Qui la débarasserait de la honte. Qui la sortirait de nos complexes de provinciaux. Un mot qui nous permettrait en la parlant de hausser le ton de la voix. Pourquoi ne pas l'appeler "Québécois" tout simplement..? En disant par exemple: "traduit du Québécois", comme on dit depuis quelque temps "traduit de l'américain."

Je parle beaucoup de l'Ile aux Coudres (...) Il faut une fois de plus que je retourne ses paroles à l'envers. Je prétends, moi, que s'il est un piège à redouter, c'est bien le sortilège de l'"humanisme", lorsqu'il est considéré comme valeur absolue, obligatoire, exclusive. A propos de la foi on s'est fait une bonne brèche depuis quelques années, pour essayer d'aller chercher au dehors quelques morceaux de salut. Pour l'humanisme, on n'en est pas encore là. Il faudra bien finir par comprendre que pas plus que le pape n'est infaillible, pas plus les Michel Ange et les Shakespeare n'ont enfermé dans leur oeuvre toutes les valeurs du monde. L'humanisme avec un grand "H" est un miroir aux alouettes, gentilles alouettes que nous sommes, et si l'on n'y prend garde, c'est là qu'on nous y plumera. Combien d'entre nous sont encore victimes de cette illusion? Et souvent hélas, ceux qui régissent nos destinées (les politiciens auxquels on faisait allusion tout à l'heure.) Le langage est fait pour véhiculer des valeurs. Mais les valeurs à leur tour transforment le langage. Les valeurs qui sont **nôtres** ne peuvent passer que par **notre** langage. Cette vérité inéluctable devrait imbiber toute notre politique. Et notre ministre de la culture ne peut pas se considérer comme tel, s'il n'est d'abord le ministre de **notre** culture. A ce ministre qui adopterait enfin fermement cette position, je serais plus qu'heureux de serrer la main... ou même de la baiser (selon le cas).

Sens-tu ta mort Gédéon?

Dans ces années d'émerveillement où le Québec entier s'asseoyait bouche bée, à l'unisson, devant sa télévision toute neuve, Démérise (de la famille Plouffe) demandait à Gédéon son mari "Sens-tu ta mort Gédéon?" (Y'aurait du y comprendre un peu plus que ce qu'elle disait). A son tour, se tournant vers un fils adoptif, Gédéon l'exhortait: "Parles-y peau d'chien, prouves-y que t'as du verbe... coupe-leu le placotage au ras des dents!" Ah qu'en termes délicats, ces choses-là étaient dites!

(...) De cette même famille Plouffe, Stan Labrie, à sa grande surprise, gagne un concours de pièces de téléthéâtre à Radio-Canada. Un journaliste vient l'interviewer. Désespéré, Stan Labrie s'écrie: "Bon va encore falloir parler en tarmes!" Au Québec, parler en termes, c'est dire des mots qui ne nous sortent pas directement de la tête. Ca, c'est pas facile... c'est tannant... et puis c'est un peu humiliant! Mais Stan Labrie le premier le reconnaissait et ne se laissait pas faire. Quand le journaliste lui demande comment il est devenu soudain un dramaturge célèbre, il dit "J'ai écrit, c'est toute. Avant çà, mes séances, je les parlais. Stan Labrie avait compris que nous sommes les tenants d'une tradition orale, bien plus proche des hommes que des livres. On ne peut forcer les gens à parler une langue qu'ils n'ont jamais entendue... Pas plus qu'on doit attendre des écrivains qu'ils écrivent ce qu'ils ne disent jamais. Qu'importe qu'on soit minoritaires sur la mappemonde, pourvu qu'on soit majoritaires chez soi.

"Dis donc mon pote..."

A ce propos, il y a une anecdote que je voudrais vous raconter. J'étais en France il y a quelques années... boursier du Fédéral...! et j'étais là en compagnie de mon collègue Fernand Dansereau qui était à peu près... dans la même situation! Lui était là avec sa famille et sa fille aînée (qui devait avoir 6 ou 7 ans à l'époque) allait à l'école... A Versailles s'il vous plaît! Alors Fernand s'est mis à remarquer que sa fille rentrait tous les jours avec une nouvelle expression dans le genre "Dis donc mon pote,... va te faire foutre... fais gaffe... je t'emmerde." Alors curieux, il lui demande "Ecoute, quand t'es à l'école comment tu parles avec tes camarades?" Elle dit: "Ben quand j'suis là, j'parle comme eux autres mais quand j'chu icitte, j'parle comme tout l'monde." Ce qui résume la situation, aussi bien qu'un enfant peut le faire.

Alexis Tremblay, revenant de France lui aussi, était resté estomaqué par tout ce qu'il avait entendu là-bas. Il s'est un peu laissé aller un instant au sentiment d'infériorité qui nous est malheureusement un peu trop naturel. Il avouait dans ces termes "J'calcule que ma langue... la langue que nous avons nous autres... qu'est commune". Eh bien, il ne savait pas si bien dire, parce que c'est très exactement çà. Elle nous est commune à **nous.** Peu importe que l'on tende l'oreille quand nous parlons ailleurs – (comprend qui veut) –. Quand Charlebois va chanter à l'Olympia, **on comprend** Charlebois. Et si tout le monde ne comprend pas... le Nouvel Observateur les aide, au bout de la semaine. D'ailleurs ce qu'il y a de passionnant avec le Québécois, c'est que personne le connaît entièrement.

Parce qu'il est multiple
et changeant.
Il ne sera jamais inventorié tout à fait.
Il bouge sans cesse.
Il allie l'ancien et le nouveau.
L'archaïsme et le néologisme.
Le Fossile et la mutation.
Les souvenirs et les prémonitions.
Il est le "cross-fade" entre la tradition
et la semaine prochaine.
Langage où ceux qui allaient en "buggy"
vont maintenant en motoneige.
(Et c'est là chers amis que mon joual part au galop pour aller rejoindre mon ski-doo).
Un langage qu'il faut guetter...
Surveiller de jour en jour...
pour ne pas le perdre de vue.
Faire de nos anciennes fautes des règles nouvelles.
Secréter notre grammaire au fil des jours.

Il ne faut pas non plus s'en faire une prison nouvelle. On aurait l'air fin de suivre à la lettre la règle du "moé pi toé"! Ce serait l'académie à l'envers. Cette langue dans laquelle je m'adresse à vous ce soir c'est la mienne, celle que j'assume personnellement. Je ne voudrais pas qu'à l'occasion de ce discours, on me reproche d'avoir trop mal parlé... ou trop bien. Et c'est la même chose pour chacun de vous.

Chacun pour soi et tous ensemble!

(...) Je crois qu'il est faux de dire que bien parler c'est se respecter. Ce que je crois c'est que: si l'on se respecte profondément quoiqu'il arrive, automatiquement, on parle bien.

Nos aristocrates à nous furent des arracheurs de souches, des éleveurs de troupeaux et de familles nombreuses qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu plus loin que leurs trente arpents. Nos salons littéraires étaient en fait des cuisines, avec un poêle à bois et un violon. Nos cercles d'études, ce sont les tavernes.

Je rêve d'un Québec où l'on verrait tous les hommes rapaillés pour écouter ensemble ce long monologue commencé au fond des bois et qui se termine dans la rue, en passant par Menaud, Fridolin, Alexis, Benoit pis son Oncle Antoine, les Belles Soeurs de Tremblay, pis ben d'autre monde que j'nomme pas. Je voudrais que tous, on se rejoigne au village... à l'usine ... à l'université... et que çà devienne une grande fête populaire. A force de chanter pis de parler ensemble, faites-vous-en pas, y finira par en sortir queuqu'zidées.

Ayez confiance! – Lâchez pas! – Excusez-là!

VIENT DE PARAÎTRE
Dr. S. FANTI
J'AI PEUR DOCTEUR
FLAMMARION
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR
• Contre le mariage
• Après avoir...
• Le fou est normal
flammarion

la centrale d'artisanat du Québec
MONTRÉAL:
1450 rue St-Denis
Hôtel Reine Elizabeth
403 est, Ste-Catherine
1474 rue Peel.

la centrale d'artisanat du Québec
MONTRÉAL:
1450 rue St-Denis
Hôtel Reine Elizabeth
403 est, Ste-Catherine
1474 rue Peel.

Servidec
À NOTRE LIBRAIRIE DE MONTRÉAL
SPÉCIAUX 25 novembre au 1er décembre

LIVRES	PRIX RÉGULIER	NOTRE PRIX
BELLINE ☐ La troisième oreille	$6.50	$5.50
HAN SUYIN ☐ Déluge du matin	$7.95	$5.95
PAX ☐ Lutte à finir avec la pègre	$4.95	$3.95
DISQUES		
NOUVEAU YVON DESCHAMPS ☐ On va s'en sortir No 2	$5.98	$4.75
MIREILLE MATHIEU ☐ En frappant dans nos mains	$5.98	$4.75

Je désire recevoir.....exemplaires des titres cochés. Ci-inclus mon chèque au montant de $.....
S.V.P. Ajoutez 25¢ par volume pour frais d'emballage et de poste.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE..... TÉL .....
SERVIDEC VOUS AIME
1691 e., FLEURY
tél. 384-9920

ÉDITIONS GARNEAU
NOUVEAUTÉS

UNE ROBE AU DESTIN
POÈMES
$2.50
Dr. Jacques M. Delphin
EXCLUSIVITÉ
LES OISEAUX DU QUÉBEC par Raymond Gayouette, Jean-Louis Grondin
Publication de la Société Zoologique de Québec
Prix: $3.00
LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE
47, rue Buade, Québec 4e

C'est tellement facile d'être à la page.

Visitez votre Centre d'Information Canada:
640 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
A la librairie du Centre d'Information Canada, vous trouverez livres, albums, revues, cartes, reproductions, affiches, etc. Vous payez comptant, par chèque, ou encore, vous pouvez maintenant utiliser votre carte Chargex.
Si vous ne pouvez vous rendre à la librairie du Centre d'Information Canada, vous n'avez qu'à écrire. Les mandats ou les chèques doivent être faits à l'ordre du Receveur général du Canada. Si vous préférez utiliser votre carte Chargex, indiquez vos nom, adresse, numéro de carte, date d'expiration ainsi que le nom de votre banque. Pour vous faciliter la tâche, demandez notre brochure gratuite "Titres choisis"; vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin.
Ecrivez à: Service des commandes postales
Information Canada (LDE2)
Ottawa, Canada
K1A 0S9
Information Canada

Deux livres de Roger Grenier

Rêveuse adolescence

par GILLES ARCHAMBAULT

Je n'envie pas le sort des chroniqueurs littéraires qui doivent à la petite semaine gloser sur ces univers clos que sont les livres. Un roman est suffisamment bavard, s'il est bon, pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'expliquer, d'en soupeser les mérites. Si je vous parle aujourd'hui de **Ciné-Roman** (1), c'est que son auteur, Roger Grenier, est pour moi l'un des auteurs les plus attachants d'aujourd'hui et que la parution de son livre risque de passer inaperçue ici.

Ciné-Roman raconte l'histoire d'un petit cinéma de province, dans les Pyrénées françaises vers 1934. Une minable salle qui représente le rêve d'autonomie d'une famille petite-bourgeoise et de leur fils, adolescent de quinze ans. C'est à travers de la conscience de François, l'adolescent, que s'impose ce monde outrageusement calme où les grandes passions semblent déplacées, où le simple fait d'exister paraît un prodige. Les ambitions qui auraient pu permettre de transcender le quotidien s'évanouissent peu à peu sans révolte. Francis Marechaux, ancienne vedette du met devenue épave humaine et que l'on tente de ressusciter dans une tournées de casinos de quatrième ordre nous est présenté sans romantisme. Ce pitoyable grand homme s'agite, tel un pantin, il ne croit pas un seul instant qu'il redeviendra le comédien qu'il a été, il est même probable qu'il sait qu'il a été chanceux dans la vie mais que sa chance est terminée; de même pour La Flèche, animateurs de cinémas, de dancings, de spectacles forains; de même pour la danseuse Christine Debaës...

Roger Grenier est tout à l'opposé d'un auteur de mélodrame. Il ne table pas sur des gestes ou des sentiments extrêmes. Sur un ton d'une simplicité désarmante, d'une sobriété exemplaire, fuyant comme la peste tout ce qui apparaît comme de l'exhibitionisme, il relate l'adolescence d'un jeune lycéen, vivant à l'intérieur d'une cabine de projection dans un cinéma de quartier tragiquement appelé **Magic Palace**. Endroit qui n'a rien de magique ni de somptueux. Roman unanimiste si l'on veut, roman de l'adulte qui se souvient d'avoir été un adolescent qui ne vivait qu'à travers les images de Buster Keaton, Chaplin ou Slim Summerville. La vie est sur l'écran, tout autour de soi il n'y a que vague murmure.

Roger Grenier s'est toujours attaché à dépeindre avec pudeur des êtres malchanceux. Pessimiste si l'on veut, mais sans misérabilisme, il met sa lucidité au service d'un remarquable talent d'écrivain. Chez lui, le pittoresque n'est jamais appuyé. Pourtant rarement écrivain ne sut mieux décrire des personnages ou des situations. Le recours qu'il fait à la nostalgie est aussi discret. On retrouve à chaque page de cette ironie qui fait le charme de Calet, de James ou de Tchékov, une ironie où se mêle un grand amour des êtres et une tendresse indubitable.

En bref, je dirais que ce **Ciné-Roman** est une réussite romanesque presque aussi grande que **Le Palais d'Hiver** (2) du même auteur. Dans l'un ou l'autre de ces livres, on est en présence d'un monde imaginaire autonome, crédible, fascinant. Ca ne vous tenterait pas de jeter un coup d'oeil?

1) **Roger Grenier, CINE-ROMAN. Gallimard, 1972, 276 pp.**
2) **Roger Grenier, LE PALAIS D'HIVER, Gallimard, 1965, 263 pp.**

vient de paraître

Les Cosaques, Philip Longworth (Albin Michel, 1972, 367 p.). Une étude historique et sociologique richement documentée qui fait la part des choses entre la réalité et la légende sans trahir ni l'une ni l'autre.

•

L'ogre de barbarie, Pierre Billon (Robert Laffont / Editions du Jour, 1972, 223 p.). Dans la Suisse de 1942, était-il possible pour le coeur des gens de demeurer vraiment neutre? Et derrière la vie paisible des villageois d'un pays officiellement neutre, ne risque-t-on pas de trouver, là comme ailleurs, infiniment plus d'inquiétude qu'on n'en attendait?

•

The Last War Drum, Desmond Morton (Hakkert, 1972, 193 p.). L'auteur entend prouver que les événements survenus dans l'Ouest en 1885 ne se sont pas déroulés comme le veut présentement la croyance populaire. La Compagnie de la Baie d'Hudson, selon lui, avait plus d'importance que le Canadien-Pacifique, le gouvernement canadien n'entretenait pas de mauvaises intentions à l'endroit des Métis, etc.

•

Pluie et vent sur Télumée Miracle, Simone Schwarz-Bart (Seuil, 1972, 251 p.). Paysanne de la Guadeloupe, Télumée tente de continuer la lignée de "femmes talentueuses, de vraies négresses à deux coeurs, et qui ont décidé que la vie ne les ferait pas passer par quatre chemins".

•

Tsé-tsé, Claude Louis-Combet (Flammarion, 1972, 161 p.). Le lien multiforme qui relie la mère à son enfant peut être aussi bien un organe radicalement destructeur qu'une source de grâce et de sainteté. Que choisir?

Sur les rives du passé, Placide David (Leméac, 1972, 195 p.). Réédition d'une oeuvre littéraire qui touche au plus intime des problèmes haïtiens. A vingt-cinq ans de distance, Haïti a-t-il changé?

•

Le style classique, Yves Gandon (Albin Michel, 1972, 246 p.). L'auteur cite huit auteurs à la barre et propose l'évaluation de leurs ressources stylistiques: Pascal, Voltaire, Bossuet, Rousseau...

•

La bataille du livre au Québec, Pierre de Bellefeuille, Alain Pontaut et alii (Leméac, 1972, 137 p.). Devant l'entrée massive de capitaux étrangers dans le domaine du livre québécois, les auteurs répondent: "Oui à la culture française, non au colonialisme culturel".

•

Flash Royal, G. MacDonald Fraser (Calmann-Lévy, 1972, 309 p.). Flashman, véritable Rocambole britannique, anime ce roman d'aventures que le grand quotidien parisien Le Monde présente en feuilleton d'été.

•

Corinne Dupuis-Maillet (beauchemin 1972). L'auteur présente ici ses oeuvres sans le moindre commentaire. Comme le signale la présentation de Guy Boulizon, la publication s'apparente, mais en gardant son style particulier, à l'album d'art, au recueil satirique, à la parodie... Elle permet surtout un face à face entre l'oeuvre et le lecteur.

•

Les fugitif Victor Canning (Calmann-Lévy, 1972, 237 p.). Ceux qui fuient, ce sont Smiler, adolescent injustement accusé de vol. et Yarra, le guépard femelle échappé du zoo.

Centenaire de la mort de Théophile Gautier



Le 22 octobre 1872, Théophile Gautier mourait à Neuilly. Né à Tarbes en 1811, il étudia tout d'abord la peinture tout en fréquentant les milieux romantiques. Il abandonna vite la peinture pour publier une légende en vers, "Albertus" (1833). Dans la préface de son premier roman, "Mademoiselle de Maupin" (1835), Théophile Gautier développa sa célèbre théorie de l'"art pour l'art"; très marqué par le phénomène de la vision esthétique, Théophile Gautier qui avait écrit entre temps, "le Capitaine Fracasse", consacra de nombreux recueils de poèmes à décrire ses sensations dans une forme parfaite. Avec "Emaux et camées", Gautier devint le maître d'une nouvelle génération de poètes parmi lesquels figurent Banville et surtout Baudelaire qui devait lui dédier "Les fleurs du mal".

vient de paraître

L'appel du Nord dans la littérature canadienne-française, Jack Warwick (Editions HMH, 1972, 249 p.). De Taché à André Langevin, en passant par F.-A. Savard et Yves Thériault, nos auteurs ont beaucoup parlé des "pays d'en haut". L'auteur analyse l'évolution de ce thème dans notre littérature.

•

Survie en forêt, Georges Fafard (Les Presses coopératives de Sherbrooke, 1972, 80 p.). L'auteur puise dans sa vaste expérience de chasse, de pêcheur et de campeur pour livrer les mille et un secrets qui feront la différence entre une agréable vie en forêt et le gaspillage éhonté de nos ressources.

La leçon de Flaubert, Geneviève Bollème (Juilliard, Coll. 10/18, 1972, 316 p.). Ce que cherche surtout Flaubert, c'est une langue. A cette tâche, il consacre sa vie avec acharnement. L'auteur tente ici de scruter de très près les résultats obtenus par Flaubert en particulier dans les secteurs de la poétique et des gammes descriptives.

•

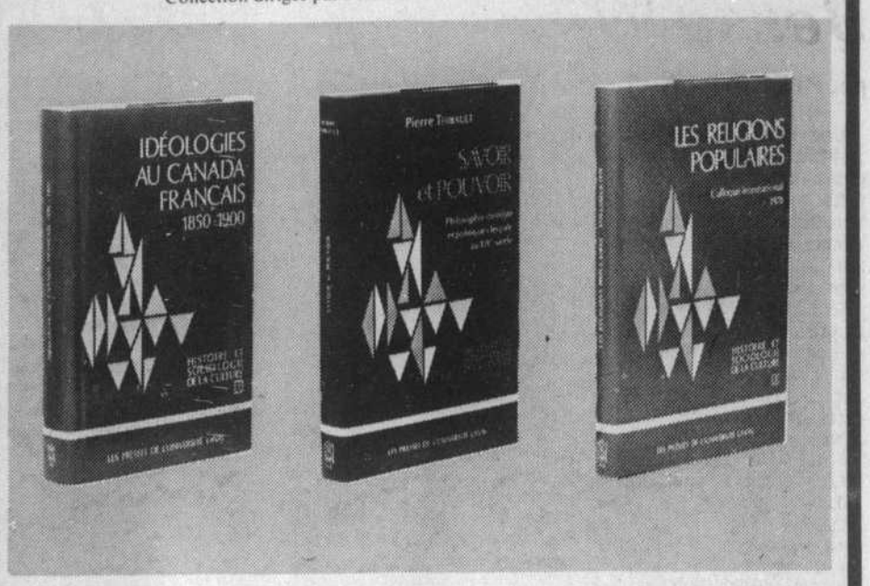
Les derniers des géants, C.L. Sulzberger (Albin Michel, 1972, 568 p.). Un volume extraordinairement documenté. L'auteur puise largement aux entrevues qu'il a obtenues personnellement de tous les grands de l'époque actuelle et en tire des mémoires journalistiques inégalées.

DÉSIRONS ACHETER:
PEINTURES, SCULPTURES CANADIENNES, LIVRES, PÉRIODIQUES ANCIENS et MODERNES
R. Deslauriers, 6251 rue d'Iberville Mtl, 331
727-7390 ou 1-479-8943

UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE
LA LIBRAIRIE DES JEUNES
•
LIBRAIRIE ONCLE ANTOINE ENR.
521, Bélanger 271-3562
(Métro Jean-Talon)

la centrale d'artisanat du Québec
MONTRÉAL: 1450 rue St-Denis, Hôtel Reine Elizabeth — 403 est, Ste-Catherine, 1474 rue Peel.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
« HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA CULTURE »
Collection dirigée par Fernand DUMONT et Pierre SAVARD



IDÉOLOGIES AU CANADA FRANÇAIS (1850-1900)
Ouvrage collectif publié sous la direction de Fernand DUMONT, Jean-Paul MONTMINY et Jean Hamelin, 340 pages, $10.
Un tournant important dans l'histoire des idéologies au Canada français où l'on observe une tragique prise de conscience des impasses auxquelles ont mené les orientations antérieures et des dilemmes de la collectivité quant à son avenir.

SAVOIR ET POUVOIR: Philosophie thomiste et politique cléricale au XIXe siècle
par Pierre THIBAULT, Préface d'Émile Poulat, 288 pages, $10.
Tout en faisant la lumière sur l'énigme posée par la réapparition de la philosophie thomiste au XIXe siècle, épisode obscur de l'histoire dont on ressent encore les conséquences, Pierre Thibault propose un mode d'approche des idéologies qui intéressera sociologues et épistémologues.

LES RELIGIONS POPULAIRES colloque international 1970
Textes présentés par Benoît LACROIX et Pietro BOGLIONI, 168 pages, $7.
Qu'est-ce que l'homme religieux? Quels que soient ses temples, ses dieux, ses idées, ses rites, ses chants, ses danses, sa musique, l'homme devient-il nécessairement religieux? L'est-il quotidiennement? Le lieu de naissance du phénomène religieux lui-même serait-il son univers domestique?

À PARAÎTRE
• LES MANUELS D'HISTOIRE DU CANADA AU QUÉBEC ET EN ONTARIO (1867-1914) par Geneviève LALOUX-JAIN
• LES IDÉOLOGIES AU CANADA FRANÇAIS de 1900 à nos jours.
• ASPECTS DU CATHOLICISME CANADIEN-FRANÇAIS AU XIXe SIÈCLE par Pierre SAVARD
• LES RELIGIONS POPULAIRES, colloques 1971 et 1972

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC 2

MÉMOIRES d'EMMA ALBANI
L'éblouissante carrière de la plus grande cantatrice québécoise
Traduit et annoté par GILLES POTVIN

ÉDITIONS DU JOUR

Les mémoires d'Emma Albani, un document historique inédit

Les Editions du Jour procéderont au lancement d'un ouvrage intitulé "Mémoire d'Emma Albani", mercredi prochain. Paru à Londres en 1911 sous le titre "Forty Years of songs", ce document historique encore inédit en langue française a été traduit et annoté par Gilles Potvin, critique musical et conseiller munisal à Radio Canada International.

Les amateurs d'opéra et les mélomanes en général liront avec fierté le récit de la carrière d'Emma Albani, une modeste québécoise de Chambly qui, au siècle dernier, quittait son village pour conquérir la gloire sur les grandes scènes lyriques du monde.

Cet ouvrage est présenté avec une chronologie, une discographie et une bibliographie.

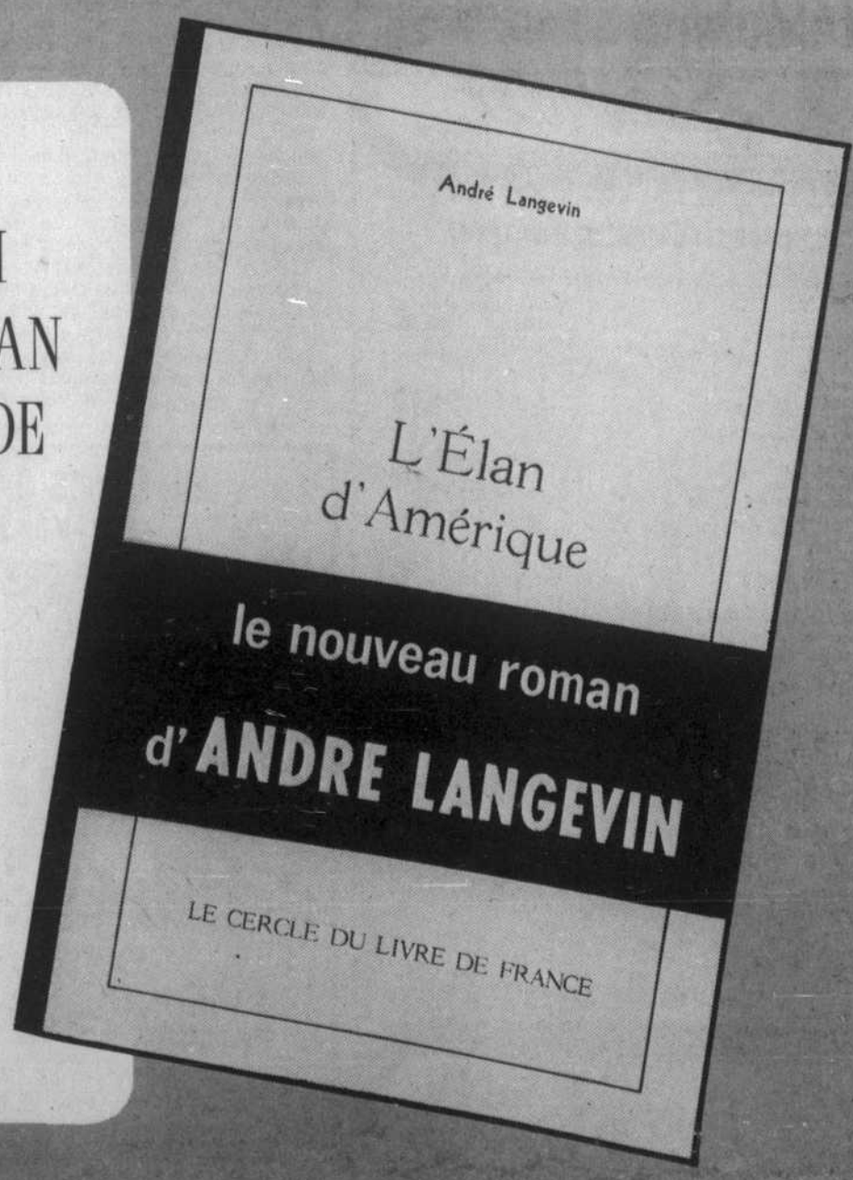
la centrale d'artisanat du Québec
MONTRÉAL: 1450 rue St-Denis, Hôtel Reine Elizabeth — 403 est, Ste-Catherine, 1474 rue Peel.

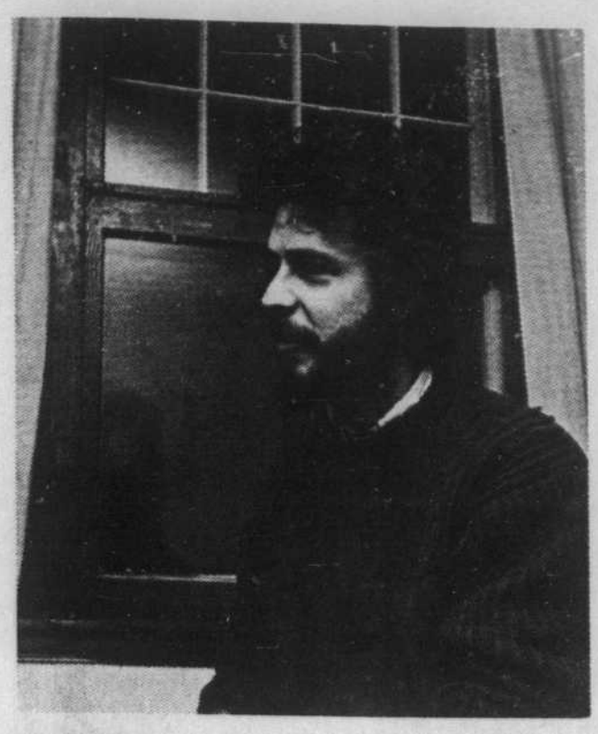
JAMAIS LA CRITIQUE N'AVAIT ENCORE ACCUEILLI LA PUBLICATION D'UN ROMAN QUÉBÉCOIS AVEC AUTANT DE RESPECT ET D'ADMIRATION

MONSIEUR ANDRÉ LANGEVIN, DANS UN LIVRE MAGNIFIQUE, PLEURE SUR NOTRE DESTIN.
Jean Éthier-Blais
LE DEVOIR

LE ROMAN DE LANGEVIN EST UNE TRÈS GRANDE RÉUSSITE LITTÉRAIRE, SI GRANDE QUE C'EST LA LÉGITIMITÉ MÊME DE LA LITTÉRATURE QU'IL RÉAFFIRME.
Réginald Martel
LA PRESSE

En vente dans toutes les bonnes librairies
DISTRIBUTION EXCLUSIVE: LIBRAIRIE DUSSAULT,
8955 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTRÉAL 354





Au Plateau

Un spécial signé Jesse Winchester

par PYER GINGRAS

Une centaine de personnes assistait jeudi soir, à l'auditorium du Plateau, au spectacle que donnait Jesse Winchester. Originaire du Tennessee, Winchester quittait les Etats-Unis en 1967 pour s'établir au Canada. Appelé à combattre au Vietnam, il préfère se consacrer uniquement à la musique et se voit contraint de renoncer à son pays. Dernièrement, il enregistrait un nouveau microsillon intitulé "Third Down, 110 To Go" (Bearsville Br 2102) dont on a vendu près de 100,000 copies aux USA. Mais, il faut croire qu'il n'est pas connu ou peu apprécié au Québec, à l'issue du spectacle qu'il vient de présenter. Toutefois, pour ceux qui restèrent jusqu'à la fin, le spectacle prit une tournure étrange. Les organisateurs des productions Ko'Tai associée avec Concert ont pratiquement éliminé l'idée d'un fiasco, grâce à l'initiative de Winchester.

A la suite du groupe Moonstone, qui s'est produit en première partie, Jesse Winchester est entré en scène et a exécuté sa version française de "Good Time Roll". Jouant surtout une musique dite "country", Winchester laisse après quatre chansons la guitare et prend place au piano. Peu à peu, ses amis se retrouvent près de lui et battent la mesure. On invite le public à monter sur scène, et bientôt, c'est une centaine d'amis qui entourent Winchester continuant tantôt seul tantôt en compagnie de Tony Roman à "lancer" des notes. Ca devient une réunion de gens qui fredonnent des airs de blues en dansant ici et là. En somme un spectacle à la fois bizarre et sympathique que l'on ne peut retrouver à la Place des Arts ou au Forum.

Seul Picasso manquait à la fête

PARIS (AFP) — Les professeurs de lettres en toge jaune, ceux de droit et de sciences économiques en robe rouge, les massiers en habit noir et les huissiers à chaînes portant épée, rien ne semblait manquer pour que la remise du titre de docteur honoris causa à six personnalités du monde des arts, des sciences et des lettres par le président de l'Université de Paris soit une véritable fête. Rien, hormis la présence de l'un des six heureux élus, Pablo Picasso.

Si le peintre, excusé par son grand âge, n'était pas là, les cinq autres docteurs étaient venus en personne recevoir l'épitoge bleue et rouge rehaussée d'hermine, insigne de leur nouveau grade universitaire. C'est ainsi que le professeur Otto Kahn Freund, professeur de droit comparé à l'Université d'Oxford, le professeur Vassili Leontieff, de l'université Harvard, M. Jeog Ostrogorsky, directeur de l'Institut d'études byzantines de l'Université de Belgrade, le professeur Piero Sraffa, bibliothécaire en chef de la Marshalle Library de Cambridge, et M. Gregor Tounkine, professeur de droit international, ont pu avec de nombreuses autres personnalités, entendre la présentation faite par M. François Luchaire, président de l'Université de Paris, de son établissement, avant que ne leur soit décerné leur titre.

La cérémonie, qui a duré à peu près deux heures, a été close par le recteur Mallet, qui a notamment souligné que Picasso avait donné aux hommes de son temps le sentiment charnel de l'aventure créatrice de l'homme.

"La grande patente" de Gilles Richer

Des allures de fumisterie...

par MICHEL BÉLAIR

Gilles Richer a déjà connu un certain succès. Particulièrement habile dans cet art consommé des vieilles recettes servies à la moderne, il avait même réussi, il y a quelques années, à se poser comme une sorte de novateur. Certains allaient même jusqu'à affirmer qu'il était un des seuls à toucher vraiment la sensibilité populaire; en procédant par touches surajoutées et en dosant facilités, comédies et "messages", il était en fait parvenu à se hausser au rang des super-vedettes ou presque. Ce temps est déjà loin. En voyant "La grande patente", c'est à peu près la chose la plus gentille qu'on puisse encore dire de lui et de son "art".

"La grande patente", c'est en fait une série de sketchs plus faciles les uns que les autres. Construite, très ouvertement d'ailleurs, autour de la seule personne de Dominique Michel, il n'y manque en fait que le traditionnel numéro de strip-tease pour figurer au programme de n'importe quelle revue de cabarets. On aura beau dire, on aura beau prétendre ce que l'on voudra, "La grande patente" est reçue exactement de la même façon qu'un spectacle de music-hall plus ou moins raté. Les facilités se chevauchent à un tel rythme et les gags "plates" se succèdent tellement rapidement que les vides qui parsèment la production sont presque toujours accueillis avec soulagement. Prenant de plus en plus les allures d'une sorte de fumisterie au fur et à mesure que la production s'étire, la vingtaine de numéros qui composent "La grande patente" semblent en faut s'efforcer d'être plus insipides les uns que les autres. Un seul, de fait, réussit à être signifiant, c'est à dire à signifier quelque chose d'autre qu'un gros rire gras. Et c'est là que tout le spectacle se met à prendre les allures d'une fumisterie.

Quand on voit "La grande patente", on en vient à se dire que quelque chose cloche. Tout y est tellement facile, tellement gros, tellement vieux qu'on ne peut faire autrement que de s'interroger. D'une part, on se dit qu'au moins Gilles Latulippe a la décence de ne pas faire autant de publicité autour de ses productions, de l'autre, on se dit "bof" en sachant fort bien qu'il n'y a rien à y faire, ou presque. "La grande patente" elle a fait la manchette de tous les journaux alors que Latulippe et son théâtre des Variétés se contentent presque de la publicité de bouche à oreille. Il est donc normal que l'on s'attende à autre chose qu'à une version "in" de Symphorien; qu'à une répétition "en cuisses" de "Cré Basile". Or, toute la première partie de la "patente" n'est en fait que cela de sorte que l'on arrive à l'entracte en se posant de grandes questions dans le style; c'est presque du vol, les gens paient jusqu'à six et même huit dollars en fin de semaine, pour assister à du sous-Latulippe, quand cesseront-ils de se faire exploiter de la sorte? J'avoue même que j'ai presque eu l'envie de partir tellement la situation me semblait révoltante; et je ne paye même pas mon billet! Bon. Je suis quand même resté pour voir si on pouvait aller encore plus loin dans le sens du vide en deuxième partie.

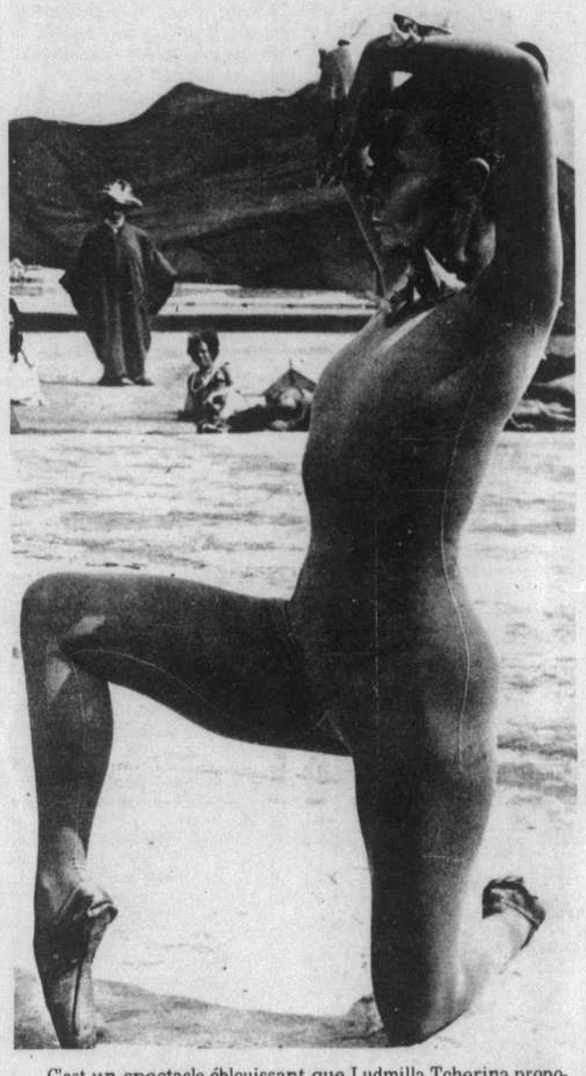
Surprise, lorsque débute cette deuxième partie, on sent que quelque chose change. Les numéros sont un peu moins insipides, les sketchs un peu plus structurés. C'est précisément à ce moment qu'arrive le seul numéro vraiment intéressant de toute la production. Celui de "la chanceuse". Assez bien fait, c'est là le seul truc qui réussisse à accrocher vraiment la salle et à produire autre chose que des rires épais. Aussitôt terminé, on retombe dans les facilités de la première partie, jusqu'au gag suprême des tartes à la crème écrasées en plein visage. On rit beaucoup. Puis, c'est la finale. La finale grâce à laquelle on comprend enfin ce qu'est "La grande patente". Tenez-vous bien: la grande patente, c'est la vie, c'est la société, c'est le système dans lequel nous vivons et qui est vicié en profondeur. C'est là que ça sent mauvais. C'est là que, de la facilité on passe à la...je ne trouve pas le mot, sur-facilité peut-être. Non mais, on prend les gens pour qui? Si Richer tenait absolument à mettre en question le système, la société et la vie elle-même, il en a tout à fait le droit. Je ne vois pas cependant pourquoi il faut absolument cacher tout cela sous un flot d'imbécillités et ne laisser percevoir le véritable sens de toute la "patente" qu'à la toute fin. Même quand on veut se faire comprendre de tout le monde, il y a des moyens autres que la vulgarité et la facilité pour gagner un public. Si l'on réussit à m'expliquer que quinze ou vingt minutes de spectacles acceptables suffisent à légitimer une heure de cabotinage et de farces plates, je comprendrai peut-être. D'ici là, j'estime que l'aventure de "La grande patente" devrait servir d'exemple autant à Gilles Richer qu'au public tout entier; si jamais on produit encore des grands-machins-patentes-affaires comme celui-là, il ne restera plus qu'à en pleurer. De découragement.

Heureusement que, au-delà de tout cela, il y avait la musique de Stéphane Venne. C'est en fait la partie la plus réussie et la plus constante de la production. Il faudrait souligner aussi les costumes remarquables de Claude Choquette. Quant aux comédiens, et le mot est déjà très fort, "La grande patente" fait la preuve de la présence assez remarquable de Dominique Michel. La seule, avec Benoit Marleau, à ne pas tomber dans le dalotinage le plus facile des Danielle Ouimet, Suzanne Lévesque et Jean Lefebvre, elle méritait en fait un meilleur sort que celui que Richer lui a réservé.





En terminant, je voudrais souligner encore le scandale du prix des billets. Il arrive très rarement, pour ne pas dire jamais, que l'on demande une telle somme pour assister à un spectacle à la Place des Arts. Même quand les groupes les plus prestigieux et les plus nombreux (ce qui signifie plus de cachets à payer) visitent la Place des Arts, on n'ose pas fixer un tel tarif. Quand, en plus, le spectacle est aussi nul que peut l'être "La grande patente", le mot scandale n'est même pas assez fort pour décrire la situation. De quelque coterie que l'on soit, on ne peut que se révolter d'un tel état de fait. Il n'est pas besoin d'être économiste pour crier à la fumisterie. Il n'est pas besoin d'être Gilles Richer pour réaliser qu'il est peut-être temps de passer à autre chose...



C'est un spectacle éblouissant que Ludmilla Tcherina propose aux téléspectateurs des Beaux Dimanches, demain à 20h. 30 à la chaîne française de Radio-Canada.

La belle danseuse de réputation internationale incarnera l'héroïne biblique Salomé, d'après un drame d'Oscar Wilde écrit entre 1891 et 1892 pour la célèbre Sarah Bernhardt qui n'eut jamais l'occasion de le jouer.

Réalisée en Espagne et en Lozère par Pierre Kiralnik, la "Salomé" d'Oscar Wilde a inspiré Jean Prodominès pour la musique et Maurice Béjart pour la chorégraphie.

Germinal Cassado a créé les costumes et François Comtet les décors dans lesquels évolueront Ludmilla Tcherina (Salomé), Michel Auclair (Hérode), Madeleine Sologne (Hérodias), Jean-Paul Zehnacker (Iokanaan ou Jean-le-Baptiste), Christian Delangre (le Syrien) et Richard Leduc (le jeune page).

AU CONCOURS OSM '72

La course aux prix s'achève

A l'issue de la semi-finale, qui avait lieu hier au théâtre Maisonneuve de la Place des arts, le jury du Concours OSM '72 a retenu quatre concurrents qui subiront l'épreuve finale et décisive, demain après-midi à la salle Wilfrid-Pelletier.

Ce sont:

– Martin Foster, 21 ans, un violoniste qui s'est fait entendre dans le concerto de Tchaikovsky;

– Louis Lortie, 13 ans, un pianiste qui a joué le premier concerto de Beethoven;

– Victor Schultz, 13 ans, un violoniste qui a interprété le concerto de Mendelssohn;

– Bruce Vogt, 22 ans, un pianiste qui avait choisi d'exécuter le concerto no. 24 K. 491 de Mozart.

En compagnie de Franz-Paul Decker, qui sera au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ces quatre candidats joueront, dimanche à 14h.30, le premier mouvement du concerto qu'ils avaient choisi de défendre à l'occasion de ce concours qui comptait 19 jeunes musiciens au premier jour.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame
9.30 Grangallo et Petitro
10.00 Mon Ami Ben
10.30 Psst! Psst! Aie-là
11.30 Lassie
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Munich 72
4.00 Sporthèque
5.00 Le français d'aujourd'hui
5.30 Le monde en liberté
6.00 Le comte Yoster à bien l'honneur
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.45 Politique provinciale
7.00 Walt Disney présente
8.00 La soirée du Hockey:
"Californie à Toronto"
10.30 Téléjournal
10.45 Politique provinciale
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma:
"Les yeux du témoin" (Drame – Britannique 1959)
1.00 Ciné-nuit:
"Le destin fabuleux de Désirée Clary" (Français 1938)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 L'araignée
9.30 Super-Bolides
10.00 Ciné-Jeunes:
"Corde de sable" (Drame – Américain 1949)
12.00 Bon week-end
1.30 Les envahisseurs
2.30 Vers '76
3.30 Horizon Sports
4.30 C'est arrivé cette semaine
5.30 Sur le matelas
6.30 Pop '72
7.30 Les grands spectacles:
"Mère du marié" (Comédie – Américain 1951)
9.30 Les mystères de l'Ouest
10.30 Les Nouvelles TVA
11.00 En pantoufles:
"Vertes demeures" (Drame – Américain 1959)
12.30 En pantoufles:
"Paradis de Satan" (Comédie dramatique – Français 1938)
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.02 Stand-by six
9.15 Davey and Goliath
9.30 Arthur and the Square Knights
10.00 Rocket Robin Hood
10.30 Tween set
11.00 Land of the giants
12.00 Sport international
12.30 Rap Around
1.00 Canadian College Bowl
3.30 Sports week
4.00 Children's cinema
5.00 Bugs Bunny Road-Runner Hour
6.00 Update
6.30 Replay
7.00 The Alan Hamel comedy bag
7.30 The Gladiators
8.00 La soirée du Hockey:
"Californie à Toronto"
10.30 Countrytime
11.00 The National
11.15 Night report and sports final
11.30 The David Frost Show
1.00 Ciné-six:
"Fearmakers" (Drame 1958)
2.25 Final report and weather

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 The community
6.50 Community calendar
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show
8.30 George of the jungle
9.00 The Jackson five
9.30 The Flintstones
10.00 The Pink Panther
10.30 The Waterville gang
11.00 Puppet people
11.30 Story Theatre
12.00 Star Teek
1.00 Saturday at the movies:
"Father goose" (Comédie 1964)
3.00 Grand prix wrestling
4.00 Sports beat '72
4.30 Wide world of sports
6.00 Ghost story
7.00 Bridget loves Bernie
7.30 Police Surgeon
8.00 Academy performance:
"The judge and Jake Wyler" (Drame 1972)
10.00 Love american style
11.00 The CTV National News
11.18 Pulse
12.00 Saturday night feature movie:
"All the way home" (Drame 1963)
2.00 Sign-Off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Bunny et ses amis
9.30 Le prince Saphir
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 D'hier à demain
12.00 La semaine verte
1.00 Football américain
3.45 Echos du sport
4.00 30 Dimanche
4.30 Fantaisie lyrique
5.00 5D
6.00 Politique atout
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.45 Politique provinciale
7.00 Quelle Famille
7.30 Les Beaux dimanches
8.30 Les beaux-dimanche:
"Salomé"
10.00 La flèche du temps
10.30 Téléjournal
10.45 Sports dimanche
11.30 Ciné-Club:
"La jeune fille" (drame de Luis Bunuel – Américain 1960)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Musique canadienne
9.30 C'était le bon temps
11.00 Monsieur le maire
12.00 Bon dimanche
1.30 Brigade criminelle
2.00 Football canadien
4.30 Télé-Quilles
5.30 Congrès Libéral
6.00 Music Hall des jeunes
6.30 Jeunesse
6.30 Jeunesse
7.30 Bonne soirée
8.30 Sous mon toit
9.30 Le Justicier
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 L'homme de fer
12.00 Le 10 vous informe

CBMT 6

9.53 Stand-by-six
10.00 Reach for the top
10.30 This is the life
11.00 Church service
12.00 The little concert
12.30 News profile
12.45 Away out
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada
2.00 World Hockey association
4.30 Sports week
5.00 Music to see
5.30 Hymn sing
6.00 The Wonderful World of Disney
7.00 The Beachcombers
7.30 Anna and the king
8.00 Julie Andrews
9.00 Sunday at nine
10.00 Weekend
11.00 The National
11.15 Night Report and Sport final
11.30 Ciné-Camp:
"Romeo and Juliet"
1.25 Final report and weather

CFCF 12

6.00 University of the air
6.30 The community
6.50 Community calendar
7.00 Hercules
7.30 Crossroads
8.00 Cathedral of Tomorrow
9.00 Oral Robert presents
9.30 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Edtih Serei
1.30 Mr. Chips
1.45 CFL Pre-Game show
2.00 CFL Football
4.30 Question period
5.00 Untamed world
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 Pulse
6.03 Travel '72
6.30 McGowan and Co
7.00 Horton and Co
7.30 CTV Specials Hour
8.30 The Amazing world of Kreskin
9.00 Mannix
10.00 W–5
11.00 The CTV National News
11.18 Pulse
12.00 Sunday night feature movie:
"Windom's way" (drame – 1958)

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Sam: Sacha Distel, 20h30, dim: Sacha Distel, 20h30 et concours 14h30.

SALLE MAISONNEUVE: Sam: Johnny Nash, 19h. 22h. dim: Récital Misha Alexandrovitch 20h30.

SALLE PORT-ROYAL: "La Grande Patente" de C. Richer sam: 19h, 22h, dim: 20h30.

cinéma

ALOUETTE: "Le frisson de vampire" 2.40, 6.00, 9.20 et "Requiem pour un vampire" 1.00, 4.20, 7.40.

ARLEQUIN: "Une femelle" 12.40, 3.35, 6.35, 9.35 et "L'indiscret" 2.05, 5.05, 8.05.

ATWATER: (Cinéma II) "Frenzy" 12.50, 3.00, 5.10, 7.10, 9.25.

ATWATER: (Cinéma I) "Joe Kidd" 12.45, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.

AVENUE: "Délivrance" 12.55, 2.55, 5.00, 7.05, 9.20.

BERRI: "Colfinger" 2.20, 6.00, 9.45 et "James Bond contre Dr. No" 12.30, 4.10, 8.00.

BIJOU: "Des roses blanches pour ma soeur noire" 12.40, 4.20, 8.00 et "Steve à toi de crever" 2.16, 5.56, 9.36.

BONAVENTURE: "Does size really count" 1.05, 2.45, 4.25, 6.05, 7.45, 9.25.

CANADIEN: "Sissi I" 12.20, 4.10, 8.00 et Sissi II" 2.15, 6.05, 9.55.

CAPITOL: "Hammer" 12.55, 1.55, 3.55, 5.55, 7.55, 9.55.

CHAMPLAIN: "Frénésie" 2.00, 6.00, 10.05 et "Le clan des irréductibles" 12.05, 4.00, 8.00.

CHATEAU: "Cosa Nostra, le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

CHEVALIER: "La Mandarine" 12.20, 3.37, 6.34, 9.51 et "Cain de nulle part" 1.48, 5.05, 8.22.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Butterflies are free" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Young Winston" Sam.: 5.30, 9.00 Dim.: 8.30.

CINEMA DE PARIS: "Le p'tit vient vite" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

CINEMA V: "Quiet Days in Clichy" Sam.: 7.30, 9.30 Dim.: 1.30, 3.50, 5.30, 7.30, 9.30.

CREMAZIE: "Un violon sur le toit"

DAUPHIN: (Renoir) "Il était une fois dans l'Ouest" Sam.: 3.00, 6.00, 9.00 Dim.: 2.00, 5.00, 8.00 (McLaren): "Ca n'arrive qu'aux autres" Sam.: 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELECTRA: "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "L'amour par la porte de service" 2.10, 5.05, 8.00.

ELYSEE: (Salle Resnais) "Dr Popaul" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "Les malheurs d'Alfred" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.

IMPERIAL: "La maison des amants" 12.45, 3.45, 6.45, 9.50 et "On est toujours trop bon avec les femmes" 2.20, 5.20, 8.20.

JEAN-TALON: "Le p'tit vient vite" Sam.: Dim.: 12.00, 2.00, 4.00, 8.00, 10.00.

KENT: "George" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LOEWS: "Valachi papers" 10.00, 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

LUCERNE: "Dirty Harry" Sam.: 5.30, Dim.: 1.45, 5.30, 9.20 et "Portnoy's Complaint" Sam.: 5.30 Dim.: 3.45, 7.30.

MERCIER: "Il était une fois la révolution" Sam.: 3.00, 6.00, 9.00 Dim.: 2.00, 5.00, 8.00.

MIDI-MINUIT: "Baby Vicky" 12.30, 3.05, 5.45, 8.25 et "Aventures d'un producteur de films roses" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45.

MONKLAND: "French Connection" 2.55, 6.20, 9.55 et "Salzburg Connection" 1.15, 4.40, 8.15.

OUTREMONT: Sam.: "Take the money and run" 7.00 et "Play it again, Sam" 9.30 et "Gas-s-s-s!" 12.00 Dim.: "Take the money and run" 2.00 et "Play it again, Sam" 4.30 et "Les mariés de l'an deux" 7.00 et "Les diables" 9.30.

PALACE: "Trouble man" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20.

PAPINEAU: "Chicago 1929" 2.45, 6.10, 9.30 et "Les jambes en l'air" 1.00, 4.20, 7.40.

PARISIEN: "Aux yeux du sort et des humains" 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20.

PIERROT: "La vraie nature de Bernadette" 1.15, 3.13, 5.11, 7.09, 9.07.

PIGALLE: Voir Midi-Minuit.

PLACE DU CANADA: "Funny girl" 2.00, 5.15, 8.30.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Slaughter of five" 12.15, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.55.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "The ruling class" 1.00, 3.35, 6.20, 9.00.

PLAZA: Voir Canadien

PUSSYCAT: "The house near the prado" 12.00, 2.30, 5.00, 7.35, 10.10 et "A hard man's good to find" 1.15, 3.45, 6.20, 8.55.

RIVOLI: "Les colombes" 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40, 4.20, 8.00 et "Des roses Blanches pour ma soeur noire" 2.24, 6.04, 9.44.

AUDITORIUM BREBEUF: "Le secret de la planète des singes" 3.00, 7.00, 9.15.

SALLE HERMES: "Wr: Mysteries of the organism" Sam.: 8.00, 10.00 Dim.: 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

SEVILLE: "The great waltz" Sam.: 5.30, 9.00 Dim.: 8.30.

SNOWDON: "She will follow you anywhere" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

VAN HORNE: "Queen Christina" 1.00, 2.40, 4.25, 6.10, 7.55, 9.45.

VENDOME: "Private party" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.

VERSAILLES: (Salle Rouge) Cosa Nostra, le dossier Valachi" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, 11.45, Dim.L 12.30, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

VERSAILLES: (Salle Bleue) "Jeunes filles chez le gynécologue" 12.50, 3.45, 6.40, 9.35 et "L'amour par la porte de service" 2.30, 5.15, 8.10.

VERDI: "Millhouse: a white comedy" 7.30, 9.30.

VERDUN: "Goldfinger" 2.00, 6.00, 10.00 et "James Bond contre Dr. No" 12.30, 4.00, 8.00.

VIDEOGRAPHIE: "Eusebe et Mélanie" et "e temps d'une prière" et "Libidante" 8.00.

VIEUX MONTREAL:

STUDIO A: "Amour" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

STUDIO B: "Sandbad" sam. et dim.: 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VILLERAY: "Décollage" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

WESTMOUNT: "Lady sings the blues" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

WESTMOUNT SQUARE: "Weddings in white" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

YORK: "The goldfather" 1.30, 5.00, 8.30.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: relâche.

théâtre

LE CASANOUS: (Association Espagnole), Sam: Spécial Normand Grégoire, accompagné de Dominique Tremblay, 22.30 - Dim: Djazzalea 22h.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Don Juan" de Molière, Sam. 20.30.

LE PATRIOTE: Tex, Sam. 20h. 23h. Dim: 21h.

LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Ni professeur, ni gorille" Sam: 20h. 22h30.

LA POUDRIERE: "The man most likely to..." de J. Rayburn, sam: 18h30, 21h30, dim: 19h30.

REVUE THEATRE: "Corybantus" Sam: 21h. Dim: relâche.

LE RIDEAU VERT: "Knock ou le triomphe de la médecine" de J. Romains, sam: 20h. et 22h.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Le roi des mises à bas prix" Sam: 20h.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "L'otage" de P. Claudel, sam: 17h. dim: 19h. 21h.

THEATRE DE QUATSOUS: "Aujourd'hui peut-être" de S. Sirois, sam: 19h. 22h30, dim: 20h30.

Galeries d'Art

MMMMMM
Exposition
du 22 novembre au 6 décembre
Arthur Villeneuve
à la Galerie Morency
1564, rue St-Denis 845-6442

André Jasmin
GALERIE III
451, St-Sulpice, 3e étage
Nouvelles heures d'ouverture
Mer. et Jeu. de 11 à 18 hres
Ven. de 11 à 21 hres
Dimanche de 14 à 17 hres.

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Exposition-Vente
de peintures de
JEAN MARC BLIER
jusqu'au samedi 2 décembre
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ETAGE EN VILLE

mFerrin
Jusqu'au 9 décembre
GALERIE "L'Art français"
370, rue Laurier ouest (près de Ave. du Parc) Ouvert de 9h. à 18h. Ven. jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h. Fermée lundi 277-2179



Club Canadien, Rue Sherbrooke est, Montréal
Exposition de Tableaux
JOHN LITTLE
Jusqu'au 30 Novembre
Galerie Continental
1450, Rue Drummond, Montréal
842-1072
9.30 - 5.30 Samedi, jusqu'à 1 P.M.

Jazz

One track minded!

par GILLES ARCHAMBAULT

Ceux de mes semblables qui consentent encore à me parler me font comprendre par leur attitude qu'ils trouvent bien bizarre mon goût prononcé pour le jazz. Ils ne s'imaginent pas que j'ai d'autres intérêts dans la vie, que j'aime aussi la musique de piano de Debussy, les nouvelles de Buzzati, les romans de Beckett. Il est vrai que parfois...

Je l'avoue, j'ai l'impression que le jazz me dévore. Le soir des élections, par exemple, je n'ai pas joui comme il convenait de la lutte impitoyable que se livraient Libéraux et Tories. Je lisais le magazine anglais Jazz Journal. Tout simplement. Mon pays était à deux pas de l'abîme, mon homme politique préféré était menacé de toutes parts par une horde d'anglophones sanguinaires et je ne songeais qu'à m'informer de la santé de Kenny Dorham, de la dernière tournée en Angleterre de Buddy Rich, des disques nouveaux de Keith Jarrett et Chick Corea!

Ma passion me perdra, je le sens. Quand un homme oublie ses devoirs politiques, quand il est tenté de laisser à ses malheurs l'Establishment, le pire est à craindre. Bientôt, si je ne réagis pas brutalement, si je ne change pas du tout, je n'irai plus voter (non, mais j'y pense, j'ai oublié...), je n'écouterai plus le journal parlé (la dernière fois, c'était il y a trois mois...), je ne lirai plus les pages littéraires de l'ancien plus grand quotidien français d'Amérique (là, je ne me souviens plus de cette fois où...)

A l'avenir, je vous le promets... Excusez-moi, le facteur vient d'arriver. Peut-être m'apporte-t-il la dernière livraison de Down Beat?

Buddy Guy et Junior Wells – BUDDY GUY & JUNIOR WELLS PLAY THE BLUES – Atco SD 33-364. Les deux jeunes vétérans du blues Chicago dans leur répertoire à mi-chemin entre le blues du ghetto et celui plus commercial qui fleurit à Las Vegas et ailleurs. Disque en réalité inégal où on peut glaner un bon solo d'harmonica (Welis, bien sûr), quelques bonnes mesures à la guitare, mais qui manque décidément de rigueur. Enregistré pour la plus grande partie en octobre 70 en Floride pendant qu'au Québec on jouait aux soldats...

Count Basie – AFRIQUE – Flying Dutchman FD–10138. De tous les récents disques du Count – je ne parle pas des rééditions – celui-ci est de loin le meilleur. Bons arrangements d'Oliver Nelson, bon choix de thèmes (par Oliver Nelson, Pharoah Sanders, Albert Ayler), bons solistes (le Count lui-même, Oliver Nelson, Hubert Laws, Buddy Lucas, etc. Basie qui donne parfois l'impression de s'endormir sur ses lauriers a ici un regain de vie. Recommandé sans hésitation aux amateurs de big band et même aux autres!

Claude Hopkins – SOLILOQUY – Sackville 3004. Vous vous souvenez peut-être du Metropole, boîte new-yorkaise bruyante sise sur Broadway où on pratiquait du dixieland, toutes portes ouvertes, vers 1955? Avec Sol Yaged, Gene Krupa, Red Allen et tutti quanti jouait un pianiste du nom de Claude Hopkins. Maintenant âgé de 69 ans, Hopkins, un excellent pianiste middle jazz a enregistré pour la compagnie canadienne Sackville de Toronto un microsillon de thèmes connus. Jouant seul, il se livre à une exploration sans surprise, mais fort honnête, sans gimmicks, sans trucs faciles, de morceaux comme – You Took Advantage of Me, Who's Sorry Now, etc. Un disque au charme peut-être suranné, mais à la valeur certaine. Disponible par l'entremise de CODA – boîte postale 87 – station J – Toronto.

Benny Goodman – ALL-TIME GREATEST HITS – Columbia KG 31547. Bonne anthologie de l'oeuvre du clarinettiste. C'est un cliché que de dire qu'il savait bien s'entourer. Et pourtant que peut-on dire d'autre? Ses trios avec Teddy Wilson, ses quatuors avec Wilson et Hampton, ses sextuors avec Wilson, Hampton, Fletcher Henderson, Charlie Christian, etc., on en trouve des exemples dans cet album double.

Il y a aussi hélas le grand orchestre dont je me passerais volontiers, mais quand même! Si vous n'avez pas de Goodman dans votre discothèque, ce disque ne serait pas un mauvais achat.

Howard Roberts – ANTELOPE FREEWAY – Impulse AS 9207. Le guitariste dans une série de pièces ultra arrangées, mini senties, superbement ennuyeuses. A proscrire.

Ahmad Jamal – FREE-LIGHT – Impulse AS 9217. Je n'ai jamais été un très grand admirateur de ce pianiste que certains musiciens de jazz – et parmi les plus importants – tiennent pour un novateur. Je lui reproche un discours superficiel, une facilité technique vertigineuse mise au service d'une inspiration musicale limitée. Enregistré au festival de Montreux, en Suisse, ce disque des Jamal est venu bien près de me conquérir, cependant il semble ici céder moins aisément aux effets faciles, à la musique de cocktail lounge comme dans ses disques Cadet de jadis. On s'en reparlera à son prochain disque.

Lettres au Devoir

Guy Beaulne et les mérites du ministère des affaires culturelles

A la suite de l'entrevue que madame Claire Kirkland-Casgrain accordait à Michel Bélair samedi dernier, plusieurs lecteurs ont tenu à préciser leurs positions sur le sujet. Nous publions, ici, deux lettres: l'une de Guy Beaulne, l'ancien directeur du service du théâtre du ministère des affaires culturelles, l'autre de Michel Vais qui poursuit actuellement un doctorat sur le langage scénique en France. (NDLR)

Michel Bélair vous m'agacez. Vos jugements sommaires sont indignes du critique que vous prétendez être. Que nous différions d'opinions sur le théâtre c'est bien possible, cela ne vous donne pas, pour autant, la vérité superbe et ne me classe pas, pour autant, au fond des tiroirs poussiéreux.

Votre enthousiasme pour le théâtre qui se fait je le partage. D'autant plus que s'il se fait aujourd'hui j'en ai été, bien avant vous, un instrument utile. Je ne le dis pas avec prétention: vous n'avez qu'à suivre ma carrière à la scène, à la radio et à la télévision depuis mon installation à Montréal en 1950.

Mais, je constate que ce qui s'est produit avant votre découverte du théâtre a bien peu d'importance dans votre cheminement et dans vos jugements. La preuve en est cet article impertinent que vous écriviez dans Le Devoir du samedi 18 novembre.

Le ministère des Affaires culturelles n'a que douze ans d'existence. Il vous est donc facile d'en retracer l'activité à travers les comptes publics et les rapports annuels. Le théâtre professionnel organisé n'a que vingt ans d'existence; il vous est donc possible d'en suivre l'évolution.

Vous ne croyez tout de même pas que les sociétés suivantes ont acquis leur permanence par elles-mêmes: le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre du Nouveau-Monde, le Théâtre de Quat'-Sous, le Théâtre Populaire du Québec, le Théâtre international de Montréal, le Théâtre de Marjolaine, le Théâtre de la Fenière, le Théâtre du Trident, la Nouvelle Compagnie Théâtrale, le Théâtre d'Aujourd'hui, l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs (ACTA), le Centre d'Essai des auteurs dramatiques, le Festival de Lac-Mégantic, les Grands Ballets Canadiens et l'Opéra du Québec.

Sans le secours des Affaires culturelles et sans la collaboration constante, dévouée et disponible de ceux qui y assumaient la présence du théâtre, il est peu probable que la situation actuelle existerait. Demandez à leurs animateurs. Aucun d'eux ne peut vous dire le contraire.

Le ministère fut également pour l'Egrégore, le Mouvement Contemporain, le Festival d'art dramatique de l'est du Québec et le Festival d'art dramatique de l'ouest du Québec, pour le Théâtre de l'Escale, pour l'Ecole d'Art dramatique de Hull, pour le Théâtre de l'Estoc, pour la Comédie-Canadienne, pour les Apprentis-Sorciers, pour les Saltimbanques, pour le Festival d'Alma, pour le Festival international du Film de Montréal, pour le Théâtre lyrique de Nouvelle-France et pour le Théâtre lyrique du Québec, pour Les Gesteux qui présentaient Félix Leclerc à Paris et pour Jacques Duchesne dont "Le Quadrilé" fit la tournée à travers la France, pour tous ceux-là et d'autres encore, le ministère fut le conseiller attentif et le mécène généreux.

Cependant, la générosité du mécène, surtout quand il s'agit de la répartition et de la distribution de fonds publics, ne doit pas toujours être considérée selon la largesse du don. Bien d'autres services sont compensatoires. Si aucune des sociétés que je viens de mentionner n'a aujourd'hui une reconnaissance élémentaire c'est à désespérer de tout.

Bien sûr on doit regretter que le ministère des Affaires culturelles n'ait pas obtenu, depuis 1967, des crédits supplémentaires pour subvenir aux besoins nouveaux et impérieux de l'activité théâtrale. J'ai moi-même souffert de ce cauchemar jusqu'à ce que je quitte le ministère en novembre 1970.

Mais, je refuse qu'on dise, pour autant, que le ministère n'a rien fait, qu'il ne fait rien, qu'il n'a jamais eu de politique de théâtre et qu'il n'en a toujours pas aujourd'hui. Je proteste en mon nom parce que j'y ai servi le théâtre québécois pendant sept ans et je proteste au nom de mes confrères venus des rangs professionnels pour m'aider dans cette tâche.

En 1963, les Affaires culturelles considéraient chaque troupe de théâtre comme une école dynamique de théâtre où comédiens, auteurs, metteurs en scène et techniciens trouveraient leur formation professionnelle. Le Service du Théâtre s'employait donc à stimuler les formations nouvelles et à consolider leurs opérations pour que toutes les formes d'expression théâtrale soient disponibles à tous.

Quelques années plus tard le ministère se rendait aux arguments de la critique et des animateurs qui suggéraient qu'une politique de concentration d'aide aux troupes existantes et déjà prouvées serait plus valable. L'escalade des subventions débutait: de $20,000. à $40,000., à $80,000., à $120,000. Une nouvelle utilisation du budget était établie qui permit aux troupes d'affermir leurs opérations financières et d'installer leur permanence physique.

L'aide et l'encouragement aux auteurs dramatiques devint la prochaine étape de travail. Elle aboutit bientôt à la multiplication de nouveaux auteurs et à l'édition de textes dramatiques particulièrement par la maison Leméac. Le ministère n'est pas étranger à la production actuelle des auteurs québécois, qui vous réjouit tellement.

Il est un fait également que vous ignorez. Il ne vous affecte pas, vous, comme montréalais, mais il est très important pour le reste du Québec. Sans le ministère des Affaires culturelles il n'y aurait aujourd'hui aucune maison d'action culturelle et artistique à Ville-Marie, à Rouyn-Noranda, à Drummondville, à Shawinigan, à Rivière-du-Loup, à Jonquière, à Québec et en plusieurs autres endoits. La population en serait d'autant moins favorisée et les troupes de théâtre seraient condamnées à jouer dans des salles désuètes et mal équipées.

Je n'ai pas l'intention de faire l'histoire du ministère et je m'arrête ici. Je vous aurai proposé suffisamment de pistes pour aiguiser votre curiosité et pour compléter votre dossier.

Je voudrais qu'il soit clairement établi entre nous que je n'ai jamais songé à un théâtre national, à une troupe nationale. C'est même à l'opposé de ma conviction profonde et je l'ai répéré souvent. Cependant, que notre théâtre soit une occasion de prestige national je comprends mal que vous me fassiez le reproche de le désirer puisque c'est précisément ce que vous-même espérez du théâtre québécois.

Pour ce qui est de ma philosophie personnelle sur l'art, si vous voulez la connaître vous n'avez qu'à venir vous entretenir avec moi. Jusque là je ne vous reconnais aucun droit de m'interpréter puisque je ne vous ai jamais parlé.

Pour le moment, pour répondre à vos allusions, je vous dirai qu'il m'importe peu que le théâtre soit en bretelles ou en cravate noire. C'est là matière de goût comme de porter la barbe ou de ne la pas porter. Mais je continuerai de croire que chacun a le droit d'aller au théâtre selon ses goûts, ses humeurs et sa culture et que le répertoire doit offrir cette diversité de choix.

Le théâtre demeure un art et seuls ceux qui le pratiquent savent qu'il est à la fois un art et une science, comme diraient les vieux philosophes. Tout le monde n'est pas spontanément auteur, comédien, metteur en scène, spectateur ou même critique. Il y a un entraînement à tout cela et surtout, comme disait Pierre-Aimé Touchard, il y a "les règles du jeu" qu'on ne saurait ignorer. Vous le savez puisque vous avez choisi d'être critique et non pas simple rapporteur de soirées théâtrales.

Le théâtre est multiple dans son expression et dans ses techniques mais l'authentique moment théâtral est celui de la conjonction du Vrai, du Beau et du Bon. L'expérience de plus de vingt siècles demeure valable. Nous n'avons rien inventé au pays du Québec. Nous ne faisons que découvrir plus systématiquement qu'avant que le théâtre est un moment privilégié d'expression, une communication directe et intense et qu'il peut être autre chose que divertissement et littérature. Cependant, bien d'autres l'ont découvert avant nous.

Guy Beaulne

Le théâtre québécois au-dessus du joual

Cher monsieur Bélair.

Quelques réflexions inspirées par votre interview du ministre de la culture, "l'affaire des Belles-Soeurs", le problème du joual, la critique théâtrale et le cas Tremblay.

Madame Casgrain, qui se refuse à juger de la valeur de la pièce, trouve inexportable le texte des Belles-Soeurs et justifie de la sorte le voile pudique jeté par son ministère sur les velléités d'ambitions internationales de la clique iconoclaste Tremblay-Brassard Inc. Madame le ministre croit même avoir trouvé un irréfutable appui en citant le cas du théâtre créole haïtien: "personne ne songe à l'exporter hors d'Haïti puisqu'on n'y comprendrait strictement rien. Même si c'est là un théâtre qui reflète la collectivité haïtienne et qui est nécessaire à ce titre, on ne pense pas à l'exporter". (LE DEVOIR, 18-11-72).

Or, puisque le problème de l'exportation des Belles-Soeurs s'est posé à la suite de l'invitation du Festival des Nations de Paris, voyons précisément quelles autres troupes Jack Lang et Jean-Louis Barrault ont réussi à faire venir.

1–La troupe "Kouidor" d'Haïti, qui joua Les Mémoires d'un balai en créole dans le grand amphi de la Sorbonne (et pan!...).

2–Une équipe nigérianne dirigée par Wole Soyinka qui présenta un rituel ésotérique accompagné de chants solennels dans une langue que malheureusement je suis incapable de nommer.

3– Le "Téâtre (sic) de la Cariera", qui joua en langue occitane Mort et Résurrection de M. Occitania. Cette langue est incompréhensible pour le francophone moyen.

4– Le "Roy Hart Theatre" de Londres, qui présenta And, en une langue qui n'est répertoriée dans aucun ministère de la Culture, puisqu'elle se compose exclusivement de cris humains.

5– Le "Teatro Campesino" formé de Chicanos californiens qui jouèrent plusieurs pièces en "chicano" (mélange bâtard et coloré de slang et de mexicain).

6– Le "Théâtre Euh...!" de Québec, qui, avec son Sam Pic Poc Ket joualisé mais très articulé et explicité pour la circonstance (soin superflu à mon sens) donna une des pièces les plus compréhensibles pour le public français.

Etc... etc...

On voit donc que Madame Casgrain se trompe: les langues créoles, métis, bâtardes, s'exportent dans les Festivals des Nations, même (et surtout) celui de Jean-Louis Barrault. Qu'elles soient comprises ou non, cela est secondaire, n'en déplaise aux mordus de la Grande Culture. Mais parler slang, chicano, occitan ou joual ne suffit pas!

D'où vient que la troupe "Kouidor" n'ait recueilli qu'une sympathie réservée, que And ait essuyé une tempête de huées, que Sam Pic Poc Ket n'ait reçu qu'un succès d'estime un peu froid, tandis que les chicanos se voyaient gratifier d'un triomphe absolument mémorable? C'est que, tout spectateur avisé l'aura compris, la question de la langue parlée sur scène est un faux problème, pas du tout déterminant du succès d'une pièce à l'étranger.

Au Québec, ce problème fut, sinon créé de toutes pièces, du moins gonflé démesurément par deux clans ennemis et égarés. D'une part, la bourgeoisie bornée au parler-francophonissime-en-cul-de-poule, représentée par la ministresse de la culture; d'autre part, la faune intellectuelle projouale, représentée on ne peut mieux par les critiques de théâtre (Prenez-en pour votre rhume, M. Bélair).

De tout ce débat, les grands absents sont les gens de théâtre, les vrais. Je ne parle pas des auteurs de théâtre littéraires mais de tous les artisans du travail scénique: acteurs, metteurs en scène, scénographes et... écrivains "scéniques", ces derniers se distinguant des auteurs "littéraires" par leur souci primordial des moyens scéniques d'expression plutôt que des mots. Pour eux, le problème de la langue n'existe pas!

Ils savent bien (et c'était clair au Festival) que le seul langage véritablement théâtral est celui qui met à contribution le geste et les pouvoirs matériels d'expression – sons, lumières, objets, masques, costumes... autant que les mots. C'est dans la recherche d'un équilibre scénique où "Sire le Mot" sera remis à sa juste place que le théâtre québécois trouvera une audience à l'extérieur. Joual ou français, québécois ou "canadianismes de bon aloi", les discussions tâtillonnes sur la langue d'usage au théâtre ne sont en fin de compte que littérature!

Les chicanos l'ont compris et ont perdu ce complexe. Leurs pièces truculentes, toniques, vibrantes, satiriques et émouvantes à la fois, reposent sur un langage d'images scéniques limpides, où le jeu allié aux costumes, les mimiques assorties aux maquillages, participent tous ensemble et dans une harmonie parfaite à la signification globale.

J'aurais été très curieux de voir l'accueil qu'auraient reçu les Belles-Soeurs, et plus encore d'observer la réaction de Tremblay à cet accueil, eût-il été indifférent ou hostile. Aurait-il fulminé comme un Péloquin contre les maudits français? Les aurait-il traîtés de "sales chieux" en plein amphi de la Sorbonne comme les comédiens du théâtre "Euh...!"? Ou aurait-il compris que l'exaltation du joual, essentielle sur un plan politique, social et psychologique, ne constitue sur le plan de l'esthétique théâtrale qu'une étape, qu'il convient de franchir le plus vite possible, sous peine de se retrouver dans le cul du même sac que le naturalisme français à l'aube du réveil théâtral de 1880?

Les cinéastes sont-ils plus malins? Si Les Mâles et La Vraie nature de Bernadette font courir toute la France depuis des mois, c'est bien parce qu'à cet "accent savoureux" qu'on se plaît à souligner ici (mais sur lequel Gilles Carle ne s'appesantit pas) s'ajoutent des situations et des images, des jeux et des silences "signifiants", toutes choses qui faisaient défaut à un autre film très "vécu", mais trop verbal et terre à terre, qui n'a connu qu'une carrière fort limitée à Paris (Un pays sans bon sens), en dépit de son indéniable impact socio-psychologico-politique au Québec.

J'ajoute que le dépassement du joual et de la fixation sur le problème de la langue se fera véritablement le jour où les intellectuels du théâtre, eux aussi, comprendront que les analyses littéraires, thématiques comme Le Théâtre québécois de Godin et Mailhot ou le Michel Tremblay de Bélair, ou encore encyclopédiques comme Le Dictionnaire critique du Théâtre québécois de Pontaut (où ne figurent même pas Gascon ou Brassard! – que serait le théâtre québécois sans eux? –), ne peuvent suffire à le décrire. Car ce qui manque encore aujourd'hui, ce sont des études et des réflexions sur la pratique de l'art scénique québécois, ce qui n'exclut nullement les écrivains, mais les écrivains scéniques.

Réchappons notre théâtre de la littérature: il se portera mieux!

Michel Vais

en bref

La nuit de la poésie, une nuit à ne pas manquer... vendredi le premier décembre, entre 23 h. et 6 h. au grand salon du Centre social de l'Université de Montréal. Des chansons, des poèmes, des récits, la participation de grands poètes du Québec.

Cette soirée est organisée par l'association des résidences; ceux qui désirent prendre une part active à cet événement sont priés de s'adresser à M. Guy Brossard (738-9109) ou à la réception des résidences (343-6531).

C'est la Révolution...
Social
Politique
14 ans
Soir: 6:30 et 8:00
Sam. et Dim. 1:00
OMAR SHARIFF dans le rôle de 'CHE'
Jack Palance 'FIDEL CASTRO'
CHE!
La Filière Française avec Gene Hackman
Un programme Explosif en couleur
CINÉMA MONTROSE
3180 Belanger, Est 722-0302

DEUX DERNIERS JOURS
* * *
En vedette ... les sensationnels champions
JOJO STARBUCK et KEN SHELLEY
ANNA GALMARINI
FREDDIE TRENKLER
SASHI KUCHIKI
Le badminton sur glace
Les OURS RUPPERT
ICE-CAPADES
"Une véritable féerie sur glace!"
5 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
AUJOURD'HUI à 1 h 30, 5 h 30, 9 h p.m.
DEMAIN à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
AMENEZ LES ENFANTS ... ILS EN RAFFOLERONT!
FORUM
Billets: $2.50, $4.00, $5.50. Il en reste à tous les prix, pour toutes les représentations.

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
À L'AFFICHE À TRAVERS LE QUEBEC
6e SEM.
POUR TOUS
yvon deschamps
denise filiatrault
DANS
le p'tit vient vite
UN FILM DE louis-georges carrier
SCÉNARIO ET DIALOGUES yvon deschamps
JEAN-TALON
FLEUR de LYS
MAISONNEUVE
CINEMA de PARIS
Moins de 12 ans $1.00

4 HEURES D'AMOUR
4e SEM.
POUR TOUS
D'une série de trois films, voyez maintenant ...
BIENTOT 2ème épisode: "SISSI face à son destin"
SISSI I et II
au même programme!
Moins de 14 ans $1.00
CANADIEN 523-5180 PLAZA 274-6155

un film de CLAUDE CHABROL
EN 5 SEMAINES, DR. POPAUL A DEJA FAIT RIRE PLUS DE 400,000 PARISIENS
Quel dur Métier..!
14 ANS
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
3e mois
EASTMANCOLOR
Docteur Popaul
JEAN-PAUL BELMONDO • MIA FARROW
LES MALHEURS D'ALFRED
UN FILM DE PIERRE RICHARD

Annie Girardot
Philippe Noiret
14 ANS
COULEUR
La Mandarine
Un film de Edouard Molinaro
1590, ST-DENIS
845-3222
chevalier
Second grand film en couleurs

La vraie nature de BERNADETTE BROWN
14 ANS
Sam. et dim.: 1.15, 3.13, 5.11, 7.09, 9.07
Semaine: 5.06, 7.14, 9.12
PARIS ACCLAME "LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE!
Une fable parfumée du plus savoureux accent québécois.
TÉLÉ 7 JOURS
Micheline Lanctôt, une révélation qui nous vient du Canada.
MARIE FRANCE
Une sorte de comédie lyrique infiniment savoureuse.
L'EXPRESS
Voilà une fable colorée, pleine de saveur.
PARIS-MATCH
Le monde poétique de Gilles Carle embellit tout!
LE POINT
Une oeuvre ambitieuse que Gilles Carle a magistralement menée à bien.
OUEST-FRANCE
Du cinéma énorme mais vivant!
ELLE
Si à Cannes on m'avait chargé de décerner la palme d'or, je l'aurais donnée au film "La vraie nature de Bernadette".
RADIO-LUXEMBOURG
Dans un art de plus en plus dénaturé, l'oeuvre de Carle mérite une place de tout premier plan.
ÉCRAN 72
Un savoureux mélange de solide réalisme dans les images et de la plus folle imagination.
TÉLÉRAMA
Les Bernadette, c'est comme ça que nous les aimons.
CINÉMA 72
Gilles Carle illustre avec humour ce besoin de pureté originelle, de retour aux sources, qui constitue l'un des thèmes privilégiés du cinéma d'aujourd'hui.
LE MONDE
Un film gai, drôle, terrible aussi, régalant!
LE CANARD ENCHAINÉ
Quelle explosion d'humour, d'intelligence et de santé!
COMBAT
Un film fort agréable, remarquablement mis en scène.
L'AURORE
1590, ST-DENIS
845-3222
pierrot
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

CCA PRÉSENTE SA SAISON INTERNATIONALE 1972-73
NICOLAI PETROV
"De la lignée des Horowitz"
RÉCITAL
Weber
Brahms
Ravel
Prokofiev
Lundi 27 nov. 8 h 30 P.M.
EN VENTE: CCA 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol) Place des Arts et agences 932-2234.
13 GRANDS SPECTACLES À VENIR +
l'extraordinaire Troupe d'Art Acrobatique de la République Populaire de Chine.
IL EST ENCORE TEMPS! ÉCONOMISEZ 15% en souscrivant à un minimum de 6 spectacles (premières seulement)
CONCERTS CLASSIQUES
Salle Wilfrid-Pelletier: 8:30 p.m. Les pianistes Nicolai PETROV (voir plus haut), Artur RUBINSTEIN, nouvelle date jeudi 21 décembre Marek JABLONSKI, lundi 15 janv. $6.-$5.-$4.-$3.-$2.50. Le violoniste Victor TRETYAKOV, lundi 19 mars $6-$5-$4-$3-$2.50.
DANSE
Salle Wilfrid-Pelletier: 8:30 p.m. SHENYANG TROUPE D'ART ACROBATIQUE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE, jeu. et ven. 30 nov., 1er déc. $7-$6-$5-$4-$3. DANSEURS ET MUSICIENS DE BALI, jeu., ven. 11, 12 jan. $7-$6-$5-$4-$3. L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL, jeu., ven., sam. 22, 23, 24 fév. $7-$6-$5-$4-$3.
Salle Maisonneuve: 8:30 p.m. BALLETS FÉLIX BLASKA jeu., ven., sam. 29, 30, 31 mars $8-$7-$6-$5-$. COMPAGNIE DE DANSE D'AMSTERDAM jeu. à dim. 26-29 avril, $8-$7-$6-$5-$4.
Théâtre Port-Royal: 8:30 p.m. LES MIMES DE POLOGNE, lun. à sam. 12-17 mars $7-$6-$5. BERNARD HALLER lundi à dim. 14 au 27 mai (relâche le lundi 21) $6-$5-$4.
LE GRAND CIRQUE DE MOSCOU
Aréna Maurice-Richard: 22 mars au 7 avril (sauf les lundis) 8 p.m. Matinées sam., dim. 2:30 p.m. $6-$5-$4-$3. Demi-tarifs pour enfants ven. soirs et samedi matinées.
Billets de groupes - Tél.: Mlle CCA 932-3785
EN VENTE: CCA 1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol), commandes postales avec enveloppe retour affranchie, chèque, CHARGEX.

Claude Jutra et Geneviève Bujold refusent le titre d'officier de l'Ordre du Canada

Le cinéaste Claude Jutra et la comédienne Geneviève Bujold ont refusé le titre d'officier de l'Ordre du Canada que le gouverneur général se proposait de leur octroyer.

Dans une lettre adressée à M. Roland Michener, M. Jutra proteste contre la manière employée par la maison du gouverneur pour le pressentir à l'avance par voie de lettre confidentielle. "Si le Canada juge que je mérite cet honneur, écrit-il, il est normal que tous les Canadiens le sachent. Il est normal qu'ils sachent aussi que je puis l'accepter."

M. Jutra considère qu'il se trahirait en accédant au rang d'Officier de l'Ordre du Canada et qu'il trahirait du même coup plusieurs de ses compatriotes.

Pour sa part, Mlle Bujold indique également qu'elle aurait préféré qu'on lui décernât le titre plutôt que de lui demander "une garantie d'acceptation préalable". Québécoise, la comédienne ajoute qu'elle "se colle du bord" des siens et qu'elle sent qu'il ne serait pas honnête d'accepter cette distinction.

Voici le texte de la lettre de M. Jutra, suivi de la lettre de Mlle Bujold:

Monsieur Roland Michener,
Gouverneur général du Canada,
Chancel ier de
l'Ordre du Canada,
Ottawa, Ont.

Monsieur,

Vous me proposez, par l'intermédiaire de Monsieur Carl Lochman le titre d'Officier de l'Ordre du Canada. La lettre qui me l'annonçait indiquait avec une certaine insistance que cette proposition était confidentielle. Cela m'a paru illogique et m'a inspiré des doutes quant aux intentions qui cachent cet honneur qui m'échoit. Il m'apparaît que si le Canada juge que je mérite cet honneur, il est normal que tous les Canadiens le sachent. Il est normal qu'ils sachent aussi que je ne puis l'accepter. Pourquoi?

D'abord, je n'en n'ai pas besoin. L'appréciation des spectateurs de cinéma est le seul honneur que je brigue vraiment. Deuxièmement, je ne crois pas que le Canada soit bilingue ni uni. Je suis angoissé, comme tant d'autres, par le problème de la survivance Québécoise. Sur ce plan, l'actuelle Constitution canadienne, et les politiques fédérales ne nous offrent guère d'espoir. Etant donné ces convictions, ce serait me trahir que d'accéder au rang d'Officier de l'Ordre du Canada, et ce serait trahir plusieurs de mes compatriotes, tout aussi méritants que moi, à qui vous ne ferez jamais pareille proposition.

Je suis sûr que tous les amis "Canadiens" que j'ai au Québec et au dehors me comprendront et ne m'en voudront pas.

Sincèrement vôtre,
Claude Jutra.

"Rien d'autre que cela, mais cela du moins je le peux. Et il faut faire ce que l'on peut".
(Antigone)

Le 23 novembre 1972.

Monsieur Roland Michener,
Gouverneur du Canada,
Chancelier de
l'Ordre du Canada,
Ottawa, Ont.

Monsieur,

Je ne me prends pas pour Antigone. Je suis une actrice. En tant que telle, j'ai prononcé ces mots et ils me sont restés dans la tête.

Vous me proposez le titre d'Officier de l'Ordre du Canada. Instinctivement, je sens qu'il ne serait pas honnête de ma part de l'accepter. Je saurais mal m'expliquer avec des mots sur mes motivations profondes. Je sais seulement que je suis Québécoise. Il faut que j'assume cette responsabilité. Ceci est pour moi l'occasion de prendre position publiquement. Je me colle du bord des miens. Et je me permets de le leur dire en publiant cette lettre que je vous adresse.

Par ailleurs, j'aurais préféré que vous m'annonciez que j'étais nommée au poste en question plutôt que de me demander une garantie d'acceptation préalable. Ce n'est pas de la considération que vous me manifestez. C'est un contrat que vous me proposez.

Pour toutes ces raisons, je me dois de décliner l'honneur que vous me conférez.

Sincèrement vôtre,
Geneviève Bujold.

vient de paraître

Le grand air de Charlotte Jean-François Josselin (Seuil, 1972, 139 p.). Le récit alerte des mésaventures dont furent victime, dans la campagne saintongeaise, Clodomir Fontaine et sa femme Charlotte. De quoi édifier les épouses frivoles et les maris jaloux...

•

Québec, A Chronicle, Robert Chodos et Nick Auf Der Maur (James Lewis & Samuel, 1972, 166p.). Un compte rendu engagé des diverses formes de réforme qui se sont exprimées au Québec depuis quelques temps: mouvement de libération du taxi, front commun de la fonction publique, grève de La Presse...

•

Le livre ouverture sur la vie, Monique Bermond et Roger Boquié (Magnard, 1972, 133 p.). Il n'est plus possible de laisser la lecture à l'extérieur de la vie des enfants. La France doit donc pallier au plus tôt le sous-développement auquel font face ses jeunes au niveau de l'équipement de la lecture publique.

•

Sociologie, René König (Flammarion, 1972, 418 p.). Un groupe de professeurs dressent ici, sous la direction de René König , l'état actuel des théories sociologiques majeures. Le volume peut donc servir d'introduction à l'ensemble des préoccupations de la sociologie moderne.

Ce Soir à Jeudi — POUR TOUS



EMILE de ANTONIO
MILLHOUSE A White Comedy
tous les soirs 7:30 et 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

AUJOURD'HUI et DEMAIN 7:00 – 9:20 p.m.



18 ans Adultes
Rosemary's Baby
VERSION FRANÇAISE
Mia Farrow
John Cassavetes
EN COULEURS
ADMISSION: $1.50 ÉTUDIANTS ET AGE D'OR $1.00
UN FILM DE ROMAN POLANSKI
l'auditorium cegep st-laurent
613, BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT

LE GROUPE DES PEINTRES KEBEKOIS
Exposition des oeuvres du
FRÈRE JÉRÔME
du 19 novembre au 16 décembre
AU T.N.M.
84 ouest, rue Ste-Catherine
du mardi au dimanche de 19h.30 à 22h.30

CHURCH OF THE ASCENSION OF OUR LORD
Rue Sherbrooke ouest et avenue Clarke, Westmount
RÉCITAL D'ORGUE
Musique de Bach
par Phillips Motley
DIMANCHE 26 NOVEMBRE
3:30 P.M.
COLLECTE

CULTURE - AIRE II
24, 25, 26 NOVEMBRE
EXPOSITION: 12:00 À 22:00 h.
20:30 h: causerie - concert
vendredi: Ivan Thot, violoncelliste, "L'Art Du Violoncelle";
samedi: Maurice De Kinder, "Son et Lumière sur Chopin".
729-6661
6500, 39e Ave., Rosemont Saint Edmund of Canterbury
ENTRÉE LIBRE
MANIC - QUÉBEC
(Mouvement d'animation et d'information culturelle - Québec)

CANTATA NO 182 "King of Heaven"
J.S. Bach
Solistes: Christina Jones, Alto
Albert Huibers, Ténor
Leslie Hughes, Baryton
PASTORALE CANTATA - A. Scarlatti
Soprano, Betty Doroschuk
ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(coin Sherbrooke et Crescent)
Chorale et Orchestre
Brian Jackson, Directeur musical
DIMANCHE, 26 NOVEMBRE 1972
7:30 P.M.
Entrée gratuite — Bienvenue à tous

14 ANS
À REMPORTÉ 3 DISTINCTIONS POUR LES FILMS CANADIENS dont celle du
MEILLEUR FILM



WEDDING in WHITE
3e Semaine
LE CINEMA
AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477

Dernières Semaines — POUR TOUS
SZINDBAD
de ZOLTAN HUSARIK
en couleurs
v.o. hongroise — sous-titres français
QUE VEUT SZINDBAD... VIVRE, VIVRE DANS TOUT: PAYSAGES, FEMMES, OBJETS
7:00 — 9:00 p.m.
Dernière Semaine — POUR TOUS
AMOUR
de KAROLY MAKK
v.o. hongroise — sous-titres français
PRIX SPÉCIAL DU JURY ET PRIX OCIC CANNES 71
7:00 — 9:00 p.m. 4e Sem.
Les Cinémas du Vieux Montréal
1 Blvd St-Paul — 861-7851
Devenez membre de notre KINOCLUB 100 films pour $18

Cinémas ODEON



LE CONFLIT DES GÉNÉRATIONS: DÉSOPILANT ET INSOLITE! — PARIS MATCH
14 ANS
"Décollage" EN COULEURS
"TAKING OFF"
DE MILOS FORMAN
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1971
SAM. DIM.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SEMAINE 7:30 - 9:30
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577



FILM DE SERGIO LEONE — POUR TOUS
"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"
MERCIER — STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VERDUN — 3841 WELLINGTON 768-2092

Salle Renoir
film de SERGIO LEONE
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" EN COULEURS
14 ANS
11e MOIS



SAM. 3.00 - 6.00 - 9.00
DIM. 2.00 - 5.00 - 8.00
SEMAINE 8.00
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle McLaren — POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE — MARCELLO MASTROIANNI
CLAUDE LELOUCH présente
ça n'arrive qu'aux autres en couleurs



SAM. 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DIM. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
SEMAINE 7.30 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

4e MOIS
"un Violon sur le Toit"
"FIDDLER ON THE ROOF"
POUR TOUS



MERCREDI 2:00 - 8:00
LUN. MAR. - JEU. - VEN.: À 8:00 SEULEMENT
SAMEDI-DIMANCHE 1.30 p.m. - 5 p.m. - 8.30 p.m.
EN COULEURS
CREMAZIE
LAISSEZ PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR, SAMEDI 25 NOVEMBRE
7:00 TAKE THE MONEY AND RUN
9:30 PLAY IT AGAIN SAM
MINUIT: "GAS-S-S-S!" de Roger Corman
DEMAIN, DIMANCHE 26 NOVEMBRE
2:00 TAKE THE MONEY AND RUN
4:30 PLAY IT AGAIN SAM
7:00 LES MARIÉS DE L'AN DEUX
9:30 LES DIABLES de Ken Russell
LUNDI 27 NOVEMBRE
7:00 LA MAISON DES BORIES
9:30 LES DIABLES de Ken Russell
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

L'atelier de théâtre du Cegep Lionel-Groulx
présente
"IMPROMPTUS À LOISIR"
de René de Obaldia
mise-en-scène: Paul Buissonneau
25, 26 et 27 novembre à 20 h 30
au Cegep Lionel-Groulx Ste-Thérèse

L'Otage
de
PAUL CLAUDEL
Monique Miller — Jean-Louis Roux
Guy Hoffmann — Panos Kateris
Victor Désy — José Descombes
Mardi au Vendredi 20 h
Samedi 17 h et 21 h
Dimanche 19 h
861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
Étudiants, détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs", Âge d'Or, billets à $1.50 une demi-heure avant le spectacle.
tnm

Orchestre symphonique de Montréal
DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER
LES GRANDS CONCERTS
Demain!
Concert spécial "Un dollar"
CONCOURS OSM 1972
Épreuves finales
Jeunes artistes canadiens
avec
Franz-Paul Decker
et
L'Orchestre symphonique de Montréal
Annonce des noms des gagnants et remise des prix
Dimanche, le 26 novembre — 2:30 P.M.
Billets — $1.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

SMCQ
Société de Musique Contemporaine du Québec
Jeudi 7 décembre, à 20 h 30
47e concert
Messiaen — La Rousserolle effarvate — 4e livre du Catalogue d'Oiseaux
Boone — A Cool Glow of Radiation
Aitken — Kebyar
Tremblay — "...le sifflement des vents porteurs de l'amour..."
Messiaen — Couleurs de la Cité Céléste
Raoul Sosa, pianiste
Robert Aitken, flûtiste
John Wyre, percussionniste
Ensemble de la SMCQ
Direction: Serge Garant
Salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy (chemin Bellingham)
Billets: $3.
(Il reste encore quelques abonnements aux 4 concerts de la saison, à $10.)
En vente:
Place des Arts
Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 5219, Côte-des-Neiges
et à l'entrée, le soir du concert
Commandes postales:
SMCQ - 4858, Côte-des-Neiges, app. 1403, Montréal 247
Renseignements: 739-5329 (de 10 h à 15 h, du lundi au vendredi)

Michel Gélinas présente
dominique michel
jean lefebvre
dans une comédie de GILLES RICHER
Un très grand succès! SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE
Jusqu'au 10 décembre
la grande patente
avec
BENOÎT MARLEAU
DANIELLE OUIMET
SUZANNE LÉVESQUE
Billets en vente chez Sauvé Frères (273-6392) au Centre Laval (332-4641) aux Galeries d'Anjou (351-6810)
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal 18, 842-2112

NCT ÉTUDIANTS NCT
BILLETS DISPONIBLES CE SOIR, 8h. 30
Dom Juan de Molière
du 17 octobre au 13 décembre
1200 Bleury 866-1964

"Quiet days in Clichy" 6e MOIS
18 ANS ADULTES
d'après le roman de Henry Miller
Version originale
CINÉMA V 489-5559 5550 Sherbrooke.w
FESTIVAL 525-8600 1206, St-Catherine.e

danse moderne le groupe de la place royale
trilogie
30 nov.-3 déc. 20:30 h.
théâtre du monument national
1182 boul. st-laurent
réservations: 861-3059
ou montreal trust, place ville-marie, 861-1681
billets $3, étudiants $1.50

3e MOIS!
14 ANS



les colombes
un film de jean-claude lord
jean besré • lise thouin • jean duceppe
RIVOLI 6906, St-Denis, 277-4129
LONGUEUIL 1, Place Longueuil, 677-7933

toronto

Fort gain des aurifères

Les aurifères battant la marche, la plupart des valeurs ont terminé à la hausse à la bourse de Toronto. C'était la 10e séance consécutive de gains.

L'on croit que les prochaines séances seront aussi favorables à cause de la force du marché new yorkais et des prévisions optimistes pour l'économie canadienne.

Les pertes l'ont emporté par 272 contre 269 alors que 265 valeurs demeuraient inchangées.

Au cours d'une séance active, 2.94 millions d'actions ont changé de mains, comparativement à 2.58 millions jeudi. La valeur totale des transactions a été de $26.00 millions au regard de $26.95 millions à la séance précédente.

Les breuvages, les alimentaires, les immobilières et les communications sont parmi les valeurs qui ont enregistré les gains les plus forts, tandis que les manufactures, les pipelines, les aciers et les papetiers ont perdu légèrement.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5622	$10	9¾	9⅞	
Acklands	1806	$13⅜	13	13¼	
Acres Ltd	976	$17¾	17⅜	17⅜	
Acres A pr	125	$45½	45½	45½	
Acres wt	1425	440	435	435	— 5
Admiral	100	$17¼	17¼	17¼	
A.G.F.M	4525	$6⅞	6	6¾	+ ¾
Agra Ind	975	$14⅞	14½	14⅜	+ ⅜
Ahed M	2000	435	425	435	+15
Alta Gas A	6923	$16¼	16	16¼	
Alta Gas p	75	$71	70⅛	70⅛	— ⅞
m55 $24½	24½	24½			
Algo Cent	1550	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Algma	24740	$12⅜	12¼	12¼	
Allarco Dv	200	$6¼	6¼	6¼	
A Build	20514	$9⅝	9	9⅝	+ ⅜
Alpa Ind	5405	$12½	12	12	
Alumin pr	z20	$19⅜	19⅜	19⅜	
Almin 2p	150	$36¾	36¾	36¾	
Andres W	1685	$39	38	38	— ⅞
Anglo-cn	1900	$7¼	7	7¼	+ ¼
Anglo-c pr	z25	$14½	14½	14½	
Ang CT 4½	25	$29	29	29	— ½
Ang CT 290	100	$36½	36½	36½	+ ½
Aquitaine	2103	$26¼	26	26	— ¼
Argus	z75	$17⅝	17⅝	17⅝	
Args 250 p	100	$33¼	33	33	— 1
Argus B pr	260	$35½	35	35	
Argus C pr	1375	$12½	12¼	12½	
Asbestos	3464	$17¾	17½	17½	— ¼
Ashland C	1870	$12¾	12½	12¾	+ ¼
Atco Ind	1035	$12¾	12	12	— ¾
Atl Sugar	840	$5¾	5¾	5¾	
Atl Sug A	z20	$15	15	15	
Atl Sug pr	50	$63	63	63	
Atl Sug w	350	115	115	115	+10
Auto El	400	$8½	8½	8½	
Auto Hard	200	$11	11	11	
Bad Boy	300	$17¼	17½	17¼	
Bk Mtl	21185	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅛
Bank N S	9661	$39¼	38½	39	— ¼
B Cdn Nat	250	16	16	16	— ⅛
Barbr-Ell	100	$24	24	24	+ 1
Bathst p	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Baton B	8875	$11⅞	11⅝	11¾	— ⅛
Bay Mils p	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Beavr Eng	600	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅜
Becker B p	650	$10¼	9¾	9¾	— ¼
Bell Canad	8426	$44⅞	44½	44½	
Bell A pr	227	$49¾	49¼	49¼	
Bell B pr	645	$51½	50¾	51¼	+ ¾
Biltmore 2b	300	465	465	465	—35
Black P	700	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
Block B	30020	285	260	285	+20
Bomac	100	$5½	5½	5½	— ⅜
Bomac A	100	$6½	6½	6½	— ⅛
Bombrdier	300	$7¼	7	7	
Bowis Cor	4975	210	205	210	+ 5
Bow Valy	2532	$38⅞	38½	38⅞	+ ¼
BP Can	8752	$17⅜	17⅛	17¼	
BP Can A	25	$70	70	70	+ ½
Bralor Res	1834	205	200	200	
Bramalea	2450	390	385	390	+ 5
Bramal w	200	240	240	240	
Brscn	20767	$20⅛	19¾	20	+ ¼
Bright	300	$23½	23½	23½	+ ½
Brinco	3647	$5¾	5½	5¾	
BC Forest	100	$21	21	21	
BC Sugar	1318	$20¼	20	20¼	+ ¾
BC Sugar p	135	$15¼	15¼	15¼	
BC Phone	289	$58	57¾	57¾	
BCPh 6 pr	z5	$76	76	76	
BCPh 5.15	50	$65¼	65¼	65¼	+ ¼
BCPh 6.80	260	$22½	22½	22½	+ ½
BCP 7.04 p	775	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅜
Budd Auto	2315	$15	14¾	15	+ ⅛
Budd A w	630	940	925	940	—10
Cad Dev	3010	$10½	10¼	10½	
Cad Dev b p	z35	$21¾	21¾	21¾	
CAE Ind	850	$9¾	9¾	9¾	
Calgary P	1900	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Calgy 540 p	z15	$98	98	98	
Calvrt Dle	600	220	220	220	
Cambridg	300	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Capau	19449	$8	7½	7⅝	+ ⅛
CD Sugar	840	$25	24⅝	24⅝	+ ⅛
Can Cem L	408	$54½	54	54½	+ ½
C Cem L p	z27	$19½	18⅝	18⅝	
Can Malt	135	$30⅞	30⅞	30⅞	— ⅛
Can Malt p	1600	89	89	89	— 1
C Packrs	6425	$22¼	22	22¼	+ ¼
Can Perm	708	$22⅞	22¾	22¾	
C Safway p	50	$82¼	82¼	82¼	
C Brew	20450	$5¼	5	5⅛	— ⅛
C Brew Bp	210	$32½	32¼	32¼	— ¾
C Cablesy	1115	$20⅝	20⅜	20⅜	— ½
C Cable w	642	625	625	625	—25
CC Man B	520	$19	19	19	+ ½
C Curtis	2300	80	78	80	+ 5
Cdn Equty	700	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Cdn Food	100	$8	8	8	— ½
Cn Food 1p	60	$45	45	45	
Cn Food 2p	60	$45¼	45¼	45¼	+ ¼
CGE pr	4500	$30	30	30	— ¾
CG Invest	500	$80	79½	79½	+ ½
CG Sec A	240	$20	19	20	+4⅛
C Goldie	4295	$9⅛	8¾	8¾	— ¼
C Hydr	8920	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅛
C Im B	15337	$29⅞	29⅜	29¾	+ ¼
C Ind Gas	7602	$10⅞	10⅜	10¾	— ⅛
CIL	12715	$16⅛	16	16	— ⅛
C Intrurb p	6500	$9¼	9¼	9¼	
C Manoir	3160	445	435	445	+ 5
C Marconi	4950	$5⅜	5¼	5¼	
C Ocdental	500	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
CP Inve pr	1039	$24½	24½	24½	— ⅜
CP Inve w	5680	270	255	255	—10
CP Ltd	17675	$15¼	15	15¼	+ ⅛
CPL A p	550	$11	11	11	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Renol A p	z60	$9¼	9	9	
Cdn Tire	165	$62¼	61¾	62¼	+2¼
Cdn Tire A	2615	$58¾	58	58½	+ ¾
C Utilties	1000	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
C Util $1.25	400	$28¾	28½	28¾	+ ¼
C Util w	600	560	560	560	—15
Canron	1425	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Capit Div	2300	60	60	60	
Cara	320	$8⅜	8⅜	8⅜	
Carma D	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Carrier JD	300	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cassidy L	700	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Cassidy p	100	$11	11	11	
CC Yachts	1900	450	440	450	+ 5
Celanese	1745	330	325	325	— 5
Celan 175 p	325	$18	18	18	
Ctl Fund A	200	$8½	8½	8½	— ¼
CFCN	3775	$10½	10¼	10¼	— ¼
Chat-Gai	500	$27⅜	26	27⅜	+ ⅛
Chrysler	2240	$39½	39½	39½	+ ⅛
CHUM	250	$10	9⅞	9⅞	
CHUM B	325	$11⅝	11½	11⅝	— ⅛
Cockfield	400	$5	5	5	— ⅛
Columbia	1200	71	70	70	— 3
Columbi p	1810	135	130	130	— 5
Cominco	3678	$24¼	23⅞	23⅞	— ⅛
C Holiday I	925	$12½	12½	12½	
Compro	800	435	425	435	+ 5
Comb Ins	z34	$19¾	19¾	19¾	
Computel	1500	$13	12½	13	+ ⅛
Comtech	500	400	400	400	— 5
Conn Chm	3500	$7⅛	7	7	
Con Bath	965	$16	15¾	15¾	— ¼
Con Bath p	150	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Con Bath w	175	58	58	58	+ 2
Con Bldg	2700	235	230	230	— 5
Con Dis	11225	$32	31½	32	+ ½
C Gas	10798	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅜
Con Glass	2400	$13	13	13	— ¼
Contrcl F	6086	310	300	300	
Cooper C	200	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
Corby B	300	$21	21	21	
Cornat Ind	2100	230	225	230	+ 5
Corp Food	z25	$5½	5½	5½	
Costain R	1950	$8½	8¼	8½	+ ½
Costin R w	820	320	315	315	+ 5
Craig Bit	1500	375	375	375	+15
Crain R L	1125	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Crwn Life	2020	552	52	52	
Crush Intl	1200	$16¼	16⅛	16⅛	
Cygnus A	z50	$6	6	6	
Cygnus B	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¾
Dawson D	1700	$7	6¾	7	
Delta Ben	250	$6½	6½	6½	
Distl Seag	4695	$38⅞	38¾	38¾	+ ⅛
Doman I	650	$14	13⅞	13⅞	
Dome Pete	575	$39¾	39¾	39¾	
D Bridge	225	$31	31	31	— ½
D Citrus	100	$11½	11½	11½	— ⅜
D Coal pr	250	$34¼	34¼	34¼	
Dofasco	7064	$27¾	27½	27¾	+ ⅛
D Glass pr	250	$14	14	14	+ ½
Dom Store	3083	$15⅝	15⅜	15½	— ¼
Domtar	3567	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Domtar pr	z20	$14½	14½	14½	
D Textile	1025	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
DRG Ltd	125	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Du Pont	347	$30½	30	30½	+ ½
Dustbane	1925	$6¾	6⅜	6¾	— ⅛
Dylex Ltd	815	$20¾	20	20¾	+1¼
Dylex L A	6980	$20⅞	19¾	20⅞	+ ⅜
Estn Can S	460	17½	17	17½	+ ½
Econ Inv p	100	$31¼	31¼	31¼	
Eddy Mtch	150	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
E-L Fin	2916	$11¼	11	11⅛	+ ⅜
E-L Fin w	1100	405	400	400	—10
Electro K	200	300	300	300	+10
Electro Itd	9150	$19¾	18¾	19½	+ ¼
Emco	725	$5	480	480	—20
Emp Life	100	$8	8	8	—1½
Exquisite	710	350	350	350	
Fairview	400	$14⅝	14½	14½	
Falcon	2019	$57	55½	55½	—1½
Fed Grain	1900	$9¼	9	9¼	+ ¼
Fidelty M S	600	$11¼	11	11¼	+ ⅜
Fields S	1500	$17¾	17¾	17¾	
Finning T	5650	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ¼
Fleet Mfg	2350	175	170	170	+10
Foodex S	2275	$30½	30⅜	30⅜	— ⅛
Ford Cnda	321	$103	101½	102	
F Seasons	265	$9½	9½	9½	— ¼
F Sea A pr	200	$12¾	12⅜	12⅜	+ ⅛
F Season w	140	550	550	550	
FPE Pion	500	$19¼	19¼	19¼	— ¾
FPE Pn pr	125	$75¾	75¾	75¾	—6¼
Fraser	225	$15⅝	15½	15½	— ½
Fruehauf	140	$12½	12½	12½	— ½
Gaz Metr	7120	$5⅜	5	5⅜	+52
Gaz M 63w	4980	49	45	49	+ 4
Gdn Mang	600	$8	8	8	+ ¼
Gen Baker	100	290	290	290	— 5
G Develop	z10	$14	14	14	
Gen Distrb	2950	$32⅜	32¼	32¼	— ⅜
GMC	1357	$82¼	82	82	+ ¼
Genstar L	3540	$16⅜	16½	16¼	— ⅛
Gnstar L w	500	620	605	605	—20
Gesco Dis	1945	$8½	8¼	8⅜	— ⅛
Glendale	4335	$12¾	12¼	12⅜	+ ⅜
Glengair	615	170	170	170	— 5
Gleng B p	200	305	305	305	+ 5
Gleng U	z50	$5½	5½	5½	
Gold Crest	900	$9⅛	8⅞	9	— ⅛
Godyear p	44	$37¾	37¾	37¾	
Graft G	1125	$36¾	35¾	36¾	+1¼
GL Paper	100	$15⅞	15⅞	c.5g8	8cmv
ggi power	700	$23⅛	23	23⅛	
GN Capital	230	$7½	7½	7½	— ¼
Gt W Life	215	$76¼	76	76	+ ½
Gt West S	2825	$7¼	7	7¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Grey G	2175	$5⅞	5½	5⅞	— ⅜
Greyhnd C	1500	130	130	130	—10
Greyhnd	2200	$23½	23¼	23¼	— ⅛
GSW Cl A	150	$17⅜	17⅜	17⅜	
GSW Cl B	100	$17½	17½	17½	— ½
Guar Trst	4735	$15¼	15⅛	15¼	
Gulf C	14811	$37	36½	37	+ ½
Gulf Corp	150	$25	25	25	+ 1
Halifax D	125	200	200	200	
H Group	2050	$15¾	15¼	15¼	+ ⅛
Ham Tr	400	$19	18⅜	19	+ ¾
Hand Chm	100	390	390	390	+10
Hardee	3450	110	110	110	
Hard Carp	300	$24½	24¼	24¼	— ¼
Hard Crp A	220	$24	24	24	
Harlequin	2450	$14½	14	14½	+ ¼
Harris J S	400	305	305	305	
Harveys F	375	115	110	115	
HWood A	500	135	135	135	
HWood B	z1	39	39	39	
Hawker S	3325	405	400	400	
Hays Dna	808	$12	12	12	— ¼
Home A	3598	$40⅜	40¼	40½	
Home B	200	$39¾	39⅜	39¾	+ ¼
Horne Pit	z25	340	340	340	
H Bramor	785	$7⅛	7	7	— ½
Hoden DH	800	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
H Bay Co	8425	$17⅜	17¾	17⅜	
HB Oil Gas	2540	$52¾	52¼	52½	
Huron Eri	7682	$33	32½	32½	+ ¼
Husky Oil	8000	$17⅜	17⅜	17½	+ ⅛
Husky B pr	91	$42¾	42½	42¾	+ ½
Husky D w	1024	510	505	510	+15
Husky E w	600	650	650	650	
IAC	13252	$21	20⅛	20¾	— ¼
IAC 4½ p	z7	$64	64	64	
IAC w	1200	955	930	930	—25
Imasco	1341	$27⅞	27½	27¾	— ¼
Imp Gen	650	$5½	5½	5½	
Imp Gen w	300	110	110	110	
Imp Life	80	$125	125	125	+ 3
Imp Oil	6348	$43¾	43⅜	43⅝	— ⅛
Indal Can	500	$14¾	14½	14⅜	— ⅛
Indusmin	750	$13¼	13	13¼	
Ind Adhes	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Inglis	175	$17½	17½	17½	— ½
Inland Gas	1450	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Inland G p	300	$13	13	13	+ ¼
Inter-City	300	$10⅛	10⅛	10⅛	
Inter C B p	z50	$19	19	19	
Inter C A w	1700	600	590	600	+10
Inter C B w	600	610	605	605	—20
Intrmetco	2969	365	350	365	+10
IBM	144	$385	382	385	
Inco	25126	$31⅞	31½	31⅞	+ ⅜
Int Util	9196	$24¾	24⅜	24⅝	
Interpool	200	$15½	15½	15½	— ¼
Int Div	1500	330	325	330	+ 5
I PL	17189	$28½	28	28½	+ ¼
Int Pipe w	3005	$12⅜	11¾	12¼	
Ipsco	1550	$15½	15¼	15¼	
Inv Group	600	$10¾	10⅜	10¾	
Inv Grp A	1350	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Inv Grp 5 p	z50	$23½	23½	23½	
Irwin Toy	3050	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
ITL Ind	850	240	230	240	+15
Ivaco Ind	900	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
IWC Ind	4000	380	375	375	— 5
Kaiser Re	5000	220	210	210	
Kaps Tran	4265	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
Keeprite B	650	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Kelly D A	810	$8	8	8	
Kelsey H	300	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Kenting	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Koffler	2149	$19⅛	19	19	+ ¼
Koffler A p	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Koffler w	3250	865	850	850	
Labatt	130	$30¼	29⅞	30¼	+ ¼
Labatt pr	840	$30¼	30	30	
Laidlaw M	2065	$15½	15	15½	+ ½
Lailaw B p	300	$13¾	13½	13¾	+ ½
LOnt Cem	970	310	310	310	
Laura Sec	500	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Lau Fin	2100	$13⅜	13¼	13⅜	— ⅛
Lau F 2.00	325	$26½	26½	26½	
Leigh Inst	8150	$9¼	9	9¼	
Leons Frn	950	$18	17⅜	18	+ ⅜
Levy	300	$15½	15½	15⅛	— ⅜
Levy A pr	500	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Lincoln Tr	150	$17	17	17	
Livingsto	3500	$11¾	11	11¾	+ ¼
Living w	900	760	730	760	+25
Lob Co A	1805	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Lob Co B	4633	$7	6⅞	7	
Lob Co pr	150	$32	32	32	
Lob G B pr	z50	$20¾	20¾	20¾	
Loeb M	900	390	390	390	+ 5
Logistec C	500	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Maclarn A	350	$19	19	19	+ ¼
Mclan H A	210	$16½	16½	16½	— ⅛
MH Cable	400	$18	17¾	18	+ ½
MB Ltd	8350	$23⅜	23¼	23½	
Magnason	1400	$14½	14½	14½	+ ¼
Magnetcs	1200	100	100	100	
Maislin I	3100	$13¼	13	13	— ¼
Major H D	500	260	250	250	
M Lf Gard	1658	$29	27¼	28½	+ ¾
M Lf Mills	600	$18½	18¼	18½	+ ⅜
Maplex M	400	380	380	380	+ 5
Maritime	1266	$23½	23¼	23½	
Markboro	600	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Markel F	1500	$10⅞	10¾	10⅞	
Mas-F	16430	$18⅞	18½	18½	— ¼
McGraw H	3999	$6½	6½	6½	
McLaghln	1166	$14⅞	14⅞	14⅞	
MEPC w	900	285	280	285	
Melton R E	200	315	315	315	+ 5
Mercantil	5345	$25¼	24¾	24⅞	+ ⅜
Mercant r	7751	600	575	600	+25
Met Stores	600	$22	21¾	22	
Met Trust	251	$22	22	22	+ ½
MICC	570	$28⅜	28½	28⅜	— ⅛
Microsyst	3994	$9⅜	8⅞	9¼	
Micrsys w	3300	460	445	460	+10
Milt Brick	500	475	475	475	+10
Molson A	4163	$30	29¾	29⅞	+ ⅛
Molson B	z49	$29¼	29	29	
Monenco	450	$10⅜	10¼	10⅜	— ⅜
Mnt Trst	875	$19¾	19⅜	19⅝	— ⅛
Moore	4636	$49⅜	49	49⅜	+ ⅛
Morse A	550	$9¾	9½	9¾	+ ¼
MG Inv p	500	$14	13½	13½	— ¾
MTS Inter	2000	75	75	75	+ 4
Murphy	1000	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Murritt P	530	375	375	375	
Nabrs Dlg	350	$12¾	12½	12½	
NaChrs I	4100	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Nat Drug	100	$6½	6½	6½	
Nat Sea A	775	$9¼	9	9¼	+ ¼
Nat Trust	3266	$45½	44	45½	+1½
N B Cook	100	220	220	220	
Neonex	14640	$5½	5¼	5⅜	
NB Tel	525	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
NB Tel A p	300	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
N Provid D	100	32	32	32	
Nfld LP	z65	$14¼	14	14¼	
Nia Wire	100	$20	20	20	—1½
Nia Wire B	550	$17¾	17¾	17¾	+ ⅜
Noma Ind	400	$9	8¾	9	
Noranda	3819	$38⅞	38½	38⅝	
Nordair L	700	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Nor Ctl G	4735	$11¾	11⅜	11⅝	— ⅛
Nor Ctl B p	2275	$25½	25	25½	
Nor Ct 150 p	565	$25⅜	25	25	— ½
Nor Ctl w	1400	470	465	465	— 5
NS Savngs	100	$22¼	22¼	22¼	+ ½
Nowsco W	100	$10½	10½	10½	
NSI M	10250	$11½	11	11⅜	+ ⅜
NuWest D	225	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
NWL Fin	400	290	290	290	
Occdntl Pt	900	$12¾	12½	12½	— ¼
Oceanus I	130	125	125	125	+ 5
Oil Patch	400	370	360	370	+20
Okanagan	4400	$13	12¾	12¾	— ⅛
Ont Tr	23100	$10¼	10¼	10¼	
Orlando R	300	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
OSF Ind	2705	$10¼	10	10⅛	
Oshawa A	2216	$11¼	11⅛	11⅛	
Oshawa w	700	105	105	105	— 5
Overlnd 2 p	800	315	315	315	
Pac Pete	5544	$43⅞	43¾	43¾	
Pac West A	4100	$23	23	23	
Pancana I	5400	280	265	265	—15
Peel Elder	750	$23	22¾	23	+ ¼
Pembin A	1380	$6¼	6	6	— ⅛
Pembin B	z20	$5⅝	5⅝	5⅝	
Pemb D p	z15	$26¼	26¼	26¼	
Penningtn	1600	$9¾	9¼	9¾	+ ⅛
PC Jewl	100	$23¼	23¼	23¼	+1¼
PC Jwl A	950	$24⅛	23¼	24	+ 1
P Dept S	1995	$16⅜	16½	16⅜	— ⅛
Petrofina	555	$27¼	27	27¼	— ⅛
Phillips Cb	600	$12¼	11⅞	12¼	
Pitt Eng C	200	$11¼	11⅛	11¼	
Pow Corp	6485	$13¾	13½	13⅜	— ⅛
Pow C 5 pr	525	$13¾	13¾	13¾	
Pre Cable	600	$18⅞	18⅞	18⅞	
Price Com	z50	$11½	11½	11½	
Prov B Can	200	$17	16¾	16¾	— ⅜
Quinte A	100	175	175	175	
Rank Org	5250	$24	23½	24	+ ¼
Readers D	8350	$32¼	32	32¼	
Realty C A	2350	$7	6¾	7	+ ⅛
Realty C w	2400	400	375	375	—25
Reed Oslr	3060	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Reichhold	100	$20½	20½	20½	— ¼
Reitman	700	$15¾	15½	15¾	+ ⅜
Reitman A	2000	$15¼	15	15	+ ¼
Revel	16175	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Rileys D	1550	205	185	205	+25
Ripley Int	400	$6	5½	6	
R Little	3450	$6¾	6½	6½	— ⅛
Rolland	100	$6½	6½	6½	
Ronald Fd	1250	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Rothman	450	$16¼	15½	15½	— ½
Rothmn w	2700	420	400	410	—15
Rothm A p	25	$87½	87½	87½	
Rothm 2p	2585	$19¾	19¼	19½	— ¼
Roy Bk	20505	$38¼	37¾	38	— ⅛
Royal Trst	1099	$50	48½	49¼	+ ¾
Ryl T M	100	$15½	15½	15½	
Russel A	3450	$12⅞	12½	12¾	+ ⅛
Russl H p	375	$51	50¾	50¾	+ ¾
StL Cem A	50	$47	47	47	
St Maur	13000	95	93	94	
Sandwell	300	355	355	355	
Sayvette	2850	$6⅛	5¾	6	
Schneid	100	$14	14	14	
Schneid b p	100	$12	12	12	
Scintrex	300	175	175	175	
Scot Y	38600	$6¾	6⅛	6⅜	— ⅛
Scot Lasal	2200	$6¼	5⅜	5⅞	+ ¼
Scot Paper	150	$26¾	26¾	26¾	— ¼
Scotts	7625	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅛
Seaway pr	z10	$5⅞	5⅞	5⅞	
Seco Cem	400	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Secur Cap	300	145	145	145	+ 5
Selkirk A	100	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Shaw Pipe	900	$12¾	12½	12¾	
Shell A	3655	$55	54⅜	55	+ ½
Shepherd	1100	$7½	7½	7½	
Shore To S	100	360	360	360	— 5

new york

Le D-J atteint 1,025.21

Certains groupes de valeurs se sont mis en évidence au cours de la séance de vendredi durant laquelle l'activité a été modérée, de nombreux opérateurs ayant décidé de "faire le pont" à la suite du jour férié de jeudi, "Tankagiving Day". Les prises de bénéfices auxquelles on pouvait s'attendre à la suite des hausses de ces dernières semaines ne se sont pas produites et une fois de plus, l'indice des valeurs industrielles a terminé à son plus haut niveau depuis son existence. Parmi les valeurs les plus en demande se trouvent les aciers et les pétroles, parmi lesquels, au premier groupe, U.S. Steel et Bethlehem gagnent 7-8 et, au second, Texaco un point.

La moyenne industrielle de Do Jones a clôturé à 1,025,210, le plus haut niveau qu'elle ait jamais atteint. Au cours de la séance, elle a monté de 4.67.

Les gains l'ont emportés sur les pertes par 824 contre 608 alors que 361 valeurs demeuraient inchangées.

Parmi les valeurs canadiennes McIntyre Porcupine a monté de 1 1-2 et fermé à $46 1-2 et Walker-Gooderham a monté de 1 et fermé à $51 3-4.

Ont monté de 1-4 à la Bourse Américaine Brascan, à $20 1-4 et Neonex, à $5 3-8. Scurry Rainbow Oil a reculé de 1-4 et fermé à $18 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch.
AbbtLb 1.10	26	73½	72⅞	72⅞	— ⅛
Adrs .60	25	34⅞	34⅝	34⅝	— ⅛
Admiri	39	17½	17¼	17⅜	— ¼
Airco .80e	90	18⅝	18¼	18½	....
Aican .80	92	22	21¾	22	+ ⅛
Alcoa	75	52¾	54½	54¾	+ ⅜
AlleqC .28e	4	13	12⅞	12⅞	....
Babck .55	21	28	27½	27⅞	— ⅛
Bath .20	326	35⅝	34¾	35½	+ ½
Baxtr .13	173	53½	52½	53½	— ¼
Beckmn .50	51	49	47½	49	+1¾
Beech .66b	5	22⅞	22⅝	22⅝	— ⅛
BellH .60a	304	57	56¼	57	+1⅜
Bndx 1.60	57	48⅜	48⅜	48½	+ ⅛
BenF 1.10	287	53⅝	53	53	—1¼
CampS 1.10	18	31⅝	31½	31⅝	....
CdnPac .66e	22	15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Carrier .42	12	26⅞	26¾	26⅞	— ⅛
CartW .40a	74	26¾	26¼	26¾	+ ⅛
CatTr 1.40	69	68⅞	68½	68⅝	— ⅛
Celanese 2	87	38½	38	38⅛	+ ⅛
Cerro .40a	15	15⅛	14⅞	15	— ¼
Cessna .70b	45	35⅜	35⅛	35⅜	+ ⅛
DanR	61	11⅛	11	11	+ ⅛
Dartl .30b	42	49⅜	48⅞	48⅞	— ⅜
Deere 1.08	304	46⅜	45⅛	45⅜	—1⅜
DennMf .70	4	37½	37¼	37¼	— ⅛
DiaSh 1	84	20⅜	20⅛	20⅜	— ⅛
Disney .20b	21	193	192	192	—1⅝
DiversIn	29	23⅜	21¼	23⅜	....
DowC 1.80	42	104¾	104⅜	104½	+ ⅜
DresIn 1.40	16	42⅝	42½	42½	+ ¼
duPon 5.45e	85	181¾	180½	181¼	—1¼
DuqLt 1.66	25	25¼	25	25⅛	+ ⅛
EastAir	285	25⅜	24⅝	24⅞	— ⅛
EastK 1.08a	266	140½	139¼	140¼	+ ¾
Elect As	28	8¼	8½	8½	— ⅛
ElPasNG 1	338	19⅝	19⅛	19¼	— ⅜
EmEl 1.20	26	91½	91	91	—1
ESB 1.28	17	33½	33⅛	33⅛	— ⅜
Essex	10	52⅜	51¾	51¾	....
EthylCp .88a	81	29¾	29⅜	29⅜	— ⅛
ExCel .80	83	20⅞	19⅝	20¾	+ ⅝
Exxon 3.80e	614	89¼	88⅝	89⅛	+ ⅜
Fairch	157	44¾	44	44⅛	— ⅜
FinFed 1.04t	60	29¾	28⅝	29	— ⅞
Firest .83	544	24¾	24½	24¾	+ ⅜
FstCht 1.50t	214	34½	34⅛	34¼	— ¼
Flintkote 1	111	26½	27¾	28⅛	+ ⅞
FlaPw 1.74	31	52	50¼	50¼	—2⅛
Ford 2.70	413	78¼	76⅞	77	—1¼
Frueh 1.70	79	34⅜	33½	34⅛	+ ⅜
GAC Co	104	7¼	7	7⅛	....
GAF .40	47	22¼	21⅞	22	+ ¼
GenDyn	45	28½	28	28⅛	+ ⅛
Gen'l Fire P	9	7¾	7½	7¾	+ ⅛
GenEl 1.40	294	68	67½	68	+ ⅜
GFd 1.40	182	29½	29⅛	29¼	— ⅛
GMC 4.45e	605	83½	83	83⅛	— ⅜
GPubU 1.60	144	23⅛	22⅞	23	....
GTelT 1.60	635	32⅝	32	32½	+ ¼
Harrisl 1	142	48⅛	48	48	....
Heinz 1.04	66	40⅞	40⅛	40¾	+ ⅜
HeleneCurt	9	57⅛	57⅛	57⅛	....
Heller	41	40	40	40	....
HershF 1.10	11	23⅛	23	23	....
HewPk .20	53	74¼	73⅝	73¾	....
Hmstk .40	27	23⅞	23½	23¾	+ ⅛
Hnywl 1.40	52	123¾	122	122⅛	— ⅜
HFC .86	50	39¼	38¾	39	— ⅜
Howmet .70	21	13	12⅞	13⅛	....
HuntC .16	201	17	17	17	— ¼
INA 1.40a	109	51¼	50½	50¾	— ¼
IngRd 2.08	39	68⅝	68⅛	68½	— ⅛
InlandSt 2	45	36½	36⅛	36¼	— ¼
Interco 1.24	44	50½	50¼	50¼	....
IBM 5.40	164	394¼	389½	390¾	—3¼
Int. Ind.	91	4⅛	3⅞	4⅛	+ ⅛
IntChmN	81	24⅞	24⅜	24¾	+ ⅛
IntHar 1.40	114	38½	38	38⅛	— ¼
IMC .32	184	24⅜	24	24¼	— ⅜
IMultif 1.25	8	33¼	33¼	33¼	+ ⅜
INCO 1	218	32⅛	31⅞	32	+ ⅛
IPap 1.50	232	41½	40½	41½	+ ⅜
IntT&T 1.24	774	59⅞	59½	59⅜	— ⅜
Ipco .15t	43	7¾	7⅝	7⅝	....
ITEC .60	27	37¼	37	37¼	+ ¼
Itek	53	51⅜	51	51⅜	+ ¼
JnMan 1.20	249	31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅛
JohnJ .40a	112	123¾	122¾	123¼	+ ⅜
JoneL 1	51	20	19⅝	19⅞	+ ⅛
Joy 1.40	94	35⅜	33⅞	35⅜	+1½
KalsAl .50	241	16⅜	16⅛	16¼	— ⅛
KaysRo .60	19	19½	19⅛	19½	+ ⅜
Kellogg 1.08	x72	30¾	30	30¾	+ ⅛
Kennec 1	143	22⅜	22¼	22½	— ¼
KerM .60	8	61	61	61	+ ⅜
KimbC 1.20	172	40	39½	39¾	+ ¼
KLM	10	37⅛	36¾	37⅛	+ ⅜
Kraft 1.77	279	49½	48⅝	49⅛	+ ⅜
Kresge .17	317	47¼	46½	47	....
Kroehl .80	6	27¾	27⅜	27¾	— ⅛
Leasco	167	19⅝	18⅞	18⅝	+ ⅛
LehPC .60	1	16⅞	16⅞	16⅞	+ ¼
LibMcN	35	5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
LiggM 2.50	177	37⅜	36⅞	37⅜	+ ¾
Lifton .32t	146	12¾	12½	12⅝	....
Lock A	44	9¾	9⅜	9⅜	— ⅛
Loews 1.12a	75	45½	44½	45½	+ ¾
LTV	80	9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
LukenStl .55e	86	27⅛	26	27	+ ⅜
Macy	12	44¼	44	44	— ½
Mgnvx 1.20	98	27⅞	27⅜	27⅜	— ¼
Manpow .72	54	30	30	30	....
Marath	144	28	27⅝	27¾	....
Marlennen	95	51	50	50¾	+1¼
Marcor .80	85	30½	30¼	30½	....
MartM 1.15	25	20⅜	20⅛	20⅛	— ¼
MascoCp .20	280	60⅜	59½	59½	+ ½
MassF	322	19⅛	18⅞	19⅛	+ ⅛
Mattel	158	11¾	11¼	11⅜	— ¼
McDon	76	63¾	62½	62½	—1¼
McDD .40b	135	36⅞	36¼	36⅝	+ ⅛
McGE 1.50	64	39⅜	39	39	— ⅛
McGrH .48	537	14⅝	14⅜	14½	— ⅛
McIntr	z270	45½	44	45½	+ ½
Memrx	24	16¾	16¼	16½	....
MGM	13	25½	25¼	25¼	....
MMM .96	179	85⅛	84¼	84¾	+1
Mobil 2.80	358	75⅛	74⅝	75	+ ½
MohkD	63	13⅜	13⅛	13¼	+ ⅛
Msant 1.80	117	52⅝	52¼	52¼	— ¼
Motrla .60a	37	121⅛	120⅜	120½	+ ⅛
Nabisco 2.30	98	62¾	62	62¼	—1⅛
NatCan .45	111	17¾	17½	17⅝	....
N Cash .40	97	31⅞	31⅜	31¾	— ¼
NDist .90	104	17	16½	16½	....
NatGenl .50	20	32⅛	31⅞	31⅞	— ⅛
NGyps 1.05	80	19¼	18⅞	19⅛	— ⅛
NatStl 2.50	45	43¼	42⅝	43¼	+ ¾
NatTea .60p	37	8⅜	8⅛	8⅛	— ¼
Natom .25	253	61¾	59¼	61⅜	+ ¾
Newmt 1.04	x258	27	26⅝	26⅞	+ ¼
NA Rk 1.60	215	34½	34⅜	34⅜	— ⅛
Norgt	13	4¾	4¾	4¾	....
NwstAir .45	49	38⅛	37¾	38	— ¼
NorS .12r	126	41¼	40¾	40⅞	— ¼
Occid .12p	227	13	12¾	12⅞	— ⅛
OhioEd 1.54	67	24⅜	24	24¼	....
Ogden	43	14⅛	13⅞	14	....
OlinCp .88	58	17⅜	16⅞	17½	....
OutbM 1.08	14	42⅜	42¼	42½	+ ⅛
OwenC .76	24	52⅜	52	52⅛	— ¼
PacGE 1.72	68	32½	32¼	32½	....
PanA	127	11¾	11½	11½	— ¼
PenCn	111	3⅛	3	3	....
Penney 1.04	88	91⅜	91	91	+ ⅛
Pennzo .80	x181	27⅜	27	27½	+ ⅛
PepsiCo 1	23	88¼	87⅜	88⅛	....
Pfizer .64	159	43⅜	42⅞	43¼	+ ½
PhelD 2.10	33	37⅜	37½	37⅝	+ ⅛
PhilMr 1.27	133	112¼	111⅜	112⅛	+ ⅜
PhilP 1.30	399	40¾	39⅞	40½	+ ⅜
PittneyB .68	73	18⅛	18	18⅛	+ ⅛
Pilstn .60b	115	27½	27	27	....
Polroid .32	89	121½	118⅜	118¾	—1¾
ProcG 1.56	76	109⅞	109⅜	109⅝	— ⅜
Plimn 2	17	47⅜	47¼	47¼	— ⅛
Ralst .70	36	44	43⅝	43¾	+ ⅛
Raythn .60	34	34⅝	34⅛	34⅜	— ⅛
RCA 1	136	38¼	37½	37¾	— ¼
Reich .30a	20	14⅛	13⅞	14	....
RepSt 1	282	30¼	29¾	30	+⅛
RetailCred 2	14	29¼	28⅞	29	+ ¼
Revlon	60	73¼	72¼	73⅛	+1¼
Revere	53	8¼	8⅛	8⅜	....
RexCh 1.56a	34	43⅛	42⅞	42⅞	....
Reynolds	142	15⅜	15⅛	15¼	— ⅛
RichM 1.04	26	75⅛	74¾	75⅛	+ ⅛
Ronsn .20b	15	6⅝	6½	6½	....
RCCola .56	41	43¾	43	43¾	+⅛
RoyD 1.91e	271	39¼	39	39⅛	— ⅛
Safew 1.35	104	41¼	41⅛	41¼	— ⅛
StReg 1.60	11	44⅝	44½	44½	— ⅛
SaFel 1.60	91	33⅜	33⅛	33⅜	— ⅛
Schlbg .50	40	84⅜	83⅜	84⅜	+ ⅛
SCM	38	17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
ScottP .50	82	16½	16⅜	16½	— ⅛
SrsR 1.40a	131	116⅜	115½	115½	— ¼
ShellO 2.40	288	56	55	55¾	+⅛
Simmn .80a	16	27⅜	26⅝	27	— ¼
Singer 2.40	71	78¼	78	78	....
SkilC .90	28	47	45¾	46¼	+⅛
Smith KF 2	82	58¾	58	58⅛	— ½
SouthC 1.30	1268	22	21½	21⅞	+ ½
SouRy 1.60a	35	48	47½	47¾	....
SpryR .60e	158	46¼	45¼	45½	— ¼
Squibb	90	96¾	95¾	95¾	— ⅜
StdBr 1.66	8	53⅛	53	53⅛	+ ⅛
StOCal 2.90	398	78⅜	77½	78⅛	— ⅛
StdInd 2.39	179	86⅛	85⅞	86	+ ⅛
StdOh 2.70	48	94¾	94½	94½	+ ⅛
SterlDr .55	74	34½	34¼	34⅛	— ⅛
StewW 1.85	5	36½	36½	36½	....
StudW 1.20	18	55½	55	55	— ⅜
SunOil .99r	12	45¼	45¼	45¼	+ ¼
Sunbrn .80	x56	33	32½	33⅜	....
SuprO 1.40	17	33¼	32⅞	32⅞	....
Swift .70	127	36⅜	35¾	36⅛	+ ⅛
TandCp	23	40¾	40½	40¾	+ ⅛
Tektronx .10e	85	46½	45¾	46½	+ ⅜
Teledn .70t	90	22⅞	22½	22⅞	....
Tenco 1.36	144	28⅞	28½	28¾	+ ¼
Txco 1.66	585	37½	37	37⅛	+ ⅛
TexGtl .60	560	18⅝	17¾	18⅛	+ ⅜
Textr .96	53	35⅛	34⅞	35⅛	....
Thiok .40	59	19¼	18⅞	19	— ⅛
Trnsm .55b	175	19⅞	19⅝	19⅞	....
Transctl .42	11	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
TriC 2.27e	74	32⅞	32⅜	32⅞	+ ⅛
TRWInc 1.04	23	37⅜	37½	37⅜	+ ⅛
TwntC	47	10⅝	10⅜	10⅝	— ⅛
UALInc	28	36⅞	36½	36⅞	— ⅛
Un Carb 2	182	49⅛	48⅝	49⅛	+ ⅛
UOilC 1.60	159	38½	38⅛	38¼	— ⅛
UPacif 2	35	58⅛	57½	58⅛	— ⅛
UAir 1.80	57	45½	45¼	45½	— ⅛
Utd. Util.	183	24	23⅞	23¾	— ⅛
UnCp .70e	24	9½	9⅜	9⅜	— ⅛
UnFln Cal	24	14¾	14⅜	14⅝	— ⅛
UnNuclr	13	10½	10¼	10⅜	+ ⅛
USGyps 1.60	178	30⅛	29⅝	29⅞	— ⅛
Varna	57	16	15¾	15¾	— ¼
WarL 1.30a	102	94¾	93	94¼	+1
WnUn 1.40	127	56	55½	55⅝	— ⅜
WstgEl .94	1298	45	43¼	44⅞	+1⅞
WheelF .10h	48	21½	21	21¼	....
Whauser	87	56⅜	55¾	55¾	— ½
WheelP Stl	50	22½	22¼	22½	+ ⅜
WhitC .40b	149	22⅛	22⅛	22¼	— ⅛
WhteMt	22	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
Winbago	143	22⅞	22½	22⅞	— ⅛
Wwth 1.20	438	34⅞	34⅜	34½	....
Xerox .84	144	148¾	147⅞	147⅞	— ⅜
YngSD .30p	2	11⅜	11⅜	11⅜	....
Zenith 1.40	195	50¼	49¾	50	+ ¼
Zurn .28	52	19½	19⅛	19⅛	— ⅜

L'indice Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	1019.27	1029.73	1014.15	1025.21	+4.67
Transport	231.58	233.52	230.23	232.63	+0.62
Services publics	124.49	125.00	123.27	124.14	+0.03
Ensemble	332.87	335.78	330.87	334.22	+1.12

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
(Division des divorces)
Ex-Parte: 18-001007-72. No 7464.
Greffe des divorces du District de Montréal.

VINCENZO VALLUZZI, requérant, vs DAME ANNA TRIVIGNO, intimée.

"Un emplacement ayant front sur l'avenue Durocher à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-huit (638-540) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Laurent, mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur, par une profondeur de soixante-seize pieds (76'); mesure anglaise et plus ou moins avec un droit de passage sur la ligne en arrière dudit lot en commun avec tous autres y ayant droit.

Avec la maison dessus érigée, portant les numéros civiques 7522 et 7524 rue Durocher à Montréal".

Pour être vendu au bureau du Shérif au Palais de Justice en la ville de Montréal, 10 est rue Craig, 10e étage chambre 56, le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Canada – Province de Québec
No 412,067. Cour Provinciale – District de Montréal Ex-parte: 18-001025-72.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-BRUNO, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au No 1725 Montarville, Saint-Bruno, comté de Verchères, District de Montréal, demanderesse, vs ROLLAND MESSIER, demeurant et domicilié au 1079 rue Doody, Chambly, comté de Verchères, défendeur.

"Un certain emplacement ayant front sur la rue Doody, en la Ville de Chambly, comté de Chambly, connu et désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-quatre de la subdivision officielle du lot numéro vingt-six (26-284) aux plan et livre de renvoi officiels du Village du Bassin de Chambly, comté de Chambly.

Avec maison y élevée portant le numéro 10-79 de ladite rue Doody et autres dépendances y construites".

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201 Place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, P.Q., le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1972, à DIX heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-817152-71
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, demanderesse, vs BARCHA INC., défenderesse.

"Un emplacement ayant front sur la rue Paquette, en la ville de LaSalle, comprenant la subdivision trois cent trente-sept du lot originaire neuf cent soixante-treize (973-337) et la resubdivision quarante-trois de la subdivision quatre du lot originaire neuf cent soixante-treize (973-443) au cadastre officiel de la paroisse de Lachine.

Avec tous ses droits, membres et appartenances et la bâtisse dessus construite, portant les numéros civiques 8855 et 8857 de la rue Paquette, dont le mur nord-est est mitoyen.

Sujet aux servitudes de vue créées aux termes de contrats passés devant le notaire soussigné.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y rattachées et sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part de l'emprunteur.

Sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et al, enregistrée sous le numéro 20-69981 et une servitude en faveur de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, enregistrée sous le numéro 2070434."

Pour être vendu au bureau de shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue Craig, 10e étage, chambre 56, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-05279-72
THE CANADA TRUST COMPANY, un corps politique et incorporé, dûment constitué selon la Loi et ayant son siège social en la ville de London, province d'Ontario et en les ville et district de Montréal, au 7040, rue Saint-Hubert, demanderesse, vs PAUL SOMERS LAFONTAINE, de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, sa dernière adresse connue étant 38, rue Joques, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue Jogues, en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, dans la province de Québec, et composé de:

a) La subdivision quatre-vingt du lot soixante-dix-sept (77-80) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Bruno.

b) La subdivision quatre-vingt-douze du lot soixante-dix-huit (78-92) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la bâtisse y érigée et portant le numéro civique 38, rue Jogues, sujet à une servitude en faveur de la Commission Hydro-électrique du Québec et de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada établie en vertu d'un acte exécuté sous signature privée le vingt-sixième jour de mars dix-neuf cent soixante-neuf et enregistré au bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement du comté de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, P.Q., le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal
No 810-167.
IMPERIAL OIL LIMITED, un corps constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs Dame JCQUELINE RAINVILLE, résidant et domiciliée en la Cité de Longueuil (Jacques-Cartier) district de Montréal, défendeur, et PAUL-EMILE TESSIER, opposant-distrayant.

Un emplacement situé en la cité de Jacques-Cartier, ayant front sur la rue Albanie, connu et désigné comme étant:

a) Le lot numéro un de la redivision du lot numéro deux cent cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-252-1) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly;

b) La totalité du lot numéro deux cent cinquante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-253) au cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, mesurant trente pieds (30') de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins;

c) Le lot numéro deux cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-254) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly;

Avec les bâtsses dessus érigées, portant les numéros 1110 et 1114 de ladite rue Albanie, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Pour être vendu "séparément", au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201 Place Charles Lemoyne, Edifice Montval, Longueuil, P.Q., le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1972, à DIX heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-001773-72.
SALA MACHINE WORKS LTD., demanderesse, vs CORGEMINES LIMITED, 1015, côte Beaver Hall, suite 315, Montréal, P.Q. défenderesse.

"Un emplacement situé dans la paroisse de Varennes, dans le comté de Verchères et composé des lots vacants numéro vingt-deux et de la plus grande partie des numéros: vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq (22-ptie 23, 24, 25) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Varennes."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, 613, Marie-Victorin, Verchères, P.Q., le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1972, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-006008-72.
AETERNA-VIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, demanderesse, vs PAUL HEBERT ès-qualité et CHARLES A. MICHAUD ès-qualité, tous deux syndics de faillite, de résidence inconnue mais le premier ayant une place d'affaires en l'édifice Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes, district de Montréal; l'autre au numéro 1010 de la Côte de Beaver Hall, à Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laval, à Laval (Ste-Rose).

Un certain emplacement situé à ville de St-François, comté de Laval, ayant front sur la rue Dauphin, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originire numéro sept (7-175), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François de Sales, comté de Laval: avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 8465 de la rue Dauphin, Ville de Saint-François.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 Boulevard Je-Me-Souviens, Laval, P.Q., le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1972 à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-003271-72.
AETERNA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE, demanderesse, vs STEPHEN H. MILLER, ès-qualité, défendeur, et lesdits ALBAN SAVOIE et NORMAND SAVOIE ainsi que LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

Description

"Un certain emplacement ayant front sur la rue Montgomery, dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la majeure partie du lot numéro deux mille deux cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-huit (148 ptie 2243) aux plan et livre de renvoi officiels du Village incorporé d'Hochelaga, mesurant vingt-quatre pieds et cinq dixièmes de pied (24.5') de largeur sur quatre-vingts (80') de profondeur, mesure anglaise; borné en front par la rue Montgomery; en arrière par une ruelle; au nord-ouest par le lot numéro 148-2244; et au sud-est, par le résidu dudit lot numéro 148-2243; avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 2290 de ladite rue Montgomery."

Pour être vendu au bureau du shérif au Palais de Justice en la ville de Montréal, 10 est, rue Craig, 10e étage ch. 56, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1972, à DIX heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-03270-72.
AETERNA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée ayant son siège social dans la cité et district de Montréal, demanderesse, vs J. GUY ST-GEORGES, de domicile et de résidence inconnus mais ayant un bureau d'affaires au numéro 401 est, Boul. St-Joseph, Montréal, district de Montréal, ès-qualité de syndic dans la faillite de Marcel Pilon, de la cité de LaSalle, district de Montréal, défendeur, et ledit MARCEL PILON, résidant au numéro 7756 de la rue Serge, à LaSalle, district de Montréal, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause.

"Un certain emplacement ayant front sur la rue Gervais dans la cité de LaSalle, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent soixante-dix (970-666), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, avec la maison dessus érigée portant les numéros civiques 2347 et 2349 de ladite rue Gervais.

Pour être vendu au bureau du Shérif au Palais de Justice en la ville de Montréal, 10 est, rue Craig 10e étage, ch. 56 le QUATORZIEME jour de DECEMBRE 1972, à DIX heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal
No 05-006-899-72
LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, vs, Dame PATRICIA ANN ROY FLANAGAN, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, mis en cause, ès-qualité.

"Ce certain emplacement situé en la ville de Montréal-Ouest, ayant front sur l'avenue Westminster et composé de:

a) La demie nord-ouest de la subdivision numéro trois cent soixante-dix-sept du lot numéro cent quarante (140-½ N.O. 377) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, contenant vingt-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-dix pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, bornée en front par ladite avenue Westminster, à l'arrière par la subdivision numéro trois cent trente et un dudit lot numéro cent quarante (140-331), au sud-est par le résidu de ladite subdivision numéro trois cent soixante-dix-sept (377) et au nord-ouest par la subdivision numéro trois cent soixante-dix-huit dudit lot numéro cent quarante (140-378) ci-après décrit.

Avec la bâtisse dessus construite portant le numéro civique 227 de l'avenue Westminster, dont le mur de pignon sud-est est mitoyen.

b) La demie sud-est de la subdivision numéro trois cent soixante-dix-huit dudit lot originaire numéro c

Escale à Hawaii en route
vers le Pacifique Sud
BOAC



Les personnes qui ont vu récemment ce ballon monter dans le ciel des Laurentides ont peut-être pensé qu'Air Canada retournait aux sources, mais la compagnie nationale n'a aucunement délaissé ses Boeing 747, DC8 ou Lockheed. Il s'agissait tout simplement de l'enregistrement, par BCP Publicité, d'un commercial pour la prochaine saison. L'artiste Pierre Lalonde était aux commandes.

Soirée mémorable à Guadalajara

par Urgel Lefebvre

"Cou-cou-rou-cou-cou..." Les mariachis sont à leur meilleur! Après leurs engagements dans divers hôtels, restaurants et clubs de Guadalajara, ils ont accouru à la Plaza de los Mariachis et, pour un peso par musicien, les touristes peuvent se payer une sérénade.

En peu de temps la place qui voisine le grand marché retentit de chansons diverses, dont la plus populaire est "Guadelajara" au lyrisme émouvant. Rien de discordant cependant dans ce mélange de chansons. Le marché est fermé, mais des vendeurs ambulants, des enfants surtout, offrent toutes sortes d'objets, depuis le boeuf rouge en terre cuite jusqu'au crucifix en plâtre d'une laideur épouvantable. Sans doute pour apitoyer les bonnes âmes, un homme aveugle suit un petit vendeur d'objets de piété. L'enfant est sale au possible, mais il fait exception.

Le touriste qui se laisse facilement émouvoir ne tarde pas à voir sa table se couvrir de "souvenirs" de tous genres pendant qu'une bonne demi-douzaine de musiciens et de chanteurs l'entourent. "Cou-cou-rou-cou-cou..."

Notre soirée mémorable à Guadalajara, nous l'avons donc passée à la place des mariachis, ces troubadours qui jouaient de la musique et chantaient aux mariages du temps de l'occupation française. Car il ne faut pas oublier que le Mexique a été, durant quelques années, sous la domination française. On voit d'ailleurs à Guadalajara, au bout d'une double colonnade consacrée aux provinces, aux territoires et au district fédéral du Mexique, un vaste monument commémorant le centenaire de la libération. C'est en 1867 que l'archiduc d'Autriche Ferdinand-Joseph Maximilien, que Napoléon III avait choisi comme empereur du Mexique, fut laissé à son sort.

A la place des mariachis, nous avons tôt fait d'oublier que le mauvais temps avait retardé notre départ de Montréal, par le vol 522 de CP Air et que nous n'étions arrivés au Holiday Inn de Guadalajara qu'à une heure du matin.

Au tableau lumineux de l'hôtel on souhaitait la bienvenue aux "Canadian Travel Writers" et ceci nous toucha profondément. Tout de suite nous nous sommes sentis chez nous à cet hôtel très moderne et très fonctionnel. Au petit déjeuner, nous avons retrouvé nos oeufs frits avec bacon, notre pain grillé, notre café et en plus de délicieuses tranches de fruits frais: ananas, pastèque, goyave.

A notre premier tour de ville nous avons trouvé qu'il faisait très chaud, mais il y avait de quoi nous enthousiasmer, comme le monument à la patrie, la fontaine de Minerve, le monument aux jeunes héros, le monument de l'indépendance, la cathédrale, le palais du gouverneur, l'université, la longue file de statues (dont celle de sir John Alexander Macdonald) peuplant l'avenidas de las Americas, et ce fantastique marché... ce Mercado Libertad aux 4,000 comptoirs où l'on peut acheter de tout, voire des oiseaux tropicaux dans de jolies cages.

Nous avons pris notre premier déjeuner à l'hôtel Hilton de Guadalajara, l'un des plus somptueux de la prestigieuse chaîne hôtelière. Et pour que nous puissions voir la ville de haut, on nous fit monter jusqu'au restaurant Belvédère de l'hôtel.

Les piscines incomparables du Hilton ne nous firent pas oublier cependant que nous en avions une nous aussi à notre confortable Holiday Inn de deux étages et c'est dans ses eaux douces et tièdes que nous nous sommes retrouvés l'après-midi.

Le soir, nous étions invités à une réception et à un dîner à l'hôtel El Tapatio. Le car que le Conseil national du tourisme mexicain avait mis à notre disposition prit un chemin montant, en direction de ce qui nous parut être un nouveau quartier de Guadalajara, à cause de l'éclairage qui était jaune partout, et nous eûmes la surprise de notre vie en constatant qu'il s'agissait bel et bien de l'hôtel El Tapatio.



Mariachis et danseuses de folklore au Hilton de Guadalajara.

En somme, cet hôtel juché sur une colline, a l'aspect d'un village cossu avec ses maisons groupées autour de piscines et de jardins fleuris. Une fois que le client s'est inscrit, on le fait monter dans une jeep rose pour le conduire à ses appartements avec ses bagages. Et l'on voit tout en bas la ville de Guadalajara qui étend tout au loin sa nappe de lumières.

Bien sûr que nous rêvions de loger à cet hôtel, mais déjà des liens s'étaient établis entre nous et notre Holiday Inn. D'ailleurs un autre hôtel devait nous jeter de nouveau dans l'admiration dès le lendemain, lors d'une visite à Chapala, après une tournée des boutiques et ateliers d'artisanat à Tlaquepaque. Il s'agit du Camino Real de Chapala, où l'on nous a servi le délicat poisson blanc que l'on pêche dans le lac. Les chambres de cet hôtel sont tellement luxueuses qu'on pourrait les comparer à des suites. Les unes donnent sur le lac et les autres sur un bois d'eucalyptus à flanc de montagne. Ce lac de 17 milles sur 60 est le plus grand et le plus beau de tout le Mexique. Un printemps perpétuel règne dans cette région (moyenne de 68 à 74 degrés), si bien que nombre de personnes à leur retraite, dont des Canadiens, y ont élu domicile.

Mais si je devais retourner à Guadalajara pour visiter plus attentivement cette deuxième ville du Mexique, c'est peut-être à l'hôtel Roma, sur l'Avenida Juarez No. 170, que je choisirais de loger. C'est à ce petit hôtel en plein coeur de la Ciudad de las Flores que nous avons pris notre dernier repas à Guadalajara. Notre hôte nous avait fait monter sur le toit aménagé en terrasse, et pendant que deux chanteurs et joueurs de guitare nous gratifiaient d'une sérénade, nous regardions la ville à nos pieds.

Après le dîner, notre hôte nous fit visiter les ateliers et les bureaux du journal El Occidental. Nous avons été tout particulièrement impressionnés par le jardin tropical au beau milieu de la salle de rédaction. Et nous avons constaté que le journal était imprimé sur du papier canadien (de MacMillan Bloedel).

(Prochain article: Puerto Vallarta et Yelapa)

Visitez l'Australie

Le 40e congrès eucharistique international qui se tiendra à Melbourne du 18 au 25 février prochain est une fort belle occasion de visiter l'Australie qui est à la fois le plus petit des continents et la plus grande des îles du monde puisque sa superficie est à peu près la même que celle des Etats-Unis.

Melbourne, où se déroulera le congrès, est la deuxième ville d'Australie et compte 2.5 millions d'habitants. Elle est renommée pour sa beauté, ses parcs et sa gracieuse architecture.

La religion catholique est solidement établie en Australie. Il y a plus de 200 paroisses à Melbourne.

A l'occasion du congrès eucharistique de Melbourne, les Voyages A.F., Agences Franciscaines, proposent un voyage au prix de $1199 américains. Départ de Los Angeles le jeudi 15 février, en soirée. Retour à San Francisco par Honolulu le samedi 3 mars. Il faut ajouter environ $267 pour le trajet aller-retour du Canada à la côte de la Californie. Si des groupes assez considérables de voyageurs se forment à Québec et à Montréal, les Agences Franciscaines pourrons organiser le transport pour la Californie.

Durant le voyage organisé par les Agences Franciscaines (500 8e Avenue, Québec 3), les participants verront un élevage de moutons près de Canberra et se rendront à la ferme de koalas à Pennant Hills. Ils visiteront Sydney, la ville la plus ancienne d'Australie, et les îles Fidji.

A l'occasion du même congrès, l'agence Hone organise son 23e voyage accompagné autour du monde. Ce voyage en avion, au départ de Montréal le 9 février, sous la direction de M. et Mme François Hone, comprendra un ensemble de 13 pays.

Construction d'un centre de congrès à Acapulco, Mexique

LAS VEGAS – Afin de témoigner de l'intérêt qu'il porte au tourisme international et du rôle important qu'il joue dans cette industrie de plusieurs milliards de dollars, le Mexique construira à Acapulco, au début de l'année prochaine, un luxueux centre de congrès. La nouvelle a été annoncée à l'occasion du 42e congrès mondial annuel de l'American Society of Travel Agents (ASTA) par M. Miguel Aleman, ancien président du Mexique qui dirige maintenant le Conseil national du tourisme mexicain.

M. Aleman a déclaré que la construction du centre avait été décidée par le président actuel du Mexique, M. Luis Echeverria, pour accueillir le congrès de l'ASTA, qui aura lieu en 1973 à Acapulco, et pour témoigner de la priorité que le gouvernement mexicain accorde à tout ce qui touche le tourisme et plus particulièrement la création de nouveaux centres de villégiature et l'amélioration des transports aériens.

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
VOYAGES HONE
AFRIQUE
et son cortège de féerie et d'exotisme
Après le succès retentissant des voyages de février et d'octobre nous présentons les mêmes itinéraires en 1973.
Comme toujours pour tous nos voyages-groupes un accompagnateur de l'agence au départ de Montréal.
SAFARIS-PHOTOS
Grand Circuit d'Afrique
Choix de deux départs
Hiver: 10 février - Automne: 6 octobre
Parcours de New York à Dakar par
AIR AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN
GABON - AFRIQUE DU SUD - RHODÉSIE
ZAMBIE - KENYA - HOLLANDE
Retour: ENTEBBE, AMSTERDAM, MONTRÉAL par KLM
9 PAYS — 21 jours — $1,740
VILLAGE ASSINIE
Club Méditerranée
Une semaine d'enchantement - Repas inclus, avec vin.
Aussi au programme
ABIDJAN (2 jours) - COTONOU Dahomey (2 jours) - PARIS
Choix de deux voyages
3 au 18 février — 15 jours dont 2 à Paris — $890
7 au 23 avril — 16 jours dont 3 à Paris — $930
Pâques à Paris avec le voyage du 7 avril
Révision possible des prix selon les fluctuations du dollar U.S. et des autres devises internationales.
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi
IATA

FLORIDE, Autocar
23 déc.-1 jan. — $249
23 déc.-6 jan. — $285
*Australie, Pacifique, fév. $1199
Agent Sunflight
VOYAGES A.F., Agences Franciscaines, 500, 8e Ave., Québec 3, Qué.
523-0031
Montréal: 861-8634

Explorons le CANADA avec AIR CANADA
Montréal/Vancouver/Montréal
$183.
Sportifs ! Faisons du ski, de l'alpinisme dans les ROCHEUSES
$158.
avec
planet-air inc.
conseillers en tourisme et voyages
1192 rue Alexandre de Sève
Montréal 132
TÉL.: 527-8377
La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

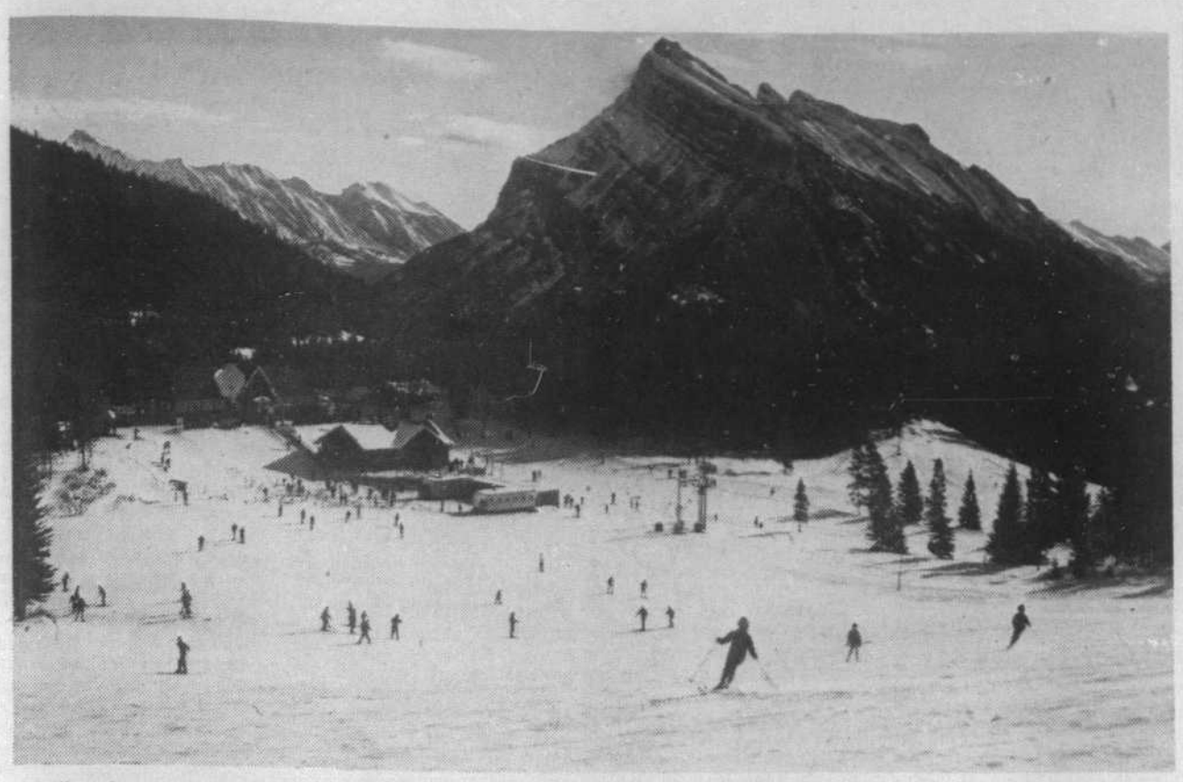
Tunisie, soleil et Paris par-dessus
AIR CANADA


L'Aircaneurope
c'est ça et bien plus
Soleil et dépaysement
vous attendent en Tunisie. Sites archéologiques, oasis étranges, plages tranquilles: c'est la grande évasion dans ce pays à la fois pittoresque et accueillant.
Et Paris dans tout ça?
Vous pouvez compléter votre voyage individuel par un séjour dans la Ville lumière, si vous le désirez, sans supplément de transport.

Séjours à votre choix	Frais de séjour* à partir de	Frais de transport** Mtl/Paris/Tunis, aller-retour par Air Canada et Air France***
8 jours (groupe). Départs de Montréal les 25 nov. 2 déc. 13 et 27 janv. 10 et 24 fév. 10 et 24 mars.	$111 (chambre double)	$273 (tarif groupe)
18 jours (groupe). Départs de Montréal les 21 déc. 4 et 18 janv. 1 et 15 fév. 1 et 15 mars. Y compris un circuit de 5 jours en autocar.	$310 (chambre double)	$346 (tarif groupe)
25 jours (individuel). Départs tous les jeudis à compter du 2 nov. jusqu'au 29 mars.	$294 (chambre double)	$[illegible]4

Vacances à votre choix
Hammamet. Sable fin de la verte Méditerranée, jardin protégé sous un caressant soleil, point de rencontre de l'histoire et de l'artisanat.
Djerba. Depuis Ulysse, cette île attire ceux qui veulent marier mer et soleil. Un paradis de vacances.
Nefta. Palace climatisé en plein Sahara. Oasis, mirages et dépaysement. Le farniente sous les palmiers.
Club El Kantaoui. Pour ceux qui veulent s'amuser, pratiquer des sports, bénéficier de loisirs organisés, le Club El Kantaoui est l'endroit idéal.


J'aimerais recevoir votre brochure gratuite intitulée "VAC SOLEIL '73". J'y trouverai la description des multiples vacances-soleil en Tunisie.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Zone _____
Adressez ce bon à: "VAC SOLEIL '73"
Air Canada
C.P. 598
Montréal 101, Québec
N.B. Vous pouvez aussi demander cette brochure à notre ami l'agent de voyage.
ATU - 20E
On y va? On y va!
*Demi-pension dans un hôtel de première classe.
**10 ou 15 passagers à partir de cette ville.
***Le transport se fait uniquement par vols réguliers. Aucun nolisé.
AIR CANADA



A dix minutes du Banff Springs, le Mont Norquay offre une variété de pistes et de pentes d'une chute verticale de 2,450 pieds desservies par six téléskis. Il possède aussi une pente pour les championnats de sauts et est choisi pour de nombreuses compétitions de slalom et de descente. A 50 minutes de l'hôtel, les monts Temple et Whitehorn offrent une grande variété de pistes boisées et de pentes découvertes. Sept téléskis, dont un téléphérique de deux milles, montent les skieurs à 2,800 pieds. Le troisième centre important, Sunshine Village, est à 17 milles de l'hôtel. Il possède deux télésièges et deux téléskis, une auberge, une boutique d'articles de sport et des saunas. (Photo CP Hotels)

Pour découvrir la beauté du Canada

Afin de stimuler le tourisme au Canada et donner aux Canadiens l'occasion de découvrir la beauté de leur propre pays, CP Air vient d'annoncer des voyages vacances tout compris, prévus pour la saison hivernale. Neuf options sont disponibles, du week-end spécial à Vancouver au sept jours à Banff.

Le week-end spécial à Vancouver comprend deux nuits à l'un des trois hôtels du centre-ville à des prix qui s'échelonnent entre $41.50 et $54. (Tous les prix indiqués sont pour deux personnes et les voyages ne comprennent pas le billet d'avion). Pour ceux qui désirent prolonger leur séjour, ils peuvent profiter de l'offre vacances-huit nuits dans l'un des douze hôtels participants, à des prix allant de $84 à $143. Le prix de ces deux voyages comprend une excursion de trois heures et demie pour visiter la ville et ses environs en autobus Gray Line.

Pour combiner le ski au tourisme, CP Air prévoit des vacances à Vancouver et au mont Whistler. Deux jours au Bayshore Inn de Vancouver et cinq jours au mont Whistler sont offerts pour $95.

Six vacances-ski sont disponibles. Leur prix comprend les billets de remonte-pente, les repas, les correspondances, les leçons de ski facultatives, un sac de ski gratuit en nylon d'une valeur de $9 et un billet de participation au tirage hebdomadaire de skis Yamaha.

Banff vous réserve trois vacances-ski sensationnelles: "Apprenez le ski parallèle" signifie sept jours et sept nuits à l'hôtel Banff Springs pour $161; la "Semaine de ski à Banff" comprend sept jours de ski au Mont Norquay, Sunshine ou au Lac Louise, pour $154. Pour ceux qui disposent de peu de temps, il y a "Banff en bref" – trois jours de vacances-ski pour $66 seulement.

A deux heures et demie de voiture au nord de Vancouver, vous trouverez les pentes de ski du Mont Whistler. "Apprenez à faire du ski en neige poudreuse" représente une aventure de sept jours pour seulement $154, alors que le spécial "Semaine de ski à Whistler" offre sept jours de plaisir pour $137. "Whistler en bref", c'est un spécial de trois jours pour $66.

Les tarifs aériens pour voyage aller-retour en classe économique ne sont pas compris: de Montréal à Vancouver: $183; de Montréal à Calgary: $158.

échos touristiques

Une nouvelle agence de voyages vient de s'ouvrir sous le nom de Fournier à 17 ouest, rue Notre-Dame, Montréal 126.

•

Le Conseil national du tourisme mexicain organise pour les citoyens du Canada et des Etats-Unis un concours de photos prises au Mexique. Premier prix: deux semaines pour deux au Mexique et $500. Le Conseil national du tourisme mexicain a un bureau à 1 Place Ville-Marie, suite 2409, Montréal 113.

•

En quittant Montréal, l'amiral Lygo nous a priés, au nom de tout l'équipage du HMS Albion, de remercier toutes les personnes qui lui ont fait "un si bon accueil".

•

La Bank Americard (Chargex au Canada) a été ajoutée à la liste des cartes de crédit acceptées par toutes les agences de voyage tchécoslovaques CEDOK en Tchécoslovaquie. Le détenteur d'une carte de crédit est cependant prié de faire mention de ce fait en formulant sa demande de visa. Autres cartes acceptées par CEDOK: American Express, Diners Club, Carte Blanche, Master Charge et Eurocard.

•

L'agence de voyages Beau-Mont Inc. annonce l'ouverture de sa quatrième succursale (deuxième à Montréal) à 74-A est, rue Jean-Talon, Montréal 327.

•

BAGDAD (AFP) – L'aile nord de l'arc de Ctesiphon, l'un des monuments antiques les plus célèbres du monde, est en cours de restauration par les spécialistes du département irakien des antiquités. L'arc, qui fait partie d'un magnifique palais attribué à Khosro, roi sassanide (531-579), s'était effondré en avril 1887 à la suite d'inondations et de tempêtes. La restauration de l'arc de Ctesiphon fait partie d'un vaste programme auquel participent treize équipes d'entretien. Elles se consacrent à l'aménagement de divers sites historiques à travers l'Irak, y compris les vestiges assyriens de Nemrod, dans le gouvernorat de Ninive, la façade nord du palais abbasside de Bagdad, ainsi que les amphithéâtres et temples babyloniens.

25 années d'aventures familiales

Albert Mahuzier le père de la "famille du tour du monde", qui compte maintenant neuf enfants, dont cinq mariés, et seize petits-enfants, est présentement en tournée de conférence au Québec. Il résumera pour le bénéfice de ses auditeurs ses 25 années d'aventures familiales jalonnées de 13 grandes expéditions "Connaissance du Monde" qui ont été à l'origine de 35 films professionnels de court métrage, 6,200 conférences et 18 volumes, sans compter les livres pour les jeunes.

Le chef de la tribu Mahuzier est présenté au public montréalais par la section culturelle du Club Horizons du Monde, en collaboration avec la Société des Grands Explorateurs du Monde. Il prononcera des conférences au collège Laval de Montréal le 30 novembre, à l'Université de Montréal, à 20:30, les 3, 4 et 5 décembre, et à Laval (Jean Robin), à 20:30, le 18 décembre.

Bien sûr que toutes les familles du monde ne peuvent suivre l'exemple des Mahuzier, mais le grand explorateur breton n'en conseille pas moins à chaque famille de faire ce qu'il appelle un "voyage acrobatique" d'un an qui demeurera la belle aventure de toute une vie. La conférence qu'il donnera indiquera d'ailleurs aux intéressés comment on s'y prend pour faire des "voyages de millionnaires avec des moyens de clochards".

Plus précisément, cette conférence sera une rétrospective intitulée "La famille Mahuzier autour du monde". Le point de départ du film sera le premier voyage familial des Mahuzier, en Afrique, où la "tribu" se mêla à la vie des Pygmées, participa à des chasses mémorables, s'endormit parmi les fauves. Ce fut pour cette intrépide famille, munie de trois camionnettes et d'un abondant matériel, une randonnée de vingt mille milles de brousse.



Agosto, le guide des Mahuzier dans l'enfer vert du delta de l'Orénoque.

Après l'Afrique, c'est l'Australie, pays des kangourous, des ornithorynques et des koalas. Au bout du désert sans aucun arbre, c'est le merveilleux séjour dans l'île aux tortues en attendant d'aller pêcher le dugong dans la baie du requin, en compagnie des aborigènes Milikapiti.

En 1957, les Mahuzier se retrouvent sur les bords du Saint-Laurent, au Québec, et ils entreprennent la traversée est-ouest du continent nord-américain. On assiste alors à l'éclosion des fous de Bassan à l'île Bonaventure, et à la remontée de la rivière Horsefly par les saumons rouges du Pacifique.

Dans la dernière partie du film on voit les Mahuziers dans leur domaine pittoresque mais éphémère du delta de l'Orénoque, au Venezuela, où ils passèrent un été en compagnie des Indiens Guaraos, vivant, comme tout le monde, sur pilotis, se déplaçant, comme tout le monde, en pirogue ou en canot pneumatique, guidés dans cet extraordinaire marécage par Agosto, le bon bagnard évadé de Guyane.

Albert Mahuzier a maintenant 65 ans, mais il rêve encore d'aventures. Pour ce qui est des autres membres de l'équipe, certains volent de leurs propres ailes. Louis, l'aîné, et Luc, le huitième, s'intéressent au Népal. Yves, le sixième, s'apprête à partir pour le Japon, mais la famille compte aussi des enseignants, un médecin, des mères de famille.

ACAPULCO MEXIQUE
1 SEMAINE $309.
2 SEMAINES $409.
Ces prix incluent AVION HOTEL
2 DÉPARTS - SIÈGES LIMITÉS
Les 20 et 27 janvier 73
PRENEZ CONTACT AVEC L'AGENCE DE VOYAGES
LAHOUD
IATA
272-8267-68 272-4297
285, RUE JEAN TALON EST, MONTRÉAL 327

EXPLOREZ L'EUROPE SUR 4 ROUES
ACHAT et LOCATION AUTOMOBILE OUTRE-MER
LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU DE LOCATION AUTOMOBILE EN EUROPE VOUS PROPOSE:
• VOITURES NEUVES KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.
• VOUS POUVEZ PRENDRE votre voiture dans un pays.
• LA RETOURNER dans un autre.
• LOCATION DANS TOUTE L'EUROPE. Plus de 200 stations, 7000 voitures et sa remarquable organisation.
ENVOI GRATUIT DE NOTRE DEPLIANT
TOUR_CAR 3 bureaux pour vous servir
5540 Côte des Neiges Montréal Tél.: 733-8727
1411 Crescent Suite 504 Montréal Tél.: 849-1159
811 Ave Laurier est Montréal Tél.: 274-1877 274-4307

SKI-VACances EUROPE-73
FRANCE • SUISSE • AUTRICHE
Départ hebdomadaire pour 1 et 2 semaines

	1 Sem.	2 Sem.
CHAMONIX	289.	364.
LA CLUSAZ	328.	466.
AVORIAZ	307.	417.
VAL D'ISERE	314.	416.
VERBIER	362.	528.
INNSBRUCK	317.	440.

MEXIQUE
Départ tous les mercredis, vendredis et samedis
A PARTIR DE $282. (1 sem.) $345. (2 sem.)
Aussi: ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL CANARIES - TUNISIE, etc.
Réservez dès maintenant
Les tarifs ci-dessus comprennent: Transport de Mtl à Mtl - Correspondances - Pourboires - Taxes - Repas suivant le cas - Chambres avec salle de bain, etc.
Demandez notre brochure (gratuite).
INTERGLOBE VOYAGE LTÉE
811, ave Laurier est, Montréal 176, P.Q.
274-4307 - 274-1877

PORTUGAL 1 semaine, à partir de $287.
SKI en EUROPE 1 semaine, à partir de $289.
MAROC ou ALGÉRIE 2 semaines, à partir de $475.
MIAMI 1 semaine, à partir de $189.
Aussi nombreux choix de croisières
Agence de Voyage Pélican
1380 Gilford 527-8744

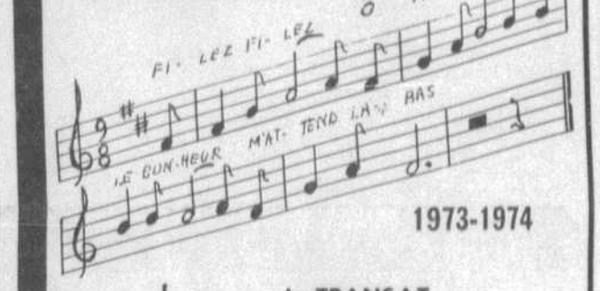
Votre prochain séjour en Europe.
Pour le plaisir ou pour un rendez-vous d'affaires?
Renault vous enlève tout souci et vous offre:
— KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
— Assurance "sans déductible"
— Livraison à l'aéroport
— Aucune taxe supplémentaire à payer

	1 sem.	2 sem.	1 mois	2 mois
Renault 4 Export	$125.	$210.	$319.	$422.
Renault 6 TL	139.	231.	360.	463.
Renault 12 TL	173.	282.	428.	524.
Renault 16 TL	257.	319.	525.	618.
Renault 17 TL	285.	437.	596.	718.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou
SERVICE OUTREMER RENAULT
B.P. 6400
Montréal 101, P.Q., tél. 653-3661



En exclusivité sous cette forme améliorée
DEUX TOURS DE GOLF AU PORTUGAL
Dimanche 11 février au dimanche 18 février
Dimanche 11 mars au dimanche 18 mars
SÉJOUR D'UNE SEMAINE À L'ESTORIL
(bord de mer, tout près de Lisbonne) au luxueux hôtel Palacio
• Golf à volonté parmi les fleurs entre 50 et 60° F. sur l'un des plus beaux terrains d'Europe.
• 4 visites et excursions au Portugal: paysages, trésors d'art, pittoresque, folklore.
• Petits groupes homogènes, avec le soin de qualité des Voyages Malavoy, sous la direction personnelle du numéro 1 des guides, PEDRO VILLALBA.
$447.00 tout compris sauf 4 repas
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"



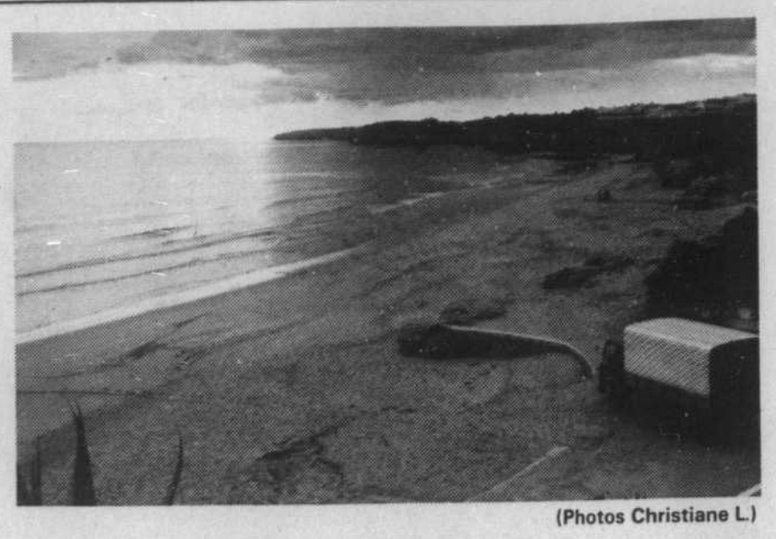
OCEAN ISLAND INN VIRGINIA BEACH, VA
SPÉCIAL (10 jrs) pour $75. ou $100.
• Seulement 750 m. de Montréal (15 hres)
• Température d'automne québécois (60° F)
• Ni bruit, Ni pollution, Ni neige, Ni foule.
• Confort complet: cuisinette, si désirée.
• Terrains de golf à l'année.
• Parc d'amusement à l'hôtel même.
• Nombreux centres d'achats avoisinants.
• Multiples sites historiques à visiter.
• Séjour idéal pour parents et enfants (ainsi que pour "âge d'or")
REPRÉSENTANT À MONTRÉAL - 352-8284
Albert LÉVESQUE

CROISIÈRES EN BATEAU

1973-1974
La TRANSAT... ... présente une série de croisières... à bord de ses paquebots de renommée mondiale
S.S. FRANCE
Du 6 au 17 janvier — 11 jours — $510
Départ de Boston. Escales: Port-au-Prince, Grenade, Barbade, Fort-de-France, St-Thomas. La croisière se termine à Boston.
Du 19 janvier au 1er février — 13 jours — $585
Départ de New York. Escales: St-Martin, Fort-de-France, Ste-Lucie, Puerto la Cruz, Trinidad, Barbade, St-Thomas. Retour à New York.
Du 2 au 9 février — 7 jours — $415
Départ de New York. Escales: St-Martin, St-Thomas. Retour à New York.
CROISIÈRE FANTASTIQUE
Amérique du Sud — Afrique — Méditerranée
Du 10 février au 15 mars — 33 jours — $1770
Départ de New York. Escales: Port Everglades, St-Thomas, Rio de Janeiro, Dakar (Sénégal), Santa Cruz de Ténérife, Manastir (Tunisie), Naples, Cannes, Madère, New York.
Du 16 au 30 mars — 14 jours — $685
Départ de New York. Escales: Norfolk, Fort-de-France, Barbade, Curaçao, Ste-Lucie, St-Thomas, Norfolk, New York.
Du 31 mars au 7 avril — 7 jours — $375
Départ de New York. Escales: St-Martin, St-Thomas. Retour à New York.
Croisières d'une semaine jusqu'au 22 avril
M.S. DE GRASSE
"Le paquebot des gourmets"
Embarquement à San Juan, Porto Rico, le dimanche soir. Escales: La Guaira, Grenade, Martinique, Guadeloupe, Ste-Croix. Retour à San Juan le dimanche matin et à Montréal en avion le dimanche soir.
Une semaine — tout compris de Montréal - $404
Billets d'avion inclus Montréal/New York par AIR CANADA puis New York/San Juan par PAN AM.
Enregistrement des bagages directement de Montréal au paquebot.
...Et en janvier 1974
... il n'est pas trop tôt pour y songer...
La merveilleuse croisière
AUTOUR DU MONDE
À BORD DU PRESTIGIEUX
S.S. FRANCE
New York - Martinique - Bahia et Rio de Janeiro (Brésil) Détroit de Magellan - Puerto Montt (Chili) - Callao (Pérou) Tahiti - Nouvelle Zélande - Australie - Tasmanie Bali (Indonésie) - Hong Kong - Kota Kinabalu (Bornéo) Singapour - Colombo (Ceylan) - Bombay (Inde) Archipel des Seychelles - Malindi (Kenya) Durban et Capetown (Afrique du Sud) - Île Ste-Hélène Dakar (Sénégal) - Cannes - Funchal (Madère) - New York.
DÉPART: 9 JANVIER — 90 JOURS — $5,770
Tous les prix en dollars américains
Cabines au tarif minimum — Taxes portuaires en plus
Pour un bon choix de cabines réservez sans tarder.
Plus de 60 années d'expérience à votre service.
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union
Notre bureau est ouvert juuqu'à 5 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi
IATA







(Photos Christiane L.)

Le soleil reprend ses droits sur l'Algarve

par Urgel Lefebvre

J'aurais bien aimé jouer au grand seigneur à l'hôtel Sol e Mar, mais il était complet. Néanmoins, le petit hôtel Baltum où je loge pour à peine $2.50 par nuitée se trouve à une très faible distance de la mer, de son petit port de pêche et de la plage d'Albufeira, en Algarve.

Dès le premier matin de mon trop bref séjour dans cette province ensoleillée du Portugal, je me rends au bord de la mer pour assister au retour des pêcheurs et visiter le marché de poissons qui regorge de thons, d'anguilles, de sardines, de calmars, de crabes, de crevettes, de petits mollusques et autres fruits de mer. A l'extérieur du marché, en attraction: un requin.

L'Algarve n'a pas échappé au mauvais temps de ces derniers jours et le soleil hésite encore à faire resplendir les ocres des formations volcaniques sur lesquelles se juchent parfois de blanches maisons aux élégantes cheminées.

Nombre de petits restaurants voisinent la mer et c'est au Praia Mar que nous allons déjeuner. Nous y dégustons de la soupe aux palourdes, du crabe, de l'achigan de mer et des douceurs aux amandes, le tout arrosé d'un vinho verde Lagosta branco.

Puis nous partons en voiture pour Portimao, alors que le soleil réussit des échappées resplendissantes à travers les nuages. Ville attachante que Portimao, avec ses horizons de montagnes, ses rades peuplées de voiliers, ses hauts fonds, ses maisons juchées sur des falaises, son petit parc où des bancs sont adossés à des mosaïques résumant les grandes étapes de l'histoire du Portugal.

Avant notre départ du Canada sur les ailes de TAP, transports aériens portugais, on nous avait conseillé de visiter les installations d'Armaçao de Pêra. Nous y trouvons une plage splendide prolongée par des ensablements que la mer recouvre à peine. Les établissements pour touristes resplendissent de blancheur; toits et cheminées sont un véritable poème. Le soleil couchant qui filtre à travers les nuages fait scintiller la mer et multiplie presque à l'infini les tons ocres des formations volcaniques.

Nous revenons à Albufeira pour le dîner que nous prenons au "A Ruina", restaurant typique intercalé entre un rocher et de blanches maisons. La saison de chasse bat son plein. Nous nous régalons donc de perdrix, en plus de crevettes frites et d'une plantureuse soupe aux moules et au riz. Après un tel dîner, nous éprouvons le besoin d'aller prendre un digestif au bar Galeao, puis au bar Sir Harry où se déroule un tournoi de fléchettes. Ainsi que son nom l'indique, il s'agit d'un bar anglais dont les tenanciers sont d'anciens artistes de la télévision.

Le lendemain matin, on dirait que tout les coqs du Portugal, depuis celui de Barcelos, se sont donné rendez-vous à Albufeira pour nous gratifier d'un concert. Ils annoncent le beau temps. Ce dernier jour que nous allons passer dans l'Algarve sera resplendissant et des baigneurs accourront aux plages. Malheureusement, les préparatifs du départ nous empêcherons de faire plus que nous tremper le bout des orteils dans l'eau tiède.

Nous avons décidé de laisser la voiture dans l'Algarve et de retourner à Lisbonne par le train de nuit. Nous dormirons dans le train et nous aurons ainsi quelques heures de plus à notre disposition pour visiter Lisbonne.

La compagnie qui nous a loué la voiture a un bureau à Praia da Rocha, dans le complexe de l'hôtel Jupiter où nous nous attardons, devant un porto, à regarder les baigneuses qui se prélassent dans une piscine extérieure, face à la mer.

L'hôtel Jupiter est tout neuf et j'y aurais bien passé toute une semaine. D'autant plus que le soleil vient de reprendre ses droits sur l'Algarve. Faute de pouvoir faire davantage, je vais jusqu'au bord de la mer, j'enlève mes chaussures et je goûte à l'eau avec la plante de mes pieds.

La plage est jalonnée de petits établissements sis au pied des falaises et je choisis le bar Lino pour déjeuner de sardines grillées, d'une salade de tomates et de rondelles d'oignons, de bon pain portugais accompagné de beurre doux, d'un fromage Flamego et d'un vin blanc Cartaxo de l'Adega Cooperativa.

Pour le dîner, nous nous retrouvons tous à un restaurant typique de Portimao, le "O Pescador" où l'on nous sert de la soupe aux crustacés, des moules à la Portimao (gare à la sauce piquante!) et de la perche de mer. La fantaisie me prend de me faire servir l'équivalent portugais d'un café irlandais. L'eau-de-vie ambrée du Portugal s'y prête à merveille.

Il nous reste maintenant tout juste le temps de nous rendre à la gare, d'acheter nos billets pour Lisbonne et de remettre la voiture à une représentante de la compagnie.

C'est à regret que nous quittons El-Gharb, c'est-à-dire "la terre de l'ouest" que le maquis de pins et de chênes-lièges de la Serra de Monchique et de la Serra do Caldeirao sépare du reste du Portugal.

L'Algarve, c'est comme un fragment d'Afrique du Nord échoué sur la péninsule ibérique. La manière de vivre des habitants, leur type ethnique, leurs maisons blanches à terrasses rappellent que les Maures sont demeurés là pendant 700 ans. Faro, la capitale, n'a été reconquise qu'en 1249.

Depuis 1960, la province s'est modernisée sans se départir de sa grâce un peu sauvage et c'est ce qui explique que les touristes y affluent par milliers. Les plages sont nombreuses et belles, ainsi que nous avons été en mesure de le constater, et le climat est doux. On nous a même affirmé qu'il est encore possible de se baigner à Noël. Le printemps est très hâtif, si bien qu'à la mi-février toute la campagne est recouverte d'amandiers en fleurs... de ces amandiers qu'un vizir avait fait planter pour rendre heureuse sa princesse nordique qui s'ennuyait des neiges de son pays.

Des plages et des agglomérations de l'Algarve, il serait bien téméraires de dire quelles sont les plus belles. Chacune a son charme particulier et il est à souhaiter qu'une mise en valeur trop intensive ne vienne pas dégrader ce paradis.

(Prochain article: En flânant dans Lisbonne un dimanche matin)

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

Vacances SUNFLIGHT

Martinique	$319.
Haiti	$299.
Nassau	$195.
Ste Lucie	$399.
Panama	$299.
La Barbade	$302.

avec
planet-air inc.
conseillers en tourisme et voyages
1192 rue Alexandre de Sève
Montréal 133.
TÉL.: 527-8377

La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS



Soyez prêt au DÉPART

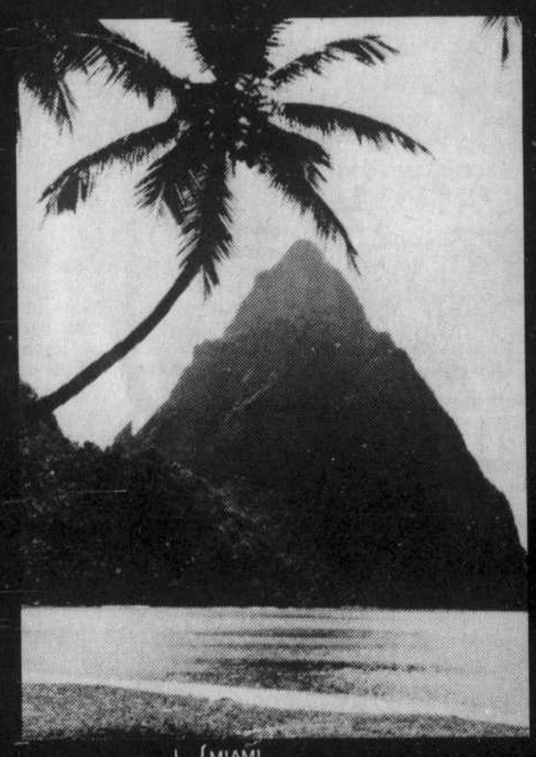
OBTENEZ VOTRE PASSEPORT À TEMPS!

Évitez les ennuis du dernier instant en demandant votre passeport de bonne heure. Vous serez servi plus rapidement. Vous trouverez des formules de demande de passeport dans tous les bureaux de poste, agences de voyages, bureaux de compagnies maritimes ou aériennes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

P.S. Vérifiez attentivement votre demande. Dans 35 p. 100 des cas, des erreurs sont causes de retard.

venez, laissez-vous aller! 'halcyon days' à ste-lucie



MIAMI
NASSAU
ANTIGUA
STE-LUCIE
L'HOTEL HALCYON DAYS

L'Halcyon Days est un hôtel. Mais c'est bien plus encore. C'est le bonheur de vivre que vous partagerez avec les habitants de Ste-Lucie, île enchantée où l'été est arrivé un beau jour . . . pour n'en plus repartir.

Ste-Lucie, île baignée par la mer des Antilles et entourée de plages de sable tiède et blanc. A Ste-Lucie vous explorerez des jardins qui sont aussi des forêts, vous ferez provision de soleil, vous goûterez le plaisir d'averses qui durent le temps d'un sourire et vous découvrirez deux montagnes soeurs qui portent le nom de Pitons.

Ste-Lucie c'est, ramassé en une seule île, tout le charme des Antilles.

Et pour appécier ce charme, c'est à l'Halcyon Days qu'il faut aller. Simplement parce que l'Halcyon Days est l'hôtel des vacances heureuses.

Ste-Lucie et l'hôtel Halcyon Days: votre part de plaisir vous attend.

ste-lucie

"COURT TOURS", MEMBRE DU GROUPE MONDIAL COURT LINE PRÉSENTE:
2 SEMAINES À STE-LUCIE — PARADIS DES TROPIQUES —
À L'HALCYON DAYS, L'HÔTEL OÙ LE PLAISIR EST DE RIGUEUR
2 SEMAINES $399.
TARIF NORMAL — $538
VOUS ÉCONOMISEZ — $139

Dans notre tarif, tout est compris:
Vol aller-retour en DC 8 d'Air Canada.
Séjour dans un hôtel de luxe, l'Halcyon Days.
Transport terrestre aéroport-hôtel et retour; inscription préalable à l'hôtel.
Transfert de vos bagages et un cocktail au rhum pour vous accueillir.
(parmi bien d'autres choses comprises dans notre tarif spécial).

NE PERDEZ PAS UN INSTANT POUR APPELER L'AGENT "COURT TOURS"
(un programme Tourinter)
Court Tours Canada Limited, membre du groupe mondial Court Line

Les bons voyages passent par TRAVELAIDE

SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VOYAGES TRAVELAIDE ltée

VILLE LAVAL	VILLE LONGUEUIL	PLAZA ST-HUBERT	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert	MEZZANINE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière, entrée St-André	ÉDIFICE DOMINION SQUARE
Stationnement gratuit illimité	679-3777	273-7755 Métro Beaubien	9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
688-5310			Stationnement sous nos bureaux
			861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à p.m.

Agences de Voyages de Montréal

Agence de Voyages Viau
3428, rue St-Denis - Tél. 842-1751

Robt. Bergeron Voyages Inc.
7725, rue St-Denis - Tél. 273-3301

Agence de Voyages Gingras
1966, Boulevard Graham - Tél. 735-2702

Agences de Voyages de Verdun

Verdun Travel Service
6049, Avenue Verdun - Tél. 761-5561

Agences de Voyages de LaSalle

Agence de Voyages LaSalle
388, rue Lafleur - Tél. 366-8262